LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
RIVERSIDE

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/soldatsambassade00fleu

SOLDATS AMBASSADEURS

SOUS LE DIRECTOIRE

DU MÊME AUTEUR

Vers l'Occident. *Nord du Maroc, Andalousie, Lisbonne.* In-16. (Librairie Plon, 1899.)

Trinacria. *Promenades et Impressions siciliennes.* In-16. (Librairie Plon, 1903.)

Reims en 1814, pendant l'invasion. In-8°. Avec vingt gravures hors texte et trois cartes. Préface de M. Henry Houssaye, de l'Académie française. (Librairie Plon, 1902).

(Ouvrage honoré d'une souscription du ministère de la guerre.

EN PRÉPARATION :

Soldats ambassadeurs sous le Consulat.

Première série : *Duroc, Lavallette, Mac-Donald, Lannes, Jourdan, Beurnonville.*

Deuxième série : *D'Hédouville, Clarke, Andréossy, Gouvion-Saint-Cyr, Rapp, Brune.*

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 8022.

ID 2952969
(Pseudo)

A. DRY

SOLDATS AMBASSADEURS

SOUS LE DIRECTOIRE

AN IV-AN VIII

II

LA MISSION DE CLARKE EN ITALIE
CANCLAUX ET LACOMBE SAINT-MICHEL A NAPLES
BERNADOTTE A VIENNE

Avec quatre gravures

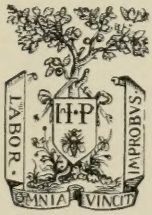

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1906
Tous droits réservés

DC 18
F54
V.2

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

Published 23 May 1906.
Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved March 3d 1905 by Plon-Nourrit et Cie.

LE GÉNÉRAL CLARKE

EN L'AN V

D'après une miniature
appartenant à M. le duc de Fézensac.

Photographie Sauvanaud.

SOLDATS-AMBASSADEURS

SOUS LE DIRECTOIRE

CLARKE

I

LA MISSION DE CLARKE

Situation militaire en Italie en novembre 1796. — Désignation d'un envoyé extraordinaire près la cour de Vienne. — La carrière du général Clarke. — Portraits divers. — Instructions données par Carnot et Delacroix. — Départ pour l'Italie. — Relations antérieures avec Bonaparte. — Elliott. — Accueil reçu au quartier général. — La mission d'espionnage.

La mission diplomatique donnée par le Directoire au général Clarke à la fin de 1796, ne fut pas une véritable ambassade. Parti comme ambassadeur ou, du moins, comme « envoyé extraordinaire près de la cour de Vienne », — c'était là son titre officiel, — Clarke n'a pu se rendre qu'en Italie et, malgré son ambition, n'a joué qu'un rôle secondaire à côté de Bonaparte (1).

(1) On ne trouvera pas ici l'histoire complète des négociations de Léoben et d'Udine. J'ai cherché seulement à raconter la part

Cette mission est cependant intéressante à plus d'un titre. Clarke y fit son apprentissage diplomatique en accompagnant presque constamment le général en chef victorieux. Les relations forcées, d'abord pleines de méfiance, puis très cordiales, qui s'établirent alors entre le vainqueur d'Arcole et le protégé de Carnot ont influé sur toute la vie du futur duc de Feltre. L'exposé de ces relations tiendra une place importante dans l'étude qui suit.

Il faut d'abord rappeler sommairement quelle était la situation militaire en Italie, au moment du départ de l'envoyé extraordinaire, en novembre 1796.

En trois mois, d'avril à juin, Bonaparte a conquis l'Italie septentrionale et bloqué Mantoue. Profitant de quelques semaines de répit, il a consolidé ses conquêtes en portant ses troupes vers l'Italie centrale et en signant des traités ou des suspensions d'armes avec les princes italiens. Une deuxième série d'opérations, qui ne dure que quelques jours, commence en juillet : Wurmser peut d'abord entrer à Mantoue le 2 août, mais est battu le 5 à Castiglione et se retire sur le Tyrol. Dans une troisième campagne, le général en chef autrichien revient sur Mantoue, réussit à secourir la place et s'y enferme après la bataille de la Favorite, le 19 septembre. Une nouvelle armée impériale est alors confiée à

prise par Clarke aux événements qui se sont déroulés en Italie depuis décembre 1796 jusqu'au lendemain du 18 fructidor (4 septembre 1797).

Alvinzi à la fin d'octobre. Une quatrième campagne s'ouvre et conduit les Autrichiens aux journées d'Arcole, — 15-17 novembre.

Donc, au commencement de novembre 1796, l'Autriche espère encore réparer par un nouvel effort, les défaites subies depuis sept mois et le tout puissant ministre de l'empereur, le baron de Thugut, ne songe aucunement à la paix. De son côté, le Directoire exécutif ne se leurre pas outre mesure des avantages remportés jusqu'en octobre en Italie. Les conquêtes au delà des Alpes paraissent bien lointaines et incertaines. On les considère surtout à Paris, — dit M. de Sybel, — « comme des instruments diplomatiques propres à faciliter l'acquisition de la Belgique et des provinces rhénanes. »

Au moment même où Alvinzi allait commencer la quatrième campagne, le Directoire s'était donc décidé, malgré certaines objections formulées par Bonaparte, à tenter de négocier *séparément* avec l'Autriche pendant que des négociations *générales* continueraient à se poursuivre à Paris avec lord Malmesbury. Puis, le principe de négociation séparée une fois admis, il avait fallu trouver un négociateur. Carnot pensait qu'un général pourrait seul traiter utilement les questions politiques et militaires, et il proposa à ses collègues, dans la séance du 22 brumaire (12 novembre), d'envoyer à Vienne même, avec des pouvoirs extraordinaires, un de ses protégés, le général Clarke.

L'idée de l'envoi direct à Vienne d'un négocia-

teur officiel fut d'abord fort combattue. Rewbell et Barras s'y opposèrent « parce qu'une avance aussi prompte et aussi humble paraissait intempestive au moment où l'envoyé anglais, lord Malmesbury, allait recevoir des pouvoirs de l'Autriche pour traiter (1). » La Révellière émit alors l'avis de restreindre l'importance de la mission et de faire passer le négociateur par l'Italie. Les directeurs étant enfin tombés d'accord, la candidature de Clarke fut accueillie.

Ce général était, en 1796, sans grande notoriété militaire. Il remplissait les fonctions officielles de « général divisionnaire directeur du cabinet topographique militaire du Directoire exécutif », mais ses services de guerre — pour l'époque — étaient assez ternes. Le grand public savait seulement que le directeur Carnot lui montrait beaucoup d'estime et d'affection. C'était « l'homme de Carnot ».

Né à Landrecies en 1765 — quatre ans avant Bonaparte — *Henri-Jacques-Guillaume* Clarke appartenait à une famille d'origine irlandaise (2). Son père, Thomas Clarke, avait servi comme capitaine aide-major au régiment irlandais de Bulkeley. Sa mère, Louise Shée, était sœur de M. Shée, secrétaire du duc d'Orléans. Après être entré comme cadet

(1) *Mémoires de Barras*, II.

(2) Henri-Jacques-Guillaume Clarke fut baptisé le 18 octobre 1765. Il eut pour parrain Me Jacques Heurney, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine, au nom de Me Henry de Bulkeley, comte de Bulkeley, brigadier des armées du roi et colonel du régiment de Bulkeley. La marraine fut dame Marie-Thérèse Préponier. [Extrait du registre de la paroisse de Landrecy en Hainault, diocèse de Cambray, pour l'année 1765.] (Arch. adm. Guerre.)

à l'École militaire de Paris, le 17 septembre 1781, le jeune homme avait obtenu, à seize ans, une sous-lieutenance au régiment de Berwick, grâce à l'appui du maréchal duc de Fitz-James. Puis, sur la demande du duc de Chartres, il avait été nommé, le 25 septembre 1784, cornette blanc avec le rang de capitaine, au régiment *colonel général* des hussards. Il n'avait que dix-neuf ans!

Déjà orphelin de père, Guillaume Clarke eut alors la douleur de perdre sa mère à la fin de 1784. Il restait sans aucune fortune et n'avait, pour vivre, que sa solde de 675 livres, avec lesquels il fallait « servir, s'habiller et se monter ». Heureusement, le duc d'Orléans s'intéressait au jeune capitaine, et fit reverser sur sa tête la pension de 600 livres précédemment accordée à la veuve de *Thomas* Clarke. Puis, comme son protégé parlait couramment l'anglais, sa langue maternelle, le même duc d'Orléans l'emmena comme secrétaire interprète à Londres, en 1789.

Clarke se plut beaucoup en Angleterre (1), trouva fort à son goût la carrière diplomatique où il se trouvait lancé par hasard et songea à quitter l'armée. Il écrivit alors à son protecteur le 1er décembre 1789 : « Monseigneur, Votre Altesse Sérénissime ayant bien voulu emploïer mes faibles talents dans la mission dont elle est chargée près de la cour d'Angleterre, et le service qu'elle exige de moi me mettant dans l'impossibilité de faire celui de ma

(1) Il se maria alors avec une Anglaise, miss Alexander. Voir chap. VI.

charge de cornette blanc au régiment du colonel général, me faisant scrupule d'occuper une place dont je ne remplis pas les devoirs, et étant appelé à des fonctions intéressantes par Votre Altesse Sérénissime, je la supplie de recevoir ma démission de la charge de cornette blanc que je tenais de ses bontés (1). »

Clarke fut donc remplacé à son régiment; mais, quand il quitta Londres, on l'affecta, le 11 juillet 1790, au 16e dragons, puis au 14e dragons, le 15 septembre 1791. Ce 14e dragons était sous le commandement du duc de Chartres qui proposa immédiatement le capitaine pour le grade de lieutenant-colonel, avec la note suivante, signée *Louis-Philippe* : « Ses connaissances acquises, ses talents militaires, son zèle pour le service et son patriotisme le rendent très susceptible d'obtenir le grade de lieutenant-colonel (2). » Grâce à cette recommandation, Clarke était promu peu après, le 5 février 1792, au 2e de cavalerie, et, à la fin de l'année, suivait son nouveau corps à l'armée du Rhin.

Très calme, bon organisateur et très beau soldat, il se faisait vite remarquer, notamment à l'affaire de Spire où il commandait la cavalerie. Les habiles dispositions prises par le jeune lieutenant-colonel forçaient plusieurs escadrons ennemis à se rendre prisonniers de guerre. Quelques semaines plus tard, le protégé du duc de Chartres défendait avec succès

(1) A. A. G., dossier Clarke.

(2) A. A. G. 23 novembre 1791. — Cette note fut appuyée par le maréchal de camp Théobald Dillon, inspecteur général.

le passage de la Nahe avec des forces inférieures, le jour de la déroute de Bingen.

Ce dernier fait d'armes avait spécialement attiré l'attention des représentants du peuple à l'armée du Rhin, Ritter, Haussmann, Ferry et Du Roy. A la date du 20 mai 1793, Clarke était nommé provisoirement général de brigade et son grade était presqu'aussitôt confirmé par le Comité de salut public. Mais, le 12 octobre suivant, le nouveau général était dénoncé à Paris; il recevait avis de sa suspension et devait quitter l'armée du Rhin (1).

D'idées très exaltées, résolument admirateur des actes les plus énergiques du Comité de salut public, Clarke protesta contre sa disgrâce et réussit à intéresser Carnot à son sort. N'ayant pu cependant se faire replacer, il quittait Paris au mois de décembre et restait à Commercy jusqu'à la fin de 1794.

De nouvelles démarches, appuyées sans doute par Carnot, aboutirent au commencement de 1795. La suspension fut d'abord « levée sans réintégration » le 15 février (27 pluviôse). Puis, le 14 ventôse suivant (4 mars). Clarke rentrait tout à fait en grâce, était réintégré et attaché comme général de brigade au cabinet topographique du Comité (2). Très satis-

(1) Extrait des registres du Comité de salut public, du 27 pluviôse an III, signé par Chazal, Merlin de Douai, Marec, Carnot, A. Dumont, Cambacérès, Boissy. (Arch. G.)

(2) Ce cabinet topographique, pendant les premiers mois du Directoire comme du temps du Comité de salut public, fut d'abord une sorte de ministère particulier et comme l'état-major général de toutes les armées de la République. Depuis 1793, Carnot exerça presque constamment son action sur ce cabinet.

En novembre 1796, — quand il partit pour l'Italie, — Clarke fut remplacé dans ses fonctions par Dupont, qui devait devenir

fait des services de son protégé, Carnot le faisait nommer directeur à ce même cabinet topographique, le 30 brumaire an IV (20 novembre 1795), trois semaines après la constitution du Directoire. Enfin, l'heureux Clarke recevait, le 16 frimaire an IV (6 décembre 1795) le grade de général de division! Il avait alors trente ans et un mois (1)!

Clarke travaillait donc depuis dix-huit mois au cabinet topographique, comme employé ou comme directeur, lorsque Carnot, en novembre 1796, l'avait proposé à ses collègues pour aller à Vienne. A cause de ses fonctions mêmes, il était peu connu, mais passait pour un homme de valeur. « Il avait une taille avantageuse, une démarche noble, une physionomie spirituelle, aimait les lettres et les cultivait dans ses moments de loisir (2). » C'était, — dit M. Sorel (3), — « un grand travailleur, instruit, ambitieux, *entiché de noblesse*, probe sur l'article de l'argent, rude avec ses inférieurs, souple aux puissants, ne se ménageant point dans son dévouement, mais se dévouant à son intérêt plutôt qu'à celui de

tristement célèbre à Baylen, puis ministre de Louis XVIII. Après Léoben, le « cabinet » fut réuni au dépôt de la guerre, tout en conservant un directeur. En octobre 1797, Dupont céda la place à Ernouf.

Enfin, en septembre 1798, le « cabinet » fut réorganisé sous le nom de bureau militaire du Directoire. Milet de Mureau et Bourotte en furent les premiers titulaires. (Consulter à ce sujet l'ouvrage du lieutenant-colonel Titeux sur le *Général Dupont*, I, 56.)

(1) Clarke fut assez maladroit pour perdre son brevet de divisionnaire ou, du moins, pour se le laisser voler, avec son portefeuille! Il demanda un duplicata de ce brevet par lettre du 14 floréal an IV (3 mai 1796). (A. G. Dossier Clarke.)

(2) Note sur le duc de Feltre. Arch. G. A²h, 380.

(3) *Bonaparte et Hoche en 1797*, livre Ier.

son chef; ne se donnant pas à demi, mais se reprenant tout entier et sans transition, il se croyait destiné à une brillante carrière, était impatient de la fortune et se piquait de percer vite en servant bien et à propos. »

Cette manie de noblesse était un ridicule que le général devait conserver longtemps, — jusqu'à ce que Napoléon l'eût créé duc de Feltre! Bourrienne raconte qu'en 1797, à Milan, Clarke continuait à s'occuper de généalogies. Il crut, un jour, avoir découvert sa filiation avec les Plantagenets! « ...Cette imagination égaya beaucoup Bonaparte, qui lui dit en nombreuse compagnie : « Vous ne « m'aviez pas parlé de vos droits au trône d'Angle- « terre. Il faut les revendiquer! »

Voici, d'autre part, comment lord Malmesbury jugeait le nouveau diplomate à la fin de 1796 : « Cet officier partage sourdement avec Carnot la gloire des succès et même des retraites des armées françaises et joue en France, à quelque degré de réputation près, le rôle qu'a joué dans les Pays-Bas et en Allemagne le fameux colonel Mack. Sans cesse il conçoit des batailles, des marches, des mouvements de toute espèce. Il est encore jeune, plein d'ardeur et aimant les projets. On prétend qu'il est très attaché au projet de descente soit en Angleterre, soit en Irlande... »

*
* *

Le décret qui nommait Clarke « envoyé extraordinaire près la cour de Vienne » porte la date du 25 brumaire an V (15 novembre 1796), c'est-à-dire

du jour même où commençait la bataille d'Arcole (1). Le lendemain, un secrétaire d'ambassade, Perret, recevait avis de sa désignation et de minutieuses instructions étaient préparées (2).

Ces instructions étaient doubles. Les unes, purement diplomatiques, furent rédigées par les soins du ministre Delacroix. Carnot lui-même fournit à son ami des directions politiques.

Pour se conformer à celles-ci, Clarke devait d'abord se rendre au quartier général de l'armée d'Italie, en toute diligence, pour faire connaître au jeune vainqueur les idées du Directoire. Il devait aussi, dit-on, renseigner Carnot sur les plans, les intentions et les ambitions de Bonaparte et dépeindre sincèrement au Directoire la situation de l'Italie telle qu'elle était et non telle que le général en chef la présentait dans sa correspondance avec Paris.

Quant aux instructions de Delacroix (qui furent signées par le ministre le 16 novembre (26 brumaire), elles visaient surtout les négociations diplomatiques ultérieures. Après avoir touché barre au quartier général de Bonaparte, Clarke devait, en effet, solliciter du général Alvinzi des passeports pour Vienne

(1) Le Directoire exécutif, en date du 25 brumaire an V, arrête ce qui suit :

« Le général de division Clarke est nommé pour se rendre à Vienne en qualité d'envoyé extraordinaire à l'effet de proposer un armistice général entre les deux puissances et de convenir des moyens d'entamer les négociations pour la paix, le lieu où elles seront suivies, le temps où elles seront ouvertes, lui donnant à cet effet tous les pouvoirs. »

(2) « Jamais instructions diplomatiques ne furent plus minutieuses et plus prolixes que celle qu'on donna à Clarke sous la date du 16 novembre 1796. » (*Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat*, IV, 48.)

et proposer à l'empereur un armistice en Italie et sur le Rhin. Cet armistice pouvait être le prélude d'une paix qui aurait pour base des dédommagements réciproques.

L'ingéniosité du négociateur pouvait d'ailleurs s'exercer! La Belgique et la majeure partie des provinces du Rhin devaient, à tout prix, rester à la République; mais, pour les garder, l'envoyé extraordinaire du Directoire était libre de varier les combinaisons et de faire beaucoup de concessions à Thugut. On croyait savoir en effet, à Paris, que l'Autriche était très désireuse de conserver l'Italie septentrionale et qu'elle laisserait assez facilement négocier la cession de la Belgique et la limite du Rhin.

Escomptant d'avance l'arrivée dans la capitale de l'Autriche, Delacroix disait : « ... Je vous suppose maintenant arrivé à Vienne, observant tous les grands personnages qui figurent sur ce théâtre et traçant leurs portraits d'une touche aussi ferme que facile... Votre voyage serait suffisamment utile quand il n'aboutirait qu'à nous faire connaître les passions qui les animent et les moyens de les faire tourner au profit de la République et de l'humanité... »

Pendant que Clarke faisait ses derniers préparatifs de départ, la nouvelle des combats d'Arcole parvenait à Paris dans la nuit du 21 au 22 novembre. Cette glorieuse rencontre constituait un important succès tactique, mais ne pouvait terminer la guerre. La lutte avait été fort meurtrière et longtemps incer-

taine (1). Avant même d'en connaître tous les détails, le Directoire estima qu'il n'était toujours pas possible d'imposer la paix, puisque Mantoue restait au pouvoir de l'empereur. Une négociation séparée avec l'Autriche semblait donc toujours désirable.

Clarke fut invité à se mettre en route sans délai et on lui confia alors une lettre adressée directement à l'empereur, dont il pourrait faire usage au besoin. Préparée depuis quelques jours, cette lettre fut signée par Barras seul, mais Carnot en a réclamé à bon droit la paternité. Elle disait : « Le moment est venu où il ne peut y avoir aucun intérêt réel à courir de nouvelles chances, où une rixe fatale plus longtemps prolongée serait sans objet, où, quels que puissent être les griefs réciproques et la diversité des principes politiques des deux gouvernements, leurs intérêts coïncident en ce point que tout les presse de se rapprocher pour le soulagement des peuples et le retour de la paix... Le Directoire exécutif propose donc à Votre Majesté cette paix nécessaire. Il l'invite à accélérer de tous les moyens une époque si désirée et si importante pour l'humanité entière... Les deux propositions que le Directoire exécutif fait à Votre Majesté sont donc celles-ci : 1° Suspension d'armes simultanée sur

(1) Le général Beaupoil écrivit : « L'armée a fait des prodiges, mais nous pouvons dire avec Pyrrhus qu'une victoire semblable à celle-ci nous ruinerait de fond en comble. » De son côté, Bonaparte manda à Carnot le 19 novembre (29 brumaire) : « Jamais champ de bataille n'a été aussi disputé que celui d'Arcole. Je n'ai presque plus de généraux. Leur dévouement et leur courage sont sans exemple. »

Ces lettres n'arrivèrent du reste à Paris qu'après le départ de Clarke.

tous les théâtres de la guerre; 2° Convocation de ministres plénipotentiaires pour traiter de la paix définitive entre les deux puissances et leurs alliés respectifs... Nous adressons à Votre Majesté les présentes propositions par un envoyé revêtu de notre confiance et chargé d'instructions et de pouvoirs suffisants pour statuer, tant sur le mode d'armistice que sur le lieu de réunion des plénipotentiaires... »

Ainsi muni d'instructions, de recommandations et de cette lettre peu protocolaire pour l'empereur, Clarke quitta secrètement (1) Paris le 23 novembre dans la nuit avec son aide de camp Cuviller. Pendant son absence, les négociations générales devaient continuer avec lord Malmesbury. Mais, persuadés maintenant qu'ils allaient aboutir avec l'Autriche et que, bientôt, l'Angleterre se trouverait seule contre la République (2), les directeurs montrèrent peu de courtoisie et prirent une attitude agressive et maladroite vis-à-vis de Malmesbury. Il faut d'ailleurs se rappeler que, pendant les dernières semaines de 1796, le général Hoche préparait et tentait la fameuse

(1) Le *Rédacteur* du 5 frimaire (25 novembre) annonça le départ et définit ainsi la mission donnée : « Nous sommes autorisés à publier officiellement que l'envoi fait à Vienne d'un *négociateur militaire* a été pour proposer à l'Empereur un armistice général entre ses armées et celles de la République, afin d'empêcher ainsi les plus grands malheurs et une plus grande effusion de sang, en attendant l'issue des négociations de paix déjà entamées ainsi que pour lui faire quelques ouvertures propres à en hâter autant que possible la conclusion. »

(2) Catherine II mourut subitement le 17 novembre au moment où elle allait signer un traité de subsides avec l'Angleterre et envoyer à la coalition une armée de 60,000 hommes.

descente en Irlande dont l'issue devait être si funeste.

L'envoyé du Directoire s'arrêta à Lyon le 25 novembre. Prenant son rôle *politique* au sérieux, même avant d'avoir franchi les Alpes, il rendit compte à Carnot de son voyage. Dans la réunion des directeurs du 9 frimaire (29 novembre), « Carnot, — dit Barras (1), — lit une lettre du général Clarke écrite de Lyon. Nous n'avons point chargé le citoyen Clarke d'explorer Lyon, nous l'avons seulement envoyé en Italie. Mais, pour un homme qui a la vocation des choses de police, il faut qu'il fasse de la police partout où il passe. Remplissant donc un mandat de plus qu'il s'est donné lui-même, l'observateur Clarke veut bien reconnaître que la ville de Lyon est tranquille, que les municipalités ont un bon esprit; mais le bureau central nommé sur la proposition de Reverchon est mauvais. Rewbell et moi ne croyons pas pouvoir nous en rapporter au jugement prononcé par Clarke en courant la poste. Carnot a de l'humeur et dit que presque toutes les autorités de la République sont composées de brigands... »

Le voyage fut retardé par le mauvais état des chemins et la difficulté de se procurer des chevaux. Le général dut séjourner vingt-quatre heures à Chambéry avant de s'engager dans les Alpes par le Mont-Cenis. Arrivé à Turin le 8 frimaire (28 no-

(1) *Mémoires de Barras*, II, p. 244.

vembre), il n'y restait que quelques heures, voyait cependant le comte de Priocca (ministre des affaires étrangères du roi de Sardaigne) et entrait à Milan dans la nuit du 9 au 10 frimaire (29-30 novembre) (1). Dès le lendemain, il commençait à remplir la partie de sa mission que lui avait confiée Carnot : renseigner le Directoire sur la situation vraie de l'Italie et faire connaître à Bonaparte les vues actuelles du gouvernement.

*
* *

Les relations antérieures des deux généraux étaient bonnes. Ils avaient travaillé ensemble au cabinet topographique avant le 13 vendémiaire, puis sous le ministère d'Aubert-Dubayet, alors que Bonaparte avait conçu le fameux plan de la campagne d'Italie, qui plut à Carnot et valut à son auteur le commandement de l'armée (2). Sans être amis, ils avaient jusque-là éprouvé l'un pour l'autre cette sympathie un peu banale qu'on nomme bonne camaraderie (3), sympathie qui ne pouvait du reste se comparer à l'affection véritable qui liait Bonaparte à certains généraux qu'il avait personnellement vus au feu et conduits à la victoire. Barras affirme que

(1) Cette date est fixée par une lettre de Clarke du 16 frimaire.

(2) Schérer, commandant en chef, refusa d'exécuter le plan élaboré à Paris, et c'est alors que Bonaparte fut nommé général en chef en mars 1796.

(3) Dans ses *Souvenirs sur Napoléon* (p. 203), le comte Chaptal raconte qu'après le 9 thermidor, le colonel Aubry, alors tout puissant et ennemi personnel de Bonaparte, avait voulu « rayer du tableau » le futur Empereur comme *incapable!* « Bonaparte, dit Chaptal, ne fut rétabli sur ce tableau que sur les instances de Clarke, de Carnot et de Doulcet de Pontécoulant. »

les rapports des deux généraux dataient de l'an II : « Bonaparte était lié avec Clarke. On l'avait souvent remarqué à côté de ce commis qui, chaque jour, à la clôture des séances du Comité, lorsque les membres en sortaient, se plaçait sur leur passage, décoré du bonnet rouge, en criant avec ses camarades : « Vive Robespierre, Vive le Comité de salut public... »

Clarke avait donc eu, — malgré sa suspension, — la réputation d'être partisan de Robespierre en l'an II, ce qui, naturellement, sous la plume du général de Thermidor, constitue un sérieux grief. Mais, au contraire, en 1796, Clarke avait suivi l'évolution de Carnot, et c'était précisément parce qu'il passait alors pour relativement modéré que Barras avait combattu sa candidature ! Il reste certain que Clarke avait été *jacobin*. Mais ce mot, en l'an II comme aujourd'hui, avait des significations diverses. « Il y a eu de bons jacobins, — disait Napoléon à Sainte-Hélène. — Il a existé une époque où tout homme ayant l'âme un peu élevée devait l'être. Je l'ai été moi-même comme vous et comme tant de milliers d'autres gens de bien (1). »

Quoiqu'il en soit de la communauté d'idées des deux généraux à l'époque de la Convention, leurs relations récentes depuis un an les avait certainement rapprochés encore. Clarke allait beaucoup à Paris chez le banquier Campi et y rencontrait souvent la femme du général en chef, après le départ

(1) *Opinions et jugements de Napoléon*, II, 1.

de celui-ci pour l'Italie. Une certaine intimité s'était établie entre Clarke et Joséphine. Aussi, à la fin de mai 1796, le directeur du cabinet topographique avait-il imploré la protection de la citoyenne Bonaparte en faveur d'un de ses cousins-germains, Elliott. « Les victoires successives de l'armée d'Italie ont électrisé toute ma maison, — écrivait Clarke (1), — et mes aides de camp voulaient me quitter pour aller servir avec le général Bonaparte... J'ai formé le projet très familier d'envoyer mon cousin Elliott au général Bonaparte, qui m'obligera singulièrement de le prendre pour son aide de camp et qui pourra me le rendre à la fin de la campagne. La citoyenne Bonaparte contribuera sans doute à me faire réussir mon dessein et je la prie de remettre à Elliott, que le général Murat (2) *voiture* jusqu'au quartier général, un mot favorable pour le général en chef de l'armée d'Italie... » Tout en vantant l'excellent cœur de son cousin-germain, Clarke ne le présentait d'ailleurs pas comme un officier de grande valeur : « Il sait à peine lire et écrire, il est gauche, timide, sans instruction, et ne se doutant qu'il faut savoir quelque chose que depuis que le général Bonaparte a vaincu. Il se croit brave cependant et je le crois aussi. Du reste, il est honnête, sans vices et d'un caractère doux et prévenant... Il est amoureux de la victoire, et si cette maîtresse veut un peu lui sourire et l'encourager, elle en fera quelque chose avec l'aide du

(1) Lettre du 29 floréal an IV (18 mai 1796) à la citoyenne Bonaparte. (Archives de M. le duc de Fézensac, petit-fils de Clarke.)

(2) Murat était venu à Paris quelques jours avant pour apporter les premiers trophées de l'armée d'Italie.

général. Pourvu qu'il ne demande à Elliott ni lecture ni écriture, j'espère qu'il en sera content. »

Quelques jours plus tard, le jeune cousin de Clarke, « voituré » par Murat, partait pour l'Italie, se présentait le 7 juin au quartier général à Milan et, sans doute sur la recommandation de Joséphine, était parfaitement accueilli. Le lendemain, le général en chef écrivait à Clarke : « Votre jeune cousin m'est arrivé hier. J'espère qu'il restera digne de vous et que j'aurai un bon compte à vous en rendre. Je suis bien aise de faire quelque chose qui vous soit agréable. »

Elliott fut donc attaché à l'état-major, se conduisit brillamment et se lia avec le frère du général en chef, Louis, futur roi de Hollande. Malheureusement, le pauvre Elliott, qui était fort brave, se fit tuer à un des combats d'Arcole, le 16 novembre. Bonaparte, qui avait pris en goût le jeune homme, fut très affecté de cette fin prématurée (1) et écrivit le 19 novembre à Clarke, pour lui exprimer ses condoléances. Il faut remarquer qu'à cette date, la mission confiée à Clarke par le Directoire était certainement ignorée au quartier général de Vérone. « Votre neveu Elliott a été tué sur le champ de bataille d'Arcole. Ce jeune homme s'était familiarisé avec les armes; il a plusieurs fois marché à la tête des colonnes; il aurait été un jour un officier estimable.

(1) Louis Bonaparte pleura longtemps son ami Elliott. (Lettre du 4 frimaire-24 novembre, adressée à Cuviller, aide de camp de Clarke.)

Le musée de Versailles possède un buste du jeune Elliott.

Il est mort avec gloire et en face de l'ennemi; il n'a pas souffert un instant. Quel est l'homme raisonnable qui n'envierait pas une telle mort? Quel est celui qui, dans les vicissitudes de la vie, ne s'abonnirait pas pour sortir de cette manière d'un monde si souvent méprisable? Quel est celui d'entre nous qui n'a pas regretté cent fois de ne pas être ainsi soustrait aux effets puissants de la calomnie, de l'envie et de toutes les passions haineuses qui semblent presque exclusivement diriger la conduite des hommes (1)? »

*
* *

Nous avons dit que Clarke était arrivé à Milan dans la nuit du 9 au 10 frimaire (29-30 novembre). Aucune lettre de Paris n'avait annoncé sa mission et la présence de cet ambassadeur militaire au quartier général, quinze jours après la bataille d'Arcole parut d'abord fort extraordinaire à Bonaparte et à son état-major.

Que le Directoire ait eu l'idée d'envoyer un ambassadeur auprès de l'Empereur, c'était naturel. Mais pourquoi cet ambassadeur venait-il en Italie au quartier général? Et si les négociations devaient avoir lieu en Italie, quelle raison spéciale avait pu faire désigner Clarke, général presque inconnu, plutôt que le glorieux Bonaparte?

Une note à ce sujet attribuée au chef d'état-major Alexandre Berthier est curieuse : « A quelle stérilité de fiers républicains sommes-nous réduits, que,

(1) *Corr. de N.*, II. 1198.

pour traiter de la paix, on ne trouve d'autre négociateur dans la République qu'un *Irlandais*, qu'un ci-devant secrétaire intime de M. le duc d'Orléans, ami, il est vrai, du directeur Carnot (1) ? »

Cependant, se souvenant de ses anciennes relations avec Clarke, Bonaparte lui fit ostensiblement bon accueil. Il affecta de ne pas voir en lui un rival et chercha d'abord à connaître les instructions que le Directoire avait dû confier à son envoyé.

Pour un homme aussi fin que le général en chef, cette découverte ne fut ni longue ni difficile. Quelques jours après l'arrivée de Clarke à Milan, Bonaparte était parfaitement fixé, avait pénétré le jeu du Directoire et connaissait la mission de son collègue.

De son côté, Clarke fut rapidement et très sincèrement conquis, et Barras qui détestait l'ami de Carnot, le lui a sévèrement reproché : « Au lieu de se rappeler qu'il est l'agent du Directoire, Clarke a commencé par se faire celui de Bonaparte et se mettre à ses gages. Il lui a fait part de ses instructions les plus secrètes... »

Beaucoup de mémoires contemporains parlent de la mission d'espionnage dont Clarke aurait été chargé avant son départ. « Bonaparte, dit Bour-

(1) Note citée par Barras. — Clarke, nous l'avons dit, avait en effet servi de secrétaire et d'interprète au duc d'Orléans à Londres.

Berthier avait eu cependant de bons rapports de service avec Clarke. Voir la correspondance entre les deux généraux dans *le Premier 13e hussards et ses origines*, par le général Vanson. Carnet de la Sabretache, 1893.

rienne (1), m'a souvent dit ne pas douter que Clarke n'eût, dès son arrivée en Italie, une mission secrète pour l'espionner, le surveiller et même l'arrêter s'il trouvait l'occasion de le faire sans danger. Ce soupçon existait chez lui, je ne puis pas le nier. Mais je dois dire que tous mes efforts n'ont pu découvrir la vérité ; que dans mes relations journalières avec Clarke, il ne m'a jamais fait une question ; et que je n'ai jamais entendu un mot qui pût me faire soupçonner son rôle d'espion. Il le jouait bien, s'il l'était. Dans toute sa correspondance, qu'on interceptait, on n'avait jamais rien trouvé qui pût confirmer les soupçons. »

Le duc de Rovigo insiste aussi sur la mission d'espionnage : « Sommé de s'expliquer, Clarke avoua tout en engageant au général de l'armée d'Italie la foi qu'il avait déjà promise au Directoire. » Marmont donne la même note. Il affirme que l'envoyé du Directoire ne fit aucun mystère au général Bonaparte et servit constamment ses intérêts.

Ces divers témoignages sont, en somme, assez concordants. Clarke partit de Paris avec une mission très délicate à remplir (2). Aussitôt arrivé à

(1) Les jugements de Bourrienne sont considérés avec raison comme fort sujets à caution, et ses anecdotes sont souvent mensongères. Cependant, il est certain qu'en 1796 il jouissait de l'amitié de Bonaparte qui l'avait fait rayer de la liste des émigrés. Ses dires, au sujet de Clarke, présentent, par extraordinaire, un réel caractère de vérité.

(2) J'ai dit plus haut que Carnot avait proposé d'envoyer directement Clarke à Vienne. L'intention primitive de ce directeur n'était donc pas de le charger d'une mission d'espionnage ! Si cette mission a réellement existé, ce n'est donc pas sur la demande

Milan, il se rendit compte de la situation extraordinaire acquise par Bonaparte, subit très complètement l'ascendant irrésistible de l'homme de génie qu'il était plus ou moins chargé de surveiller et dès lors « il se donna tout entier à celui contre lequel il devait opérer. »

La correspondance officielle de Clarke peut donc être considérée comme inspirée en partie par Bonaparte. Grâce à l'accord intervenu, presque aussitôt arrivé, l'envoyé du Directoire pouvait envoyer un tableau d'ensemble sur la situation de l'Italie. Il entrait dans beaucoup de détails, militaires et politiques, et même, s'occupait déjà du choix des agents diplomatiques ! Ces dernières considérations reflétaient évidemment les idées courantes au quartier général de Milan (1).

de Carnot. Elle fut due, très probablement, à l'instigation de Barras et de La Révellière.

(1) Voici ce que Clarke écrivait à propos du poste de Turin, dans une lettre du 16 frimaire (6 décembre), — six jours après son arrivée à Milan :

« Pour que vous soyez bien à Turin, pour que vous sachiez même une partie de ce qui se passe en Italie et en Europe, par le moyen du ministre que vous y aurez, il faut que ce ministre ait quelqu'état personnel et de l'usage du monde. Si, à cela, il joint des talents et la connaissance des hommes, ce ne sera que mieux; mais attendez-vous à ne rien apprendre, à être même dans un état peu satisfaisant pour vous à Turin, si vous n'y avez qu'un médiocre secrétaire de légation, incapable d'y voir la bonne société faute d'argent, de politesse et de considération personnelle. Turin peut et doit devenir pour la France un point d'espionnage très intéressant. Un ministre sur la probité et les principes duquel il y aura le moindre doute n'y réussira pas, et n'apprendra rien quels que soient d'ailleurs ses talents. Mieux vaudrait y employer un sot, pourvu qu'une renommée injuste l'eût revêtu de quelque célébrité et qu'il fut honnête homme ou passa pour l'être... Il faut que partout les citoyens français soient honorés. Les marques de respect qu'on leur accorde à l'extérieur se reportent sur vous. Quand on saura, à Paris, que vos agents

De son côté, Bonaparte cherchait aussi à se renseigner. Il questionnait Clarke, lui demandait une note *écrite* sur la situation politique de Paris. Et Clarke répondait : « La lassitude se fait sentir dans toutes les parties de l'intérieur de la République. Le peuple souhaite ardemment la paix ; les armées murmurent hautement de ce qu'elle n'est point faite. Le Corps législatif la veut et la commande pour ainsi dire, n'importe à quelles conditions, et ses refus prolongés de faire fournir au Directoire exécutif des forces pour continuer la guerre en sont la preuve. Nos finances sont nulles... La guerre accroît chaque jour une immoralité presque universelle. Le moment de négocier est donc venu. »

jouissent en pays étranger d'une grande considération, on aura pour vous, à l'intérieur, le respect que votre amour du bien et les efforts que vous faites pour l'opérer devraient vous mériter. »

II

LES NOTES SUR LES GÉNÉRAUX D'ITALIE

Les appréciations de Clarke. — Leur inspiration par Bonaparte et Berthier. — Les commissaires. — Les généraux de l'armée d'Italie. — Portrait du général en chef.

Avant de raconter les négociations tentées par l'envoyé extraordinaire près la cour de Vienne, il faut signaler ici les notes curieuses qu'il crut devoir envoyer sur les généraux de l'armée d'Italie. Ces notes sont généralement sévères. En les adressant au Directoire, le général Clarke affecta d'ailleurs d'excuser ses jugements : « Vous serez sans doute affligés et étonnés du petit nombre d'hommes dont la délicatesse a résisté au torrent de l'exemple. Mais si, d'un côté, vous êtes obligés de dépouiller de votre estime tant de sujets utiles et dévoués, vous pouvez être sûrs que ceux qu'on a nommés probes le sont réellement... La rigidité du général en chef sur cet article est très grande... C'est avec une très grande répugnance que je vous engage à conserver l'emploi à des hommes dont je ne ferais ni mes amis ni mes collaborateurs, mais la force des circonstances et la raison d'État doivent, je pense, l'emporter en cette occasion sur la sévérité... »

Notons que la plupart des appréciations portées

par Clarke sur les généraux sont datées du 30 frimaire (20 décembre). L'envoyé extraordinaire n'était arrivé au quartier général que depuis trois semaines ! Il est donc certain que Bonaparte et aussi Berthier lui fournirent des éléments d'appréciation.

Or, on ne peut cacher que beaucoup d'abus existaient depuis longtemps à cette armée d'Italie, devenue très glorieuse, mais que le général en chef, huit mois plus tôt, avait trouvée en si piteux état (1). Dans ses bulletins officiels, destinés au public, Bonaparte s'était efforcé de grandir les chefs de son armée, et d'exalter leur courage et leur valeur. « Il faut, — écrivait-il au Directoire, — grandir les généraux, pour que leur grandeur serve à la République ; il faut faire des noms qui parlent aux imaginations, il faut montrer des colosses, les hommes ne se prennent que par les sens. »

Clarke ne pouvait ni ne devait se placer au même point de vue. Ayant à renseigner confidentiellement le Directoire, il avait le droit de dire ce qu'il croyait la vérité. De son côté, Bonaparte profita largement de l'occasion offerte : « Les plaintes de Clarke, dit Bourrienne, ne le firent point aimer, tandis que Bonaparte expulsait ainsi beaucoup de voleurs sans s'attirer de haines... »

La franchise de Clarke avait d'ailleurs bien des occasions de s'exercer. Il eut le courage de dire son avis, non seulement sur les généraux, mais aussi sur les « commissaires du gouvernement »,

(1) En arrivant en Italie à la fin de 1795, Berthier avait écrit à Clarke : « J'ai trouvé tout dans la plus entière désorganisation, je n'ai jamais vu une armée aussi délabrée. »

Saliceti et Garrau, personnages alors tout puissants en Italie : « Saliceti a ici la réputation d'être le plus éhonté fripon de l'armée (1); Garrau est sans capacité. Ni l'un ni l'autre ne conviennent à l'armée d'Italie (2). »

Voici, à titre de curiosité, d'après les originaux conservés aux Archives nationales, les appréciations de Clarke sur les généraux d'Italie :

GÉNÉRAUX DE DIVISION

Gauthier. — Cet officier général a quelques talents d'ingénieur géographe. Bon pour la retraite et un

(1) Saliceti avait été membre de la Constituante, de la Convention et des Cinq-Cents. Il fut plus tard ministre du roi de Naples et périt assassiné en 1809. Très intelligent, il passait aussi pour être fort intéressé. (Sur ce personnage assez peu recommandable, voir les *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, I, 247.)

(2) Garrau, ancien membre de la Législative et de la Convention, avait déjà rempli les fonctions de commissaire aux Pyrénées-Orientales. Son honnêteté n'était pas en cause, mais c'était un très médiocre commissaire! En signalant son peu de capacité (lettre du 17 frimaire) (7 décembre 1796) Clarke ajoutait : « Quelqu'incapable et quelqu'exalté que soit Garrau, je pense, citoyens directeurs, que vous ne devez pas, avant de lui permettre de se retirer dans ses foyers, le sacrifier dans l'opinion, et que sa probité et votre propre moralité exige que vous lui confiiez momentanément quelqu'emploi. » Garrau chercha d'ailleurs à se justifier vis-à-vis de Clarke : « Il faut convenir que la position de l'homme qui est en place, surtout aujourd'hui, est bien malheureuse. Il est sans cesse percé des traits envenimés de la malveillance, de l'intrigue et de la calomnie. Qu'il me tarde d'être rentré dans mes foyers et d'y vivre en paix au milieu de ma famille et de mes amis ! » (Garrau à Clarke, 26 frimaire) (16 décembre 1796.)

Garrau entra peu après au Conseil des Cinq-Cents et fut, sous l'Empire, inspecteur aux revues. Exilé par la Restauration, il est mort en 1819.

bureau. Honnête homme, il est probe, il convient de lui donner sa retraite...

Macquart. — Probe, brusque, sans talents, absolument usé, il convient de lui donner sa retraite.

Casabianca. — Sans moralité, n'est bon à rien (1).

Garnier. — Il était architecte avant la Révolution. Il n'a ni talent ni moralité et n'est nullement militaire... Ses opinions passent pour fort exaltées.

Masséna. — Cet officier est très brave et a la confiance. Il a rendu de grands services. Il est utile à l'armée. N'est pas soigneux de la discipline, aime beaucoup l'argent.

Kilmaine. — Bon officier.

Augereau. — Cet officier est également très brave et a la confiance. Il passe pour avoir plus de talent que Masséna. Il est très amoureux de la discipline militaire, et s'occupe beaucoup des besoins des soldats qu'il commande. Il est très utile à l'armée et a rendu de grands services. Il aime beaucoup l'argent.

Serrurier. — Très probe, bon officier sans avoir des talents transcendants. On lui reproche d'être trop incertain et de n'avoir pas assez de confiance en lui-même ni dans les soldats qu'il commande.

Gentilly. — Lourd, n'est bon à rien.

Meynier. — N'a ni intelligence ni talents. N'a pas la réputation d'être très probe.

Vaubois. — Brave homme, sans nerf.

(1) Ceci n'était certainement pas l'avis de Bonaparte qui fit plus tard de son compatriote un comte de l'empire et lui donna la « Sénatorerie » d'Ajaccio. — Sur ce général, voir l'étude sur LACOMBE SAINT-MICHEL, I.

Sahuguet. — N'a pas assez d'activité. Cependant le général en chef se propose de l'employer de nouveau soit à Milan, soit à l'armée active. Il est en ce moment à Tortone.

Rey. — N'est encore connu à l'armée que par sa bravoure.

Dallemagne. — Bravoure et moralité. Assez bon général de division, quoique ses talents soient plutôt ceux d'un général de brigade. Il doit son avancement à ses services. Il est utile et zélé.

Chabot. — Fort actif, on le croit bon et probe.

Lespinasse. — Très brave homme, zélé.

Dumas. — Arrive à l'armée d'Italie. Sa réputation n'est pas bonne.

Balland. — Arrive.

Joubert. — Excellent officier. Le général Berthier dit qu'il pourra par la suite être choisi pour général en chef.

Guieux. — Très bon, on le croit probe.

GÉNÉRAUX DE BRIGADE

Parra. — Il convient de lui donner sa retraite.

Miolis. — Très brave. Infirme par suite de blessures.

Pelletier. — Sans talents, mais brave.

Victor. — Bon général de brigade, brave.

Mesnard. — Bon général de brigade, brave.

Pigeon. — Actif et brave, assez bon général de brigade, mais non pour la discipline.

Guillot. — Cet officier est toujours malade, il

convient de lui donner sa retraite bien qu'il ne soit âgé que d'environ quarante ans.

Serviez. — Ne veut pas se battre, veut être sur les derrières. Peu de zèle et avide. Il a dû correspondre avec des journaux de Paris opposés par leurs opinions à la Révolution.

Cazatta. — Brave mais nul. Il convient de lui donner sa retraite.

Cervoni. — Très brave quand il est à l'ennemi, très intelligent mais présentement sans zèle et sans envie de servir. Il aime beaucoup l'argent.

Davin. — Peu de talents et même de probité.

Robert — Très bon général de brigade et très brave. A été blessé.

Guillaume. — Très brave, très propre à commander une place près de l'ennemi. Probe. Il est employé à Peschiéra.

Bertin. — Sans talents, a été blessé.

David. — Sans talents.

Colomb. — Usé, il convient de lui donner sa retraite.

Beaurevoir. — Bon, probe. Cet officier est général depuis le commencement de la guerre et véritablement patriote. Ses connaissances administratives le font souvent employer aux remontes, dépôts de cavalerie, etc., ce qui lui enlève l'occasion de mériter par une action d'éclat le grade de général de division dû à l'excellence de sa moralité, à ses talents et à la manière distinguée dont il a servi à l'armée du Rhin.

Saint-Hilaire. — Excellent officier et probe. Fera par la suite un bon général de division. A été blessé.

Beaumont. — Sans nerf, froid en patriotisme. A de l'instruction.

Fiorella. — Assez bon général de brigade. A été utile.

Rusca. — Sans moralité, mais brave.

Gardanne. — Brave, assez bon général de brigade.

Lanusse. — Très brave, s'est distingué. Aime l'argent.

Murat. — Brave, conduit bien un régiment de cavalerie, fait très bien une reconnaissance. — Léger, a besoin de se former (note du général en chef). — N'a été brave qu'une ou deux fois. Aime l'argent d'après les sentiments de ses camarades et de quelques autres.

Rampon. — Brave, bon général de brigade, s'est distingué.

Dommartin. — Très bon pour l'artillerie légère. Probe.

Lasalcette. — N'a pas assez d'ardeur, probe.

Hazard. — Arrive. On lui croit peu de talents.

Baraguey d'Hilliers. — Bon à faire général de division. Il s'est parfaitement conduit à Milan et d'une manière analogue aux instructions du Directoire qui lui ont été transmises par le général en chef.

Varin. — Sans talents et sans ardeur. Nul.

Moniteau. — Sans talents. Il convient de lui donner sa retraite.

Sandoz. — Très bon.

Meyer. — Brave, a été blessé, extrêmement zélé.

Verdier. — Très brave.

Bournet. — Probe, brave, mais sans talents.

Lasne (sic). — Le plus brave de l'armée, celui qui a rendu le plus de services, aime beaucoup l'argent et s'en est beaucoup procuré.

Vignolle. — Bon, probe. Excellent pour le bureau d'état-major et pour une brigade. Excellent partout.

Bon. — Très bon, ses opinions politiques sont exaltées.

Lebley. — Arrive, n'est pas connu.

Brune. — Arrive, n'est pas connu.

Launay. — Arrive, a été fait prisonnier, paraît médiocre.

Vial. — Brave, aime beaucoup l'argent et s'en est procuré par des moyens que la probité ne peut approuver.

Valther. — Arrive, a la réputation d'être un bon officier de cavalerie.

Leclerc. — Bon officier de cavalerie.

Dugouleau. — Rayé des contrôles de l'armée, sans ardeur, insouciant.

Chabran. — Brave, peu de talents, a servi avec le général de division Masséna et accusé comme lui d'aimer l'argent.

Belliard. — Brave, a des talents.

Monnier. — Brave, mais sans talents militaires.

ADJUDANTS GÉNÉRAUX

Escale. — Bon, sans grands talents.

Rambaud. — Médiocre, probe.

Vicose. — Médiocre.

Couthand. — Probe, bon pour une place. Est employé à Milan.

Dufresne. — Froid en patriotisme, sans ardeur. Paraît désirer de ne plus continuer à servir. A quarante ans.

Franceski. — Très bon pour le bureau. Aime l'argent.

Dalons. — Brave, très bon pour le détail d'une division.

Tourret. — Vieux. Il convient de lui donner la retraite.

Rose. — Sans talents, froid en patriotisme, peut être replacé dans la ligne.

Leclerc. — Très bon.

Veaux. — Très probe et très bon officier.

Lorcet. — Brave, bon pour une avant-garde, extrêmement actif. Du reste, sans moralité, aimant l'argent.

Argot. — A quelques talents de bureaux, est brave, mais il convient de le replacer dans la ligne.

Gillevieux. — Bon à rien. Il convient de lui accorder sa retraite.

Galiazini. — Brave, mais sans talents. Aime l'argent.

Jomard. — Médiocre.

Kellermann fils. — A des talents, de la bravoure et de l'intelligence. Le général Berthier le croit susceptible de faire un bon général de brigade. Il est soupçonné d'aimer un peu l'argent.

Boyer. — Instruction superficielle. Brave, a quelques talents.

Partouneaux. — Assez bon, probe.

Rivaud. — Probe, bon adjudant général. Pourra, par la suite, faire un général de brigade.

Pascalis. — Aime ses aises, homme de lettres, n'est pas militaire.

Dugommier. — Sans talents; ivrogne quoique très jeune, peu probe.

Dessole. — Arrive.

Flavigny. — Arrive.

Brouard. — Arrive.

Liébaud. — Sans talents, mais très brave.

Solignac. — Arrive.

Clarke nota aussi le chef d'état-major, sur une feuille spéciale :

Berthier. — Cet officier a pour maxime de se mêler le moins possible de politique mais de remplir avec zèle et assiduité les devoirs militaires. Ses talents comme chef d'état-major sont connus. Tout le monde s'accorde ici à bien parler de sa moralité Le gouvernement peut compter essentiellement sur lui. Berthier se conformera toujours à la Constitution et aux lois. Il est ici universellement aimé et mérite de l'être. Son patriotisme raisonné égale sa bravoure. Il est en bonne intelligence avec le général en chef dont il est le compagnon et l'ami et qu'il accompagne partout.

Quant au général Bonaparte, voici comment le jugeait l'envoyé du Directoire à la date du 7 décembre (17 frimaire). Le portrait est fermement dessiné et intéressant, mais il montre quelle fasci-

nation extraordinaire le vainqueur d'Arcole avait déjà exercée sur son collègue (1).

« Le général en chef a rendu les plus importants services. Placé par vous au poste glorieux qu'il occupe, il s'en montre digne ; il est l'homme de la République. Le sort de l'Italie a plusieurs fois dépendu de ses combinaisons savantes. Il n'y a personne ici qui ne le regarde comme un homme de génie, et il l'est effectivement. Il est craint, aimé et respecté en Italie. Tous les petits moyens d'intrigue échouent devant sa pénétration. Il a un grand ascendant sur les individus qui composent l'armée républicaine, parce qu'il devine ou conçoit d'abord leur pensée ou leur caractère et qu'il les dirige avec science vers le point où ils peuvent être le plus utiles. Un jugement sain, des idées lumineuses le mettent à portée de distinguer le vrai du faux. Son coup d'œil est sûr; ses résolutions sont suivies par lui avec énergie et vigueur. Son sang-froid, dans les affaires les plus vives, est aussi remarquable que son extrême promptitude à changer ses plans lorsque des circonstances imprévues le commandent. Sa manière d'exécuter est savante et bien calculée. Bonaparte peut parcourir avec succès plus d'une carrière ; ses talents supérieurs et ses connaissances lui en donnent les moyens. Je le crois attaché à la République et sans autre ambition que celle de conserver la gloire qu'il s'est acquise. On se tromperait si l'on pensait qu'il fût l'homme d'un parti. Il n'appartient ni aux royalistes qui le calomnient, ni

(1) Cité par Pascal, *Bulletins de la Grande Armée*, I, 199.

aux anarchistes qu'il n'aime point. La Constitution est son seul guide. Rallié à elle et au Directoire qui la veut, je crois qu'il sera toujours utile et jamais dangereux à son pays. Ne pensez point, citoyens directeurs, que j'en parle par enthousiasme. C'est avec calme que j'écris et aucun intérêt ne me guide que celui de vous faire connaître la vérité. Bonaparte sera mis par la postérité au rang des plus grands hommes.

. . . . . .

« Le général Bonaparte n'est pas cependant sans défaut. Il n'épargne pas assez les hommes ; il ne parle pas toujours aux individus de l'armée qui l'approchent, avec la mesure qui convient à son caractère. Il est quelquefois dur, impatient, précipité ou impérieux. Souvent il exige avec trop de vivacité des choses difficiles ; et sa manière d'exiger ce qui peut être bien, interdit aux personnes qui ont des rapports avec lui, de lui proposer des moyens de faire mieux que ce qu'il propose lui-même.

« Il n'a pas assez ménagé les commissaires du gouvernement. Il devait du ménagement à leur caractère, je le lui ai reproché. Il m'a répondu qu'il lui était impossible d'honorer des personnes qui avaient contre elles le mépris universel et l'avaient mérité par leur immoralité et leur incapacité... »

Voici enfin l'impression de Clarke sur l'esprit de l'armée. « De toutes les armées, — écrivait-il le 30 frimaire (20 décembre), — celle d'Italie passe pour avoir les opinions les plus exaltées. Mais cet enthou-

siasme, qui entraîne quelquefois des murmures contre le Directoire exécutif, ne me paraît cependant aucunement dangereux. Il consiste plutôt dans la haine de ceux qui sont considérés comme les ennemis de la République que dans le désir général du rétablissement de l'anarchie. Il peut d'ailleurs n'être pas inutile à une armée qui a de si grands intérêts à défendre, tant de fatigues à essuyer et tant de dangers à courir... Telles sont mes idées sur l'armée d'Italie. J'ai cherché à juger les choses moins en simple particulier qu'en homme qui doit rendre compte à un gouvernement sage... »

III

L'APPRENTISSAGE DU GÉNÉRAL DIPLOMATE

Clarke cherche à se rendre à Vienne. — Réponse autrichienne. — Entrevue à Vicence avec le baron de Vincent. — Querelles d'étiquette. — Carnot et Bonaparte. — Le million de Thugut. — Rivoli. — Nouvelles instructions du Directoire. — Clarke suit le quartier général. — Tolentino. Bologne. — Entrevue avec le grand-duc de Toscane à Florence. — Départ pour Turin.

Les ordres donnés par le Directoire à son envoyé portaient que les négociations pour la paix ou tout au moins pour une suspension d'hostilités devraient commencer le plus tôt possible. Sur la demande de Clarke, Bonaparte fit donc écrire dès le 11 frimaire (1er décembre) par le général Berthier au général en chef autrichien (1). Berthier demandait les passeports nécessaires pour que le négociateur, son aide de camp Cuviller, son secrétaire d'ambassade Perret (2) et ses deux domestiques pussent se rendre à Vienne. En même temps, Clarke expédiait une lettre personnelle au puissant ministre Thugut,

(1) On se souvient que Clarke était arrivé à Milan le 9 frimaire au soir.

(2) Perret avait étudié à Iéna et à Leipzig. Bonaparte le prit en goût et l'emmena avec lui à Rastadt en novembre 1797. « C'était, au dire du prince de Metternich (*Mémoires*, I, 347), un très joli jeune homme, rempli de connaissances, parlant l'allemand comme s'il n'avait jamais quitté l'Empire. »

l'informant qu'il avait les pouvoirs nécessaires pour négocier non seulement un armistice, mais aussi les préliminaires de la paix.

Alvinzi fit immédiatement répondre qu'il ne pouvait lui-même accorder les passeports sans en référer à Vienne. Fort ennuyé de ce refus, Clarke jugea alors que le moment était venu d'envoyer à l'Empereur la lettre que le Directoire lui avait remise avant le départ de Paris, lettre dont nous avons parlé.

Après l'avoir expédiée par courrier spécial, l'envoyé extraordinaire reprend toute sa belle confiance ! Persuadé que la fameuse lettre va décider l'Empereur, il s'attend à recevoir d'un moment à l'autre les passeports demandés. Il se prépare à négocier et demande à Bonaparte des renseignements détaillés sur la situation militaire : « Je prie le général en chef de vouloir bien me remettre quelques notes sur le meilleur arrangement à faire pour Mantoue et sur les limites à tracer pour les armées françaises et autrichiennes du côté du Frioul et du Tyrol ainsi que pour celles que nous devons respecter du côté des États du pape, etc... »

Bonaparte donne volontiers les renseignements désirés. Mais sa clairvoyance ne lui permet pas de partager les illusions de Clarke sur le succès des négociations. Il le dit à son collègue (1) et l'écrit au Directoire (2). Du reste, pour Bonaparte, un armistice dans les conditions actuelles, se présente comme inutile et dangereux. Avant tout, il faut

(1) *Corr. de N.*, 1233 et 1234.
(2) *Corr. de N.*, 1232, 16 frimaire (6 décembre 1796).

prendre Mantoue. « Quelque chose que l'on fasse et que l'on établisse, nous verrons nous échapper Mantoue, si l'on conclut l'armistice avant la prise de cette place, et, sans cette place, nous n'obtiendrons pas de paix raisonnable. »

Pour des raisons d'ordre différent, le gouvernement autrichien devait juger l'armistice comme le général Bonaparte lui-même. Sur le Rhin, l'Empereur le trouvait inutile puisque ses armées venaient d'y remporter des succès. En Italie, il l'aurait volontiers accepté dans l'espoir de garder Mantoue, mais les ouvertures de Clarke tombaient mal à propos, au moment où de nouveaux sacrifices venaient d'être consentis pour envoyer à Alvinzi de puissants renforts de troupes fraîches ! L'intérêt évident de l'Autriche était donc d'attendre encore, avec l'espoir de pouvoir demander davantage. Une nouvelle défaite devant Mantoue, quelques semaines après Arcole, ne devait guère changer la situation, tandis que « si la ville était délivrée et Bonaparte rejeté derrière le Mincio, l'Empereur pourrait alors parler sur un autre ton (1) ».

Thugut ne se hâta donc pas de répondre aux pressantes missives venues de Milan. Le 1er nivôse (21 décembre), rien n'était encore arrivé et Clarke rendit compte au Directoire de ce retard, en le déplorant (2). Enfin, le ministre autrichien daigna répondre ! Sa lettre parvint à Milan le 7 nivôse (27 décembre). Avec toutes les banalités possibles et de grandes protestations humanitaires, qui étaient

(1) H. de Sybel, IV, 358.
(2) Lettre du 1er nivôse.

alors fort à la mode, aussi bien en Autriche qu'en France, Thugut exprimait ses regrets et déclarait qu'il était impossible de laisser le général Clarke venir à Vienne, mais que des pourparlers pouvaient dès maintenant commencer en Italie. L'Autriche désignait le colonel baron de Vincent pour *causer* de la situation militaire à Vicence (1). Quant aux affaires diplomatiques, on pourrait les traiter avec le marquis de Ghérardini, ambassadeur de l'Empereur à Turin! C'était, en réalité, une fin de non-recevoir à peine déguisée.

Bonaparte ne se trompa pas sur les difficultés qui se présenteraient dès les premières entrevues. « Mon opinion est que, quelque chose que l'on puisse stipuler pour le *statu quo* de Mantoue, l'exécution en sera toujours impossible. Si l'Empereur consent à conclure l'armistice sans le pape, l'avantage de pouvoir retirer, cet hiver, trente millions d'Italie et de pouvoir en donner quinze aux armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin, est une considération telle qu'elle nous permet d'ouvrir la campagne prochaine avec avantage. Mais si l'Empereur veut y comprendre le pape, l'armistice nous fera perdre Mantoue, l'argent de Rome, et donnera le temps au pape d'organiser une force militaire avec des officiers autrichiens. Cela mettrait toutes les chances contre nous pour la campagne prochaine (2). »

(1) Alvinzi avait déjà parlé de cette réunion par lettre du 13 décembre. (Citée dans les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État.*) Mais il semble que cette lettre ne parvint au quartier général que beaucoup plus tard.

(2) Bonaparte au Directoire, 8 nivôse (28 décembre). (*Corr. de N.*, 1332.)

Clarke s'étant rallié à l'opinion de Bonaparte, il fut convenu entre les deux généraux que les pourparlers pour l'armistice ne s'appliqueraient pas à Rome La première entrevue avec le baron de Vincent devait avoir lieu le 1er janvier. Ne pouvant se rendre à Vienne, l'envoyé du Directoire se décida à partir pour Vicence le 29 décembre.

Le baron de Vincent était originaire de Lorraine et, de bonne heure, avait pris du service en Autriche. C'était un homme courtois, qui devait, sous la Restauration, finir sa carrière comme ambassadeur à Paris Il avait alors trente-neuf ans. « Il ressemble beaucoup pour la figure au général Sahuguet (2) — écrira Clarke, — il a de l'éducation et de l'esprit. »

L'entrevue fut cordiale mais le général français s'aperçut tout de suite que Vincent n'avait aucun pouvoir pour conclure et que leur réunion ne pourrait aboutir qu'à un simple échange de vues. Vincent ne cacha pas qu'en Autriche tout le monde désirait la paix sauf le baron de Thugut, mais laissa cependant entendre qu'un armistice séparé était difficile à cause des engagements pris avec la Grande-Bretagne. En concluant cet armistice, l'Autriche aurait mécontenté ses alliés, et si la paix ne pouvait intervenir, « l'Empereur — disait Vincent — se serait trouvé le cul entre deux selles (3). »

Ne pouvant discuter les bases d'un armistice

(1) Clarke à Carnot, 28 décembre (8 nivôse).

(2) Sahuguet venait de se distinguer au siège de Mantoue. Mort en 1803.

(3) Clarke à Carnot, 18 nivôse (7 janvier).

les deux soldats diplomates s'occupèrent de questions *d'étiquette!* « J'oubliais de vous dire, — raconte Clarke à Carnot — que lorsque le baron de Vincent m'eût annoncé que l'Empereur ne reconnaissait pas la République, je ne pus m'empêcher d'éclater de rire en lui disant qu'en ce cas, la République ne reconnaissait pas l'Empereur. — Mais Sa Majesté est reconnue depuis plusieurs siècles par les puissances du globe! — Cela peut être, monsieur, lui ai-je répondu, mais elle ne l'est point encore par la République française, et, dans ces sortes de choses, les droits des deux grandes nations sont les mêmes. Cette réponse, qui lui a paru fort singulière, l'a presque fait convenir avec moi que les réticences de sa cour n'étaient autre chose qu'un enfantillage et une misérable chicane sans objet utile. » Clarke ajoutait dans sa dépêche à Carnot : « Votre lettre à Bonaparte lui a fait le plus grand plaisir. Il me paraît que c'est en vain que la malveillance s'est efforcée de brouiller ensemble deux hommes aussi essentiels que vous l'êtes tous deux pour la prospérité de la République. »

L'étude des relations de Bonaparte et de Carnot pendant le Directoire, ne peut trouver place ici. Toutefois, il paraît juste de dire que les historiens, même les meilleurs, ont certainement exagéré la jalousie que le Directeur aurait portée en 1797 au général en chef de l'armée d'Italie. Les écrivains républicains ont fait état de cette jalousie pour glorifier la clairvoyance de Carnot. Au contraire, plusieurs des admirateurs exclusifs de Bonaparte

ont donné aux sentiments de Carnot des motifs indignes de son caractère. La vérité est beaucoup plus simple mais il faut la chercher dans les documents parus *avant* le 18 brumaire plutôt que dans les mémoires faits après coup.

Carnot avait été le protecteur de Bonaparte, il avait été son ami, et une grande sympathie exista longtemps entre eux. Là-dessus, tout le monde est d'accord, et l'auteur des *Mémoires sur Carnot*, son propre fils, insiste plusieurs fois sur cette sympathie. Sans doute, à la fin de 1796, après les premiers grands succès de l'armée d'Italie, le Directeur ne vit pas sans quelque appréhension, « les exigences croissantes et le ton presque impérieux de la correspondance officielle de Bonaparte (1). » Mais Carnot était trop bon patriote pour ne pas se rendre compte de l'immense force que le jeune général apportait à la République. Joseph Bonaparte raconte que, dans le courant de 1796, il fut envoyé par son frère à Paris pour causer avec les Directeurs des conditions de la paix future. Junot venait d'apporter des drapeaux pris à l'ennemi. Une réunion eut lieu chez Carnot. « Le Directeur, à la fin d'un dîner auquel j'assistais chez lui, indigné des sentiments peu bienveillants pour le général Bonaparte que lui prêtaient ses ennemis, déclara devant vingt convives qu'ils le calomniaient, et, ouvrant son gilet, il montra le portrait du général, qu'il portait sur son cœur, en s'écriant : « Dites à votre frère qu'il est là, sur mon cœur, parce que je prévois qu'il sera le sauveur de

(1) *Mémoires sur Carnot*, II.

la France, et qu'il faut pour cela qu'il sache bien qu'il n'a au Directoire que des admirateurs et des amis. »

Voici un autre témoignage, celui de Carnot-Feulins, frère du Directeur, qui a écrit dans un ouvrage imprimé en l'an VII, par conséquent *avant* le 18 brumaire (1) : « A une confiance raisonnée, Bonaparte joignait pour Carnot une confiance de sentiment. Une foule de ses lettres à Carnot en sont une preuve irréfutable. *On a insinué* que Carnot et Bonaparte étaient ennemis. Mais ils n'avaient aucune raison quelconque pour l'être et ils s'estimaient trop réciproquement pour le devenir. » Citons encore un dernier document ; le 19 nivôse an V (8 janvier 1797), Carnot écrivait à Bonaparte : « Comptez sur moi comme je compte sur vous avec tous les hommes sages qui aiment la République pour elle et non pour eux. » Et Bonaparte répondait le 28 janvier : « J'ai reçu votre lettre, mon cher Directeur, sur le champ de bataille de Rivoli. J'ai vu, dans le temps avec pitié, tout ce que l'on débite sur mon compte. L'on me fait parler, chacun suivant sa passion. Je crois que vous me connaissez trop pour imaginer que je puisse être influencé par qui que ce soit. J'ai toujours eu à me louer des marques d'amitié que vous m'avez données, à moi et aux miens, et je vous en conserverai toujours une vraie reconnaissance (2). »

Plus tard, il est vrai, — nous le verrons, — Bonaparte, comme toute l'armée d'Italie, se montra d'abord favorable au coup d'audace du 18 fructidor

(1) *Histoire du Directoire constitutionnel jusqu'au 30 prairial.*
(2) *Corr. de N.*, 1427.

(4 septembre 1797), dont Carnot fut une des victimes. Mais la journée de Fructidor visait beaucoup moin Carnot et Barthélemy que la majorité des conseils menée par Pichegru. La sympathie et l'affection de Bonaparte pour Carnot restèrent entières. Aussitôt après le 18 brumaire, le premier consul en donna la preuve indubitable en faisant appeler son ancien protecteur et en lui confiant, trois mois avant Marengo, la tâche d'organiser, comme ministre, la nouvelle armée d'Italie ! Ce ne fut qu'ultérieurement, après son entrée au Tribunat, que Carnot commença son opposition qui devait durer jusqu'en 1809. A ce moment, une sorte de réconciliation se fit entre les anciens amis, grâce à la générosité de l'Empereur. Aussi, en 1814, l'ex-directeur oublia-t-il noblement tous ses griefs. Voyant la France envahie, il offrit les services de sa valeureuse épée et défendit glorieusement Anvers. Et en 1815, à l'heure suprême ou l'Europe entière se liguait de nouveau contre la Révolution et contre son champion, Carnot se retrouva encore, comme ministre, à côté de Napoléon.

Ces constatations faites, la correspondance de Clarke et de Carnot en 1796-1797, paraît d'autant plus intéressante, puisque Clarke est l'homme de Carnot et qu'il est devenu aussi, très réellement et très sincèrement, l'admirateur de Bonaparte. C'est par Clarke, le plus souvent, que le Directeur correspond avec le général en chef, et, réciproquement, Bonaparte fait connaître ses idées à Carnot par l'intermédiaire de son nouvel ami.

*
* *

Dans une lettre du 8 nivôse (28 décembre) écrite au moment du départ pour Vicence, Clarke s'était montré plein d'espoir. En lui répondant le 27 nivôse au nom du Directoire, Carnot semble avoir partagé les impressions optimistes du diplomate improvisé. Après lui avoir donné des instructions détaillées sur les négociations qui allaient commencer, le Directeur ajoutait : « Ces propositions sont tellement modérées et tellement favorables aux deux puissances que si l'Empereur veut réellement la paix je ne doute pas que vous ne nous envoyiez, sous très peu de jours, les préliminaires arrêtés et signés par vous, et le plénipotentiaire autrichien... Pour faciliter la négociation, le Directoire a pensé qu'il ne serait peut-être pas inutile de *promettre quelques présents à Thugut ou d'autres*, et il abandonne *un million* pour cet objet. Je ne doute pas que votre bon esprit n'aplanisse toutes les difficultés de détail qui pourront se rencontrer. L'intention du Directoire est que le général Bonaparte soit dans la confidence de toutes vos opérations, que vous fassiez tout de concert avec lui mais qu'il soit absolument seul dans le secret. »

Le baron de Thugut, que Clarke était autorisé à acheter pour un million, jouissait au commencement de 1797 de toute la confiance de l'Empereur. C'était le fils d'un batelier du Danube. Il était né à Lintz en 1739, avait été élevé et dressé par les Jésuites et s'était glissé de bonne heure, grâce à

leur appui, dans la diplomatie. Après avoir suivi les cours de l'École des langues orientales, il avait rempli les fonctions de drogman à Constantinople, de 1754 à 1762, et avait ensuite géré les affaires autrichiennes en Orient. Il passait déjà pour fort intéressé et l'importance qu'il avait acquise par sa réelle valeur lui avait mérité d'être acheté par M. de Saint-Priest, ambassadeur de Louis XVI à Péra. A partir de 1767, Thugut avait touché une pension de treize mille livres servie par la France. Mais le rusé compère, après s'être introduit dans l'intimité de Saint-Priest, cherchait à surprendre les secrets de l'ambassadeur et les racontait à Vienne contre espèces sonnantes. En sorte que, touchant de l'argent des deux mains et remplissant d'ailleurs avec beaucoup de savoir-faire son double rôle, le diplomate autrichien s'était constitué une belle fortune. Créé baron en 1774, il avait ensuite rempli diverses missions diplomatiques, avait représenté l'Empereur à Varsovie en 1780, à Naples en 1787, était devenu, en 1793, adjoint du ministre Kaunitz, avec le titre de directeur de la chancellerie d'État, et enfin ministre des affaires étrangères en 1794.

Il était « petit, trapu, brutal avec le regard faux, ne buvait que de l'eau, était insolent et vindicatif », mais ne manquait pas d'esprit. On cite de lui un trait assez amusant. De passage à Varsovie, il salue un jour l'agent russe Stackelberg en le prenant pour le roi Poniatowski. Le soir, on le met dans une partie d'écarté. Il marque alors le *roi* en jouant le *valet* et dit très haut : « Voilà la

seconde fois que je prends le valet pour le roi (1)! »

En somme, Thugut était peu estimé en Europe et passait pour achetable et peu courageux. « Deux motifs peuvent influer sur lui, — disaient des instructions complémentaires de Delacroix, envoyées à la fin de janvier 1797, — la crainte et l'avidité. Il vendait au roi de France les secrets de la maison d'Autriche. On rendrait à Thugut ce qu'il possédait sur la dette publique en France. On lui ferait offrir verbalement et par un agent sûr la somme d'un million (2). »

En attendant que l'occasion d'acheter le baron de Thugut pût se présenter, et pendant que Clarke causait inutilement à Vicence avec le baron de Vincent, les opérations militaires avaient repris.

La première entrevue de Vicence est du 2 janvier 1797 et à cette date les colonnes autrichiennes, en route depuis quelques jours, commençaient à marquer

(1) *Histoire des Émigrés*, par Forneron. I, liv. III.

(2) Les émigrés eux-mêmes avaient Thugut en petite estime. Un ancien secrétaire des commandements de la Reine, Augeard, voulant se rendre à Vienne en 1795, fut arrêté à Ratisbonne par ordre de Thugut et ne put jamais franchir la frontière. « Je n'ai jamais pu attribuer d'autre cause — raconte Augeard — que la crainte qu'avait M. de Thugut que je ne fusse trop instruit des affaires de France, de la manière dont il avait su escroquer une pension de 24.000 livres sur les dépenses secrètes du département des Affaires étrangères, et comment il avait pu se faire payer en argent, depuis la création des assignats, ses rentes sur l'hôtel de ville de Paris, même pendant toute la durée de la guerre. Il s'imaginait peut-être que je n'ignorais pas qu'il avait acquis tous les biens de l'évêché de Bayeux sous des noms supposés. » (Augeard, *Mémoires* publiés par M. Bavoux.)

Thugut abandonna le ministère en avril 1798 (voir Bernadotte, V) pour y revenir en 1799 jusqu'en 1800. Il est mort, fort âgé, en 1818.

une nouvelle offensive dont Bonaparte fut assez tardivement prévenu. De Bologne, où il se trouvait alors, le général en chef revenait rapidement sur Roverbella et Vérone le 12 janvier, et prenait immédiatement ses dispositions pour se porter au-devant des colonnes d'Alvinzi. Le 14, après une terrible lutte de deux jours, Bonaparte était vainqueur à Rivoli. Le 15, les troupes autrichiennes, démoralisées, effectuaient une pénible retraite, et le 16 la division Provéra, qui s'était portée au secours de Mantoue, mettait bas les armes. Les trophées de la victoire étaient immenses : soixante canons, vingt-quatre drapeaux, vingt-trois mille prisonniers. L'ennemi avait en outre perdu six mille hommes tués ou blessés, et, quelques jours plus tard les défenseurs de Mantoue étaient contraints de capituler.

Le vainqueur se montra généreux, accorda des conditions honorables et chargea Serrurier de prendre possession de la ville pour ne pas assister lui-même à l'humiliation de Wurmser.

*
* *

La victoire de Rivoli et la prise de Mantoue changaient totalement les affaires de la République en Italie. Bonaparte devenait libre de ses mouvements et pouvait s'occuper utilement de régler les questions romaines. En outre, le moment paraissait venu de recauser de l'armistice, mais dans des conditions infiniment plus avantageuses. Mantoue ayant capitulé, les objections soulevées par Bonaparte en décembre, au moment de l'arrivée de Clarke, n'avaient plus leur raison d'être. Il fut donc décidé

à Paris que les pourparlers seraient immédiatement repris.

Pour ces nouvelles négociations, Clarke reste toujours le plénipotentiaire officiel, bien que, dans plusieurs séances du Directoire, il ait été violemment attaqué par Barras (1). Carnot, soutenu par Letourneur, a réussi à le faire maintenir en titre. C'est à lui que les dépêches du ministre Delacroix et même les directives de Carnot continueront à être adressées. Mais depuis la victoire de Rivoli, la personnalité de Bonaparte a encore grandi. Le général en chef porte ombrage à certains membres du Directoire, mais rien ne peut se faire sans lui en Italie. Carnot s'en rend parfaitement compte et, bien que Clarke continue à être son homme de confiance, on décide à l'unanimité de limiter les pouvoirs précédemment donnés à « l'envoyé extraordinaire près la cour de Vienne ». De nouvelles recommandations ayant trait aux conditions d'un armistice sont donc envoyées à la fin de janvier. Elles se terminent ainsi : « Le Directoire vous charge de communiquer ces instructions au général Bonaparte, de vous concerter entièrement avec lui sur les négociations et de ne rien proposer ni faire aucunes démarches *sans qu'il les ait trouvées conformes aux intérêts de la République et à la sûreté de son armée.* »

Il faut remarquer les nuances! Quand Clarke quitte précipitamment Paris au lendemain d'Arcole, en novembre, il est seul plénipotentiaire du Direc-

(1) Spécialement à la séance du 3 pluviôse (22 janvier 1797).

toire. Peu de jours après son arrivée à Milan, il a ensuite reçu l'ordre de mettre le général en chef dans le secret de ses négociations. Maintenant enfin, il ne peut rien proposer ou faire aucune démarche sans l'assentiment de Bonaparte!

Cette nouvelle situation semble avoir profondément affecté l'orgueilleux Clarke. Le 3 février (15 pluviôse), il se plaint à Carnot et dit que les instructions reçues l'ont plongé dans une profonde douleur. « Je vous le demande, citoyen directeur, est-il possible qu'un concert parfait puisse exister entre le général Bonaparte et moi? Quelle que soit l'amitié qu'il a pour moi et celle que j'ai pour lui, ainsi que la haute estime que je porte à ses talents militaires, doit-on, peut-on même espérer que ses vues et les miennes seront les mêmes sur un objet aussi délicat que la paix continentale à conclure? Doit-on, peut-on espérer que ses idées coïncideront avec celles qui se trouvent contenues dans les instructions du Directoire? » Clarke se soumet pourtant! Certes, il n'aurait pas accepté sa mission s'il avait pu prévoir le rôle qu'on lui donne maintenant! « Mais, — déclare-t-il, — je ne connais que mes devoirs, ils marcheront en avant de mon orgueil que je sais dompter et des passions que l'amour-propre fait agir. » Quelques jours avant, Perret, secrétaire d'ambassade, avait aussi écrit à Carnot dans le même sens : « Je ne puis vous cacher que la dépendance absolue dans laquelle les nouvelles instructions mettent le général Clarke vis-à-vis du général Bonaparte l'a extrêmement affecté; et, sans parler de l'impossibilité qui existe de voir régner entre deux

plénipotentiaires un accord assez parfait pour ne pas nuire à la marche d'une négociation, je pense qu'ici les circonstances sont telles que l'ordre d'un pareil concert ne peut produire que de funestes effets. Il est, au reste, déterminé à faire la sacrifice de son amour-propre et se conformera entièrement à ce que le Directoire exécutif jugera nécessaire (1). »

En attendant le moment d'ouvrir de nouvelles négociations avec l'Autriche, Clarke suit donc Bonaparte dans l'Italie centrale. Il est aux côtés du général en chef et de Cacault au moment des entrevues de Tolentino avec les représentants du pape et partage absolument les idées de son collègue sur les affaires de Rome (2). « Ma conférence avec le général en chef s'est parfaitement passée et nous sommes convenus de la marche que j'avais à suivre, ainsi que je le désirais. Le général en chef a parfaitement négocié avec les agents du pape. J'étais présent... Nos affaires l'appellent dans le Frioul. Il fallait conclure et c'est très bien à lui d'avoir su mettre de côté la gloriole d'aller à Rome (3). »

A peine a-t-il signé, le 19 février, le traité de

(1) Perret à Carnot, 13 pluviôse (1er février 1797). (A. N. A F III, 59.)

(2) Carnot seul, parmi les directeurs, approuva la modération politique de Bonaparte pour les affaires de Rome. Barras et La Révellière lui ont violemment reproché dans leurs *Mémoires* les concessions faites à Tolentino. (Voir *Réponse de Carnot à Bailleul*, 36-40, et Sciout, III, 15.)

(3) Clarke à Carnot, 7 ventôse (25 février).

Bonaparte et Cacault signèrent le traité pour la France, le cardinal Mattéi, Galeppi, Braschi et Massimi pour le pape.

Tolentino, que Bonaparte part pour Ancône, puis pour Bologne où il arrive le 24, toujours flanqué de Clarke qui, pendant ce voyage, prend des leçons de diplomatie de son grand collègue!

A Bologne, Clarke fait connaissance du marquis de Lucchesini (1), ministre prussien originaire de Lucques, et de M. de San Marzan, fondé de pouvoirs du roi de Sardaigne Charles-Emmanuel IV (2). San Marzan est bon à connaître. C'est lui qui, depuis plusieurs mois, sert d'intermédiaire entre la cour de Turin et le quartier général français. Le diplomate piémontais a vingt-sept ans, — l'âge du général en chef. C'est — au dire de Bonaparte — « un homme froid, doux, éclairé, ne se laissant dominer par aucun préjugé et voyant par conséquent les choses telles qu'elles sont. Il est personnellement prévenu contre la politique autrichienne, sentiment qu'il tient de ses ancêtres et de sa propre expérience (3). »

Bonaparte profite de la présence de San Marzan à Bologne pour jeter les bases d'une alliance avec la Sardaigne, alliance qu'il veut conclure pour ne pas laisser d'ennemi derrière soi en Italie lorsque,

(1) Perret à Carnot, 8 ventôse (26 février). — Le marquis de Lucchesini vint à Paris en 1800, comme ministre de Prusse, et y resta plusieurs années. Mme d'Abrantès parle longuement de ce personnage dans ses *Mémoires* : « M. de Lucchesini, dit-elle, avait non seulement beaucoup d'esprit et de finesse mais, quand il le voulait, il était assez aimable et son laid visage devenait un peu moins déplaisant. » (*Mémoires*, IV, 76.) Lucchesini est mort à Florence en 1825.

(2) Charles-Emmanuel était monté sur le trône le 16 octobre 1796 à la mort de Victor-Amédée III, beau-père du comte d'Artois.

(3) *Commentaires de N.*, I, 209.

pour forcer l'Autriche à la paix, il devra prochainement prendre la route de Vienne. Un projet de traité, inspiré par lui, est rédigé et discuté à Bologne par Clarke et San Marzan. L'accord se fait rapidement. Trois jours plus tard, l'alliance est virtuellement conclue (1).

Bonaparte entame encore une autre négociation par l'intermédiaire de Manfredini, ministre en Toscane. Il obtient pour Clarke la promesse d'une entrevue à Florence avec le grand-duc Ferdinand. Celui-ci, frère de l'Empereur, passe pour avoir une certaine influence sur les ministres autrichiens et pour désirer personnellement la paix. Il accepte donc sans difficulté le principe de l'entrevue mais exige qu'elle soit secrète tant il a peur de désobliger son impérial frère ! Clarke part pendant la nuit de Bologne, voyage sous un faux nom et arrive à Florence sans que sa présence ait été signalée. Il voit d'abord le marquis de Manfredini qui a été autrefois le gouverneur du grand-duc, de l'Empereur et de l'archiduc Charles, et qui a gardé son franc-parler avec ses élèves. Manfredini passe pour un homme éclairé, « aussi prêt à toutes les idées philosophiques de la Révolution qu'éloigné de leurs excès (2). » Clarke est enfin reçu par le grand-duc lui-même et lui expose les idées du Directoire et surtout celles de Bonaparte sur l'armistice proposé.

Ferdinand n'a rien à gagner à la prolongation de

(1) Ce projet servit de base aux négociations du traité de Turin dont nous parlons plus loin. Bonaparte considéra dès lors l'alliance comme acquise et l'annonça même au Directoire le 6 mars (16 ventôse). (*Corr. de N.*, 1544.)

(2) *Commentaires de N.*, I, 206.

la guerre en Italie. Il est donc tout disposé à s'entremettre auprès de l'Empereur et fait à Clarke les plus belles déclarations humanitaires! L'envoyé français s'enhardit alors, prononce le nom abhorré de Thugut, le représente comme le champion de la guerre éternelle, comme le mauvais génie de l'Empereur et de l'Autriche qu'il mène à sa ruine. Il raconte les bruits qui courent sur la vénalité de Thugut, lit des lettres du comte de Saint-Priest et du ministre d'Aiguillon prouvant le rôle d'espionnage autrefois rempli à Constantinople, insiste sur les attaches du puissant baron avec la cour de Versailles. Ferdinand promet d'écrire à l'Empereur pour l'exhorter à conclure la paix et, très satisfait de sa diplomatie, Clarke s'aperçoit alors qu'il se trouve dans la plus belle des villes d'Italie! Il visite les musées de Florence, mais, comme il n'est guère artiste, il ne considère sa visite que comme un moyen de cacher son entrevue avec Ferdinand! Il écrit à Carnot : « La vue de cette collection précieuse qui attire une foule d'étrangers à Florence, servira de prétexte à mon voyage dans le cas où il viendrait à être découvert (1). »

En quittant Florence, Clarke rejoint encore

(1) A. E. Vienne. 367-85. — Cette entrevue de Florence ne fut pas approuvée par Delacroix qui exprima la crainte « que les attaques contre Thugut n'aliènent définitivement ce ministre pour l'avenir ». (Lettre du 24 ventôse) (14 mars 1797.)

Ferdinand tint sa promesse. Il écrivit à l'Empereur, mais ses propositions en faveur de la paix n'eurent aucun succès. Il fit informer Clarke de ses démarches par lettre du 29 mars. Cette lettre grand-ducale parvint à Turin après le départ de Clarke, le suivit à Léoben, s'égara et finalement n'atteignit qu'à Monbello son destinataire. (Lettre de Clarke du 30 floréal) (19 mai.) L'armistice était conclu depuis plus d'un mois!

Bonaparte qui vient d'arriver le 2 mars à Mantoue. Là, il reçoit de Paris « des instructions obscures et mal faites, où il y avait des phrases tellement entortillées qu'elles présentaient à la fois deux sens absolument contraires (1). » Clarke trouve cependant dans ces instructions l'ordre de se rendre à Turin, conformément à un arrêté antérieur (2). Il doit rencontrer à la cour de Sardaigne M. de Ghérardini, ministre autrichien, et est autorisé à causer avec lui au point de vue diplomatique comme il a causé au point de vue militaire avec le baron de Vincent! Il doit surtout, suivant le désir exprimé par Bonaparte, amener le roi Charles-Emmanuel IV à ratifier le projet de traité d'alliance avec la République dont les bases viennent d'être posées à Bologne avec M. de San Marzan.

(1) Clarke à Carnot. Mantoue, 15 ventôse (5 mars).
(2) Du 28 nivôse (17 janvier).

IV

LE TRAITÉ DE TURIN ET LÉOBEN

Le marquis de Ghérardini. — Négociations avec M. de Priocca. — Le traité de Turin (5 avril 1797). — Marche de Bonaparte sur Vienne. — Armistice de Léoben. — Clarke est appelé au quartier général. — Il arrive après la signature des préliminaires. — Le nœud gordien.

C'est le 6 mars que le négociateur quitte Mantoue alors que Bonaparte va transporter son quartier général à Bassano et annoncer à son armée « qu'il n'y a plus d'espérance pour la paix qu'en allant la chercher dans le cœur des États héréditaires de la maison d'Autriche. »

Clarke exulte! Pour la première fois, il va pouvoir faire œuvre véritable d'ambassadeur! Si les négociations avec Ghérardini ont peu de chances d'aboutir, il ne doit pas en être de même avec les ministres du roi de Sardaigne puisque, dans les conversations de Bologne, San Marzan s'est montré si accommodant!

L'envoyé du Directoire est donc plein de confiance lorsqu'il arrive à Turin le 18 ventôse (8 mars). Dès le lendemain, il se fait présenter aux personnages officiels par le citoyen Jacob, qui gère les affaires de France en attendant l'arrivée de Miot,

titulaire du poste (1). Puis, très pressé de jouer un rôle, il insiste auprès du marquis de Ghérardini pour qu'une entrevue préparatoire soit fixée le plus tôt possible. Mais Ghérardini est pris de scrupules ! Serait-il vraiment correct de discuter dans la capitale même du roi de Sardaigne des affaires qui ne regardent que l'Autriche ? Le ministre de l'Empereur est de la vieille école et estime qu'il est plus protocolaire de rencontrer le général Clarke en dehors des limites de Turin !

L'entrevue a donc lieu, le 12 mars, à *la Vènerie*, maison de campagne royale. On se rencontre à dix heures trente du matin ; la tenue a été fixée, en frac ; le déjeuner est offert par le marquis et la conversation, pendant le déjeuner, reste fort courtoise. Mais, quand on sort de table et que Clarke commence à parler de l'armistice, M. de Ghérardini veut se dérober et écoute à peine les conditions dont lui parle l'envoyé français. Celui-ci tient cependant à remplir sa mission. Il déclare que d'après les dernières instructions reçues, le Directoire est disposé à se contenter, sur la rive gauche du Rhin, des anciennes possessions de l'Autriche, à renoncer à la Lombardie et à indemniser l'Empereur en lui accordant la Bavière où quelqu'autre pays d'Allemagne... Ghérardini demande alors ce

(1) Jacob était insuffisant et Clarke lui-même avait précédemment proposé de le remplacer par le général Dupont-Chaumont qui avait brigué l'emploi. (Ce Dupont-Chaumont fut plus tard ambassadeur en Hollande pendant la royauté de Louis-Bonaparte.) Jacob passait aussi pour manquer de tenue ! Le général en chef l'avait signalé sous ce rapport. (Lettre du 19 février (1er ventôse an V). *Corr. de N.*, 1510.)

que deviendrait l'Électeur de Bavière, et Clarke répond qu'on lui offrira en compensation quelques évêchés sécularisés...

Du coup, Ghérardini se récuse définitivement et affirme que jamais l'Autriche ne pourra admettre cette compensation pour la Bavière. Que dirait « l'Empire », que dirait surtout la Prusse dont les convoitises grandiraient immédiatement si le principe de ces sécularisations était admis (1)?

En somme, Ghérardini n'a ni le pouvoir ni le désir de causer sérieusement. Aussi, le général Clarke juge-t-il que le meilleur moyen d'aboutir est de récrire de nouveau directement à Thugut. Il prie Ghérardini, le 13 mars (23 ventôse) de transmettre sa lettre et les conférences sont forcément interrompues (2). D'ailleurs, Ghérardini s'est déclaré malade, et, en effet, il s'alite, et meurt quinze jours plus tard à Turin (3)!

***

Le voyage de Clarke n'avance donc guère les affaires avec l'Empereur. Assez découragé, l'envoyé extraordinaire réclame de nouvelles instruc-

(1) A. E. Vienne, 367, pièce 85. Clarke à Delacroix.

(2) Thugut ne répondit que le 5 avril à cette lettre — et d'ailleurs par une fin de non-revevoir. Il ignorait encore que l'armée française venait d'arriver à vingt lieues de Vienne!

(3) Le marquis Henry Costa écrivit à ce propos : « La présence de M. Clarke semble mettre ici les uns à mal, les autres en belle humeur; parmi les premiers, M. le ministre de Vienne, qui meurt de s'être promené deux heures avec lui, ce qui fait dire que nous n'avions plus qu'un Autrichien en Italie et qu'il a suffi d'un Français pour le tuer. » (*Un homme d'autrefois*, par le marquis Costa de Beauregard, p. 404.)

tions. « Au reste, conclue-t-il, je ne ferai rien qu'en me concertant avec *l'immortel* Bonaparte. » Or, Bonaparte veut avoir, le plus tôt possible, une alliance avec le Piémont. De ce côté, Clarke est certain de marcher dans la voie qui lui est tracée et fait donc les plus grands efforts pour obtenir rapidement la signature du traité.

Le premier ministre, M. de Priocca (1), est d'ailleurs bien disposé à ce moment pour la République et désire contribuer à la pacification générale. Au premier passage de Clarke à Turin, en frimaire an V, il l'a parfaitement accueilli et lui a même, à ce moment, offert des lettres et des recommandations pour le voyage projeté à Vienne. Les pourparlers pour l'alliance s'engagent donc sans difficulté. Pendant toute leur durée, les relations des diplomates restent très cordiales, mais de nombreuses conférences sont cependant nécessaires pour aboutir. Ce n'est que le 5 avril (16 germinal), vingt jours après l'arrivée de Clarke à Turin, que l'accord est définitif. Le traité est signé le jour même et porte les noms du citoyen Henri-Jacques-Guillaume Clarke et du « chevalier D. Clément Damian de Priocca, chevalier grand-croix de l'ordre des saints Maurice et Lazare, premier secrétaire d'État de Sa Majesté le roi de Sardaigne au département des Affaires étrangères et régent de celui des Affaires internes. »

(1) Clément Damien de Priocca, né à Turin le 23 novembre 1749, avait été ministre de Sardaigne à Rome en 1782. Il était devenu secrétaire d'État pour les Affaires étrangères depuis l'avènement du nouveau roi.

L'alliance devait durer jusqu'à la paix continentale. Elle avait pour but, d'après l'article II, de hâter la conclusion de la paix et d'assurer la tranquillité future de l'Italie et ne devait avoir d'exécution, pendant la guerre actuelle, que contre l'Empereur et l'Empire. Le roi de Sardaigne devait rester neutre à l'égard de l'Angleterre et des autres puissances encore en guerre avec la République. Huit mille hommes d'infanterie, mille hommes de cavalerie et quarante pièces de canon — ce qui, dans l'état des affaires, constituait un secours très appréciable — devaient être immédiatement fournis par le Roi à Bonaparte. En outre, à la paix, le Roi devait céder la Sardaigne en échange d'un accroissement de territoire en Italie, d'ailleurs mal défini. Enfin, un traité de commerce devait être prochainement négocié et le Directoire promettait de ne pas encourager les menées révolutionnaires en Piémont.

Telles étaient les principales clauses du traité du 5 avril, dit traité de Turin (1). En définitive, il faisait honneur au négociateur français qui, par sa ténacité, avait obtenu des résultats satisfaisants (2). Aussi ce traité fut-il tout de suite annoncé à Carnot

(1) Martens, *Recueil des traités*, VI, 621, et *Histoire des traités*, de de Koch, V, 31.

(2) A la cour piémontaise, restée très hostile à la France, le traité fut considéré comme déplorable. Plus royaliste que son roi Charles-Emmanuel, le marquis Costa écrivit : « La réunion de nos troupes à celles de notre vainqueur est, pour nous tous ici qui entourons le Roi, un dernier et bien amer calice à boire. Si au moins la couronne pouvait ainsi échapper aux griffes qui jouent avec elle comme le chat avec un peloton de fil, si tant de honte pouvait amener la paix. » (*Un homme d'autrefois*, p. 403.)

comme un succès, le soir même du 5 avril : « Enfin, enfin, enfin, le traité d'alliance et la convention secrète avec le roi de Sardaigne viennent d'être signés ce soir. Je vous assure que ce n'est pas une petite affaire. Depuis plusieurs jours, je livrais un grand combat à la piété de Sa Majesté qui, de son côté, en livrait un bien rude à ma patience, qu'elle a totalement épuisée. Mais on ne se fait pas l'idée d'un tel amour pour le pape et pour la religion catholique ! Hier, j'ai cru que l'affaire allait être manquée (1). »

Ce traité était malheureusement trop tardif. Deux mois plus tôt, le renfort sarde eut été d'une grande importance. Mais, quand le traité fût connu de Bonaparte et du Directoire, les hostilités venaient de cesser après les préliminaires conclus le 7 avril! Carnot put cependant écrire à son ami : « Quoique vous n'ayiez pas été présent au traité préliminaire (de Léoben), le gouvernement n'en sait pas moins tout le zèle que vous avez mis à faire cesser les malheurs de la guerre. Les soins que vous a coûtés le traité de Turin, devenu inutile par suite des circonstances, n'en méritent pas moins notre estime et notre gratitude. »

La ratification du gouvernement français se fit longtemps attendre ! Lorsque le texte de l'arrangement arriva à Paris, il fut d'autant plus discuté et critiqué qu'il n'y avait aucune urgence à l'approuver et que les renforts promis n'avaient plus la

(1) Clarke à Carnot, 16 germinal an V.

même raison d'être! Aussi, ne fut-ce que sept mois plus tard, le 12 brumaire an VI (2 novembre 1797), que le Directoire chargea le ministre Talleyrand de « procéder avec le comte Prosper Balbe, ambassadeur de Sardaigne, à l'échange des actes et ratifications du traité conclu le 16 germinal an V à Turin (1). »

Cependant, les renforts sardes furent mis à la disposition de la République dès la fin d'avril. Une convention détaillée fut signée le 7 floréal (26 avril) entre Bonaparte, le marquis Colli et le chevalier Borghèse, pour l'organisation des troupes (2). Celles-ci restèrent d'ailleurs à Novare, sous le commandement du général Fontanieux (3), prêtes à rejoindre le gros de l'armée française, « pour donner une inquiétude de plus à l'Empe-

(1) A. N. Registre A F' III. 176-1009. — Le traité avait été ratifié le 1er brumaire par les Cinq-Cents et le 4 brumaire par les Anciens. Il parut au *Moniteur* du 5 brumaire (26 octobre 1797), deux jours seulement avant celui de Campo-Formio. Talleyrand n'était pas partisan de la ratification. (Lettre du 29 fructidor (15 septembre) à Bonaparte.)

(2) *Corr. de N.*, 1752.

(3) Fontanieux reçut la lettre suivante de Bonaparte :

« Milan, 20 floréal an V (9 mai 1797).

« Je suis fort aise, Monsieur, que S. M. le roi de Sardaigne vous ait choisi pour commander la division des troupes qu'il a bien voulu mettre sous mes ordres. J'ai appris, pendant cinq ans de guerre, à estimer le courage des troupes piémontaises, et je ne doute pas que vous n'acquériez, dans les nouveaux événements de guerre qui pourraient arriver, de nouveaux titres à l'estime militaire et à la reconnaissance de votre souverain.

« Je vous prie, dans tous les cas, d'être bien persuadé du désir que j'ai de mériter l'estime de votre division, et de faire tout ce qui pourra vous prouver la considération avec laquelle je suis, etc. »

(*Corr. de N.*, 1785.)

reur si jamais la négociation (de la paix) traînait en longueur (1). »

*
* *

Nous avons dit que Bonaparte avait rejoint à Mantoue son quartier général le 2 mars, après avoir réglé les affaires de Rome et séjourné à Bologne. Le 8, le général en chef a repris effectivement les opérations militaires, a quitté Mantoue, et, par Bassano, Ciano, Conegliano et Sacile, s'est dirigé vers les montagnes du Frioul. Le 12, la Piave est franchie ; le 16, l'armée force le passage du Tagliamento puis s'engage dans les cols des Alpes. Bonaparte peut concentrer toutes ses divisions au nord de Tarvis, à Villach, à partir du 29 mars, puis prend la direction de Vienne après avoir infligé, à Neumarck, un sanglant échec aux troupes démoralisées de l'archiduc Charles. Bientôt, il atteint la vallée de la Mür et occupe Léoben, à moins de vingt lieues de la capitale autrichienne.

Il juge alors que le moment est venu, « après être venu chercher la paix dans le cœur des États héréditaires de la maison d'Autriche (2) », d'imposer cet armistice que Ghérardini n'a pu ni voulu conclure avec Clarke à Turin, pendant que s'exécutait cette marche triomphale de Mantoue à Léoben. Déjà, le 31 mars (3), faisant appel aux sentiments d'humanité et de générosité de l'archiduc Charles,

(1) Bonaparte au Directoire de Milan, 30 floréal (19 mai). (*Corr. de N.*, 1809.)

(2) Proclamation du 10 mars 1797 aux soldats de l'armée d'Italie.

(3) De Klagenfurk. (*Corr. de N.*, 1663.)

frère de l'Empereur, Bonaparte l'a conjuré de favoriser la conclusion de la paix : « Vous, monsieur le général en chef, qui, par votre naissance, approchez si près du trône et êtes au-dessus de toutes les petites passions qui animent souvent les ministres et les gouvernements, êtes-vous décidé à mériter le titre de bienfaiteur de l'humanité entière et de vrai sauveur de l'Allemagne ?... Si l'ouverture que j'ai l'honneur de vous faire peut sauver la vie à un seul homme, je m'estimerai plus fier de la couronne civique que je me trouverais avoir méritée que de la triste gloire qui peut revenir des succès militaires... »

L'archiduc n'a pas compris ce langage humanitaire. Le 5 avril, Bonaparte mande à Clarke : « J'ai écrit à l'archiduc une lettre très philosophique, à laquelle il a répondu comme un enfant qui craint d'être grondé par Thugut, ou plutôt comme tous ces hommes qui sont d'autant plus esclaves qu'ils sont placés plus près du trône (1). »

Pourtant, ce que l'archiduc n'a pas voulu provoquer le 31 mars, une suspension d'armes, Thugut lui-même, quelques jours plus tard, est obligé de l'implorer. Le 7 avril, l'orgueilleux ministre envoie au quartier général de Judenbourg, près Léoben, deux négociateurs de marque, Bellegarde et Merveldt, et le soir même, à minuit, un armistice de six jours est enfin conclu.

(1) Cette lettre à Clarke, datée de Scheifling, n'existe pas dans la *Corr. de N.* Elle est citée par Sybel, IV. 428. L'historien allemand, naturellement, fait comme l'archiduc ! Il trouve extraordinaire la missive de Bonaparte du 31 mars.

Cet armistice va permettre d'entamer la négociation de la paix séparée avec l'Autriche, que le Directoire désire depuis si longtemps. Après avoir porté la nouvelle à Vienne, Merveldt revient le 13 avril, quelques heures avant l'expiration de la trêve consentie. Il est accompagné, cette fois, du marquis de Gallo, ambassadeur de Naples à Vienne, ami personnel de la famille impériale, et du baron de Vincent, l'ancien interlocuteur de Clarke à Vicence. Une nouvelle suspension est convenue, et Bonaparte, pressé d'en finir, veut mener les plénipotentiaires comme il a mené les troupes de l'archiduc Charles, tambour battant. Il se heurte alors à des difficultés protocolaires sur la reconnaissance de la République et sur l'alternative ! « Je leur ai dit que la République française ne voulait point être reconnue. Elle est en Europe ce qu'est le soleil sur l'horizon. Tant pis pour qui ne veut pas le voir et ne veut pas en profiter... (1) » Néanmoins, Bonaparte est tellement désireux d'aboutir qu'il n'insiste pas sur ces questions secondaires. Il vient d'être informé de la signature du traité de Turin, qui va lui assurer des renforts; il sait que, sur le Rhin, Hoche va enfin tendre la main à Moreau (2). Se servant avec habileté de toutes ces nouvelles heureuses, il pèse sur les négociateurs. Il annonce l'arrivée imminente de Clarke, le véritable représentant du Directoire, qui, peut-être, exigera des conditions

(1) Bonaparte au Directoire, 27 germinal (16 avril). (*Corr. de N.*, 1735.)

(2) Bonaparte ne croyait pas à une offensive de Moreau à ce moment. (*Mémoires de Bourrienne*, I, 92.)

moins avantageuses pour l'Autriche... Il persuade Gallo, et après de longues discussions, la rédaction définitive est arrêtée le 18 avril. Au moment même où Hoche remporte à Neuwied un premier succès sur les Autrichiens, les préliminaires de la paix sont signés à Léoben.

*
* *

On a souvent prétendu que Bonaparte s'était hâté de conclure, sans attendre Clarke, véritable plénipotentiaire, afin d'avoir seul le mérite d'avoir imposé les préliminaires! Bonaparte n'a peut-être pas désiré la présence de son collègue, mais il faut constater que cette présence était matériellement impossible au moment de la signature.

En effet, le quartier général français s'installe à Scheifling, dans la vallée de la Mür, le 4 avril, et y reste le 5 et le 6. Le 7, Bonaparte arrive à Judenbourg, et c'est là, le jour de l'arrivée, que Merveldt et Bellegarde viennent le trouver. Jusque-là, il n'est pas possible de croire à la conclusion d'un armistice, puisque la « lettre philosophique » adressée à l'archiduc Charles le 31 mars a été si médiocrement accueillie! Pourquoi donc, avant le 7 avril, prévenir Clarke, qui est à Turin et y fait de la bonne besogne?

La suspension d'armes est signée à minuit le 7. Le 8, Bonaparte expédie un courrier à Clarke et en prévient le Directoire en lui annonçant l'armistice (1) : « Je viens d'expédier un courrier au

(1) De Judenbourg, 19 germinal (8 avril). (*Corr. de N.*, 1703.)

général Clarke, pour que, de Turin, il se rende en toute diligence ici. Il est porteur de vos instructions et a des pleins pouvoirs pour finir cette négociation. J'espère qu'il arrivera à temps pour ne pas perdre le moment, qui est tout dans les négociations de cette nature. »

Certainement, à la date du 8 avril, Clarke partage toujours officiellement avec Bonaparte les pleins pouvoirs du Directoire. Mais, depuis plusieurs semaines, sa situation diplomatique, bien que déjà très diminuée, a été battue en brèche à Paris. Ses notes sur les généraux sont connues de beaucoup d'hommes politiques, et Barras, par haine de Carnot, les a exploitées dans la séance du 13 ventôse (4 mars). Dès lors, pour la majorité du Directoire, Clarke est devenu suspect; on l'a accusé de duplicité le 24 ventôse, on a blâmé sa démarche à Florence auprès du grand-duc, on lui a reproché « d'outrepasser ses instructions et de n'en faire qu'à sa guise (1). » Letourneur même l'a abandonné et Carnot seul a continué à soutenir son ami!

Bonaparte, par ses correspondants, et surtout par les officiers qui reviennent de Paris, est sans doute au courant de toutes ces choses. Il a dicté à Clarke la conduite à tenir à Turin, mais... lui, Bonaparte, peut parfaitement se passer de Clarke à Judenbourg! S'il prévient son collègue, c'est par correction d'attitude, par déférence pour le Directoire : « J'espère, — écrit le général en chef, — que Clarke arrivera à temps... »

(1) Barras, II, 258 et 378.

L'appel officiel, adressé à Turin le 8 avril, signé par Berthier, est ainsi conçu : « Le général en chef Bonaparte me charge de vous prévenir, général, qu'il vient d'être conclu entre lui et S. A. R. le prince Charles une suspension d'armes de cinq jours, qui a pour but des négociations sur une paix séparée entre les deux puissances. Comme cette suspension finit le 24 germinal (13 avril) à minuit, le général en chef désire que vous arriviez avant cette époque. Ne perdez pas un instant pour vous rendre ici. Faites-vous précéder de courriers. Enfin, ne négligez aucun des moyens qui peuvent contribuer à vous faire arriver promptement. »

En même temps, le chef d'état-major de l'armée écrit une lettre personnelle à Clarke. Le ton montre que les préventions anciennes contre l'« Irlandais » ont complètement disparu. « Je vous écris au nom du général en chef, mon cher Clarke. Votre arrivée ici, comme vous le verrez, exigerait que vous aviez le vol de l'hirondelle ! Ne perdez pas de temps, les intérêts sont bien grands. — Route pour vous rendre à Judenbourg et Léoben en Styrie : Mantoue, Vérone ou Porto Legnano, Trévize, Padernone, Conegliano, Saint-Daniel, Ozoppo, Ponteba, Tarvis, Villach, Clagenfurth, Freisach, Neumarck, (mot illisible), Judenbourg, Léoben. — Adieu, mon cher Clarke, je n'ai que le temps de vous embrasser. »

Les deux lettres de Berthier mettent cinq jours pour arriver à Turin et ne sont remises que le 13 avril (24 germinal) au général Clarke. Celui-ci se prépare immédiatement à partir et écrit brièvement

à Delacroix qu'aussitôt arrivé il se concertera avec Bonaparte (1). Le pauvre Clarke se croit indispensable et semble persuadé que Bonaparte et les négociateurs autrichiens vont l'attendre à Judenbourg! Avec Carnot (2), il est plus explicite : « Je n'ai point de temps à perdre... on m'attendait hier soir à Judenbourg ou Léoben et le courrier m'arrive à l'instant même. Je n'y puis être que dans cinq jours, les fleuves sont impassables! Au nom du ciel, faites qu'on nous envoie des instructions claires et qu'on puisse comprendre. Je voudrais pourtant que vous eussiez le temps de les rédiger vous-même. Le style en serait concis et intelligible. »

Malgré sa hâte légitime, Clarke, qui a suivi l'itinéraire tracé par Berthier (3), n'arrive à Léoben (4) que dans la nuit du 19 au 20 avril, trente heures (5) trop tard pour pouvoir mettre sa signature à côté de celle de Bonaparte (6)!

Ainsi, cette fois encore, le premier rôle que l'ami de Carnot ambitionnait depuis six mois lui échappait définitivement! Qu'était-ce que le traité de Turin, inutile et inexécutable, à côté des préliminaires, signés le 18 avril, dont l'influence sur la marche des événements européens allait être si grande?

(1) Clarke à Delacroix. A. E., 367-76.

(2) Clarke à Carnot, 24 germinal an V.

(3) C'était tout simplement, du reste, l'itinéraire qu'avaient suivi les convois de l'armée dans sa marche sur Léoben.

(4) Le quartier général s'y était transporté le 13 avril (24 germinal.)

(5) Bonaparte met : « vingt-quatre heures », dans sa lettre au Directoire.

(6) Clarke à Delacroix, du château d'Eggenwald, près Léoben, lettre du 3 floréal (22 avril).

Malgré son dépit, Clarke sut cependant faire preuve de patriotisme et d'esprit. Il écrivit à Delacroix (1) que la signature — sans lui — des préliminaires aurait pu affliger un homme capable de placer sa gloire personnelle avant l'intérêt de la République, mais qu'il y trouvait au contraire l'assurance de la paix continentale si désirée par toute l'Europe. « Il fallait prendre un parti et le prendre avec promptitude, c'est ce qu'a fait Bonaparte. Il connaissait mes instructions. Les propositions que j'eusse faites n'auraient point été acceptées. Les idées du Directoire exécutif sur la paix continentale et celles de l'Empereur différaient essentiellement. Il fallait donc trancher le nœud gordien. Un nouvel Alexandre l'a fait, et avec l'intention de servir efficacement la République. »

(1) Lettre citée du 3 floréal (22 avril 1797).

V

CLARKE A UDINE

Projets de Bonaparte après Léoben. — Affaires de Venise. — Clarke accompagne le général en chef. — Entrevues avec Gallo à Milan. — La Cour de Mombello. — Départ de Clarke pour Udine. — Talleyrand entre au ministère. — Sa correspondance avec les généraux diplomates. — Nouvelles instructions. — Bonaparte à Passariano. — Les plénipotentiaires autrichiens. — Les sept premières conférences d'Udine.

Clarke semble avoir apprécié sainement les préliminaires. Il fallait prendre un parti et trancher le nœud gordien. Mais Bonaparte, beaucoup mieux informé que les directeurs de la véritable situation militaire, avait dû, pour aboutir, consentir certaines concessions qu'il craignait de voir fort discutées à Paris. Aussi, s'attendant à des objections multiples, eut-il soin de présenter son œuvre comme provisoire, comme absolument perfectible : « Les préliminaires qui ont été signés ne sont vraiment qu'un premier abouchement entre deux puissances qui, depuis six ans, ayant les armes à la main, étaient accoutumées à se regarder comme irréconciliables; ils seront susceptibles, à la paix définitive, de toutes les modifications que vous pourrez désirer (1)... »

(1) Bonaparte au Directoire, 3 floréal (22 avril). (*Corr. de N.*, 1748.)

Pour les nouvelles négociations à ouvrir, pour la suite des affaires, Bonaparte affectait d'ailleurs de se récuser. Il se disait surmené, prévenait qu'il avait besoin de repos et d'un long congé, annonçait son départ pour l'Italie et s'excusait de n'avoir pu attendre le représentant officiel du Directoire : « Dès l'instant que j'ai prévu que les négociations s'ouvriraient sérieusement, j'ai expédié un courrier au général Clarke, qui, chargé plus spécialement de vos instructions dans un objet aussi essentiel, s'en serait mieux acquitté que moi... Mais lorsque après dix jours j'ai vu qu'il n'était pas arrivé et que le moment commençait à passer, j'ai dû laisser tout scrupule et j'ai signé (1). » Puis, quand Clarke l'eût rejoint, Bonaparte écrivit encore : « Le général Clarke, qui est arrivé vingt-quatre heures après la signature à cause des accidents de toute espèce qu'il a essuyés en route, se trouve avoir besoin de nouveaux pouvoirs afin d'être à même d'entamer les négociations pour la paix définitive (2). »

En attendant la ratification des préliminaires par l'Empereur et par le Directoire, Bonaparte n'a plus rien à faire aux portes de Vienne. Il n'a aucune raison pour attendre à Eggenwald, près Léoben, les nouveaux pouvoirs qu'il a demandés pour Clarke. La réunion ultérieure des plénipotentiaires a été fixée à Brescia, mais elle est encore bien lointaine. Le général en chef exécute donc le projet dont il a

(1) Bonaparte au Directoire, 19 avril (30 germinal). (*Corr. de N.*, 1743.)

(2) Bonaparte au Directoire, 22 avril (3 floréal). (*Corr. de N.*, 1748.)

prévenu le Directoire et se dirige vers l'Italie par la route orientale de la Carniole.

Mais ce n'est pas encore pour y chercher le repos! Dès le 24 avril, il transporte son quartier général à Gratz où il reste jusqu'au 27. Le 28 il est à Laybach, le 30 il atteint Trieste où il reste trente-six heures. Il passe trois jours à Palmanova, du 1er au 3 mai, et, le 5, est reçu triomphalement à Milan.

En route, il s'est occupé des affaires vénitiennes qui, depuis un mois, se sont singulièrement embrouillées. La veille même de la signature des préliminaires de Léoben, des Français ont été massacrés à Vérone, sur le territoire vénitien! Ce massacre décide du sort de la République de Venise dont l'hostilité envers la France s'est depuis longtemps manifestée. Bonaparte juge utile d'occuper immédiatement la ville des doges. Cette mesure sera d'ailleurs utile pour les nouvelles négociations qui doivent s'ouvrir à Brescia. Les États de Venise serviront à dédommager l'Empereur des nouvelles concessions qu'on tentera de lui arracher!

Sans même consulter le Directoire, le général en chef arrête donc ses dispositions. Lallemant, ministre de France à Venise, reçoit des ordres pour la conduite à tenir. Un manifeste, véritable déclaration de guerre, est lancé. Le 12 mai, sur une injonction du général Baraguey d'Hilliers, le vieux gouvernement oligarchique se décide à abdiquer et, le 16, la paix est signée après l'occupation de la ville par une division française (1)!

(1) Voir *Histoire de Venise*, par le comte Daru, t. V.

*
* *

Pendant le voyage de Léoben à Milan, et pendant que se prépare la chute de Venise, Clarke a suivi constamment le quartier général de Bonaparte. La ratification des préliminaires a été longue à venir. Elle n'est connue à Milan que le 14 mai, dix jours après le retour triomphal. En même temps sont arrivés les nouveaux « pouvoirs » réclamés à Paris. Cette fois encore, comme avant Léoben, les deux généraux, Bonaparte et Clarke, sont officiellement désignés pour représenter le Directoire. « Citoyen général, écrit Delacroix à Bonaparte à la date du 17 floréal (6 mai), j'ai l'honneur de vous adresser l'expédition des instructions et des pleins pouvoirs que le Directoire vous donne et au général Clarke, pour traiter de la paix définitive avec l'Empereur et Roi. Vos victoires l'ont commandée, vos talents et votre civisme la rendront également honorable et utile à la République (1). »

Dès la réception de cette lettre de Delacroix, Bonaparte se montre désireux de commencer le plus tôt possible les négociations définitives. Il envoie à Vienne un de ses aides de camp favoris, Lemarrois (2), pour prévenir Gallo de l'arrivée des pou-

(1) Les instructions dont il est question étaient vagues et insistaient surtout sur l'organisation de la République lombarde.

(2) Lemarrois se rendit à Vienne et y séjourna jusqu'à la fin de mai. Il avait une double mission : prévenir Gallo et présenter à Thugut les événements de Venise sous le jour le plus favorable à la politique française.

Lemarrois avait alors vingt et un ans. Bonaparte l'avait eu à

voirs et écrit lui-même à Merveldt : « Je me rendrai dans la ville que vous voudrez bien m'indiquer pour procéder aux échanges. Le Directoire a bien voulu munir de ses pleins pouvoirs, pour traiter, le général Clarke et moi. Je vous prie de le faire connaître à S. M. l'Empereur afin que les plénipotentiaires qu'Elle voudra envoyer se réunissent, le plus tôt possible, dans la ville de Brescia, comme nous en étions convenus, ou dans toute autre ville qui paraîtrait plus convenable. »

Les plénipotentiaires autrichiens répondent assez promptement à l'appel de Bonaparte. Mais Milan leur paraît préférable à Brescia pour rencontrer les représentants du Directoire. Bonaparte vient du reste de s'installer aux portes de Milan, à Mombello. Ce nouveau choix de Milan est donc fort agréable pour les généraux français, et il est immédiatement accepté. Le marquis de Gallo arrive le 23 mai (4 prairial), voit Bonaparte et Clarke dès le lendemain, et l'on décide, dans cette première conférence préliminaire, qu'aussitôt la paix conclue avec l'*Empereur*, de nouvelles négociations pour la paix avec l'*Empire* s'ouvriront à Rastadt le 1er juillet. A ce moment, l'Empereur offrira sa médiation pour ses alliés (1).

ses côtés au 13 vendémiaire et l'avait emmené avec lui en Italie. Le jeune officier était destiné au plus brillant avenir : général de brigade en 1802, à vingt-six ans, divisionnaire en 1806. Très attaché toute sa vie à son protecteur qu'il n'abandonna pas dans la mauvaise fortune, le général Lemarrois est cité, avec raison, comme un modèle de bravoure militaire et de fidélité.

(1) Articles convenus entre les plénipotentiaires de S. M. l'Empereur et Roi et ceux de la République française, 5 prairial an V (24 mai 1797). (*Corr. de N.*, 1824 et 1825.)

Après cette première conférence, on pouvait espérer que les négociations de Milan ne traîneraient pas en longueur. Malheureusement, le marquis de Gallo, — comme le marquis de Ghérardini — était de la vieille école diplomatique ! Il n'oubliait jamais, dans tous les actes, même les moins intéressants, soumis à sa signature, de faire figurer ses nombreux titres : « Sieur D. Martius Mastrilli, noble patricien napolitain, marquis de Gallo, chevalier de l'ordre royal de Saint-Janvier, gentilhomme de la chambre de S. M. le roi des Deux-Siciles et son ambassadeur à Vienne. » De même, il attachait une très grande importance à certains détails protocolaires et perdit deux jours à des réclamations puériles : la ratification des préliminaires par le Directoire n'avait pas été faite sur parchemin et les sceaux n'étaient pas assez volumineux !

Gallo insista également sur la question de l'alternative, déjà soulevée à Léoben. En traitant autrefois avec le roi de France l'Empereur ne donnait pas l'alternative ! Pour rien au monde il ne voulait donc l'admettre avec la République ! « L'Empereur, — écrivit Bonaparte, — mettra à cela autant d'importance qu'aux limites du Rhin ! »

Des choses plus sérieuses furent cependant résolues dans les conférences de Milan. Il s'agissait de fixer les bases sur lesquelles les conversations pourraient se poursuivre. Bonaparte et Clarke obtinrent les points suivants : la France aurait la limite du Rhin ; Salzbourg et Passau resteraient à l'Autriche ; la Prusse obtiendrait une compensation pour la cession de Clèves ; en Italie, Venise serait

donnée à l'Empereur, tandis que Mantoue et Brescia ainsi que les pays jusqu'à l'Adige, formeraient une nouvelle république; la France occuperait Corfou et Ancône. Ces bases acceptées, les plénipotentiaires durent en référer à leurs gouvernements respectifs et les conversations furent alors virtuellement suspendues. Gallo resta à Milan pour attendre les réponses de Vienne.

*
* *

Installé au château de Mombello au milieu d'une cour brillante, Bonaparte semblait alors le véritable souverain de l'Italie pacifiée. Toujours infatigable, il paraissait aux fêtes données en l'honneur de Joséphine venue le rejoindre, mais s'occupait surtout d'affaires politiques et militaires, de la réorganisation de son armée, du prochain Conclave, de la Cisalpine et de Gênes! Ministres, diplomates, généraux de passage, venaient prendre le mot d'ordre à Mombello. Dubois-Crancé (1) y arrivait le 15 mai, Trouvé, premier secrétaire à Naples (2), le 22, Miot, ministre à Turin (3), le 30, Arnault (4) le 1er juin,

(1) Dubois-Crancé, ancien conventionnel, ministre de la guerre en 1799.

(2) Pour Trouvé, voir CANCLAUX, III.

(3) Miot avait longtemps appartenu à l'administration militaire. Bonaparte prit du goût pour lui, en Italie, et en fit plus tard un des ministres du roi Joseph à Naples. Il fut alors créé comte de Mélito. Ses *Mémoires* sont très connus.

(4) Arnault, célèbre publiciste, fut chargé — peu après sa visite à Mombello — d'une mission d'organisation aux îles Ioniennes. Il devint membre de l'Académie des sciences morales et de l'Académie française. Ses *Souvenirs d'un Sexagénaire* seront souvent cités dans ces études.

le général Desaix quelques semaines plus tard, après avoir visité les champs de bataille.

En rendant compte à son ami le directeur La Révellière de l'excellent accueil qu'il avait reçu, Trouvé écrivait le 4 prairial (23 mai) : « Le général Clarke est aussi dans cette maison. Berthier y vient dîner presque tous les jours. Ce sont tous trois de grands travailleurs. L'union la plus intime paraît régner entre tous ces défenseurs de la République, mais Bonaparte s'élève au-dessus d'eux par le génie, par les conceptions grandes et fortes. » De son côté, Arnault constatait la bonne situation de Clarke auprès du général en chef et traçait ainsi son portrait : « Il était d'humeur prévenante et facile. Sa conversation abondait en observations judicieuses, en anecdotes piquantes. Il avait le ton de la meilleure compagnie ; ses manières étaient nobles sans affectation et s'accordaient parfaitement avec sa belle figure. »

Au contraire, Miot insiste sur le rôle effacé que remplissait Clarke à Mombello (1). « Loin de partager avec son collègue la conduite des négociations, Bonaparte lui en déroba, plus peut-être qu'à tout autre, le progrès, et Clarke fut positivement de tous les négociateurs qui se trouvaient à Mombello, celui à qui il s'ouvrait le moins. » Au dire de Miot, Bonaparte aurait même ajouté : « Clarke n'a pas de talent, ce n'est qu'un sot orgueilleux. »

(1) *Mémoires*, I. — Il faut remarquer ici, une fois de plus, que la valeur des mémoires écrits plusieurs années après les événements, ne peut être comparée à celle des lettres et des correspondances contemporaines de ces mêmes événements.

Ce témoignage méchant est démenti par les faits eux-mêmes. Nous verrons avec quel courage Bonaparte prit la défense de Clarke après le 18 fructidor. Depuis le départ de Léoben, les relations entre les deux généraux étaient restées excellentes et très confiantes et la correspondance de Clarke en fait foi. Le général en chef va-t-il en villégiature aux îles Borromées avec madame Bonaparte ? Il emmène Clarke avec lui. S'agit-il d'une mission politique délicate : coter et parafer le portefeuille du fameux agent royaliste, le comte d'Antraigues, arrêté à Trieste, le 31 mai, par Bernadotte ? Clarke est adjoint à Berthier, l'homme de confiance par excellence, pour cette besogne (1). Enfin, quand impatienté et irrité des atermoiements de Thugut, Bonaparte veut envoyer un représentant à la cour d'Autriche, c'est Clarke qu'il propose au Directoire. « Vous voyez, — écrit-il, — la tournure longue et indéterminée que prend la négociation. Je pense qu'il n'y a qu'un moyen : *c'est d'envoyer le général* Clarke *à Vienne* (2). »

*
* *

La réponse de Thugut, réclamée par Gallo, arriva enfin au milieu de juin. Mais elle ne donnait qu'une incomplète satisfaction. Thugut acceptait la réunion d'un congrès, mais semblait vouloir ajourner encore les négociations commencées le mois précédent à Milan. Or, le général en chef était alors

(1) Voir L. Pingaud, *le Comte d'Antraigues*, p. 157, et *Mémoires de Fauche Borel*, II, 40.

(2) Bonaparte à Delacroix, 4 messidor. (A. E. Vienne, 367-164.)

pressé d'en finir. Très au courant de la politique et renseigné par son aide de camp Lavallette qu'il avait envoyé à Paris à la fin de mai (1), il prévoyait déjà les luttes intestines que les élections de l'an V allaient provoquer. Il voulait avoir les mains libres pour pouvoir intervenir le cas échéant et, pour cela, la conclusion de la paix à bref délai était nécessaire. D'autre part, — depuis Léoben, — Venise, Corfou, Gênes avaient été occupées, et des succès avaient été remportés sur le Rhin. Delacroix plus encore que Bonaparte était désireux d'arriver à une entente définitive avec l'Empereur.

Les généraux diplomates adressèrent donc une note comminatoire le 20 juin (2 messidor). Oui ou non, l'Empereur voulait-il traiter? Oui ou non, les plénipotentiaires autrichiens, Gallo et Merveldt (2), allaient-ils recevoir les pouvoirs nécessaires? « Si des défiances mal fondées, si le dessein formel de sacrifier les intérêts mutuels de deux puissances à des formalités et à des lenteurs préjudiciables à l'une ou à l'autre, devaient prévaloir, les plénipotentiaires français verraient avec la plus extrême douleur s'allumer de nouveau les torches de la guerre qu'ils désirent si ardemment éteindre pour jamais. »

Gallo et Merveldt ne pouvaient que transmettre cette note à Thugut. Gallo était d'ailleurs devenu

(1) *Mémoires de Lavallette*, I, ch. XII et XIII.
(2) Le comte de Merveldt était arrivé à Milan le 18 juin seulement.

presque suspect à ce moment, à cause des excellents rapports qu'il entretenait depuis le 24 mai avec la petite cour de Mombello ! Lui aussi, comme Clarke, avait été du fameux voyage aux îles Borromées !

Très ennuyés eux-mêmes des atermoiements de leur ministre et de leur inaction à Milan, les diplomates autrichiens pensèrent qu'un point intermédiaire entre Milan et Vienne serait plus propice aux négociations et que ce choix faciliterait les correspondances (1). On convint donc que les conversations ébauchées à Milan continueraient à Udine. Gallo et Merveldt se mirent en route le 2 juillet. Clarke devait les suivre peu de jours après, et Bonaparte lui-même avait promis d'arriver au premier appel dès que sa présence serait nécessaire.

Parti de Milan le 9 juillet avec Perret, Clarke arriva le 11, après soixante-trois heures de route. « Udine, — écrit-il, — sans avoir les agréments de Milan, présente les mêmes causes d'ennui. Si vous continuez à aimer la campagne, je pense que nous pourrions nous établir l'un et l'autre à Passariano, maison de campagne de l'ex-doge de Venise. J'ai vu cette campagne en venant ici. Je crois que vous et le général Berthier, ainsi que moi, pourrions y loger. Je vous embrasse ainsi que Berthier (2). »

Malgré ses goûts pour la campagne et même pour la retraite, goûts qu'il avait eu grand soin de mettre en lumière dans sa correspondance officielle après Léoben, le général en chef ne paraît pas avoir

(1) Note signée par les plénipotentiaires le 30 juin (12 messidor).
(2) Clarke à Bonaparte, 23 messidor an V.

été pressé de quitter Mombello pour Passariano (1). Qu'aurait-il fait d'ailleurs, au mois de juillet, à Udine, puisque, grâce aux lenteurs inconcevables du baron de Thugut, Gallo et Merveldt n'avaient même pas encore les pouvoirs nécessaires pour traiter? Il avisa les directeurs de ses intentions en renvoyant son aide de camp Lavallette à Paris (2) et prévint Clarke, une fois pour toutes (3), qu'il n'irait à Udine que quand il pourrait y travailler utilement. « Il est difficile, je crois, de mettre en doute aujourd'hui, que l'Empereur veut gagner du temps. Quel en est le motif? Il est difficile de l'imaginer, à moins que de le voir dans les journaux royalistes, le club de Clichy et la rentrée des émigrés. Je l'ai dit positivement au gouvernement. Il

(1) Passariano était une belle maison de campagne située sur la rive gauche du Tagliamento, à quatre lieues d'Udine. Elle avait appartenu à Ludovico Manin, doge de Venise. Le général Desaix la décrivait ainsi : « L'habitation est très belle, grande, bien disposée, mais le goût n'est pas des plus brillants. Il y a une salle immense, énorme, aussi élevée que la maison et aussi grande à elle seule qu'une habitation ordinaire. Elle est décorée de peintures. Il y a un billard et beaucoup d'appartements. Le jardin est grand et d'un singulier genre... Il y a des hauteurs couvertes de grosses statues sans goût et mal faites en grosses pierres. Elles représentent tous les dieux de la fable. Jupiter y est assis sur son aigle, Neptune dans un char à quatre chevaux, et ainsi de suite... » (Voir *Carnet de la Sabretache*, 1898.)

(2) Lavallette affirme dans ses *Mémoires* qu'il arriva en *mai* à Paris. D'autre part, le 23 messidor (11 juillet), Bonaparte annonce le départ de son aide de camp. Donc, ou bien Lavallette, arrivé en mai à Paris, était retourné à Milan en juin, ou bien les souvenirs de Lavallette sont inexacts. En tout cas, pour la *première* ou pour la *deuxième* fois, Lavallette quitta Milan le 11 ou le 12 juillet. Je crois que ce fut pour la deuxième fois.

Homme d'esprit, Lavallette se montra observateur clairvoyant et rendit à ce moment de réels services à Bonaparte. (Voir BERNADOTTE, I.)

(3) Lettre du 25 messidor (13 juillet). (*Corr. de N.*, 2007.)

me semble qu'il est aisé de fermer le club de Clichy, de briser trois ou quatre presses et de faire arrêter une douzaine d'émigrés; cela seul pourrait nous assurer la paix (1). »

Cette idée très nette de Bonaparte que les atermoiements de la cour de Vienne sont dus à la situation intérieure de la République, perce dans toute sa correspondance à cette époque. Il l'écrit au Directoire le 17 juillet : « A quoi sert que nous remportions des victoires à chaque instant du jour? Les menées dans l'intérieur annulent tout et rendent inutile le sang que nous versons pour la patrie (2). » Il le récrit à Delacroix le même jour (3) : « Je crois qu'il sera difficile, si le gouvernement ne prend pas des mesures propres à faire connaître à l'Europe que la Constitution ne court aucun danger, que les négociations prennent une tournure favorable. »

Arrivé dans les meilleures dispositions à Udine le 4 juillet, Gallo lui-même s'y est vite impatienté. Le 15, il est parti pour Vienne (4), afin de presser les décisions de Thugut. L'ambassadeur napolitain a emporté pour l'Impératrice des lettres de sa mère, la reine Caroline de Naples, lettres qui engagent l'Empereur à conclure promptement avec la République. « Les sentiments de la cour de Naples à cet égard ne sont pas équivoques — écrit

(1) Lettre du 29 messidor (17 juillet), adressée à Clarke. (*Corr. de N.*, 2017.)

(2) *Corr. de N.*, 2018.

(3) *Corr. de N.*, 2019.

(4) Gallo rencontra Baptiste, son secrétaire, arrivant de Vienne, à Wipach.

Clarke (1). — J'ai vu une lettre de M. Acton à M. de Gallo, dans laquelle il exprime son étonnement et son mécontentement sur la lenteur de la cour de Vienne. M. de Gallo a voulu remettre lui-même ces lettres pour l'effet qu'il en espère sur les déterminations de Sa Majesté Impériale (2). » Peu après Gallo, Perret, le secrétaire d'ambassade de Clarke, est également parti pour Vienne pour rapporter, lui aussi, des renseignements sur la situation et les intentions de la Cour (3). Pendant ce temps, Merveldt et Clarke se morfondent, l'un à Udine, l'autre à Passariano, se font passer des notes inutiles et ne peuvent rien faire puisque Merveldt n'a toujours pas ses pouvoirs! Plusieurs semaines se passent ainsi (4), et Bonaparte reste à Milan (5).

(1) Clarke à Bonaparte. D'Udine, 26 messidor (14 juillet)

(2) Gallo n'oubliait pas les intérêts de Naples. Avant de quitter Milan, le 2 juillet, il avait offert, au nom du roi Ferdinand, de céder l'île d'Elbe et la principauté de Piombino en échange des îles du Levant ci-devant Vénitiennes! La cour de Naples réclamait également un port romain à la mort du Pape. Ces prétentions exagérées avaient grandement indisposé Bonaparte. (Voir l'étude sur Canclaux.)

(3) Perret ne revint que le 5 ou 6 août. Clarke le remplaça par un autre secrétaire, Rulhière, autrefois employé par le Comité de salut public.

(4) Clarke à Bonaparte, 2 thermidor (20 juillet). — Bonaparte à Clarke, 5 thermidor (23 juillet). — Notes adressées à Merveldt les 10 et 11 thermidor. Rédigées à Milan par Bonaparte et expédiées à Udine, ces notes portent la signature des deux généraux.

(5) Bonaparte faillit partir le 18 juillet (30 messidor), après les premières entrevues de Clarke avec Gallo. Il annonça alors ses intentions au Directoire. Une lettre de Milan, datée du 2 thermidor, que publia le *Moniteur* du 14 thermidor (1er août), *raconta* même ce départ! « Depuis plusieurs jours, Bonaparte annonçait son départ pour Udine, mais il le subordonnait toujours à l'arrivée d'un courrier de Clarke. Ce bienheureux courrier arriva hier matin. Bonaparte, en brisant, en entr'ouvrant la dépêche, ne fut pas maître d'un mouvement qui décela sa joie. C'est peut-être

*
* *

Cependant, d'importants événements ont eu lieu à Paris. Le 28 messidor (16 juillet) plusieurs ministres ont été changés (1). Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, l'ancien évêque d'Autun, devenu le protégé de Mme de Staël et de Barras, a réussi à remplacer Delacroix aux Relations extérieures. Il se rend très vite compte de la mauvaise marche suivie depuis trois mois pour les négociations, grâce à la force d'inertie des Autrichiens. Tout en continuant les pourparlers avec lord Malmesbury à Lille, le nouveau ministre estime, lui aussi, que les atermoiements de Thugut se prolongent depuis trop longtemps. Huit jours après son arrivée au pouvoir, le rusé Talleyrand se met aux ordres de Bonaparte, qu'il n'a, jusque-là, jamais rencontré ! Voici sa lettre qui montre, une fois de plus, le prestige extraordinaire dont jouissait alors le général en chef de l'armée d'Italie : « J'ai l'honneur de vous annoncer, général, que le Directoire exécutif m'a nommé ministre des Relations extérieures. Justement effrayé des fonctions dont je sens la périlleuse importance, j'ai besoin de me rassurer par le sentiment de ce que votre gloire doit apporter de moyens et de facilité dans les négociations. Le nom seul de Bonaparte est un auxiliaire qui doit tout aplanir. Je m'empresserai de vous faire parvenir toutes les vues

la première fois où il a été pénétrable. Il déclara sur-le-champ qu'il partirait pour Udine dans la nuit... »

(1) Pour cette crise politique, voir l'INTRODUCTION, II, et l'étude sur TRUGUET, I.

que le Directoire me chargera de vous transmettre, et la renommée, qui est votre organe ordinaire, me ravira souvent le bonheur de lui apprendre la manière dont vous les aurez remplies. »

Cette lettre est du 24 juillet, et Talleyrand affirme dans ses *Mémoires* que Bonaparte y répondit aussitôt par des choses également obligeantes (1).

Le ministre écrivit aussi à Clarke, pour annoncer son entrée aux affaires, et Clarke, évidemment flatté, répondit une lettre curieuse (2) qui montre combien il se réjouissait du changement de ministre... à cause de son peu de sympathie pour Delacroix! « J'ai appris avec une bien véritable satisfaction votre nomination au ministère des Relations extérieures... Je vous prie d'agréer mon compliment. Vous croirez d'autant plus à sa sincérité que vous vous rappelez sans doute les vœux que j'ai formés lors de votre rentrée en France, pour vous voir élever au poste que le Directoire exécutif vient de vous confier... La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire est en quelque sorte la seule encourageante pour moi qui soit sortie des bureaux des Relations extérieures depuis mon départ de Paris. Il est arrivé une ou deux fois à votre prédécesseur, que l'indulgence du Directoire pour moi avait sans doute stimulé, d'essayer de me dire quelque chose d'agréable sur le zèle que j'avais témoigné pour remplir les ordres du gouvernement,

(1) Cette lettre n'a jamais été publiée ni retrouvée, ce qui permet de croire qu'elle n'était pas absolument précieuse pour Talleyrand.

(2) Datée d'Udine, 23 thermidor (10 août 1897). — (A. E. Vienne. 367-424.

mais ces essais n'ont pas eu tout le succès qu'il en espérait, et j'ai quelquefois trouvé que la malheureuse construction de ses phrases m'était plus injurieuse que faite pour me plaire. Avec vous, citoyen ministre, je ne cours pas les mêmes risques. Si je commets quelques erreurs, je sais que vous me ferez apercevoir de mes fautes, avec la décence qui convient à votre caractère et au mien. Ce que vous m'avez mandé d'encourageant confirmerait, s'il en était besoin, les idées que je me suis faites de vos procédés et de votre justice sur laquelle je compte essentiellement. Secondé par vous, citoyen ministre, je sens redoubler mon zèle, et les choses amicales que vous voulez bien me dire écartent les dégoûts qui, depuis longtemps, sont semés sur la route épineuse que mon devoir me fait parcourir. Il est doux pour moi d'avoir à correspondre avec un ami sincère de la République, dont les talents m'offriront des instructions précieuses et capables de me guider avec dignité vers le but de la négociation dont je suis chargé. Salut et respect. »

Talleyrand, cependant, n'avait aucun désir de grossir le rôle de Clarke! Il trouvait les négociations mal conduites par Delacroix, mais n'approuvait pas non plus les procédés suivis par les deux généraux. Il confia même ses impressions au ministre de Prusse à Paris, Sandoz-Rollin, devenu depuis quelques mois son grand ami. Sandoz répétait à sa Cour les conversations de Talleyrand, et écrivit à la fin de juillet : « Talleyrand estime qu'on n'a fait qu'accumuler des fautes qui amèneront

les plus désastreuses conséquences. Devait-on abandonner une négociation de cette importance aux mains de deux jeunes généraux (Bonaparte et Clarke), dont le plus âgé n'a pas vingt-huit ans? »

Donc, pour faire valoir ses propres idées, quinze jours après son arrivée aux affaires, le 2 août (15 thermidor), le nouveau ministre présente au Directoire un rapport d'ensemble sur les négociations depuis Léoben, et ses conclusions sont beaucoup plus optimistes que celles du « jeune général » Bonaparte. Il propose de restreindre les pouvoirs des négociateurs en leur envoyant « un corps complet d'instructions, ainsi qu'un projet de traité rédigé par articles (1) », dont lui, Talleyrand, naturellement, sera l'auteur. Il cherche d'ailleurs à calmer Bonaparte et Clarke, qu'il sent impatients et prêts à rompre (2), et il écrit à Milan le 3 août : « Le Directoire veut à tout prix que le renouvellement des hostilités ne vienne point de lui, et que ni la maison d'Autriche, ni les ennemis de l'intérieur, ne puissent, avec quelqu'apparence de fondement, jeter sur lui le blâme d'avoir voulu la continuation de la guerre. Il veut que tous les torts soient du côté de l'Empereur, absolument tous, et lorsque la mesure sera comble, si la guerre éclate, elle n'en

(1) Pour cette correspondance, voir *le Ministère de Talleyrand sous le Directoire*, publication de M. G. Pallain.

(2) Le 23 juillet (5 thermidor), ne connaissant pas encore le changement de ministère, Bonaparte avait préparé une lettre qu'il comptait adresser directement à l'empereur François : « La République française doit nécessairement, sous un mois, être en paix où en une guerre qui serait d'autant plus affreuse que ne pouvant plus désormais se fier aux traités, l'on ne saurait en prévoir le terme. » Cette lettre ne fut cependant pas envoyée.

sera que plus terrible. Jusque-là, il veut décidément la paix. »

Tel est le langage officiel du nouveau ministre. En réalité, les affaires vont de mal en pis à Paris. La situation créée par les élections du printemps ne peut se prolonger et une « journée » prochaine est prévue. Lavallette, bon observateur, en a nettement prévenu Bonaparte (1). Pour cette « journée » le Directoire (ou du moins la majorité, constituée par Barras, Rewbell et La Révelllière), sent le besoin de s'appuyer sur l'armée. Il a d'abord songé à Hoche, qui est populaire et glorieux, l'a fait ministre un jour, malgré son âge, et l'a attiré ensuite près de Paris (2). Mais c'est surtout vers l'armée d'Italie que les regards de la France entière sont tournés. Bonaparte est plus puissant et plus glorieux encore qu'après Arcole, qu'après Rivoli, qu'après Léoben. Sa présence prochaine à Paris est escomptée et attendue par tous les partis et, pour qu'il puisse venir, la paix est indispensable à conclure. Aussi, Barras et Carnot, bien que pour des motifs différents, désirent-ils la fin définitive des hostilités. Nous avons vu ce qu'écrivait le ministre Talleyrand, porte-paroles de Barras. De son côté, Carnot envoyait une longue lettre (3) à Bonaparte le 17 août : « Ah, croyez-moi, il est temps de couronner vos travaux militaires; faites la paix, il ne vous manque

(1) Correspondance de Lavallette citée dans les *Papiers d'un homme d'État*, IV, 478, et *Mémoires de Lavallette*, I.

(2) Voir Introduction, I.

(3) Cette lettre prouve combien les relations entre le directeur et Bonaparte continuaient à être cordiales et confiantes. Les *Mémoires de Lavallette* en font également foi.

plus que ce genre de gloire... Alors, venez jouir de la bénédiction du peuple français tout entier, qui vous appellera son bienfaiteur. Venez étonner les Parisiens par votre modération et votre philosophie. On vous prête mille projets plus absurdes les uns que les autres. On ne peut pas croire qu'un homme qui a fait de si grandes choses, puisse se réduire à vivre en simple citoyen. Quant à moi, je crois qu'il n'y a que Bonaparte, redevenu simple citoyen, qui puisse laisser voir le général Bonaparte dans toute sa grandeur. »

*
* *

Le 19 août, les instructions préparées par Talleyrand sont unanimement approuvées par le Directoire et envoyées en Italie. D'après ces instructions, les négociations doivent être reprises en principe à Udine, sur la base des préliminaires de Léoben. Les généraux diplomates devront faire tous leurs efforts pour éloigner l'Empereur de l'Italie en lui offrant des compensations en Allemagne; ils pourront offrir Salzbourg et Passau pour garder Venise, Mantoue et les îles de l'Adriatique, etc. Les instructions finissaient du reste par une sorte de blanc seing. « Cette lettre n'annule en rien les instructions passées en ce qui n'y serait pas directement contraire. *Elle ne gêne pas non plus vos combinaisons et vous laisse libre d'agir selon votre prudence.* »

Adressée à Milan, la dépêche de Talleyrand trouva Bonaparte à Udine. En effet, le marquis de

Gallo était revenu le 1er fructidor (18 août), et, conformément à sa promesse antérieure (1), dès la nouvelle connue, le général en chef avait quitté Milan, accompagné de Joséphine. Parti le 5 fructidor (22 août), il s'était arrêté quelques heures à peine, pendant la route, à Vérone, Vicence, Padoue et Trévise, pour inspecter les troupes, et s'était installé, le 10 fructidor (27 août), à la villa de Passariano, déjà occupée par Clarke.

Les négociations avaient pu commencer dès le 30 août. Mais comme les représentants de l'Empereur, Gallo, Merveldt et Degelmann, habitaient Udine — à seize kilomètres de Passariano — on avait d'abord décidé de se réunir à mi-route, à Campo-Formio.

Ensuite, les réunions se tinrent alternativement chez les Autrichiens et chez les Français. « Lorsqu'elles avaient lieu à Passariano, on dînait chez Bonaparte. Au contraire, lorsqu'elles avaient lieu à Udine, on dînait chez les plénipotentiaires autrichiens (2). »

Cette fois encore, cependant, malgré le désir de Bonaparte d'en finir, plusieurs jours furent perdus

(1) Le 14 thermidor (1er août), Clarke avait écrit à Gallo : « Le général Bonaparte se rendra à Udine dès qu'il aura connaissance de votre arrivée dans cette ville. *Je n'ai que le temps de vous embrasser de tout mon cœur.* » On voit, par cette fin de lettre, combien Clarke sympathisait avec Gallo ! Celui-ci, au contraire, employait une formule plus cérémonieuse. Il terminait ainsi une dépêche du 13 thermidor, datée de Vienne : « Je vous prie d'agréer les sentiments de parfaite estime et de haute considération que je vous ai voués et avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur le général, votre très humble et très obéissant serviteur. — Le marquis DE GALLO. »

(2) *Commentaires de N.*, II, 109.

à examiner la nature des pouvoirs (1)! Cette première question une fois réglée, Gallo voulut faire stipuler expressément qu'un congrès se réunirait ultérieurement à Berne si les conférences d'Udine n'aboutissaient pas! Cette prétention montrait d'avance combien peu l'Autriche était décidée à conclure la paix, et Clarke refusa énergiquement d'admettre la possibilité d'un congrès à Berne. Quant à Bonaparte, il exhala sa mauvaise humeur en portraicturant assez méchamment les trois diplomates autrichiens (2) : « Il est impossible d'avoir une négociation de cette importance à suivre avec des hommes plus timides, plus mauvais logiciens et qui aient moins de crédit à leur cour : *Gallo :* il est étranger. Quoique appuyé par l'Impératrice, il n'ose jamais, comme étranger, heurter les intentions de Thugut. — *Merveldt :* colonel d'un régiment de chevau-légers, fort brave de sa personne, est comme les autres ; ne rougissant jamais des sottises qu'on leur fait dire et des contradictions les plus manifestes dans toutes leurs démarches. Quand ils ont dit : ce sont nos instructions, ils ont tout dit. Cela est devenu à tel point inconséquent que je leur ait dit : « Si vos instructions portaient qu'il fait nuit actuellement, vous nous le diriez donc ? » — *Degelmann* : sans aucune considération, d'un caractère indécis, hypocondriaque. Tous parlent fort peu, ont en général peu de moyens, aucune dialectique. Il arrive tou-

(1) Clarke à Talleyrand, 16 fructidor (2 septembre).

(2) 20 fructidor (6 septembre). (*Corr. de N.*, 2153.)

Le quatrième plénipotentiaire autrichien, le comte Louis de Cobenzl, n'arriva à Udine qu'à la fin de septembre. Ce fut lui le véritable négociateur pour l'Empereur.

jours que nous les faisons convenir, sur tous les articles, que ce qu'ils font et ce qu'ils disent n'a pas le sens commun... J'augure fort mal de cette négociation. »

En prévision d'une reprise prochaine des hostilités, reprise qu'il commence à craindre, le général en chef, qui ne veut pas perdre son temps à d'inutiles discussions, occupe ses loisirs en prenant des mesures de réorganisation pour l'armée. Il étudie un plan de campagne qu'il envoie à Carnot le 17 fructidor (3 septembre). Il se rend pour quelques heures avec Berthier et Monge à Palma-Nuova pour vérifier l'état des forts et fait venir à Passariano son équipage de campagne et ses deux chevaux favoris, *Bijou* et la *Carinthie*. Du reste, les affaires diplomatiques traitées à Udine paraissent le préoccuper beaucoup moins que les nouvelles de Paris. Il écrit le 26 fructidor (12 septembre) en envoyant des copies de procès-verbaux (1) : « ... Toutes ces négociations ne sont que des plaisanteries; les vraies négociations se feront à Paris. Si le gouvernement prend une bonne fois la stabilité qu'il doit avoir; si cette poignée d'hommes, évidemment vendue à l'or de l'Angleterre ou séduite par les cajoleries d'une bande d'esclaves, se trouve une fois dans l'impuissance et sans moyens d'agiter, vous aurez la paix telle que vous la voudrez et quarante-huit heures après... Que l'on ait de l'énergie sans fanatisme, des principes sans démagogie, de

(1) Les procès-verbaux des conférences d'Udine figurent aux Arch. des A. E. Vienne, vol. 367 et 368.

la sévérité sans cruauté; que l'on cesse d'être faible, tremblant; que l'on n'ait pas honte, pour ainsi dire, d'être républicain; que l'on balaye de la France cette horde d'esclaves conjurés contre nous; que le gouvernement, les ministres, les premiers agents de la République n'écoutent que la voix de la postérité, et le sort de l'Europe est décidé... (1). »

On voit que Bonaparte s'intéresse tout particulièrement à la politique! Il veut que la République « ne soit pas chancelante (2). » C'est pour cela qu'il a toléré et même encouragé depuis plusieurs semaines les fameuses Adresses des divisions de l'armée d'Italie; c'est pour cela que ne pouvant et ne voulant pas encore aller lui-même à Paris, il a prêté Augereau, un de ses plus brillants lieutenants, connu pour son courage et sa ténacité.

Clarke, qui supporte le poids principal des négociations, continue, lui aussi, à douter du succès final. Les six premières conférences avec les diplomates autrichiens n'ont guère avancé les affaires! Dans une de ses dernières lettres à Talleyrand, le pauvre général fait remarquer que « si l'on devait juger de l'issue des négociations par ce qui a été fait jusqu'ici, on serait forcé de regarder la reprise des hostilités comme inévitable et très prochaine... » Cette lettre est du 24 fructidor. A cette date, on ignore encore à Udine les événements du 18! Le 23 fructidor s'est tenue la septième conférence et, sur son procès-verbal, la signature du général Clarke figure pour la dernière fois à côté de celle de Bonaparte.

(1) *Corr. de N.*, 2189.
(2) *Idem.*

VI

LA DISGRACE

Le 18 fructidor. — Révocation de Clarke. — Mission de Deverine en Italie. — Irritation de Bonaparte. — Le comte Louis de Cobenzl à Udine. — Traité de Campo-Formio. — Circulaire d'Augereau. — Réponse de Clarke. — Bonaparte prend sa défense. — Séjour de Clarke au quartier général. — Rentrée à Paris. — Règlement d'affaires d'intérêt. — Clarke se remarie et se retire en Alsace.

La nouvelle de la journée du 18 fructidor (4 septembre), ne fut connue à Passariano que douze jours plus tard (1). En même temps qu'il apprenait le succès des triumvirs, l'arrestation de Barthélemy et la disparition de Carnot, Bonaparte recevait une circulaire officielle adressée à tous les agents diplomatiques de la République. Cette circulaire, fort longue, était datée du 20 fructidor et contenait une apologie très complète du Directoire. Une lettre particulière de Talleyrand jointe à cet envoi commentait, pour Bonaparte, le grand événement politique qui venait de s'accomplir : « Paris est calme, la conduite d'Augereau parfaite; on voit qu'il a été à bonne école; les patriotes respirent; point de

(1) Le 30 fructidor (16 septembre). (Voir *Corr. de N.*, 2212.)

mouvement populaire. Quelques terroristes ont voulu s'agiter un instant: un seul mot d'Augereau, prononcé d'un ton ferme, les a repoussés vers les faubourgs, où ils sont tranquilles. Ils avaient espéré recueillir les fruits de la victoire. Mais ce qui a été fait sans eux n'aura pas été fait pour eux... Des mesures sévères ont été prises. Plusieurs étaient nécessaires, quelques-unes pourront être adoucies; d'excellents patriotes le désirent, mais ils pensent aussi qu'il faut si bien finir que ce ne soit plus à recommencer. On est sorti un instant de la Constitution, on y est rentré, j'espère, pour toujours. Combien sont coupables ces hommes du nouveau Tiers qui nous ont conduits à de si douloureuses extrémités? Dans tout cet événement, Barras a montré une tête extraordinaire, c'est-à-dire sang-froid, prévoyance, résolution... »

Nous avons déjà constaté que Bonaparte, depuis longtemps, croyait à la nécessité d'un changement dans l'orientation politique de la République. Avant de connaître les détails de la « Journée », et les procédés des triumvirs, le général en chef se montra donc d'abord très heureux des résultats et annonca lui-même avec satisfaction l'événement à l'escadre de Brueys, alors dans l'Adriatique : « Camarades, les émigrés s'étaient emparés de la tribune nationale. Le Directoire exécutif, les représentants restés fidèles à la Patrie, les républicains de toutes les classes, les soldats, se sont ralliés autour de l'arbre de la liberté; ils ont invoqué les destins de la République et les partisans de la tyrannie sont aux

fers (1). » Bonaparte félicita Merlin de Douai et François de Neufchâteau (qu'il connaissait tous deux assez intimement) de leur entrée au Directoire (2) et écrivit à Augereau pour le complimenter sur sa sagesse et son énergie. Toutefois, il ajouta dans sa lettre à son ancien lieutenant : « Il est à souhaiter actuellement que l'on ne fasse pas la bascule et que l'on ne se jette pas dans le parti contraire. Ce n'est qu'avec la sagesse et une modération de pensée que l'on peut asseoir, d'une manière stable, le bonheur de la Patrie. »

Sagesse! modération! C'étaient précisément les qualités qui avaient le plus manqué aux vainqueurs de Fructidor! Bonaparte s'aperçut bien vite — par la correspondance de Lavallette — que le nouveau Directoire avait eu la main lourde! Non seulement deux des directeurs (3) et beaucoup de députés avaient été déportés, mais on avait fait une véritable hécatombe de fonctionnaires. Barras et Talleyrand, — les deux compères — avaient assouvi leurs rancunes avec passion.

Clarke était naturellement désigné pour être une de leurs premières victimes. Barras le détestait depuis longtemps. Il lui avait souvent reproché, aux séances du Luxembourg, de ne pas se conformer aux instructions reçues, de se donner trop d'impor-

(1) Voir aussi la proclamation à l'armée, datée du 1er vendémiaire. (*Corr. de N.*, 2239.)

(2) Lettres du 2 vendémiaire an VI (23 septembre). (*Corr. de N.*, 2249 et 2250.)

(3) Rappelons que Carnot s'échappa du Luxembourg et eut ainsi la bonne fortune de ne pas être déporté.

tance et de mal renseigner le Directoire sur ce qui se passait en Italie et sur... Bonaparte! De son côté, Talleyrand reprochait à Clarke — et il l'avait dit à Sandoz-Rollin — de n'avoir qu'imparfaitement suivi les directives envoyées de Paris. Enfin, et surtout, Clarke avait été inventé par Carnot et passait pour être resté le fidèle ami de son ancien protecteur! Sa disgrâce ne se fit donc pas attendre. Dès le soir du 18 fructidor (1), un arrêté de révocation était signé par Barras sur la proposition de Talleyrand : « Le général Clarke, envoyé extraordinaire de la République pour les négociations avec l'Empereur en Italie, est rappelé. Le général en chef Bonaparte reste seul chargé des négociations. Il prendra les mesures nécessaires pour que tous les papiers, y relatifs, qui sont entre les mains du général Clarke, lui soient remis par ce dernier sitôt la réception du présent arrêté qui ne sera pas imprimé (2). »

Par suite d'une fausse direction, cet arrêté ne parvint cependant à Passariano que quatorze jours plus tard, le deuxième jour complémentaire de l'an V (18 septembre). En accusant réception, Bonaparte dont les relations avec son collaborateur Clarke étaient devenues, nous l'avons vu, très intimes et affectueuses, répondit aussitôt qu'il tenait à rendre

(1) L'épuration diplomatique commença presque aussitôt. Le 21 fructidor (7 septembre), les négociateurs français à Lille, Letourneur et Maret (ainsi que Colchen, secrétaire général), furent rappelés et remplacés par Treilhard et Bonnier, tous deux anciens conventionnels. Pérignon et Cauclaux furent également rappelés le mois suivant.

(2) A. N. Registre AF^x III, 176-984.

au général révoqué un témoignage de sa bonne conduite : « Soit dans les négociations, soit dans ses conversations, il m'a toujours paru animé par un patriotisme pur et gémir sur les progrès que faisaient tous les jours les malveillants et les ennemis de la République (1). »

Cette disgrâce mécontentait donc le général en chef. Elle était aussi fort gênante pour la continuation des conférences d'Udine, puisque les pouvoirs des deux généraux étaient collectifs. Pour la règle, Bonaparte dut demander d'autres pouvoirs qui lui fussent personnels. Plus complètement renseigné sur la Journée du 18 et assez irrité par certaines mesures qu'il jugeait inutiles et dangereuses, il songea très sérieusement, pendant quelques jours, à quitter Passariano et demanda (2) une fois encore à être déchargé du soin des négociations diplomatiques : « Je m'occuperai plus sérieusement de mon armée. Elle a besoin de mes soins. » Il affecta même d'être fatigué de son rôle « d'organisateur de l'Italie » et encouragea Talleyrand à envoyer Siéyès à Milan pour donner une constitution définitive aux jeunes républiques nouvellement créées (3).

En définitive, Bonaparte était déjà fort énervé pendant les derniers jours de l'an V. La mauvaise foi autrichienne, qui faisait traîner les négociations en longueur, l'exaspérait, et l'arrivée inopinée d'un

(1) Bonaparte au Directoire. (*Corr. de N.*, 2219.)

(2) Bonaparte au Directoire, 5e complémentaire (21 septembre). (*Corr. de N.*, 2234.)

(3) Bonaparte à Talleyrand, 3e complémentaire (19 septembre). (*Corr. de N.*, 2223.)

émissaire d'Augereau augmenta son irritation contre le Directoire.

L'émissaire, qui se nommait Deverine, se présenta aux quartier général de Passariano le 23 septembre (2 vendémiaire). Il apportait, — pour tous les généraux d'Italie, — une sorte de circulaire d'Augereau, dirigée contre Clarke, circulaire dont nous parlerons plus loin. Il venait aussi, de la part de son chef, réclamer une somme de six cent mille francs au payeur de l'armée! Enfin, il devait s'informer officieusement de la manière dont l'armée avait accueilli la nouvelle des événements de Fructidor!

Dès qu'il eût démêlé le véritable but de la mission de Deverine, le général en chef ne chercha pas à cacher son indignation parfaitement légitime et écrivit immédiatement à Paris (1) : « Le gouvernement agit envers moi à peu près comme envers Pichegru après Vendémiaire... Je vous prie, citoyens directeurs, de me remplacer et de m'accorder ma démission. Aucune puissance sur la terre ne sera capable de me faire continuer de servir après cette marque horrible de l'ingratitude du gouvernement, à laquelle j'étais bien loin de m'attendre... Ma santé, considérablement altérée, demande impérieusement du repos et de la tranquillité (2). »

Cette offre de complète démission n'était heureusement due qu'à un accès de mauvaise humeur pas-

(1) Lettre du 25 septembre (4 vendémiaire).

(2) Le Directoire répondit le 30 vendémiaire en désavouant complètement Deverine. (Lettre citée par THIBAUDEAU, II, 307.)

sagère. Deux jours plus tard, le comte Louis de Cobenzl, véritable représentant de l'Empereur, arrivait enfin à Udine et les négociations prenaient aussitôt une tournure plus active. Bonaparte oubliait dès lors très vite ses justes griefs contre le Directoire, parlait moins de son besoin de repos et s'occupait avec plus d'intérêt que jamais de ses fonctions diplomatiques.

Le comte de Cobenzl (1) avait quarante-quatre ans et passait pour posséder la confiance de son souverain. Très gros, très laid, offrant quelque ressemblance avec Mirabeau, assez commun d'aspect, et de formes, il fut surnommé à Passariano « l'ours blanc du Nord ». C'était, au dire de Napoléon (2), « parce qu'il était dur dans la discussion quoique aimable dans la société où il aimait à s'entretenir de la Russie. » Cobenzl avait longtemps résidé à Pétersbourg et avait été l'un des acteurs favoris du théâtre de l'Ermitage. En somme, le nouveau négociateur était un diplomate de valeur et un autre adversaire que Merveldt ou Degelmann !

Cobenzl et Gallo se complétaient l'un l'autre. Le premier était tranchant et autoritaire, tandis que le second, « qui avait l'esprit fin et conciliant, réparait sans cesse le mal fait par son collègue (3). » Avec

(1) Il ne faut pas le confondre avec son cousin *Philippe* de Cobenzl, diplomate également très connu, qui fut ambassadeur auprès de Napoléon. (Voir les portraits de Louis de Cobenzl dans les *Mémoires de Marmont*, I, 288; dans les *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, II, 404, et dans *l'Europe et la Révolution*, de Sorel, V, 233.)

(2) Vol. XXXII, 233, de la *Corr. de N.*

(3) *Mémoires de Marmont*, I, 288.

Bonaparte resta constamment reconnaissant à Gallo de son

tous deux, Bonaparte se montra tour à tour insinuant et ferme, diplomate avisé ou affectant des brusqueries de soldat. Il était bien décidé à s'en tenir, d'une façon générale, aux conditions qu'il avait tracées à Léoben et à négliger les instructions de Tallevrand, impossibles à suivre. Trois semaines d'efforts furent nécessaires pour aboutir à un accord définitif.

Pendant ces laborieuses négociations, un nouvel émissaire était arrivé de Paris, le 7 octobre. C'était le propre secrétaire de Barras lui-même, Bottot, qui venait, de la part du puissant directeur, réclamer une somme de trois millions, soi-disant nécessaire pour payer les frais du 18 fructidor! Bottot devait aussi expliquer au général en chef les vues du Directoire sur la réorganisation de l'Italie (1)!

attitude conciliante. Après la paix, il fit préparer, pour être offert au négociateur napolitain, un superbe bijou de grande valeur. Ce bijou ne fut cependant jamais remis à Gallo. En avril 1798 il fut vendu à Gênes sur l'ordre de Bonaparte, pour contribuer au payement de la solde de la division du général Baraguey d'Hilliers, qui allait s'embarquer pour l'Egypte. (*Corr. de N.*, 2469.)

Voici, à titre de curiosité, comment, dans ses notes de voyage, le général Desaix jugeait de son côté le marquis de Gallo : « Beau garçon, bonne tournure, séduisant Napolitain, aimant les dames, ayant une intrigue à Udine... Il doit sa fortune au bonheur d'avoir plu à la mère de l'Impératrice qui le mit en faveur. Dans ce moment-ci, il jouit d'une très grande influence à Vienne. Il est l'amant de l'Impératrice d'à présent, par conséquent a un grand empire. Aussi en jouit-il bien. On en fait cas à Passariano parce qu'il paraît désirer la paix de bonne foi et y donner ses soins. Il a toutes les formes les plus austères et les plus diplomatiques du monde... »

(1) Pour cette mission, voir *Papiers d'un homme d'État*, IV.

La présence de ce nouvel émissaire parut plus injurieuse encore que celle de l'agent d'Augereau quinze jours plus tôt. Bonaparte la considéra comme un acte inadmissible de méfiance et d'hostilité et s'en plaignit amèrement. Il déclara nettement, le 10 octobre, qu'il allait « rentrer dans la foule, reprendre le soc de Cincinnatus et donner l'exemple du respect pour les magistrats et de l'aversion pour le régime militaire qui avait détruit tant de républiques et perdu plusieurs États... (1). »

Tout en manifestant ainsi son dépit, le négociateur continuait cependant à discuter avec le comte de Cobenzl et le marquis de Gallo! Les diplomates autrichiens se rendaient compte que, pour conclure, certaines concessions étaient nécessaires : même après les avoir blâmées, l'Empereur ne pourrait refuser de les ratifier. De son côté, Bonaparte était pressé d'en finir. La saison s'avançait, les premières neiges avaient fait leur apparition sur les cimes des Alpes! Le 17 octobre, après une dernière scène qui faillit tout compromettre, les plénipotentiaires se décidaient à des concessions réciproques. Le traité de paix était signé dans la soirée et daté de Campo-Formio, localité située à moitié route entre

(1) Le 1er octobre, Bonaparte avait de nouveau insisté sur son désir de repos. « Je me trouve sérieusement affecté, — avait-il dit, — de me voir obligé de m'arrêter dans un moment où, peut-être, il n'y a plus que des fruits à cueillir. Mais la loi de la nécessité maîtrise l'inclination, la volonté et la raison. Je puis à peine monter à cheval. J'ai besoin de deux ans de repos. » (*Corr. de N.*, 2272.)

Udine et Passariano (1). Le marquis de Gallo, le comte Louis de Cobenzl, le comte de Merveldt et le baron de Degelmann avaient mis leurs noms au bas du parchemin, comme représentants de l'Empereur. Le « général en chef de l'armée française en Italie » avait seul signé pour la République.

***

Revenons maintenant au général Clarke. Nous avons déjà signalé la présence de Lavallette à Paris. Depuis la fin de juillet, l'aide de camp de Bonaparte avait prévu la journée de Fructidor, et avait fort bien renseigné son général. Il avait été d'abord bien accueilli par Barras. Mais il avait été aussi reçu plusieurs fois par Carnot (2) et avait eu

(1) Principales clauses du traité de Campo-Formio :

« *Articles patents :* L'Empereur cède les Pays-Bas et la Lombardie, il prend l'Istrie, la Dalmatie, les îles Vénitiennes de l'Adriatique, les bouches de Cattaro, Venise et la terre ferme jusqu'à l'Adige. Il reconnaît la Cisalpine, qui comprend le reste de la terre ferme de Venise, Mantoue, Modène, Massa, Carrare, les trois légations de Bologne, Ferrare et la Romagne. La France prend les îles Ioniennes et les établissements vénitiens d'Albanie. Il y aura un congrès à Rastadt pour la paix avec l'Empire. Le duc de Modène sera indemnisé par le Brisgau autrichien.

« *Articles secrets :* L'Empereur reconnaît à la France une frontière formée par le Rhin, de Bâle au confluent de la Nette, et ensuite par une ligne aboutissant à Venlo. Mayence et les forteresses de l'Empire seront évacuées par l'Empereur qui, en revanche, prendra possession de Venise. L'Empereur emploiera ses bons offices à Rastadt pour faire ratifier par l'Empire, etc. Salzbourg et une partie de la Bavière seront prises par l'Empereur comme compensation du Brisgau et de ses possessions de la rive gauche du Rhin. Si, de plus, la France obtient un agrandissement ultérieur en Allemagne, l'Empereur aura un équivalent. (D'après Sorel, V, 249.)

(2) Carnot écrivit à Bonaparte le 17 août : « J'ai vu plusieurs fois votre aide de camp Lavallette pour lequel vous m'avez écrit.

l'habileté de ne pas paraître le 18 fructidor « pour ne pas faire supposer, par sa présence, que le général Bonaparte approuvait cette violence inouïe (1). » Cette abstention, naturellement, avait paru singulière à Barras et, le 19, Lavallette fut fraîchement reçu. Le Directeur lui reprocha sa conduite et lui laissa même entendre qu'il avait été question de l'arrêter! L'aide de camp envoya immédiatement un courrier extraordinaire porteur d'un récit des événements et c'est ainsi, sans doute, que Bonaparte connut les premières nouvelles du coup d'État des triumvirs. N'ayant plus rien à faire à Paris, Lavallette partit pour l'Italie le 1er vendémaire (22 septembre) pour reprendre son poste à Passariano.

Il rencontra, en traversant le mont Cenis, le malheureux Deverine, qui s'en retournait en France, encore tout déconfit de l'accueil reçu de la part de Bonaparte. L'émissaire d'Augereau ne rapportait pas les six cent mille francs qu'il avait été chargé de réclamer, d'ailleurs sans motif, au payeur de l'armée! Mais il avait pu répandre la lettre circulaire qui représentait Clarke comme le diffamateur de tous les généraux d'Italie (2). Augereau n'avait pu pardonner la note qui signalait « son amour pour l'argent », amour dont le voyage de Deverine était, du reste, une nouvelle preuve! En même temps qu'il faisait répandre sa circulaire, le brillant divi-

C'est un homme d'esprit qui m'a paru fort sage et je serai fort aise, s'il m'était possible, de faire quelque chose pour lui. »

(1) *Mémoires de Lavallette*, I.

(2) *Sciout*, III, 28.

sionnaire de Castiglione, maintenant fourvoyé dans la politique, avait prévenu Bonaparte, avec une satisfaction mal déguisée, de la disgrâce de l'ami de Carnot : « Le rappel du général ambassadeur Clarke doit vous être parvenu dans ce moment et je doute qu'il vous étonne. Parmi les mille et un motifs qui ont déterminé le gouvernement à le prononcer, on peut compter sa correspondance avec Carnot, qui m'a été communiquée, et dans laquelle il traitait de brigands les généraux de l'armée d'Italie (1). »

Clarke ne pouvait laisser sans réponse la circulaire apportée par Deverine. Il ripostait le 5 vendémiaire (26 septembre) par une autre circulaire adressée à tous les divisionnaires de l'armée de Bonaparte : « Citoyen général, — disait le factum de Clarke, — j'ai appris par le général en chef que le général Augereau avait écrit une circulaire annonçant en termes peu mesurés qu'il avait connaissance d'une lettre écrite par moi dans laquelle je disais que les généraux de l'armée d'Italie étaient un amas de brigands. Les fonctions importantes confiées en ce moment par le gouvernement au général Augereau m'interdisent de repousser d'une manière plus énergique, cette stupide calomnie. Je me borne à déclarer formellement que le fait que m'impute le général Augereau est faux... Le général Bonaparte connaît ma conduite et mes démarches depuis que je suis en Italie et ce que vous pouvez avoir appris,

(1) Lettre citée dans les *Papiers d'un homme d'État*, IV. 530.

citoyen général, de mon caractère et de mes principes républicains, me dispense d'insister davantage sur l'objet de la présente (1). »

Le même jour, Clarke envoyait au Directoire copie de sa propre lettre aux généraux et se défendait assez habilement (2) : « C'est au Directoire seul, que j'ai, en conformité des ordres qu'il m'avait donnés lors de mon départ de Paris, transmis quelques renseignements sur les généraux de l'armée d'Italie. Il les a approuvés et a même fait l'éloge de l'impartialité qui les caractérisait. C'est à lui à prononcer sur les inculpations que me fait le général Augereau, à en juger les motifs, et sur quoi elles sont fondées. C'est au Directoire d'apprécier ce qu'il peut y avoir d'inconvenant et de peu généreux à exciter l'animadversion de toute une armée contre moi, dans les circonstances où je me trouve, en risquant en même temps, peut-être, de compromettre ainsi mon existence. J'ai pu blesser quelques intérêts individuels, mais ma conduite envers la République et envers le Directoire est pure. J'ai donc le droit de demander au gouvernement appui et soutien, et je n'hésite pas à le faire... »

Ni appui ni soutien ne vinrent consoler le malheureux Clarke de la circulaire apportée par Deverine ! Mais Bonaparte était lui-même furieux de l'arrogance et de la suffisance qu'Augereau avait montrées après le 18 fructidor et que Lavallette avait signalées. Augereau avait un moment espéré entrer

(1) A. N. A F III, 462.
(2) *Idem.*

au Directoire! Augereau intriguait pour remplacer Hoche à l'armée du Rhin! Augereau osait se poser en rival heureux du vainqueur de Rivoli!

Clarke bénéficia largement du sentiment d'irritation que l'attitude du général de Fructidor avait fait naître. D'ailleurs, en attaquant Clarke, Augereau n'avait-il pas, du même coup, attaqué le général en chef qui passait, à tort ou à raison, pour avoir inspiré beaucoup des notes données aux généraux d'Italie? Bonaparte se crut donc obligé de défendre personnellement son ancien collègue et écrivit à Talleyrand, — qui, lui aussi, s'acharnait contre Clarke, — pour lui recommander le signataire du traité de Turin. Voici cette belle lettre, datée du 5 vendémiaire (26 septembre). Elle est à l'honneur de Clarke et plus encore à l'honneur de Bonaparte :

« J'attendais, citoyen ministre, pour vous parler du général Clarke, que vous-même m'en eussiez écrit. Je ne cherche pas s'il est vrai que ce général ait été envoyé dans l'origine pour me servir d'espion. Si cela était, moi seul aurais le droit de m'en offenser et je déclare que je lui pardonne.

« Je l'ai vu, dans sa conduite passée, gémir sur la malheureuse réaction qui menaçait d'engloutir la liberté avec la France. Sa conduite dans la négociation, a été bonne et loyale. Il n'y a pas déployé de grands talents, mais il y a mis beaucoup de bonne volonté, de zèle, et même une sorte de caractère. On l'ôte de la négociation, peut-être fait-on bien; mais, sous peine de commettre la plus grande injustice, on ne doit pas le perdre. Il a été porté principalement par Carnot; auprès d'un homme raison-

nable, lorsqu'on sait qu'il est depuis près d'un an à trois cents lieues de lui, cela ne peut pas être une raison de proscription. Je vous demande donc avec instance pour lui une place diplomatique de second ordre, et je garantis que le gouvernement n'aura pas à s'en repentir. Il est chargé d'une très grande mission; il connaît tous les secrets comme toutes les relations de la République; il ne convient pas à notre dignité qu'il tombe dans la misère et se trouve proscrit et disgracié.

« J'entends dire qu'on lui reproche d'avoir écrit ce qu'il pensait des généraux de l'armée d'Italie. Si cela est vrai, je n'y vois aucun crime. Depuis quand un agent du gouvernement serait-il accusé d'avoir fait connaître à son gouvernement ce qu'il pensait des généraux auprès desquels il se trouvait?

« On dit qu'il a écrit beaucoup de mal de moi. Si cela est vrai, il l'a également écrit au gouvernement. Dès lors, il pouvait avoir droit à le faire; cela pouvait même être nécessaire, et je ne pense pas que ce puisse être un sujet de proscription.

« La morale publique est fondée sur la justice, qui, bien loin d'exclure l'énergie, n'en est au contraire que le résultat.

« Je vous prie donc de ne pas oublier le général auprès du gouvernement. On pourrait lui donner une place de ministre auprès d'une cour secondaire (1). »

(1) *Corr. de N.*, 2268.

*
* *

En attendant les décisions ultérieures du Directoire, Bonaparte autorisa l'ancien *envoyé près la cour de Vienne* à séjourner à Passariano. Clarke continua donc, jusqu'à la fin des négociations, à travailler avec le général en chef, ainsi que Perret, son secrétaire d'ambassade.

Lavallette raconte (1) comment il contribua à cette décision. A son retour de Paris, au moment de s'engager dans la longue avenue du château de Passariano, il rencontra le général disgracié. « Je me trouve dans une triste position, — lui dit Clarke, — mais tu peux cependant m'être utile. Garde le silence sur l'irritation du Directoire contre moi; présente ma destitution comme une conséquence naturelle de la chute de Carnot : cela suffira pour que le général Bonaparte me garde auprès de lui. Il sait à quoi s'en tenir sur ce que j'ai écrit contre les généraux et il saura bien les faire taire. » Lavallette fut touché par cette prière. « Clarke était malheureux, je le connaissais depuis longtemps, je lui donnai ma parole de le servir. Cela ne fut pas difficile, au reste. Le général en chef avait du goût pour lui ; le Directoire *l'oublia*, on n'insista pas pour qu'il fût éloigné de l'armée. »

L'oubli dont parle Lavallette ne devait pas durer bien longtemps. Général destitué et ambassadeur révoqué, Clarke assista à la soirée historique du 17 octobre et suivit ensuite Bonaparte à Milan. Mais

(1) *Mémoires*, I, 243.

Talleyrand sut faire remarquer aux directeurs combien cette situation était anormale. Voyant que Clarke ne rentrait pas à Paris, il fit prendre un nouvel arrêté contre lui, le 1er novembre : « Le général Clarke, ex-envoyé de la République française pour les négociations avec l'Empereur en Italie, se rendra dans le plus bref délai auprès du Directoire exécutif pour lui donner des renseignements sur sa mission. »

Cet arrêté impératif arrivait à Milan peu de jours avant le départ du général en chef pour Rastadt (1). Cette fois, Clarke ne pouvait différer sa rentrée en France ! Il répondit qu'il était prêt à rendre tous les comptes qu'on voudrait, n'ayant rien tant à cœur que de prouver à ses concitoyens qu'il était digne des républicains et des amis de la liberté. Il ajoutait que sa fille unique était très malade de la petite vérole et que lui-même était souffrant, ce qui avait retardé son départ (2).

Avant de se séparer de son ancien collègue, Bonaparte avait voulu lui donner un nouveau témoignage d'estime en le recommandant non plus à Talleyrand, mais aux directeurs eux-mêmes (3) : « Le général Clarke qui se rend à Paris, est employé en Italie depuis plusieurs mois. Dans toutes les lettres qui lui ont été adressées et qui ont été interceptées, et qui me sont parvenues, je n'ai jamais rien vu que de conforme aux principes de la République. Il s'est

(1) Bonaparte partit de Milan le 17 novembre, passa à Chambéry le 20, arriva à Rastadt le 25.

(2) Lettre du 24 brumaire (14 novembre).

(3) 25 brumaire (15 novembre). (*Corr. de N.*, 2372.)

conduit dans les mêmes principes aux négociations. Le général Clarke est travailleur et d'un sens droit. Si ses liaisons avec Carnot le rendent suspect dans la diplomatie, je crois qu'il peut être utile dans le militaire et surtout à l'expédition d'Angleterre. S'il se trouve avoir besoin d'indulgence, je vous prie de lui en accorder un peu. En dernière analyse, le général Clarke est un bon homme. Je l'ai retenu à Passariano jusqu'au 30 vendémiaire et, depuis, il a été malade. »

*
* *

Malgré cette lettre élogieuse, Clarke fut médiocrement reçu en arrivant à Paris et resta sans aucun emploi. Sa situation pécuniaire ne fut du reste réglée qu'à la fin de janvier, par un arrêté du 1er pluviôse an VI (20 janvier 1798).

En partant pour l'Italie en novembre 1796, il avait reçu de très petites avances. Une fois ses maigres ressources épuisées, le général diplomate avait dû s'adresser à Bonaparte qui lui avait fait compter 30,000 francs en or : « Si je ne vais pas à Vienne, — avait alors écrit Clarke à Delacroix, — je vous rapporterai cette somme pour les besoins urgents de votre département (1). »

L'*envoyé extraordinaire* n'avait pu se rendre à Vienne, mais il avait, pendant dix mois, négocié et voyagé en Italie. L'avance faite par Bonaparte, était sans doute complètement épuisée, lorsque les

(1) Clarke à Delacroix, 18 nivôse an V (7 janvier 1797).

comptes du général furent rendus au Directoire. L'arrêté du 1er pluviôse an VI lui donnait complète satisfaction : « Il sera passé au compte du général Clarke une somme de 5,000 francs par mois, à titre d'appointements, pendant la durée de sa mission, dont le premier mois double, pour indemnité des premiers frais. Les dépenses de voyages, d'aller et retour ainsi que les courses diverses relatives à ses négociations, lui seront payées au taux des règlements. Il sera remboursé de la somme de 4,000 francs payée par lui au citoyen Perret, secrétaire de légation, pour un an d'appointements, de celle de 791 fr. 13 au citoyen Rhuilière et des avances qu'il a faites pour les courriers et les escortes. »

Une fois ses affaires d'intérêt réglées, Clarke, peu fortuné, se rendit à Neuviller près de Strasbourg, pour y attendre les événements. Déjà, peu de temps après sa rentrée à Paris, il avait fait un voyage en Alsace et y avait rencontré une jeune fille du pays, Marie-Françoise-Joséphine Zœpfel, qu'il avait trouvée fort à son goût.

Pendant son séjour à Londres auprès du duc d'Orléans, le général s'était marié une première fois avec une Anglaise, Elisabeth Christiane Alexander (1). Une fille était née de cette union, mais la bonne intelligence n'avait pas duré longtemps entre les époux. Clarke avait divorcé le 28 messidor an III (16 juillet 1795), alors qu'il était employé au cabinet topographique de la Convention et avait

(1) Elle était née en 1768.

cherché, à ce moment, à épouser Mlle de Launay.

Les beaux yeux de Joséphine Zœpfel, qui était originaire de Saverne, firent sans doute oublier au général ses déboires diplomatiques d'Italie. Les fiançailles avec la jeune fille avaient été décidées au commencement de janvier et le mariage fut célébré au temple décadaire de Bouxviller (Bas-Rhin) le 10 pluviôse an VI (29 janvier 1798).

En se retirant en Alsace, Clarke allait donc habiter avec sa nouvelle famille. Très vite fatigué cependant de la vie provinciale il tenta bientôt de rentrer en grâce. Il n'osa pas demander à Bonaparte de l'accompagner en Égypte, mais fit agir auprès de Schérer, ministre de la guerre, pour obtenir la cessation de son inactivité (1). La demande fut ajournée. Schérer était pourtant personnellement bien disposé et fit allouer à l'ancien ami de Carnot le traitement de réforme de son grade à partir du 1er brumaire an VI, c'est-à-dire depuis le 22 octobre 1797 (2).

La vie matérielle des jeunes mariés se trouva ainsi assurée. Mais les ambitions de Clarke n'étaient pas satisfaites ! Le général dut rester en Alsace, espérant de meilleurs jours ; il ne sollicita aucun

(1) Lettre du 13 vendémiaire an VII (4 novembre 1798). (A. A. G., dossier Clarke.)

(2) Schérer à Clarke. Lettre du 12 brumaire an VII (3 novembre 1798). (A. A. G., dossier Clarke.)

Rappelons à ce propos qu'à la fin du Directoire le nombre des généraux était énorme. En dehors de ceux *en activité* on comptait, comme divisionnaires, quatre-vingt-sept généraux avec traitement de réforme (dont Clarke), cinquante et un avec pension de retraite, vingt-cinq sans traitement ! Comme brigadiers, il existait cent vingt-trois généraux avec traitement de réforme, soixante-dix-huit avec pension, quatre-vingt-deux sans pension !

commandement pendant la dernière année du Directoire et ne revint à Paris qu'après le 18 brumaire, pour offrir ses services au premier Consul (1).

(1) D'après les *Mémoires du duc de Rovigo*, I, 326, Bonaparte appela Clarke à Paris, par télégraphe, aussitôt après le 18 brumaire.

VII

LE DUC DE FELTRE

Principales étapes pendant le Consulat et l'Empire. — Le ministère de la guerre (1807-1814). — Titres et dotations. — 1815. — Deuxième et troisième ministère. — Mort de Clarke. — Jugement de Napoléon.

Bonaparte fit grand accueil à son ancien camarade de Passariano. « Il avait du goût pour lui » suivant l'expression de Lavallette. Dès le mois de décembre 1799, l'ex-diplomate était réintégré dans les cadres d'activité, reprenait sa place au ministère comme directeur du dépôt de la guerre et recevait, l'année suivante, le commandement extraordinaire de Lunéville pendant la réunion du congrès.

Clarke vit ensuite se réaliser ses plus hautes ambitions ! Sa faveur ne se démentit pas un instant pendant quatorze ans. D'abord ministre plénipotentiaire auprès du roi d'Étrurie le 1er thermidor an IX (19 juillet 1801), il était créé conseiller d'État puis secrétaire du cabinet de l'Empereur en l'an XIII (1805). Attaché à l'état-major de Napoléon, il assistait aux campagnes de la Grande-Armée, devenait gouverneur de Vienne après Austerlitz, gouverneur d'Erfurth, puis de Berlin après Iéna. Enfin, l'Empereur lui confiait le ministère de la guerre le 9 août 1807 (en

remplacement de Berthier) et l'y maintenait jusqu'à la fin de l'Empire...

Créé membre de la Légion d'honneur le 9 vendémiaire an XII (30 septembre 1803), commandant le 26 prairial suivant (14 juin 1804), grand officier le 8 février 1806, grand-croix le 14 août 1809, Clarke obtint en outre un grand nombre de dotations : 5,882 francs de rente annuelle sur le Grand-Livre le 23 septembre 1807 ; 20,000 francs de rente sur les domaines de la Westphalie et 20,000 francs sur ceux de Hanovre le 10 mars 1808 ; 60,000 francs sur le Mont de Milan et 20,000 francs encore sur les domaines de Westphalie le 15 août 1809 ; 10,000 francs sur le canal du Loing le 16 janvier 1810 ; 10,000 francs sur les domaines des départements de Gênes et de l'Arno le 1er janvier 1812. Cela faisait, au total, 145,882 francs de rente annuelle !

Napoléon avait aussi su flatter les manies nobiliaires de son ministre en le créant comte d'Hunebourg le 10 mars 1808, puis duc de Feltre le 15 août 1809 par lettres patentes datées du quartier impérial de Schönbrunn !

*
* *

Tant de faveurs, tant de distinctions extraordinaires, tant de dotations ne devaient malheureusement pas suffire pour attacher le général à son bienfaiteur ! En 1814, la conduite du duc de Feltre fut particulièrement lamentable. Ministre de Napoléon, il abandonna très vite le glorieux vaincu, offrit sans vergogne aucune ses services au nouveau gouvernement et reçut presque aussitôt la récom-

pense de son ingratitude. Le Roi le créait pair de France le 4 juin 1814, puis presque aussitôt chevalier de Saint-Louis !

L'ancien jacobin de l'an II devint vite aussi fervent royaliste qu'il avait été révolutionnaire convaincu dans sa jeunesse. Homme de bonne compagnie, il réussit d'ailleurs à la Cour, et ne ménagea pas, à la Chambre des pairs, ses déclarations ultra monarchistes ! Il était tout à fait *persona grata* au commencement de 1815 et son dévouement — quoique de fraîche date — était alors notoire. Le gouvernement royal pensa que l'ancien ministre de l'Empereur pourrait, mieux que quiconque, organiser la résistance contre celui qui avait osé débarquer en France et troubler le congrès de Vienne !

Le duc de Feltre redevint donc ministre de la guerre le 11 mars. Mais ce deuxième ministère ne devait durer que sept jours ! Le 18 mars dans la nuit, le malheureux Clarke — qui, en acceptant ainsi le pouvoir, venait de ternir à tout jamais sa mémoire — était obligé de s'enfuir, passait les Cent-Jours à Gand et ne pouvait rentrer définitivement en France qu'à la suite des succès de la septième coalition à Waterloo !

Au mois de septembre suivant, plus ambitieux que jamais, Clarke acceptait une troisième fois le ministère. La tâche était difficile et Gouvion-Saint-Cyr n'avait pas voulu continuer à l'entreprendre (1). Il s'agissait de décréter des mesures pour l'évacuation du territoire, de résister aux prétentions exorbi-

(1) Gouvion-Saint-Cyr était resté ministre du 9 juillet au 24 septembre 1815.

tantes des Alliés, de licencier une armée pour en créer une autre, d'examiner et de discuter les réclamations formulées, tout en respectant les droits acquis et en ménageant les nouveaux dévouements ! Excellent administrateur sous la direction de Napoléon, Clarke n'avait ni l'envergure ni le tact nécessaires pour mener à bien la délicate besogne qu'il acceptait. Un homme d'un caractère fortement trempé aurait, seul, pu réussir. Le duc de Feltre ne sut pas résister aux exigences des Alliés, se montra inutilement sévère pour ses camarades de l'armée impériale (1) et prit des mesures odieuses et vexatoires pour le licenciement des troupes. Il ne sut, en somme, ni faire son devoir de ministre, ni satisfaire les appétits, ni désarmer les rancunes. Traité de jacobin par les uns à cause de ses antécédents révolutionnaires, vilipendé par les autres à cause de sa conduite en 1814 et 1815, il fut en butte à des attaques sans nombre et ne put se maintenir que deux ans au ministère. Mais, il avait obtenu le bâton de maréchal de France le 3 juillet 1816 et il reçut, après sa chute, à titre de compensation, le commandement effectif d'une division militaire, celle de Strasbourg.

C'était une retraite anticipée ! Le nouveau maréchal n'avait que cinquante-deux ans, mais son avenir politique était dès lors définitivement brisé. Clarke se montra très écœuré et très aigri par les haines qu'il avait provoquées, et qui ne désarmaient pas. Il ne

(1) Rappelons que c'est pendant le ministère de Clarke qu'eut lieu le procès du prince de la Moskowa. — Clarke fut remplacé le 12 septembre 1817 par son prédécesseur.

parut que rarement à la Chambre des pairs et habita presque constamment sa propriété de Neuviller en Alsace. C'est là qu'il s'éteignit après une courte maladie le 28 octobre 1818, à quatre heures du matin, près de trois ans avant le captif de Sainte-Hélène (1).

Le duc de Feltre laissait quatre enfants. Nous avons dit que, de son premier mariage avec miss Alexander, était née une fille. Celle-ci avait épousé (2), en 1808, un très brillant officier, le baron de Montesquiou, qui devint officier d'ordonnance de l'Empereur (3). De sa deuxième union, contractée en 1799 avec Mlle Zœpfel, le maréchal avait eu trois fils : l'aîné, Edgar, succéda à son père à la pairie ; le second, Arthur, entra dans l'armée royale et mourut en Morée en 1829 ; le troisième, Alphonse, fit, en 1833

(1) Extrait des registres de la commune de Neuviller. (A. G. Dossier Clarke.)

Son éloge funèbre fut prononcé à la Chambre des pairs, le 9 janvier 1819, par le duc de Croï d'Havré, l'ancien ennemi de Pérignon à Madrid.

(2) Napoléon dota Mlle Clarke sur sa cassette. *Mémoires du duc de Rovigo*, I, 326.

(3) Ce baron de Montesquiou fit brillamment les campagnes de l'Empire et se distingua spécialement en Russie et en 1813. Il fut alors fait colonel. C'était le fils de la comtesse de Montesquiou qui devint gouvernante du roi de Rome en 1811. Presque tous les Montesquiou étaient ralliés à l'Empire. Resté correct en 1814, Montesquiou devint plus tard général et duc de Fezenzac. Il a écrit d'intéressants souvenirs militaires sur la période de 1804 à 1814. Il eut trois enfants : un fils, devenu à son tour duc de Fezensac, et deux filles, la comtesse de Flavigny et la comtesse de Goyon (femme du général comte de Goyon). Cette dernière a obtenu de l'empereur Napoléon III, en 1863, l'autorisation, pour son fils, de relever le titre de duc de Feltre. Le duc de Feltre actuel, ancien député, est donc l'arrière-petit-fils du maréchal Clarke.

et 1834, représenter des opéras-comiques! Aucun d'eux ne s'est marié.

*
* *

Ainsi que tant d'autres personnages de la Révolution et de l'Empire, Clarke a disparu trop tardivement pour sa gloire! Comme organisateur dans les bureaux du ministère, puis comme ministre de l'Empereur de 1807 à 1814, le duc de Feltre a eu sa part très réelle des succès remportés et cette part ne doit pas lui être marchandée. Mais, en 1814 et 1815, il perdit la tête et le cœur, et sa vaniteuse ambition lui fit jouer un rôle odieux qu'il est impossible d'oublier. Napoléon a porté sur son ancien ministre un jugement que l'Histoire a ratifié : « Il n'avait pas l'esprit militaire. C'était un homme de bureau, travailleur, exact et probe, fort ennemi des fripons (1). Sous l'Empire il a rendu des services importants par l'intégrité de son administration... (2). » Mais Napoléon a écrit aussi : « On doit regretter pour sa mémoire qu'à la fin de sa carrière, il ait fait partie d'un ministère auquel la France reprochera éternellement de l'avoir fait passer tout entière sous les fourches caudines, en ordonnant le licenciement de l'armée qui avait fait sa gloire pendant vingt-cinq ans et en livrant aux ennemis étonnés nos places encore invincibles...»

(1) Clarke laissa une belle fortune, grâce surtout aux libéralités de l'Empereur. Mais cette fortune n'avait pas l'importance que la légende lui a attribuée. En 1819, la duchesse de Feltre obtint une pension de 15,000 francs.

(2) *Opinions et jugements de Napoléon*, I.

A Sainte-Hélène, en apprenant la mort du duc de Feltre, un des compagnons d'exil de l'Empereur lui demanda s'il croyait que Clarke lui eût été fidèle ? « Oui, — répondit Napoléon, — tant que j'ai été le plus fort. » Et il ajouta philosophiquement : « Clarke ne se piquait pas d'être plus constant que la Fortune. »

CANCLAUX

CANCLAUX

I

NAPLES ET LA PREMIÈRE COALITION

L'ambassade du baron de Mackau (1792). — L'escadre de La Touche-Tréville à Naples. — Sommation de Belleville. — La mort de Louis XVI. — Naples entre dans la coalition. — Mission de Maret. — Départ de Mackau. — Premières négociations. — Le prince de Belmonte Pignatelli rejoint Bonaparte. — Convention de Brescia. — Traité de Paris (10 octobre 1796). — Le chevalier Ruffo est nommé ministre de Naples à Paris.

La nomination du général Canclaux comme représentant de la République à Naples fut signée par le président du Directoire le 10 décembre 1796 (20 frimaire an V). Elle suivait la ratification du traité conclu à Paris le 10 octobre précédent avec le royaume des Deux-Siciles.

Rappelons sommairement ici dans quelles conditions, trois ans auparavant, s'était effectuée la rupture, et comment la paix venait d'être rétablie entre les deux pays.

*
* *

Le dernier ambassadeur à Naples, nommé par

Louis XVI, le baron de Mackau, avait reçu ses lettres de créance et les instructions de Dumouriez, alors ministre des Affaires étrangères, le 22 mai 1792.

Né en 1759, M. de Mackau appartenait à une famille d'origine irlandaise fixée en France depuis le dix-septième siècle. Son père avait été ministre à Ratisbonne et sa mère, née de Soucy, avait rempli à la Cour les fonctions honorifiques et recherchées de sous-gouvernante des enfants de France. Sa sœur avait épousé le marquis de Bombelles (1). Après avoir servi dans l'armée royale pendant trois ans. Mackau était entré à dix-neuf ans dans la diplomatie. Ministre à Stuttgard à vingt-cinq ans, en 1784, il avait occupé ce poste, avec de longs congés jusqu'en 1791. Il arriva à Naples le 12 août 1792 avec Hugon de Basseville comme secrétaire d'ambassade et eut sa première audience le 24 août.

Quelques jours plus tard, on apprenait à Naples les graves événements du 10 août! Très disposé à les accepter, et surtout très désireux de garder sa place, Mackau envoya son adhésion à la République dès le 29 septembre, jurant de « mourir s'il le fallait, pour maintenir la liberté et l'égalité (2). »

Cette volte-face, si brusquement manifestée, irrita profondément la Cour. En effet, M. de Bombelles, (beau-frère de Mackau), avait été secrétaire d'ambas-

(1) Cf. *les Dernières années du marquis et de la marquise de Bombelles*, par le comte Fleury. (Émile Paul, 1906.)

(2) A. E. Naples, 122-174.

A son passage à Rome, le 9 août, Mackau s'était présenté au cardinal de Bernis, mais avait affecté de ne pas aller saluer Mesdames de France qui s'étaient installées depuis peu dans la ville éternelle. Cette conduite avait été très remarquée. (Cf. *le Cardinal de Bernis*, par F. Masson, p. 514.)

sade à Naples et sa femme, la charmante marquise Angélique, l'intime amie de Madame Élisabeth, avait fait la conquête de la reine Marie-Caroline pendant son séjour. Lorsque M. de Bombelles, devenu ministre de France à Venise, avait cru devoir donner sa démission en 1791, Marie-Caroline s'était intéressée au sort des enfants de la marquise et leur avait fait servir une pension annuelle de 12,000 francs (1). L'adhésion donnée à la République par M. de Mackau était donc considérée comme une véritable trahison. Prévenu, au mois d'octobre, que toute relation de courtoisie allait immédiatement cesser avec lui, l'ex-représentant de Louis XVI informa son nouveau ministre, Lebrun-Tondu, de la situation que lui faisait la cour royale, demanda ses passeports afin de pouvoir rapidement partir le cas échéant, mais continua cependant à résider à Naples. Le 26 octobre, il recevait de Lebrun une dépêche officielle l'informant de son maintien provisoire comme représentant de la République. Peu après, il envoyait à Rome son secrétaire Hugon de Basseville, qui devait périr si tragiquement quelques semaines plus tard (2).

Le baron de Mackau était toujours à Naples lorsque, le 17 décembre 1792, une division de l'escadre française, commandée par le contre-amiral La Touche-Tréville, fut signalée vers le cap du Pausilippe. Cette division appartenait aux forces importantes mises sous les ordres de Truguet en Méditerranée.

(1) Voir le livre cité du comte Fleury, p. 180.
(2) Cf. F. Masson, *les Diplomates*, 1re partie.

La Touche-Tréville (1) avait une importante mission politique à remplir. Quelques mois plus tôt, un ancien familier de Mirabeau, M. de Sémonville, ex-ministre à Gênes, avait été nommé ambassadeur à Constantinople. Cette nomination avait été refusée par la Porte grâce surtout aux efforts de M. de Ludolf, représentant du roi de Naples en Turquie, et de M. de Choiseul Gouffier, que Sémonville devait remplacer (2). Un libelle, imprimé à Naples, avait été répandu à profusion en Orient, par les soins de Ludolf, et la Convention pensait, avec juste raison, que l'ingérance napolitaine devait être désavouée par le Roi (3). C'était ce désaveu que La Touche-Tréville venait réclamer.

L'amiral se présenta dans la rade avec dix vaisseaux et quelques frégates, en ligne de bataille, et jeta l'ancre à quelques portées de canon. A bord du vaisseau amiral se tenait le citoyen Belleville, simple grenadier de la garde nationale, chargé de remettre une sommation comminatoire au roi Ferdinand. Cette sommation, conçue en termes extraordinaires (4), appuyée du reste par la présence de

(1) Né en 1745, il servait dans la marine depuis 1756 et avait fait partie de la Constituante. C'était un marin de grande valeur.

(2) Voir l'étude sur Aubert Dubayet, III.

(3) Séance du 24 octobre 1792. (Actes du Comité de salut public. *Recueil Aulard*, I, 189.)

(4) Voici le texte de cette sommation : « *Roi de Naples*, je viens au nom de la République française demander réparation de l'insulte faite à ma nation par votre ministre dans une note signée Acton, par laquelle Sémonville, ambassadeur près la Porte Ottomane, est outragé de la manière la plus atroce. Je demande à Votre Majesté qu'elle avoue ou désavoue cette note où se manifeste la mauvaise foi la plus insigne. Si, comme je n'en doute pas, elle désavoue cet acte de perfidie, je lui demande de le manifester et de faire connaître, dans une heure, l'aveu ou le désaveu d'un

l'escadre, effraya et affola complètement la Cour et les ministres napolitains. Le jour même, le Roi promettait de remplacer Ludolf à Constantinople, et s'engageait à envoyer un ambassadeur à Paris et à reconnaître la République.

Ayant ainsi très heureusement rempli sa mission, La Touche-Tréville partit dans la soirée du 17 décembre. Mais, pendant la nuit, une grosse tempête fit éprouver à l'escadre de telles avaries que l'amiral dut revenir le lendemain à Naples avec une partie de ses vaisseaux. La jeunesse napolitaine et tous les éléments libéraux de la capitale, firent alors aux marins français, pendant plusieurs jours, un accueil très sympathique (1). Les deux fractions de l'escadre purent se joindre ultérieurement et rallier l'amiral Truguet vers Cagliari.

A la suite de cette expédition, des lettres de créance en règle furent envoyées à Mackau, qui les remit en audience solonnelle le 23 janvier 1793. Dix jours plutôt, l'infortuné Hugon de Basseville avait été assassiné à Rome !

procédé qu'un peuple libre et républicain ne pouvait supporter, en envoyant une ambassade auprès de ma République et rappelant de Constantinople celui qui a servi pour l'outrager. Si Votre Majesté se refusait à cet acte de justice, je suis chargé de lui déclarer la guerre, qui peut répandre les plus grands malheurs sur la ville de Naples. Je ne dois pas dissimuler à Votre Majesté que, si elle me force à recourir à la voie des armes, je ne suspendrai la destruction et la mort qu'après avoir fait de Naples un monceau de cendres. » (D'après Babié et Beaumont, V, *Biographie de La Touche-Tréville*.)

(1) Aussitôt que l'escadre fut partie, le Roi fit arrêter et jeter en prison beaucoup de ceux qui venaient de manifester en faveur des Français. Ces infortunés restèrent de longues années en prison. Le procès de plusieurs d'entre eux n'eut lieu qu'en 1798. Nous aurons l'occasion de le signaler.

*
* *

Cependant la reine Marie-Caroline de Naples avait suivi avec une légitime angoisse le procès royal. Lorsque la nouvelle de la mort du roi de France fut connue, elle écrivit (*sic*) à lady Hamilton, ambassadrice d'Angleterre : « ... J'ai été bien touchée de l'intérêt que vous prenez à l'exécrable catastrofe dont se sont souillés les infâmes français... Je vous envoie le portrait de cet innocent enfant (le Dauphin) qui implore vengeance, secours, ou s'il est aussi imolé, ses cendres unis à ceux de ses infortunés parens crient devant l'éternel pour une éclatante vengeance. Je compte de plus sur votre généreuse nation pour remplir cet objet et pardonnez à mon cœur déchiré ses sentiments (1). »

Cette lettre de la Reine porte la date du 9 février. Marie-Caroline comptait déjà sur la « généreuse nation » anglaise pour venger d'une manière éclatante la mort de Louis XVI. On juge quelle devait être, dans ces conditions, la situation à la Cour du représentant de la République régicide! Naïf et inconscient, Mackau s'en rendait imparfaitement compte. Oubliant que sa mère avait été sous-gouvernante des enfants de France, oubliant aussi les bontés de Marie-Caroline pour la marquise de Bombelles, il ne songeait aucunement à se démettre, continuait à paraître sans vergogne au palais royal et s'étonnait de l'accueil peu flatteur qui lui était réservé. Il eut même, dit-on, la sottise de demander

(1) Lettre citée par GAGNIÈRE, *la Reine Marie-Caroline*, 33.

à Lebrun, si, comme tous les diplomates accrédités à Naples, il devait aussi, lui Mackau, prendre le deuil de Louis XVI (1)!

Le maintien à son poste d'un aussi étrange et maladroit personnage était fort regrettable. Après les événements qui venaient de marquer si tragiquement le mois de janvier 1793, un ambassadeur très avisé et très bien vu personnellement eût été nécessaire pour compléter les résultats de l'expédition maritime de La Touche-Tréville. Depuis le facile succès du 17 décembre, la Convention se montrait en effet très désireuse de se rapprocher de Naples et de gagner le roi Ferdinand par l'intérêt. D'après un mémoire présenté en mars au Comité diplomatique, il fut un moment question de partager avec Naples et la Toscane les dépouilles du pape (2). Puis, au mois d'avril, le nouveau secrétaire nommé en remplacement d'Hugon de Basseville, Reinhard (3), emporta les instructions les plus conciliantes. Il avait ordre de faire les plus sérieux efforts pour amener le rapprochement espéré.

En arrivant le 8 mai, Reinhard trouva la situation très tendue. Lassé des avanies constantes qu'il recevait depuis le mois de février (4), Mackau venait de se décider enfin à demander son rappel! Il avait prié Cacault, agent de la République en

(1) F. Masson, *les Diplomates*, p. 28.

(2) D'après ce mémoire, la ville de Rome, seule, serait devenue une république indépendante.

(3) Pour Reinhard, voir Introduction, III.

(4) A la fin d'avril, les souverains lui avaient tourné le dos dans une cérémonie officielle.

Italie, de lui envoyer de Livourne un vaisseau pour le transporter à Gênes. Le secrétaire arrivait donc trop tard. La cour de Naples venait du reste de négocier un traité secret avec l'ambassadeur d'Angleterre. Castelcicala, désigné comme ambassadeur à Paris, n'était pas parti, et la rupture paraissait inévitable et prochaine.

Mal renseignée par Mackau, et espérant toujours réussir dans son projet d'entente avec Naples, la Convention désigna cependant un nouveau représentant. C'était un homme modéré, publiciste de valeur et alors directeur au ministère, le citoyen Maret, futur duc de Bassano.

Nommé le 1er juin, Maret se mit en route avec Sémonville, désigné lui-même depuis un an pour Constantinople et que la Sublime Porte venait enfin d'agréer. Mais, en descendant vers l'Italie, les deux ambassadeurs furent arrêtés, le 24 juillet, en Valteline, à Novale, par des agents autrichiens, et incarcérés à Mantoue au mépris du droit des gens (1).

L'infortuné Mackau, qui, depuis le mois d'avril, ne demandait plus qu'à s'en aller et qui attendait toujours le vaisseau livournais promis par Cacault, apprit l'arrestation de Maret vers le milieu d'août. Il annonça alors officiellement son départ. Mais, à la même époque, le roi Ferdinand venait d'être sommé par ses alliés de tenir ses engagements secrets et de rompre publiquement avec la France.

(1) Ils furent gardés prisonniers pendant dix-huit mois. Il paraît à peu près certain que Maret avait reçu les pouvoirs nécessaires pour offrir, moyennant certaines conditions, la liberté de Marie-Antoinette et de la famille royale. (*Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, II, 397; et *Mémoires de Mallet du Pan*, II, 53.)

Afin de s'assurer de papiers compromettants, la police napolitaine fit cambrioler la maison de M. de Mackau et, pendant cette opération, les bijoux de Mme de Mackau disparurent avec les archives officielles! Les Français habitant la capitale furent invités à quitter immédiatement Naples et tout le personnel de l'ambassade s'embarqua le 9 septembre (1).

*
* *

N'ayant plus aucun ménagement à garder après le départ, le roi Ferdinand lie alors ostensiblement son sort à celui des souverains coalisés contre la République. Dès la fin de l'année 1793, Naples offre généreusement ses ressources aux vaisseaux anglais; six mille soldats sont promis au roi d'Angleterre; tandis que la flotte napolitaine se dirige sur Toulon, un fort contingent de cavalerie, sous les ordres du prince de Cuto, après avoir traversé l'Italie centrale, va combattre dans les rangs de l'armée impériale en Lombardie.

Mais Naples est fort éloignée des champs de bataille! Le royaume ne souffre guère des sanglantes rencontres qui se succèdent sur toutes les frontières de France, aux Pyrénées, aux Alpes et sur le Rhin. Pendant les trois années de luttes soutenues par la première coalition, la cour napolitaine peut continuer sa vie de plaisirs et de débauches!

(1) Mackau était accompagné des secrétaires Reinhard et Mendouze, de son neveu, Fitte, et du vice-consul Ailliaud. Le bâtiment anglais qui les transportait aborda à Livourne puis à Gênes. Recueillis par la frégate suédoise *Ingelstroom*, les diplomates français n'arrivèrent que le 29 septembre à Marseille.

Telle l'a connue Mackau en 1793, telle le général Canclaux la retrouvera au printemps de 1797. Le milieu sera resté le même et les personnages principaux n'auront pas changé.

Du reste, la guerre contre la France ne peut, dans les conditions où elle se fait, devenir, pour Naples, glorieuse ou profitable. Entré assez tardivement dans la coalition, le Roi s'est vite rendu compte qu'il n'a rien à gagner personnellement au succès problématique de ses alliés. Dès la fin de 1794, comme son frère Charles IV d'Espagne, il est tout disposé à se retirer de la lutte sans attendre la paix générale qui paraît encore si difficile. En pluviôse an III (janvier 1795), le chevalier de Micheroux, ministre de Naples à Venise, entre en pourparlers avec Lallemant, agent de la République française (1). Cette négociation a d'ailleurs lieu à l'insu de la Reine, qui ne l'apprend qu'ultérieurement par le comte d'Antraigues (2). En même temps, Acton charge un émigré, M. de Naillac, de s'aboucher, à Gênes, avec Villars, chargé d'affaires français. Le Comité de salut public ne repousse pas ces ouvertures. Il exige toutefois, avant de discuter les conditions de la paix, l'envoi d'une importante cargaison de blés. La Sicile devra en expédier au moins trois cent mille quintaux à destination de Toulon, de Villefranche et de Marseille.

(1) Lallemant avait été consul à Naples avant d'aller à Venise. Le général Desaix le notait ainsi en 1797 : « Vieillard respectable, gros, grand, œil de travers, bon et brave homme. » (*Carnet de la Sabretache*, 1898.)

(2) *Lettres de Marie-Caroline* publiées dans la *Revue d'histoire diplomatique*, 1888.

Cette question des blés à fournir arrête les velléités pacifiques de Ferdinand et de son ministre. « D'ailleurs, — dit le baron Fain (1), — la politique du cabinet de Naples est variable comme les événements de la Méditerranée. Que notre escadre sorte ou rentre de Toulon, que les amiraux anglais s'approchent ou s'éloignent, chacun de ces mouvements se réfléchit dans la diplomatie napolitaine. Le vent qui souffle de Vienne ou celui qui vient de Madrid, produisent aussi des effets alternatifs. » Après s'être beaucoup avancé en janvier 1795, Micheroux se dérobe. La République songe alors à envoyer Cacault (2) à Naples pour y négocier directement, mais cette idée-là, elle aussi, est promptement abandonnée.

La cessation de l'état de guerre paraît donc toujours bien lointaine! Au commencement d'août, Ferdinand apprend cependant que l'Espagne a suivi l'exemple de la Prusse et vient de traiter directement avec la République. Immédiatement, le roi de Naples prend peur, craint la médiation espagnole et cherche à tirer son épingle du jeu avant l'intervention probable de son royal frère. Avec l'assentiment de la reine, Micheroux reçoit l'ordre de reprendre avec Lallemant la conversation commencée. En même temps, l'ambassadeur de Naples à Vienne, le marquis de Gallo, prévient la cour d'Autriche « que son maître est déterminé à profiter du droit qu'il

(1) *Manuscrit de l'an III*, 268.

(2) Merlin de Douai à Cacault, 16 février 1795, A. E. Rome, 918-101. — Cacault avait réside assez longtemps à Naples, comme secrétaire, pendant l'ambassade de M. de Talleyrand, prédécesseur de Mackau. Il était, en 1795, « agent de la République en Italie ».

s'est réservé dans les traités de quitter la coalition quand il le jugera à propos; que ce moment est venu et que la cour de Naples aime mieux prévenir la médiation de l'Espagne que d'en profiter. »

Mais, cette fois, Lallemant n'a plus les pouvoirs nécessaires pour traiter avec Micheroux! Du reste, les conditions que demanderait maintenant la République seraient plus onéreuses qu'en janvier puisque, depuis cette époque, la Prusse, l'Espagne et une partie de l'Italie se sont successivement détachées de la coalition! La question de la paix entre la France et le roi de Naples ne fait donc aucun progrès à la fin de 1795. Même, un nouveau rapprochement entre les cours de Naples et de Vienne, se dessine nettement en décembre. A ce moment, l'Autriche presse tous les États italiens d'augmenter leurs contingents. Le faible Ferdinand promet d'envoyer, en février 1796, dix bataillons d'infanterie et quelques canons pour renforcer les troupes de cavalerie déjà fournies depuis deux ans!

Promettre et tenir sont deux choses fort différentes pour le Roi. Les renforts promis n'ont pas encore quitté le royaume, au mois d'Avril 1796, quand commence la foudroyante campagne d'Italie. Les succès de Bonaparte font très vite comprendre au souverain qu'il n'a, décidément, plus rien à faire dans la coalition! Le Pape lui-même a, de son côté, laissé entamer des négociations pacifiques par l'intermédiaire de M. d'Azara, ambassadeur d'Espagne à Rome (1). Acton se décide alors, le 17 mai, à diriger

(1) M. d'Azara, né en 1731, était depuis longtemps à Rome. Très

sur le quartier général français un envoyé spécial, le prince de Belmonte Pignatelli (1).

Après beaucoup d'aventures, Belmonte réussit enfin, le 1er juin, à joindre le général en chef à Peschiera. Il demande au vainqueur une suspension d'armes en attendant le traité que le Roi son maître est tout disposé à faire « dans des conditions équitables, honorables, conformes à sa dignité et aux intérêts de ses États ». Le jeune diplomate est fort courtoisement accueilli. On discute les termes de l'armistice, et, sans attendre les ordres du Directoire, Bonaparte signe un accord dès le 5 juin. Il est convenu que la cavalerie napolitaine quittera immédiatement l'armée impériale et s'établira près de Brescia au milieu des troupes françaises; que des ordres seront envoyés aux vaisseaux de Naples pour qu'ils se séparent aussitôt des escadres anglaises; enfin, il est également stipulé qu'un plénipotentiaire napolitain se rendra incessamment à Paris pour traiter de la paix définitive.

*
* *

La modération de Bonaparte était habile. L'accord du 5 juin (dit Convention de Brescia), séparait nettement la cause de Naples de celle du pape (2).

ami des Français, il rendit de grands services à la République. En 1798, le Directoire le demanda comme ambassadeur à Paris. (Voir Truguet, II.)

(1) Né en 1765, Belmonte avait déjà représenté le roi Ferdinand à Lisbonne et à Madrid. Pour le détail de cette négociation, voir l'excellent livre de Joseph du Teil, *Rome, Naples et le Directoire, 1796-1797*.

(2) Une convention avec le pape, représenté par d'Azara, fut signée à Bologne le 23 juin.

Il était en même temps au Directoire toute velléité de scinder l'armée d'Italie en envoyant vers le sud une partie des forces alors réunies sous le commandement du jeune général en chef. Approuvé par le roi Ferdinand et aussi par le Directoire avec quelques restrictions, l'armistice devenait définitif le 23 juin, après une nouvelle entrevue de Bonaparte avec Belmonte. Ce dernier partait presque aussitôt pour Bâle afin d'y retrouver le marquis de Gallo, ambassadeur de Naples à Vienne (qui avait été chargé, de son côté, d'ouvrir des conférences avec Barthélemy), puis arrivait à Paris le 25 juillet.

Trois mois de laborieuses entrevues furent alors nécessaires pour régler les clauses du traité. Delacroix tira bon parti d'une situation difficile et, de son côté, le prince de Belmonte se montra courtois adversaire, mais fin diplomate (1). Le traité porte la date du 10 octobre 1796. La veille, une lettre très pressante de Bonaparte était arrivée au Luxembourg. Après avoir expliqué les difficultés militaires d'une occupation du sud de l'Italie, le général en chef concluait ainsi : « Je crois que vous ne pouvez faire à la fois, dans la position actuelle de la République, la guerre à Naples et à l'Empereur. La paix avec Naples est de toute nécessité (2). »

Mais, une fois les bases du traité établies, de nou-

(1) Parlant de négociations ultérieures en 1797, Bonaparte a écrit du prince de Belmonte : « Ce prince suivait le quartier général français depuis Bologne, ce qui montrait assez ses alarmes. Il ne manquait ni d'esprit, ni d'activité, mais tout lui était bon pour se trouver informé. Plusieurs fois... il fut surpris écoutant aux portes, s'exposant ainsi à être chassé par les huissiers. »

(2) Bonaparte au Directoire, de Milan, 2 vendémiaire an V (2 octobre 1796). (*Corr. de N.*, 1060.)

velles difficultés furent soulevées par la cour de Naples. En effet, depuis trois mois, des négociations parallèles étaient engagées entre la France et Rome, en exécution des clauses de l'armistice conclu à Bologne le 23 juin. Ces négociations ne semblaient pas en bonne voie et Ferdinand affectait une certaine répugnance à traiter isolément en abandonnant ses alliés italiens et surtout le pape. Pressé de terminer l'affaire, Delacroix obtint du Directoire quelques promesses relatives aux États de l'Église. C'était tout ce que le prince de Belmonte pouvait espérer et les ratifications du traité purent enfin être échangées dans la soirée du 20 novembre.

Voici le résumé des articles de ce traité du 10 octobre (Traité de Paris) :

I. Cessation immédiate des hostilités.

II. Pendant la guerre présente aucun secours ne pourra être envoyé aux belligérants.

III. Naples s'engage « à interdire indistinctement l'accès de ses ports à tous vaisseaux armés en guerre appartenant aux autres puissances, qui excèderont le nombre de quatre au plus, d'après les règles connues de la neutralité. »

IV. Les vaisseaux marchands français et les vaisseaux de guerre, dans la proportion prévue à l'article 3, trouveront aide et protection dans les ports et rades des Deux-Siciles.

V. Mainlevée du séquestre de tous effets des citoyens et sujets des deux puissances.

VI. Échange des prisonniers et malades.

VII. Le roi de Naples consent « à faire mettre en liberté tout citoyen français qui aurait été arrêté et

serait détenu dans ses États à cause de ses opinions politiques relatives à la révolution française. » Tous les biens et propriétés séquestrés ou confisqués pour la même cause, seront rendus.

VIII. Les voleurs des papiers du baron de Mackau, en 1793, seront recherchés et poursuivis.

IX. Les ambassadeurs auront les mêmes prérogatives et préséances qu'ils avaient avant la guerre, à l'exception de celles qui leur étaient attribuées comme *ambassadeurs de famille.*

X. Les Français jouiront de la liberté du culte dans le royaume de Naples.

XI. Un traité de commerce sera étendu à la République batave.

Article secret. Naples fournira des denrées pour huit millions de livres. La livraison sera faite tous les trois mois par quart. Le Roi, s'il le préfère, pourra se libérer en argent.

Les conditions du traité étaient en somme modérées, et l'indemnité exigée par la République, fort petite. Seuls l'article III et l'article VII pouvaient paraître délicats, et nous verrons quelles difficultés souleva leur application.

Le jour même de la ratification (1) définitive, le

(1) Le traité, ratifié le 20 novembre, ne fut connu officiellement à l'armée d'Italie qu'en décembre. Le 28 décembre (8 nivôse), Bonaparte écrit : « Les Napolitains m'ont fait signifier la paix et m'ont demandé la permission de s'en retourner à Naples. Je leur ai répondu que le gouvernement ne m'avait pas encore signifié la paix, que j'allais vous expédier un courrier, que j'attendais des ordres. Je vous prie de me faire connaître vos intentions à ce sujet. Je désirerais cependant, avant de les laisser s'en aller, avoir terminé quelque chose avec Rome, car cette cavalerie m'est un

20 novembre, le négociateur napolitain était reçu par les Directeurs en audience privée et assurait le gouvernement « des sentiments d'amitié et de haute considération que le Roi son maître portait à la République. » De son côté, le président du Directoire déclarait au prince de Belmonte Pignatelli, que la République, « connue seulement jusque-là par ses lauriers et ses triomphes, serait admirée, à la Paix, par la constance de son amitié et sa fidélité à exécuter les traités. » Avant de quitter le Luxembourg, Belmonte informa officiellement Delacroix que le roi de Naples venait de désigner le chevalier Alvazo Ruffo (alors à la cour de Lisbonne), comme ministre plénipotentiaire à Paris

gage que le roi de Naples s'en tiendra à la paix et se conduira comme il faut. » (De Milan, *Corr. de N.*, n° 1320.)

II

LE DÉPART DE CANCLAUX

Désignation du général Canclaux. — Ses origines et sa carrière. — Son rôle en Bretagne en 1793 et 1795. — Son deuxième mariage. — Lois sur les *ci-devant*. — Préparatifs de départ. — Verninac de Saint-Maur en Italie. — Départ de Canclaux et de son secrétaire d'ambassade. — Trouvé. — Mariage du prince héréditaire. — Retour du Roi à Naples.

Le chevalier Ruffo (1) ne rejoignit son poste que quelques mois plus tard, en mai 1797. Mais sa désignation, annoncée par Belmonte, forçait le Directoire à choisir promptement à son tour un ambassadeur. Le négociateur napolitain avait instamment demandé à Delacroix d'écarter les candidatures de Cacault, de Sémonville et de Belleville, tous trois très mal vus par sa Cour pour des motifs différents : Cacault, ancien secrétaire à Naples, venait de jouer un trop grand rôle à Rome comme agent général de la République en Italie ; Sémonville, nommé en 1792 à Constantinople, avait été la cause indirecte de l'expédition de La Touche-Tréville, dont les souvenirs n'étaient pas effacés ; enfin, Belleville, qui avait lui-même pris part à cette expédition, s'était trouvé

(1) Le ministre Acton n'annonça *officiellement* la désignation de Ruffo que le 15 décembre (25 frimaire). Le secrétaire devait être don Antoine Carracciolo, précédemment à Londres.

mêlé, comme agent à Gênes, aux événements de 1793 dans le nord de la péninsule et à Livourne où il résidait alors, passait pour très violent.

Il était impossible, après la ratification du traité du 10 octobre, de ne pas tenir compte du désir exprimé par le prince de Belmonte. Cacault, Sémonville et Belleville ayant été écartés, d'autres candidatures furent discutées dans la séance du 9 décembre tenue au Luxembourg.

Letourneur proposa d'envoyer à Naples le général Lacuée (1). C'était un vieil ami de Carnot. Il avait failli, au moment de la constitution du nouveau gouvernement en 1795, devenir ministre de la guerre. Mais Lacuée, qui avait été membre de la Législative et qui siégeait alors au Conseil des anciens, avait beaucoup d'ennemis politiques; Barras et Rewbell lui étaient tous deux fort hostiles. Aussi, lorsque Letourneur mit en avant le nom du protégé de Carnot, la proposition fut-elle tout de suite rejetée.

Rewbell parla alors avec éloges d'un autre soldat, de notoriété plus grande, le général Canclaux.

(1) Barras, II, 250.

Lacuée, né en 1752, près d'Agen, était capitaine en 1789. Nommé en 1791 à la Législative, il en devint président le 28 avril 1792. Après la réunion de la Convention, Lacuée entra au ministère de la guerre, devint général de brigade et chef d'état-major aux Pyrénées en 1793. Letourneur, membre du Comité de salut public, le rappela au ministère où il seconda Carnot. Nommé en 1795 au Conseil des anciens, Lacuée y avait acquis une grande situation personnelle.

Membre des Cinq-Cents en 1798, il approuva le 18 brumaire, entra au Conseil d'État, et, sous l'Empire, dirigea avec une grande compétence le ministère de l'administration de la guerre. Resté dévoué à Napoléon, qui l'avait fait grand aigle et comte de Cessac, Lacuée ne servit pas la Restauration. Louis-Philippe lui donna la pairie. Il n'est mort qu'en 1841.

Comme représentant aux armées, le directeur avait connu Canclaux en Bretagne, l'y avait apprécié et avait, depuis lors, gardé pour lui une affectueuse estime. Déjà, l'année précédente, il l'avait proposé pour l'ambassade de Madrid (1). Après une chaude discussion, Canclaux fut accepté par la majorité et, au dire de Barras, Carnot très dépité de voir écarter Lacuée, manifesta très nettement sa mauvaise humeur. D'autre part, M. de Colbert Chabannais, petit-fils du général Canclaux, attribue au contraire la nomination de son grand-père à l'influence de Carnot. « Plusieurs personnages, — dit-il, — avaient été passés en revue, mais c'étaient autant de républicains dont le ton et les manières par trop révolutionnaires semblaient peu propres au but qu'on se proposait, lorsque Carnot dit tout à coup : Mais, j'ai votre affaire. Il faut envoyer Canclaux, c'est un *ci-devant*, il fera à merveille. Et la nomination fut décidée (2). »

Que Carnot ait, ou non, appuyé la candidature de Canclaux, cette désignation parut généralement très heureuse. L'intérêt du Directoire était, en effet, de faire bien accueillir son envoyé. Or, les origines du général, sa distinction et aussi sa fortune personnelle devaient grandement faciliter sa mission à la cour de Naples.

De son côté, le prince de Belmonte Pignatelli se montra enchanté du choix que venait de faire le gouvernement français. Il écrivit immédiatement au

(1) Voir Introduction et Pérignon, II.

(2) *Mémoires touchant le temps et la vie du général Auguste Colbert*, I, 401.

prince de Castelcicala, ministre des affaires étrangères de son pays, « que le général Canclaux avait une éducation et des manières qui le distinguaient de celles qui étaient en honneur depuis la Révolution et qu'il était généralement considéré comme un esprit sage et modéré pour sa conduite et ses opinions (1). »

Venant du prince de Belmonte, qui s'était toujours posé en adversaire des idées françaises et qui, malgré sa jeunesse, affectait de suivre les traditions de la vieille école diplomatique, cette appréciation était particulièrement élogieuse.

La nomination de Canclaux fut signée le 10 décembre (20 frimaire), et le général en fut officiellement informé par Delacroix quelques jours plus tard. « Il est beau, — disait le ministre, — de stipuler les intérêts de la République après l'avoir si bien défendue par la force des armes. C'est un nouveau genre de gloire qui vous était réservé (2). »

En même temps que Canclaux, le Directoire avait nommé un secrétaire : Trouvé, jeune homme d'idées avancées, très protégé par La Révellière. Un arrêté du 22 frimaire fixa le traitement du chef de mission à soixante mille livres et celui du secrétaire à cinq mille livres seulement (3). Le représentant de la

(1) Lettre citée par l'historien napolitain Maresca.

(2) Lettre du 26 frimaire. (A. E. Naples, 12¾-69.)

(3) Trois consuls furent envoyés dans le royaume des Deux-Siciles, par arrêté du 20 floréal an V (15 mai 1797) : Bézard à Messine, Louvet à Palerme et Treilhard à Naples. Treilhard devait avoir quinze mille francs de traitement. Il ne rejoignit pas et fut remplacé par Siéyès, consul à Alicante, frère de l'ex-abbé. Le consul Siéyès resta à Naples jusqu'à la fin de 1798. (Voir Lacombe Saint-Michel, V.)

Après le 18 fructidor, Paganel fut nommé à Palerme. C'était

République ne recevait d'ailleurs que le titre de ministre plénipotentiaire. C'était avec ce même titre que le chevalier Ruffo devait arriver à Paris.

*
* *

Jean-Baptiste Camille, *ci-devant* comte de Canclaux, appartenait à une ancienne famille du Roussillon. Son père avait obtenu, sous le règne de Louis XV, une haute charge dans la magistrature. Sa mère, également d'origine noble, était une Bragelongne. Entré dans l'armée royale à seize ans en 1756 (1), il avait assisté, pour ses débuts, à la bataille d'Hastenbeck gagnée par le maréchal d'Estrées. Après s'être distingué pendant la guerre de Sept ans, il avait successivement servi au régiment de Condé, puis dans le régiment de dragons Conti, comme major et colonel. Connaissant parfaitement la langue allemande, il avait traduit à cette époque plusieurs ouvrages de tactique et fait une étude approfondie de la cavalerie de Frédéric, qui, sous

l'ancien secrétaire général de Delacroix et le beau-frère de Mangourit.

(1) Il était né le 2 août 1740. Voici, d'après les Arch. adm. de la Guerre, le résumé de ses services jusqu'en 1789 :

Volontaire au régiment de Fumel cavalerie, 1er juin 1756;
Cornette, 1er février 1757;
Rang de capitaine, 30 mars 1760;
Réformé, avril 1763;
Aide-major, 11 avril 1763.
Major du régiment Conti dragons, 12 novembre 1769;
Rang de mestre de camp, 26 janvier 1773;
Brigadier des armées, 1er janvier 1784;
Maréchal de camp, 9 mars 1788;
Mestre de camp commandant, 10 mars 1788;
Campagnes : Guerre de Hanovre de 1757 à 1762;
Canclaux avait obtenu la croix de Saint-Louis en 1774.

les Ziethen et les Seidlitz, venait de montrer sa puissance et sa valeur. Le jeune colonel avait acquis ainsi la réputation très méritée d'un officier remarquablement instruit des choses de son arme (1). Nommé maréchal de camp en 1788, il avait continué néanmoins à commander son régiment de dragons Conti jusqu'au commencement de 1789. Au moment de la réunion de la Constituante, il était brigadier de dragons et venait d'être chargé, comme inspecteur, de questions d'organisation et de vérification de comptes de régiments.

Résidant à Paris, le général ne pouvait se désintéresser du mouvement politique, et il suivit avec passion l'évolution des esprits. Depuis longtemps d'ailleurs, il avait affiché des idées très libérales. Étant en garnison à Valenciennes, en 1787, il s'était fait affilier à une loge maçonnique « la Parfaite Amitié » et avait reçu le titre de « Vénérable (2). » Prévoyant après Varennes la chute de la monarchie et croyant à une guerre prochaine, il demanda à reprendre une place active à l'armée. Envoyé en Bretagne en août 1791 comme « commandant du territoire du Morbihan, » il s'était vite fait remarquer et apprécier dans ce poste secondaire. Il se trouvait encore à Vannes au moment des événements du 10 août 1792. Un mois plus tard, le 7 septembre, le ministre de la guerre Servan le faisait appeler à Paris et le nommait lieutenant-général.

(1) Il fit paraître alors un manuel intitulé : *Instruction à l'usage du régiment de dragons Conti.*

(2) Note succincte sur la franc-maçonnerie militaire de 1785 à 1789. (*Carnet de la Sabretache*, 1897.)

Le nouveau divisionnaire avait résolument accepté la République et était retourné presqu'aussitôt en Bretagne pour apaiser les premiers mouvements insurrectionnels. Très conciliant et très habile, il réussit complètement dans sa délicate mission. Les commissaires de la Convention, Guermeur et Lemaliaud le signalaient ainsi le 3 avril 1793 : « Les éloges que les commissaires des départements et des districts donnent au courage et au civisme du général Canclaux doivent particulièrement fixer l'attention de l'Assemblée, et nous joignons notre suffrage pour que vous recommandiez au ministre de la guerre d'accorder à ce digne commandant, à titre de récompense, un avancement proportionné aux services éclatants qu'il vient de rendre à la chose publique. Nous lui écrivons pour lui témoigner notre satisfaction personnelle et pour l'assurer de toute la bienveillance de la Convention nationale (1) ».

Bouchotte venait de remplacer Beurnonville au ministère depuis quelques jours, lorsque cette chaude recommandation des commissaires de la Convention était arrivée à Paris. Dès le 10 avril 1793, Canclaux recevait la récompense de sa belle conduite : le commandement en chef de l'armée dite des côtes de Brest, lui était confié.

C'est surtout pendant cette période de sa vie, que je ne veux qu'indiquer ici, que l'ancien colonel des dragons Conti rendît les meilleurs services par son étonnante activité, sa réelle valeur militaire, sa

(1) Actes du Comité de salut public. *Recueil Aulard*, II.

modération politique et ses qualités d'administrateur. Il devait aussi se révéler chef de grande envergure au mois de juin de cette même année.

A ce moment, les troupes conventionnelles, placées sous ses ordres, occupaient Nantes. Une grande armée vendéenne, évaluée à cinquante mille hommes, s'avançait par les deux rives de la Loire. Tandis que le généralissime Cathelineau devait surprendre Nantes par la rive droite, Charette avait pour mission d'attaquer par la rive gauche.

Malgré la disproportion des forces en présence, Canclaux montra de la décision et de l'énergie. Encouragé par les représentants Merlin de Douai et Gillet, et soutenu par le maire Baco, il communiqua son ardeur à ses jeunes troupes et aux habitants. Les habiles dispositions prises pour la défense de la ville firent échouer les projets de Cathelineau. Battu dans plusieurs rencontres d'avant-postes, le généralissime vendéen fut mortellement blessé à l'un des derniers assauts. D'Elbée le remplaça peu après et rallia les débris de l'armée vaincue, tandis que Canclaux se portait sur Ancenis et rétablissait les communications avec Angers et Saumur.

Cette belle défense de Nantes (1) par l'armée conventionnelle contribua puissamment au triomphe de la République en Bretagne. Elle reste le fait capital de la carrière militaire du général Canclaux et suffit à assurer sa gloire. Pendant toute cette période si douloureuse de guerre civile, le com-

(1) Pour les détails, voir le livre récent de Bittard des Portes, *Charette et la guerre de Vendée* et *Victoires et conquêtes*, I, 180.

mandant de l'armée des côtes de Brest montra du reste non seulement une véritable valeur militaire, mais aussi une sagesse politique bien remarquable en 1793. Sa conduite habile et humaine a été louée avec justice par tous les historiens, républicains ou royalistes (1).

Deux mois après les combats de Nantes, les « Mayençais » amenés par Aubert-Dubayet et Kléber, étaient mis sous les ordres de Canclaux (2). Après un premier échec à Torfou, le 19 septembre, d'importants succès étaient remportés presque aussitôt à Montaigu, puis le 1er octobre à Saint-Symphorien. Ce fut en regagnant son quartier général après cette dernière rencontre que le général en chef apprit sa disgrâce. Le règne de la Terreur commençait et quelques membres récemment entrés au Comité de salut public venaient d'obtenir la destitution de tous les fonctionnaires « appartenant à une classe ci-devant privilégiée »! Malgré les services éminents qu'il venait de rendre, Canclaux dut céder son commandement, le 5 octobre, à l'incapable Rossignol et quitter l'armée (3).

(1) *Mémoires sur la Vendée*, par le général Turreau, 76 ; *Guerre des Vendéens et des Chouans*, par Savary, I, 218, etc.

(2) Ils arrivèrent à Nantes le 5 septembre. (Voir Aubert-Dubayet, I).

(3) Déjà, au mois de juin, — peu après les événements du 31 mai, — il avait été question de destituer Canclaux. Les commissaires, Merlin de Douai, Gillet et Cavaignac, avaient refusé d'exécuter l'arrêt et écrit courageusement : « En apprenant cette disgrâce, nous ne pûmes reconnaître à tant de bévues un acte du Conseil exécutif, et, d'après le patriotisme bien connu du général Canclaux, ses talents militaires, la confiance qu'il a inspirée aux troupes et qui est si nécessaire dans l'état de découragement et de terreur où elles se trouvent, nous lui adressâmes l'ordre de

Il se rendit aussitôt dans une terre qu'il possédait près de Corbeil, au Saussay, après avoir répondu avec beaucoup de dignité à l'arrêté de destitution (1) : « Je me retire, — écrivit-il très noblement, — avec la soumission d'un républicain qui ne sert la Patrie que quand et comme elle veut être servie... »

*
* *

Oublié pendant dix mois au Saussay, — alors que Dubayet était enfermé à l'Abbaye, — Canclaux applaudit à la chute de Robespierre au 9 thermidor. Le nouveau Comité de salut public formé après cette journée (2) comptait parmi ses membres influents Merlin de Douai et Carnot. Ceux-ci songèrent à utiliser de nouveau en Bretagne l'expérience acquise par l'ancien défenseur de Nantes. Réintégré dans son grade à la fin de 1794, Canclaux retourna dans l'ouest avec d'importants pouvoirs (3). Son commandement s'étendait « sur les

rester provisoirement à son poste nonobstant toute destitution émanée du Conseil exécutif. Si l'on blâme cette disposition, nous n'avons qu'un mot à répondre : c'est que nous avons sauvé par là la ville de Nantes et peut-être toute cette partie de la République. » (Actes du Comité de salut public. *Recueil Aulard*, IV.)

C'est à partir de ce moment que Canclaux se lia avec Merlin de Douai.

(1) Voici l'arrêté : « Sur la proposition du ministre de la guerre, le Conseil exécutif provisoire arrête que le citoyen Canclaux, général des côtes de Brest, cessera d'être employé et qu'il sera remplacé par le général Rossignol. » (Extrait du registre des délibérations du Conseil exécutif provisoire du 20 septembre 1793, l'an II de la République.)

(2) Le Comité était composé de : Prieur de la Côte-d'Or, Carnot, Robert-Lindet, Laloi, Eschassériaux, Treilhard, Thuriot, Cochon, Bréard, Merlin de Douai, Fourcroy, Delmas.

(3) Il remplaçait le général A. Dumas.

côtes et dans les places depuis l'embouchure de la Gironde jusqu'à l'embouchure de la Loire, et sur la rive droite de la Loire depuis le département d'Indre-et-Loire. » Sous ses ordres directs, servaient quatre divisionnaires : Beauregard, Caffin, Canuel et Vimeux. Le chef d'état-major s'appelait Grouchy.

Cette fois encore, Canclaux devait se montrer bon administrateur, chef énergique et actif, et, par d'heureuses mesures prises pour la pacification du pays, préparer les voies au glorieux général Hoche. « Celui-ci, — dit l'historien de Barante, — avec une habileté moins modeste, avec un plus grand faste de langage, suivit en Bretagne, pour éteindre la chouannerie, une marche pareille à celle de l'honnête et tranquille Canclaux (1). »

Malgré la très grande sincérité de ses opinions républicaines, le ci-devant comte de Canclaux était cependant toujours considéré par ses adversaires comme un homme de l'ancien régime ! Il avait forcé leur estime par la modération courtoise dont il avait fait preuve dans ses efforts de pacification, et les royalistes espéraient qu'il était encore possible de le ramener sous leur drapeau. Peu de temps après son retour dans l'ouest, le général en chef recevait les propositions les plus étranges et les plus cyniques du comte de Puisaye. Cet agent des princes émigrés avait l'audace de lui demander d'abandonner son armée pour aider à une restauration royale (2) !

(1) *Mélanges historiques et littéraires*, I, 229.
(2) Voir le texte de cette lettre extraordinaire dans *la Guerre*

Cette lettre de Puisaye fut interceptée par les commissaires du gouvernement. Le loyal Canclaux n'eut d'ailleurs aucune peine à se disculper et conserva dès lors très complètement la confiance de la Convention.

Mais, pendant l'été 1795 — après Quiberon, — le général tombait assez sérieusement malade. Craignant de ne pouvoir continuer à montrer l'activité nécessaire, il demandait à être relevé de son commandement dans l'ouest. Le commissaire de la guerre, Pille (1), le faisait aussitôt désigner pour un poste moins fatigant à l'armée du Midi. Ce poste était accepté par lettre du 22 fructidor (8 septembre). Le mois suivant, cependant, par mesure d'économie, l'emploi donné se trouvait supprimé par décret du 20 vendémiaire, avant que le général n'eût rejoint. Canclaux reçut alors du Comité, à la date du 25 vendémiaire, une lettre fort flatteuse qui montre combien les services rendus dans l'ouest avaient été appréciés (2). « Nous vous avons déjà exprimé, général, tout le regret que nous avait causé votre retraite de l'armée de l'Ouest, déterminée par votre mauvaise santé. Aujourd'hui, nous vous annonçons avec la même peine que l'armée du Midi n'aura pas l'avantage d'être sous vos ordres, au moins quant à présent. Cette résolution, soyez-

des Vendéens et des Chouans, IV. 252. — Le comte de Puisaye, ancien membre de la Constituante, était un homme habile, mais sans convictions bien sincères. Il avait eu avec Charette des démêlés retentissants.

(1) Rappelons que les ministères avaient été supprimés le 1er avril 1794. Ils furent reconstitués le 2 novembre 1795.

(2) A. A. G., dossier Canclaux.

en bien persuadé, n'est, de notre part, qu'une conséquence des réductions économiques ordonnées par le décret de la Convention nationale du 20 de ce mois, et nous sentons, en l'apprenant, combien il est pénible de laisser sans emploi un officier qui a autant mérité que vous de la République. Jouissez au moins de la satisfaction que doit vous causer celle que le Comité de salut public vous témoigne de vos importants et glorieux services. Nous faisons tous des vœux pour que, bientôt, le parfait rétablissement de votre santé vous remette complètement à même d'en rendre de nouveaux à la patrie (1). »

Quelques jours plus tard, le Directoire était constitué. Rewbell prenait la direction effective de la politique extérieure et songeait tout de suite à Canclaux pour l'ambassade de Madrid. C'était la plus brillante des compensations. Mais le général était encore incomplètement remis de ses fatigues. Il déclara que sa santé ne lui permettait pas d'entreprendre le voyage d'Espagne, et c'est alors que le beau poste de Madrid fut donné à Pérignon.

Le motif de santé invoqué n'était d'ailleurs, sans doute, qu'un prétexte. Veuf depuis 1786, de Mlle de Sauvan d'Aramon, dont il avait une fille, Canclaux songeait depuis quelques semaines à contracter une nouvelle union. Il l'annonça au ministre Aubert-Dubayet — son ancien subordonné de 1793 — par

(1) La lettre était signée par Eschassériaux aîné. En vendémiaire an IV, les autres membres du Comité étaient : Louvet, Boissy d'Anglas, Debry, Lesage, Letourneur, Merlin de Douai, Rewbell, Siéyès, Cambacérès, La Révellière, Daunou, Bernier, Chénier, Gourdan et Thibaudeau.

lettre du 29 frimaire (19 décembre 1795) : « Citoyen ministre, si les lois militaires ne me font plus un devoir de vous faire part du mariage que je vais contracter, ce devoir m'est prescrit par l'amitié, par l'intérêt que vous ne cessez de me témoigner et par l'étendue et l'intimité des sentiments que je vous ai voués.

« Il fallait à ma fille encore bien jeune une autre mère. J'ai fait choix de la personne estimable qui avait bien voulu se charger d'elle, et je me donne en même temps une compagne aimable qui peut assurer mon bonheur dans la retraite à laquelle je me suis livré. Toutefois, ne croyez pas, citoyen ministre, que je ferme entièrement l'oreille à la voix de ma patrie si elle pouvait avoir besoin de mes services. Ne croyez pas, mon cher camarade, que je ferme mes oreilles au bruit de vos travaux utiles, j'y serai toujours attaché par mes vœux et par mes applaudissements (1). »

Le mariage ainsi annoncé fut célébré à la fin de décembre. Depuis ce moment, Canclaux avait résidé au Saussay, venant souvent à Paris, gardant d'excellentes relations avec les hommes au pouvoir, surtout avec Rewbell et Merlin de Douai. La rentrée de l'ancien général en chef dans la vie publique, quelques mois plus tard, n'était donc un sujet d'étonnement pour personne. Elle semblait naturelle et fut favorablement accueillie.

*
* *

La qualité de *ci-devant* attribuée par le directeur

(1) A. A. G., dossier Canclaux.

Carnot au général Canclaux faillit cependant empêcher le départ pour Naples du représentant de la République. La règle était en effet formelle : tout parent d'émigré, d'après la loi du 21 nivôse an III (10 janvier 1795), ne pouvait remplir de fonctions diplomatiques à l'étranger, et, dans des circonstances analogues, au commencement de 1796, le Directoire avait appliqué la loi au général Latour-Foissac, nommé ministre en Suède (1).

Mais une autre loi, du 17 ventôse an IV, avait admis des exceptions ! Canclaux bénéficia donc d'un traitement de faveur. Le 6 pluviôse an V (24 janvier 1797) parut le décret suivant : « Le Directoire, après avoir ouï le rapport du ministre des Relations extérieures et vu l'état des services du citoyen Canclaux, duquel il résulte que, depuis la Révolution, il a constamment porté les armes pour la défense de la République, qu'ainsi l'exception prononcée par la loi du 17 ventôse an IV, confirmée par l'article 2 de la loi du 14 frimaire dernier en faveur des parents d'émigrés qui n'ont point cessé de porter les armes depuis la Révolution, lui est applicable, arrête ce qui suit : Le ministre des Relations extérieures est chargé de proposer les instructions nécessaires au citoyen Canclaux pour la légation de Naples à laquelle il a été nommé, et de tout disposer pour qu'il puisse se rendre à son poste dans *le plus bref délai possible.* »

Canclaux ne semble pourtant pas s'être pressé de quitter Paris ! Après avoir fait très tranquillement

(1) Voir Introduction, III.

ses préparatifs, il soumit à Delacroix un curieux mémoire relatif à son départ, daté du 6 germinal (26 mars). Plus de trois mois s'étaient écoulés depuis la désignation pour Naples! Retenu au ministère, Delacroix chargea Lagarde, secrétaire général, de présenter le mémoire au Directoire le lendemain 7 germinal. Voici quelles étaient les demandes du diplomate en partance. Les réponses aux questions posées sont, sur l'original (1), de l'écriture fine et sèche du directeur Rewbell.

« Le général Canclaux invite le citoyen ministre des Relations extérieures à demander au Directoire exécutif :

1° Si, partant pour remplir la mission dont il est chargé, il prendra congé du Directoire en séance publique, et quel jour? (Réponse : *Decadi prochain dans la salle intérieure du Directoire*).

2° S'il paraîtra avec l'habit militaire de général en chef, grade qu'il a eu, ou celui de général de division? (Réponse : *Ni l'un ni l'autre, attendu qu'il y a un uniforme pour les ambassadeurs* (2).

3° Si le citoyen Bouchard, autorisé à l'accompagner à Naples devra être présenté au Directoire avec lui? (Réponse : *Non, parce qu'il ne fait pas partie de la Légation*).

4° Si le citoyen Bouchard recevra immédiatement une indemnité pour ses frais de poste et quel département les lui paiera? (Réponse : *Non, par la même raison ci-dessus. Le citoyen Bouchard n'est que le secrétaire particulier du général Canclaux.*)

(1) A. N. AF. III, carton 73.
(2) Voir Introduction, II.

Dans cette même séance du 7 germinal, le Directoire arrêta les termes de la lettre de créance de son envoyé. En la comparant à celle qui a été citée dans une autre étude pour l'ambassadeur nommé en Espagne (1), on verra que les termes en sont presque identiques : « Le désir que nous avons d'entretenir et de cultiver l'amitié et la bonne intelligence heureusement rétablie entre la République française et le royaume des Deux-Siciles, nous a engagés à nommer le citoyen Canclaux pour résider auprès de Votre Majesté en qualité de ministre plénipotentiaire. La connaissance que nous avons de ses principes et de ses sentiments nous est un sûr garant que le choix que nous avons fait de sa personne pour remplir cette mission honorable, sera agréable à Votre Majesté, et nous sommes bien persuadés qu'il mettra tout en usage pour justifier la marque de confiance que nous lui donnons. C'est dans cette persuasion que nous prions Votre Majesté d'ajouter une foi entière à tout ce qu'il lui dira de notre part et principalement lorsqu'il lui renouvellera l'assurance des vœux sincères que nous formons pour elle (2). »

Pourquoi le général Canclaux resta-t-il si longtemps à Paris? Peut-être le Directoire jugea-t-il utile d'attendre l'arrivée du chevalier Ruffo, annoncée depuis si longtemps. Or, Ruffo ne se présenta qu'au mois de mai au Luxembourg!

Les avertissements sur la nécessité de hâter le

(1) Pérignon, III.
(2) A. N. A F^c III, registre 176.

départ du ministre plénipotentiaire de la République avaient été cependant prodigués. Verninac de Saint-Maur, que Aubert-Dubayet avait remplacé au mois d'octobre 1796 à Constantinople (1), était rentré en France par le chemin des écoliers. Après avoir longuement admiré les paysages de la Grèce, il avait gagné l'Italie par Corfou et Brindisi et était arrivé à Naples le 31 janvier (12 pluviôse). Très observateur et particulièrement lié avec Delacroix, dont il devait, peu de temps après, épouser la fille, Verninac avait raconté au ministre ses impressions napolitaines. D'après lui, l'esprit de la population était généralement bon et satisfait de la paix signée le 10 octobre, à Paris, par le prince de Belmonte. Mais la Cour, au fond, était désolée, et la malveillance haineuse de la Reine semblait manifeste. « Il faut, — écrivait Verninac le 4 février 1797 (16 pluviôse), — que le général Canclaux arrive promptement. Sa présence devient de jour en jour plus nécessaire, elle donnera de la force aux nombreux amis de la République qui manquent de point d'appui, n'osant pas se montrer; elle en imposera à la Reine, elle arrêtera le cours des actes arbitraires qui se sont multipliés à l'infini en haine des principes de la République. »

Au commencement de février, — toujours d'après Verninac, — la Cour était surtout préoccupée des affaires de Rome qui se traitaient alors à Tolentino (2). Quoique n'ayant aucune situation officielle,

(1) Pour Verninac, voir Aubert-Dubayet, II et III.

(2) Le traité de Tolentino fut signé le 19 février avec le pape. Le marquis del Vasto, ambassadeur d'Espagne à Rome, et le prince de Belmonte s'entremirent utilement pour arriver à une

l'ex-ministre à Constantinople cherchait à percer les secrets de la diplomatie napolitaine. Il réussit à obtenir une audience du Roi à Caserte et dîna même chez Acton. Mais, sauf l'ambassadeur espagnol (1), aucun membre du corps diplomatique accrédité n'osa faire accueil au voyageur français, qui s'en plaignit très nettement à Paris : « Si l'ordre de choses actuel pouvait ne pas changer, si la présence de l'ambassadeur, que le Directoire a choisi pour résider à Naples, n'ouvrait pas les cachots des quatre ou cinq cents infortunés qui, depuis des années, expient dans les fers le crime d'avoir été suspects d'attachement pour la France; s'il ne devenait point honorable à Naples, et sans danger, d'approcher les républicains français qui pourront s'y montrer; certainement les intérêts et la considération de la République seraient compromis d'une manière fâcheuse. »

Après avoir copieusement renseigné Delacroix, Verninac était parti pour Rome le 2 mars (12 ventôse), avait été présenté au pape (2) et s'était rendu

solution. Mais le traité ne donna pas satisfaction au Directoire qui avait espéré détrôner le pape, ni à la cour de Naples toujours très intransigeante.

(1) M. de Bouligni (le père), ancien ambassadeur d'Espagne à Constantinople.

(2) Voici l'irrévérencieux récit de cette présentation. Cacault avait amené Verninac et deux généraux, dont le général Fiorella. Il faut remarquer que la paix venait d'être signée depuis quelques jours. « Nous allâmes en droiture chez le pape. Tous les appartements étaient obscurs et dégarnis de monde. Nous trouvâmes Sa Sainteté dans un deshabillé complet. Ce vieillard m'a paru imbecile. Comme si tout avait dû être déplacé dans cette visite, l'un des généraux lui parla de son fameux voyage de Vienne; l'autre, sans que cela vînt à propos, lui dit que l'armée de la République en Italie serait bientôt de cent mille hommes. Appa-

ensuite au quartier général de l'armée d'Italie. Chargé par Bonaparte d'une mission officieuse à Venise, il ne rentra définitivement à Paris qu'au mois de mai.

*
* *

Il n'y trouva plus le représentant de la République à Naples. Après plusieurs semaines de retards assez inexplicables, Canclaux s'était enfin décidé à se mettre en route avec Mme de Canclaux, sa fille âgée de treize ans, son ancien aide de camp Bouchard, devenu son secrétaire intime, et quelques serviteurs. Toute cette petite caravane avait quitté Paris le 12 germinal (1er avril) et s'était dirigée tout doucement vers l'Italie.

Le général s'arrêta à Parme, visita assez longuement les merveilles de Florence et obtint une audience du grand-duc. Puis, toujours peu pressé de rejoindre son poste, il resta plusieurs jours à Rome ou Cacault lui donna sur la situation actuelle de la péninsule toutes les explications utiles pour compléter les directives officielles (1). Reçu avec égards à la frontière napolitaine, et escorté par un fort détachement de cavalerie, il arriva enfin à

remment, cela fit perdre la tête à Sa Sainteté! L'entretien s'étant porté sur le Danube, Elle le fit tomber dans l'Adriatique. Par humeur sans doute contre ce fleuve qui est tantôt catholique et tantôt protestant, et finit par se faire turc, Elle avança qu'il était peu considérable. Je crus devoir dire qu'il ressemblait à une mer quelques lieues avant de se jeter dans le Pont-Euxin... Lorsque nous primes congé de lui, il présenta sa main couverte d'un gant au citoyen Cacault qui s'inclina et la baisa... » (Lettre du 21 ventôse (11 mars 1797). Verninac à Delacroix.)

(1) Canclaux à Delacroix. De Rome. 1er prairial (20 mai 1797).

Naples le 5 prairial (24 mai), après sept semaines de voyage!

Le secrétaire, Trouvé, tarda plus encore. Accompagné, lui aussi, de sa femme et de sa fille, il passa par Milan afin d'y prendre le mot d'ordre de Bonaparte à son retour de Léoben (1). Après avoir ensuite, comme son chef, séjourné à Parme, à Florence et à Rome, il dut attendre plusieurs jours ses passeports et, finalement, ne rejoignit Canclaux que le 24 juin (6 messidor).

Trouvé faisait alors ses débuts diplomatiques. Né en Anjou en 1768, il était arrivé à Paris au moment de la Révolution, à vingt et un ans, s'était lancé dans le journalisme et avait même dirigé le *Moniteur* en 1793. Il écrivait avec talent et ses chroniques sont encore intéressantes (2).

Lié avec beaucoup de personnages politiques, il avait occupé, au moment de la constitution du Directoire, pendant quelques jours, la place importante de secrétaire général, plus tard donnée à Lagarde. Les motifs de sa démission sont assez

(1) Lettre de Trouvé à La Révellière (annexes des *Mémoires de La Révellière*). — Trouvé avait épousé Mlle Gorelli, fille adoptive de M. et Mme Thouin, les inséparables amis de La Révellière.

On remarquera que Canclaux n'avait pu se présenter lui-même à Bonaparte. Lorsque l'ambassadeur était arrivé en Italie, vers le 15 avril, le général en chef était aux portes de Vienne. Ils s'étaient peu connus jusque-là. Bonaparte avait failli cependant, en germinal an III (avril 1795), servir sous les ordres de Canclaux comme général de brigade d'artillerie. (Archives Colbert. Lettre citée dans *Napoléon intime*, de Lévy, 59.)

(2) Il composa des tragédies; une entre autres avait pour sujet la mort de Pausanias et était remplie d'allusions à la tyrannie de Robespierre

curieux. Trouvé était extrêmement petit, tout à fait imberbe et se rendait compte lui-même de son physique un peu gênant. Il écrivit le 15 brumaire an IV (5 novembre 1795) : « Tous ceux qui s'adressent au Directoire ou à son secrétaire paraissent si fortement frappés de mon air de jeunesse, malgré mes vingt-huit ans, que je crains de ne pas inspirer d'abord toute la confiance nécessaire dans une place de cette importance... »

Comme beaucoup d'hommes trop petits, Trouvé avait un caractère difficile. Intelligent, mais susceptible à l'excès, il ne possédait aucune des qualités de sang-froid et de pondération nécessaires pour réussir dans sa nouvelle carrière. En outre, ses opinions étaient particulièrement ardentes, ce qui, naturellement, amena, comme nous le verrons, des tiraillements avec le sage Canclaux. Arnault écrivait sur Trouvé, en 1797 : « Les rois n'ont pas d'ennemi plus implacable que le citoyen Trouvé. Il est fait pour aller très loin, si la République se consolide, bien entendu; car il lui serait impossible de s'arranger de tout autre gouvernement (1)... »

(1) Arnault (*Souvenirs*, III, 393) ne fut pas bon prophète au sujet de Trouvé! Nous verrons la conduite à Naples du secrétaire qui resta quelque temps chargé d'affaires après le rappel de Canclaux. Nommé ensuite à Milan, il eut de retentissants démêlés avec le général Brune. On l'envoya alors à Stuttgard. Sous le Consulat, il devint membre du tribunat, préfet de l'Aude et baron de l'empire.

En 1814, le baron Trouvé fut pris d'un beau zèle royaliste et ne se rallia pas à Napoléon au retour de l'île d'Elbe. En 1816, il était devenu aussi exagérément monarchiste qu'il avait été farouche républicain et commit plusieurs maladresses par son intransigeance comme préfet, maladresses qui amenèrent sa révocation. Trouvé habita alors Paris, se fit imprimeur et végéta obscurément jusqu'en 1860.

*
* *

En attendant l'arrivée de son secrétaire d'ambassade, le général Canclaux s'était tranquillement installé dans une maison sur la Chiaja et avait parcouru les magnifiques environs de Naples. Mais il n'avait pu remettre encore ses lettres de créance au roi Ferdinand!

En effet, au moment de son arrivée à la fin de mai, aucun personnage important ne se trouvait dans la capitale. De grandes fêtes se préparaient pour le mariage du prince héréditaire avec l'archiduchesse Marie-Christine, sa cousine. Les souverains, la Cour et les ministres venaient, depuis le 20 mai, de partir pour Foggia, petite ville située à 60 kilomètres de l'Adriatique. C'était là que devait se rendre la jeune archiduchesse, après avoir débarqué à Ancône.

Canclaux n'avait donc pu qu'annoncer à Acton sa présence à Naples. Il l'avait en même temps remercié de l'escorte fournie depuis la frontière. Le premier ministre avait très courtoisement répondu de Foggia, le 23 juin (1) : « Je désire, monsieur le général, de pouvoir vous témoigner par tous les moyens qui dépendront de moi mon empressement à vous rendre le séjour de Naples aussi agréable qu'il sera possible. »

Une fois le mariage célébré à Foggia, le 25 juin, la famille royale était venue s'installer pour quelques jours au château de Caserte, à 30 kilomètres de

(1) Acton à Canclaux. (Archives Colbert.)

la capitale. Cette magnifique résidence, dont les jardins en terrasses rappelaient ceux de Versailles, était le séjour préféré de la Reine. Dans une des ailes du château habitaient, depuis le mois de mai 1796, deux princesses, tantes de Louis XVI, Madame Victoire et Madame Adélaide, avec toute une petite cour; la duchesse de Narbonne, la comtesse Louis de Narbonne, le comte et la comtesse de Chastellux, et une suite nombreuse (1).

Le premier ministre Acton étant rentré directement à Naples avec le prince de Castelcicala, directeur des affaires étrangères, Canclaux put les voir le 3 juillet. Le retour de la Cour devant avoir lieu le 6, on convint que la présentation au Roi, retardée depuis si longtemps par l'absence des souverains, serait faite le plus tôt possible.

Ce ne fut donc, en somme, que six semaines après son arrivée, que commença le rôle officiel de l'ambassadeur du Directoire. Il avait eu le temps d'étudier à loisir les mœurs du pays et de se préparer à entrer dans l'étrange milieu formé par la cour de Naples.

(1) Les princesses restèrent à Caserte jusqu'en décembre 1798. Après la fuite des souverains en Sicile, elles gagnèrent Trieste par Brindisi.

III

LA COUR DE NAPLES

La jeunesse du roi Ferdinand. — Marie-Caroline. — Premiers ministres. — Acton. — Sa haine contre la France. — L'ambassadrice d'Angleterre lady Hamilton. — Son intimité avec la Reine. — Le peuple et les courtisans. — Mouvement des esprits. — Instructions données au général Canclaux.

Cette cour de Naples était le digne pendant de la cour d'Espagne : un roi bonhomme mais imbécile, une reine méchante et vicieuse, un favori tout puissant. Ici comme là (1), une dépravation et une démoralisation absolues.

Le roi Ferdinand IV, troisième fils de Charles III d'Espagne, — frère, par conséquent, du roi d'Espagne Charles IV, — était monté sur le trône des Deux-Siciles en 1759, à huit ans. Très mauvais élève, mais très passionné pour les exercices du corps, — très *sport* dirions-nous aujourd'hui, — pêcheur habile, cavalier et chasseur d'une endurance remarquable, le jeune roi avait grandi sous l'œil bénévole du prince de San Nicandro, son gouverneur, sans ouvrir un livre, sans s'intéresser aux affaires de l'État, sans rien apprendre de son métier de roi. Tanucci, ministre depuis 1734, avait, en fait, exercé la régence à partir de 1759.

(1) Voir Pérignon, III.

Très aimé de son entourage pour sa simplicité, et très populaire parmi les lazaroni dont il partageait les goûts et les vulgaires plaisirs (1), Ferdinand IV s'annonçait, à dix-sept ans, comme un prince bon garçon, mais comme un très médiocre souverain. Le Conseil de régence l'avait alors fiancé à l'archiduchesse Marie-Josèphe, fille de Marie-Thérèse et de l'empereur François Ier. La princesse était morte six semaines après les fiançailles et le Roi avait épousé quelques mois plus tard une sœur de sa première fiancée, sœur aussi de Marie-Antoinette, l'archiduchesse Marie-Caroline.

La nouvelle reine des Deux-Siciles avait fait son entrée à Naples à la fin de 1768. En 1797 elle avait quarante-cinq ans mais était encore assez belle, charmante quand elle voulait plaire. Les courtisans lui trouvaient un grand air de famille avec Marie-Antoinette. Le comte de Vaudreuil écrivait le 17 janvier 1790 au comte d'Artois : « J'ai vu la reine de Naples. Sa ressemblance avec notre reine m'a fait une si vive impression que mes larmes ont coulé malgré tous mes efforts pour les retenir ». Après avoir peint le portrait de Marie-Caroline, Mme Vigée-Lebrun constatait aussi cette ressemblance : « Sans être aussi jolie que sa sœur cadette, la reine de Naples me la rappelait beaucoup. Son visage était fatigué, mais l'on pouvait juger qu'elle avait été belle. Ses mains et ses bras surtout étaient la perfection pour la forme et pour le ton de la couleur des chairs. »

Intelligente, mais surtout intrigante et ambitieuse,

(1) Pour les goûts canailles du jeune Roi, voir *Histoire du royaume de Naples*, par le général Colletta, I, 173.

la reine avait exigé, — dès la naissance d'un prince royal, — l'entrée au Conseil où se décidaient les affaires du royaume. Prenant très vite un grand ascendant sur le faible Ferdinand, elle avait obtenu presque aussitôt le renvoi du vieux marquis Tanucci, et désormais, comme sa belle-sœur Marie-Louise en Espagne, était devenue le véritable souverain.

Comme Marie-Louise aussi, elle avait pris de jeunes amants et les avait poussés aux premières charges du royaume! Les deux premiers, — l'écuyer Galinguy et le cadet Louis Galeotta, — avaient été créés colonels, et le troisième, le marquis della Sambucca, était devenu premier ministre en 1777 (1). Assez vite lassée de Sambucca, la Reine l'avait remplacé, en 1779, par le prince de Caramanico. Celui-ci, peu préparé aux hautes fonctions politiques que lui valait l'affection royale, avait eu la singulière idée, sur le conseil du grand-duc Léopold, d'appeler près de lui, pour diriger la marine, un étranger rencontré en Toscane, nommé John Acton.

Cet aventurier était le fils d'un chirurgien accoucheur d'origine irlandaise; né à Besançon en 1737, il avait d'abord servi pendant quelques années dans la marine royale de France. Chassé pour inconduite, il s'était rendu en Italie et avait réussi, après beaucoup d'avatars, à se faire nommer amiral en Toscane! C'est alors que Caramanico l'avait connu pendant un voyage.

Fort intelligent et dénué de tous scrupules, John

(1) Mémoire adressé le 8 septembre 1773 par le baron de Breteuil, ambassadeur de France à la cour de Naples.

Acton avait vite compris que pour devenir puissant à Naples, il était nécessaire de passer par la couche royale. Quelques mois après avoir été appelé à régénérer la marine napolitaine, il devenait l'amant de la Reine, faisait renvoyer son bienfaiteur Caramanico (1), obtenait la gérance de trois ministères, guerre, marine, affaires étrangères, et réussissait, — comme Godoï en Espagne, — à prendre aussi une grande influence sur le Roi!

Détestant profondément la France, qui l'avait chassé, le nouveau ministre de Ferdinand avait tout de suite orienté contre son ancienne patrie la politique de son pays d'adoption. Même avant 1789, les relations entre les deux cours de Versailles et de Naples étaient devenues beaucoup moins cordiales que par le passé. Peu à peu, les liens du « Pacte de famille » s'étaient relâchés, non seulement avec la France, mais aussi avec l'Espagne. L'alliance conclue entre les différentes branches de la maison de Bourbon ne plaisait du reste pas à Marie-Caroline. « Je suis femme du roi de Naples, disait-elle, et mère des futurs rois de Naples. Voilà ma maison, celle que j'aime, qui m'intéresse et pour le bien-être de laquelle je ferais tout au monde (2). » Le 10 juillet 1784, le chargé d'affaires Denon mandait au comte de Vergennes que la Reine avait dit : « J'y perdrai ma couronne, j'y perdrai jusqu'à la dernière goutte de mon sang, mais je sortirai de la dépendance de la maison de Bourbon. Mon frère (Joseph II)

(1) Caramanico, tout à fait disgracié, mourut empoisonné peu après.

(2) Marie-Caroline eut dix-sept enfants.

ne m'abandonnera pas. Il m'a dit qu'il avait quarante mille Croates à mes ordres. » S'entretenant avec un de ses confidents, Acton s'écriait vers la même époque : « Oui, monsieur, je parviendrai à séparer le roi de Naples de sa famille ou je me brûlerai la cervelle ! »

En 1788, la Reine avait cependant songé à marier son fils aîné à Madame Royale (1) ! La Révolution avait naturellement fait abandonner ce projet et Marie-Caroline avait dès lors cherché à négocier un rapprochement intime avec sa propre famille, celle des Habsbourg-Lorraine. Un triple mariage fut décidé et annoncé au commencement de 1790. Quelques mois plus tard, le 19 septembre, deux jeunes princesses napolitaines épousaient deux archiducs, — François et Ferdinand (2), — et le prince héritier de Naples, encore enfant, était fiancé à la petite archiduchesse Marie-Christine (3).

Ces unions avaient une importance politique considérable. Elles « décousaient le système bourbonique », suivant l'expression du comte de Vaudreuil (4). Toute la cour de Naples s'était rendue à Vienne pour le mariage des princesses. La Reine avait revu son frère préféré Léopold, l'ancien grand-duc de Toscane devenu empereur, et assisté à son couronnement à Francfort. Elle était rentrée dans sa capitale bien décidée à poursuivre de sa haine

(1) Dépêche de Cacault du 6 décembre 1788.

(2) François devint l'empereur François II ; Ferdinand était grand-duc de Toscane.

(3) C'était cette union qu'on venait de célébrer à Foggia en juin 1797, dès que les fiancés avaient été en âge de se marier.

(4) Vaudreuil au comte d'Artois, 2 juillet 1790.

les nouvelles idées françaises, prête à prendre part à la lutte que l'Europe monarchique se préparait à entamer contre la Révolution.

*
* *

Depuis longtemps déjà la Reine avait été encouragée dans ses sentiments d'hostilité contre la France par l'ambassadeur d'Angleterre à Naples, le chevalier Hamilton. Ce diplomate représentait son pays à la Cour depuis 1764! Artiste et érudit, il avait employé ses loisirs en publiant un ouvrage sur les *antiquités étrusques, grecques et romaines*, et une importante étude sur les *volcans des Deux-Siciles*. Ce dernier ouvrage, d'abord publié sous forme de lettres dans les *Annales de la Société royale de Londres*, avait été luxueusement édité en français chez Didot jeune, avec soixante planches descriptives. L'érudition de l'ambassadeur lui avait donné une très grande notoriété. Galant homme et homme galant, très attaché au pays napolitain qu'il considérait comme sa seconde patrie, il occupait une place prépondérante parmi ses collègues du corps diplomatique. Il avait toujours plu à la Reine par son esprit primesautier et son amabilité souriante, tandis que le Roi prisait surtout en lui son ardeur toute junévile pour les chasses et les distractions sportives. Au moment où les souverains revenaient à Naples en 1791, Hamilton, que l'on avait connu célibataire depuis 1764, ramenait de Londres — où il s'était rendu pendant les mariages autrichiens — une ambassadrice légitime.

Lady Hamilton avait alors vingt-sept ans (1). C'était une aventurière qui, de degrés en degrés, après avoir été bonne d'enfants à Londres, femme de chambre, puis actrice au théâtre de Covent Garden, s'était lancée dans la galanterie, avait été cotée femme à la mode, s'était fait exhiber par le docteur Graham, puis avait inspiré au célèbre peintre Rommey, auquel elle servait de modèle, une violente passion (2). Elle était ensuite devenue la maîtresse de lord Gréville, de l'illustre famille des Warwick. Ruiné, Gréville avait dû se rendre à Naples en 1789, pour implorer la générosité de son oncle le chevalier Hamilton. Emma Lyon, — c'était le nom de sa maîtresse, — l'avait accompagné. L'ambassadeur avait payé les dettes de son neveu, mais, en échange, avait gardé près de lui l'ancien modèle! En 1790, il avait fait peindre la jeune femme par Mme Vigée-Lebrun « en bacchante couchée au bord de la mer et tenant une coupe à la main (3). » Follement amoureux, il l'avait emmenée peu après en Angleterre, et, malgré ses soixante-sept ans, venait de l'épouser le 6 avril 1791!

Telle était l'influence du chevalier, que lady Hamilton fut tout de suite accueillie à Caserte, malgré

(1) D'après M. Palumbo, l'un de ses biographes, elle était née en 1764 dans le Lancashire.

(2) Un des portraits d'Emma Lyon, par Rommey, faisait partie de la collection Crosnier vendue en décembre 1905 à l'hôtel Drouot. — Pour le détail de la vie de lady Hamilton avant son mariage, voir *la Reine Marie-Caroline*, par GAGNIÈRE.

(3) *Souvenirs de Mme Vigée-Lebrun*, I, ch. v. Mme Vigée-Lebrun avait quitté la France à la fin de 1789. Elle séjourna à Rome et à Naples jusqu'en 1791, puis à Vienne pendant deux ans et ensuite en Russie.

ses origines. L'ambassadrice fit sensation à la Cour par son éclatante beauté. Sans grande instruction mais intelligente et adroite, ayant le goût des fêtes, sachant se costumer et se draper à ravir, « ayant, — dit Mme Vigée-Lebrun, — la faculté de donner subitement à tous ses traits l'expression de la douleur et de la joie, et de se poser merveilleusement pour représenter des personnages divers, » elle fut trouvée tout à fait délicieuse par Marie-Caroline. Bientôt lady Emma devenait l'amie intime de la Reine, et sa confidente attitrée. Presque chaque jour, des lettres d'une extrême tendresse lui parvenaient du palais. Affaires de Naples, affaires d'Autriche, affaires d'Espagne, tout était confié à la belle favorite! Augeard raconte dans ses *Mémoires* (1) qu'il se trouvait en visite à Caserte à la fin de 1791. « ... On annonça dans le même moment le courrier de Naples. Comme le Roi était à la chasse, la Reine ouvrit les dépêches pour préparer le travail. Elle s'aperçut de mon étonnement et me dit : Cela vous surprend? — C'est que Madame votre sœur (Marie-Antoinette) n'ouvre pas les dépêches du roi de France! — J'en ai la permission, moi. Je prépare le travail quand le Roi est à la chasse, et il m'est arrivé même de le signer quand une affaire se fait urgente, parce qu'enfin les affaires de l'État ne doivent jamais souffrir de retard... »

On voit quelle pouvait être l'importance des secrets livrés! Voici du reste, une lettre de la reine à son amie (2) datée du 28 avril 1795, qui ne laisse

(1) *Mémoires secrets* publiés par M. Bavoux.
(2) Lettre citée par Gagnière, p. 44.

aucun doute sur l'influence exercée par l'ambassadrice. « Ma bien chère miledy, — écrivait Marie Caroline, — je vous envoie un chiffre venu d'Espagne qu'avant vingt-quatre heures vous me devez rendre afin que le Roi le retrouve. Il y a bien des choses très intéressantes pour le gouvernement anglais, et que j'aime à leur communiquer et montrer mon attachement pour eux et ma confiance au digne chevalier, *auquel je prie seulement de ne pas me compromettre*. Adieu, combien de choses nous parlerons demain... » Grâce à la meilleure des espionnes, le digne chevalier pouvait donc renseigner facilement son ministre après avoir lui-même passé tout son temps à faire du « sport » en pêchant ou chassant avec Ferdinand (1) !

(1) Les chasses du Roi de Naples passaient pour très giboyeuses. En 1807, pendant le gouvernement du roi Joseph, il fut question d'un voyage de Napoléon dans le sud de l'Italie. Joseph écrivit alors à l'Empereur, le 21 décembre 1807 : « J'ai trouvé que les chasses étaient ici beaucoup plus belles que je ne le pensais et j'ai donné l'ordre de les préparer. Je puis donc assurer Votre Majesté qu'outre toutes les raisons de politique, d'intérêt et d'affection qui l'amèneront ici, elle peut aussi compter pour quelque chose de trouver à Venafro la plus belle chasse aux sangliers qu'elle puisse faire dans tout le reste de son empire. Ce lieu, si renommé du temps d'Auguste, pour ses chasses, chantées par Horace, n'a rien perdu de l'aspérité fertile de ses montagnes, et de l'abondance et de la qualité de son gibier. Près des ruines de Minturnes, Votre Majesté pourra trouver la plus belle chasse aux oiseaux d'eau qui existe. Elle tirera deux mille coups dans une promenade sur des canaux qui parcourent un espace de huit milles. Près des ruines de Pœstum, elle tirera cinq cents bécasses; sur le lac d'Averne, autant de canards; près de l'ancienne Capoue, des sangliers, des chevreuils et des cerfs; près de Naples, des cailles; à Caserte, des faisans; à Portici, des sgarolles, oiseaux de passage qui portent une houppe semblable à celle des hérons, qui sert de parure aux femmes... Si tout ceci pouvait être de quelque chose dans la balance et déterminer Votre Majesté, je ne me reprocherais plus de l'en avoir entretenue si longtemps... »

*
* *

Tels souverains, tels courtisans. Ferdinand et Caroline ont la cour qu'ils désirent et qu'ils méritent, brillante, luxueuse, amoureuse de plaisirs mais profondément corrompue. « Naples est une vraie Babylone (1) », disait l'empereur Joseph II après un voyage en Italie en 1784. L'élégance et la beauté des femmes sont proverbiales, mais l'immoralité règne plus encore au palais de Caserte qu'à l'Escurial ou qu'à Aranjuez. « Je ne puis assister sans dégoût à ce qui se passe sous mes yeux, — écrivait Nelson pendant un de ses séjours à Naples, — je ne vois autour de moi que des escrocs, des catins, des comédiens et des poètes (2). »

Dirigées par des ministres corrompus, les affaires de l'État se traitent, comme les plaisirs, au petit bonheur. Tout est à vendre et tout est acheté, les charges les plus importantes comme les fournitures. Les représentants des vieilles familles napolitaines donnent l'exemple de la vénalité, l'inconséquence est la règle des relations sociales dans tous les milieux. Tandis que Marie-Caroline fait son intime amie d'Emma Lyon, ancienne femme galante, et lui livre impudemment les secrets politiques du royaume, une marquise de Mastagna, fille du duc de Laurenzana, épouse, en juin 1791, le danseur Gaëtan Gioja et continue à tenir son rang à la

(1) Le cardinal de Bernis au marquis de Vergennes. Lettre citée par F. Masson : *le Cardinal de Bernis depuis son ministère.*

(2) Voir dans Thiébault, II, xv, ses impressions sur les femmes de la société napolitaine.

Cour (1); Acton, qui n'est plus satisfait de son cuisinier, tente, en le renvoyant, de lui faire obtenir une place de vice-consul (2); pour garder toute sa liberté, la Reine se charge, dit-on, d'arranger pour son royal époux, un véritable Parc aux Cerfs à San Leucio (3). Quant au roi, qui n'est plus guère séduisant, si l'on en croit d'Espinchal, — (c'était, dit ce conteur (4), un albinos aux yeux rouges avec la figure blafarde et les cheveux d'un blond fade), — ce qu'il veut, avant tout, c'est d'oublier les soucis du trône! Vêtu en marinier, il prend plaisir à fréquenter la lie de la populace, vend lui-même sans vergogne, au coin des rues, le poisson qu'il a pêché ou le gibier qu'il a tué et distribue ensuite à ses fidèles amis les lazaroni le prix de la vente!

Bruyant, grouillant, léger, le peuple de Naples est sans aspiration et sans énergie. Cinq cent mille êtres humains habitent la capitale et ses faubourgs. On y compte (5) trente six mille prêtres, moines ou religieux, cinquante mille domestiques, dix mille nobles, vingt mille avocats ou notaires, six mille matelots et pêcheurs, trois cent négociants en gros, six mille marchands en détail, vingt mille artisans, deux mille médecins ou chirurgiens, quatre mille employés dans les bureaux et douanes, six mille soldats, les enfants, les femmes... et les lazaroni!

(1) *Moniteur* du 29 messidor an V (17 juillet 1797).
(2) Canclaux à Delacroix. De Rome, 1er prairial (20 mai 1797).
(3) Thiébault, II, x.
(4) *Souvenirs de d'Espinchal*, I, 48.
(5) *Mémoire de Cavalier*, ancien consul à Naples. (A. E. Fonds divers, Naples, I, 200.)

Ceux-ci, — les lazaroni, — sont les vrais maîtres de la ville. « Gens de terre et de mer, en partie forcats libérés ou échappés, sommairement vêtus, ils gîtent la nuit sur les dalles des palais et des Églises, le jour sur le pavé des rues... Avec le plus bas salaire d'une heure de travail ils se procurent leur nourriture, du macaroni frit au coin des rues et mangé sur la borne; insouciants et fanatiques, espérant tout et ne prétendant à rien, robustes, braves jusqu'à la frénésie, cruels, aussi faciles à la résignation qu'à l'exaltation, ils pullulent au nombre de cent mille des deux sexes, sans individualité, sans familles, n'ayant de rapport avec l'État que par la potence, et vivant dans un tel pêle-mêle que Dieu seul aurait pu au milieu d'eux se reconnaître (1)... »

Tandis que ces grands amis du roi Ferdinand se chauffent au soleil, des centaines de prisonniers croupissent dans d'infâmes cachots. Leur crime? Certains d'entre eux ont, paraît-il, à la fin de 1792, semblé approuver la Révolution française en recevant chevaleresquement l'escadre de La Touche-Tréville, obligée par un ouragan de se réfugier dans la rade de Naples. Enfermés depuis plus de quatre ans, ils ne peuvent obtenir des juges. D'autres, plus récemment mis en prison, en 1795, ont simplement affiché des idées trop libérales. Ces prisonniers politiques appartiennent aux classes éclairées ou aux plus anciennes familles du royaume. Les fils du duc d'Andréa et du duc de Cassano sont du nombre. Beaucoup d'ailleurs, parmi ces soi-disant

(1) Thiébault, II, 358.

conspirateurs de 1795, non seulement ont été enfermés mais ont disparu. Qu'importe à Ferdinand et à Caroline? Il existe dix mille nobles à Naples! Les familles illustres qui s'éteignent sont facilement remplacées à la Cour. A l'occasion du mariage du prince héréditaire en 1797, on fait une fournée de princes, et les gros bourgeois de Foggia, qui ont eu l'honneur de loger la suite royale, deviennent tous marquis authentiques!

A côté de tous ces fantoches, — courtisans ou lazaroni, clients de la Reine et du Roi, — Naples possède un grand nombre de savants et de littérateurs de valeur. Parmi les plus connus, l'historien Colletta cite le marquis Vargas, les princes de San Severo et de Scaletta, le docteur Cirillo, les professeurs Gennaro et Filangieri, l'abbé Galliani (1). Mais les efforts scientifiques et littéraires sont mal vus par le gouvernement et presque tous les livres qui paraissent sont mis à l'index. Les *Essais politiques*, de Gennaro, et la *Science de la Législation*, de Filangieri, sont poursuivis comme œuvres subversives, uniquement parce que leurs auteurs ont des sympathies pour la France! Le mouvement des esprits est donc peu encouragé et les journaux politiques sont interdits. Deux gazettes paraissent de temps en temps cependant, imprimées sur les presses royales. L'une est hebdomadaire, c'est le *Journal officiel* où le ministre Acton ne laisse publier que les nouvelles agréables, bonnes à faire connaître. L'autre gazette paraît irrégulièrement

(1) *Histoire du royaume de Naples*, par le général Colletta, I. VII.

tous les mois ou tous les deux mois. Rédigée par un chambellan, elle s'intitule *la Notice du monde* et raconte presque uniquement les fêtes de la Cour (1).

Les diplomates ne sont donc tenus au courant des affaires politiques européennes que par les dépêches de leurs ministres ou par des correspondances particulières. Celles-ci ne sont d'ailleurs jamais distribuées qu'après avoir été lues par la police! « Toutes les lettres sont ouvertes, — écrivait le chargé d'affaires de France le 29 pluviôse an VI, — plusieurs sont supprimées, celles qu'on rend ne parviennent qu'un, deux ou quatre jours après. »

Acton lui-même dirige le *cabinet noir*. Quant à l'espionnage, qui joue à Naples le même rôle qu'à Venise, Marie-Caroline s'en réserve personnellement le contrôle. Des milliers d'espions (2) sont à ses ordres, et c'est un de ses passe-temps favoris que d'écouter les rapports de ses principaux agents (3)!

*
* *

La situation qu'allaient trouver les envoyés du Directoire dans cet étrange milieu napolitain était particulièrement délicate. La Reine ne cherchait pas à cacher l'horreur que lui inspirait toujours la France nouvelle. Elle s'était fait peindre « en cos-

(1) Canclaux à Delacroix, 29 prairial an V (17 juin 1797).

(2) En ventôse an VI, au dire de Trouvé, six cents *nouveaux* espions à douze ducats par mois furent engagés.

(3) Toute sa vie, la Reine garda la passion de l'espionnage. Voir à ce sujet dans la *Revue de Paris*, octobre 1898, la curieuse conversation du duc d'Orléans (Louis-Philippe) avec son beau-père Ferdinand en 1813.

tume tragique, contemplant avec plus de fureur que d'attendrissement les bustes de Louis XVI et de Marie-Antoinette, leur promettant vengeance en fort mauvais vers inscrits sur un ruban qui lui sort de la bouche (1). » En 1797, ce tableau occupait la place d'honneur dans une des salles du château de Caserte!

Or, non seulement la vengeance promise n'avait pu se produire, mais les Bourbons de Naples avaient dû conclure la paix après avoir reconnu la République triomphante! Certes, les conditions souscrites à Paris en octobre 1796 par le prince de Belmonte étaient modérées. Gallo a dû l'avouer dans ses *Mémoires*. « Le traité de Paris, — dit-il, — n'avait pas changé les dispositions de la Cour, qui ne cessa d'armer et de donner des inquiétudes pendant l'année 1797 et, cependant, *nul traité ne pouvait être plus favorable.* »

Tout en étant favorable, le traité avait paru profondément humiliant. Après s'être lancé dans la coalition, après avoir fourni un important contingent pendant trois ans, le Roi avait dû solliciter un armistice à Brescia et accepter les conditions du général jacobin qui venait de révolutionner toute l'Italie! Et un article secret du traité avait forcé le gouvernement royal à verser huit millions de denrées en guise d'indemnité, à la République régicide!

Un sentiment très prononcé de dépit se mêlait

(1) Arnault, *Souvenirs d'un sexagénaire*, III. Il ajoutait après cette description : « Ce tableau, aussi mal peint qu'il était mal conçu, me parut une véritable profanation, une ridicule parodie d'un sentiment aussi noble que naturel. »

donc maintenant à l'ancienne animosité. Le ministre Delacroix s'en était parfaitement rendu compte en rédigeant les instructions remises au général Canclaux avant son départ (1). Ces instructions débutaient ainsi : « Le moment est enfin arrivé où la France, forte de la Constitution républicaine, des triomphes éclatants de ses armées et de la situation formidable qu'elle s'est acquise du côté du Midi et des Alpes, par le dernier traité avec la cour de Turin, doit désormais influencer l'Italie de la manière la plus avantageuse pour ses intérêts politiques et commerciaux et devenir l'arbitre de la tranquillité de cette belle région de l'Italie... Le traité du 19 vendémiaire dernier, qui rétablit la Paix, donne l'espoir de renouer toutes les négociations (pour un traité de commerce) que la cour de Versailles avait autrefois entamées. C'est au citoyen Canclaux à faire naître des dispositions amicales envers la République, à faire naître toutes les circonstances qui pourraient faciliter une sincère union entre les deux gouvernements, et préparer les hommes qui dirigent la cour de Naples aux changements que la République française doit, par la force des choses, opérer dans le système politique de l'Europe. » Delacroix prévenait ensuite Canclaux « qu'il ne devait pas s'attendre à trouver la cour de Naples favorablement disposée » ; il lui recommandait « de déployer la plus énergique fermeté pour faire rendre aux Francais la justice et la protection », et aussi de jeter les bases d'un traité

(1) Elles furent signées par Rewbell, alors président.

de commerce, de chercher à gagner l'*estime* de la Reine, de renseigner sur les agissements de la Cour, d'exiger la stricte éxécution du traité et le versement intégral des indemnités promises!

Pour suivre ce vaste programme, beaucoup de tact, de la finesse et de l'énergie étaient nécessaires. L'envoyé du Directoire pensa que le meilleur moyen de mener à bien sa mission était d'abord de gagner l'*estime* de la Reine et de plaire à ses ministres. Homme du meilleur monde, d'allures distinguées et courtoises, il réussit assez rapidement à la Cour. Mais là se bornèrent ses succès diplomatiques! Les égards qu'on lui témoignait s'adressaient bien plus au *ci-devant* qu'au représentant de la République. Canclaux n'était pas de taille à jouer le rôle qu'avait si brillamment rempli Pérignon en Espagne l'année précédente. Les circonstances étaient d'ailleurs toute différentes. A Naples, la modération de l'ambassadeur ne pouvait désarmer l'implacable haine portée à la France par la Reine et par son favori, alors que Pérignon avait trouvé à Madrid le tout puissant prince de la Paix très disposé à le seconder.

IV

CANCLAUX ET BONAPARTE

Audience royale. — Discours de Canclaux. — Premières satisfactions. — Impressions de Trouvé. — Sujets d'irritation de Bonaparte contre la Cour. — Prétentions napolitaines. — Situation politique et personnelle de l'ambassadeur. — Reproches de Talleyrand. — Optimisme du général Canclaux.

Nous avons vu que l'audience royale avait été longtemps retardée par le séjour de la Cour à Foggia. D'abord fixée au 20 messidor (8 juillet) après une première entrevue avec Acton, elle eut lieu le 10 juillet au palais royal de Naples (1).

L'envoyé du Directoire s'adressa ainsi à Ferdinand IV : « Sire, les lettres de créance que j'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté de la part du Directoire exécutif de la République française lui donnent les assurances les plus certaines de l'amitié, du bon accord, de l'intelligence qu'il désire entretenir entre la nation napolitaine et la nation française. Votre Majesté sera d'autant plus sensible à cette assurance que, malgré les suggestions des puissances coalisées contre la France, et sans

(1) Ce magnifique palais, de cent soixante mètres de façade, avait été construit au commencement du dix-septième siècle. Il subsiste encore aujourd'hui, mais a été maladroitement restauré et modifié. En 1797, ses superbes jardins descendaient jusqu'à la mer.

attendre le sort des combats, elle a embrassé la Paix amie de l'humanité et qu'ainsi elle a su mettre le sentiment du bonheur de ses sujets au-dessus de ses affections personnelles.

« Représentant d'une nation grande et puissante qui a voulu être libre et qui veut être juste, interprète du gouvernement qui toujours écrasera les basses intrigues, et qui jamais ne portera le trouble dans les gouvernements étrangers, par des moyens indignes de sa franchise et de sa loyauté, gage de sa fidélité à ses engagements, je mettrai mon devoir et ma gloire à mériter l'estime de Votre Majesté et à lui prouver mon respect. »

Ce discours fit, naturellement, très bonne impression sur les courtisans. Il était impossible de se douter que c'était au nom d'un gouvernement issu de la Révolution, que l'ambassadeur de la République avait pris la parole! Aussi, la réponse royale, débitée en italien, fut-elle également courtoise. Sans faire allusion aux circonstances qui avaient motivé, l'année précédente, l'armistice de Brescia et le traité de Paris, le Roi affirma nettement son grand désir de maintenir la paix.

La Reine, restée à Caserte, n'avait pas paru à l'audience. Il avait été convenu qu'elle recevrait l'ambassadeur et Mme de Canclaux à son prochain voyage à Naples. L'occasion se présenta dès le lendemain, 11 juillet. Cette fois, l'entrevue fut moins cordiale! « La Reine nous a reçus, ma femme et moi, assez froidement », racontait mélancoliquement Canclaux dans sa dépêche du 13 juillet!

Deux jours après cette entrevue avec Marie-Caroline, une grande fête a lieu à Caserte. Le corps diplomatique doit y présenter ses hommages au prince héréditaire François-Joseph et à sa jeune femme l'archiduchesse Marie-Christine. Les jardins ont été somptueusement illuminés et la soirée est d'une douceur extrême. Les belles patriciennes de Naples sont venues en foule, délicieusement parées. François-Joseph a dix-huit ans et sa femme seize ans. Le charme de leur jeunesse contribue à l'éclat du bal. Marie-Christine est du reste jolie et fraîche et plaît à tous. « Elle a des grâces, de la figure, de l'amabilité, on lui accorde de l'instruction. On peut conjecturer qu'elle ne dérogera point du sang dont elle est née. Elle régentera son mari et le royaume (1). »

Gagnés eux-mêmes par le succès de leur belle-fille, les souverains sont fort gracieux. Canclaux a sa part d'amabilités et il peut la raconter à Delacroix : « Le roi, la reine, le prince héréditaire et sa nouvelle épouse m'ont adressé la parole d'une façon très remarquable et qui a été remarquée (2). »

C'était une première revanche de l'accueil discourtois fait par Marie-Caroline le 11 juillet. L'ambassadeur eut presque aussitôt un nouveau sujet de satisfaction. Le 15 juillet, le ministre Acton, devenu capitaine général depuis le retour de Foggia, donnait lui-même une fête dans sa belle villa de

(1) Archives Colbert. Mémoire anonyme daté de messidor an V. Cette jeune princesse n'eut qu'une fille, la duchesse de Berry, et mourut très jeune à Palerme.

(2) Dépêche du 28 messidor (16 juillet).

Castellamare. L'ancien général en chef de la Convention et Mme de Canclaux occupèrent les places d'honneur !

*
* *

Ces premières politesses reçues avaient leur importance. Dès le 25 juillet, Trouvé constate dans une de ses lettres à La Révellière (1) que déjà « la Cour paraît estimer le caractère, la droiture et l'honnêteté de l'ambassadeur. » Mais le corps diplomatique ne suit pas l'exemple du capitaine général et marque très nettement son peu de sympathie pour les Français (2). A peine, au début, les chargés d'affaires étrangers ont-ils le courage de se faire voir à la maison de France ! Quant aux nobles napolitains, même ceux qui doivent, l'année suivante, accueillir Championnet avec des transports de joie, — les princes de Gérace, d'Angri, Colonna, d'Aliano, Caraffa, les marquis de Benevente, de Cassano, de Morcone, d'Eboli, etc., — ils ont encore peur de se compromettre en venant chez le représentant de l'odieuse république. Un seul personnage officiel, ose franchir le seuil de la légation. C'est le docteur Cirillo, médecin de la famille royale, homme aimable, éclairé, et auteur d'un ouvrage de botanique dont il fait hommage au Directoire (3). Ce

(1) Annexes des *Mémoires de La Révellière*, II.

(2) Un seul fit exception, M. de Bouligni, ambassadeur d'Espagne, ancien ministre à Constantinople jusqu'en 1791.

(3) Cirillo était venu à l'ambassade la première fois pour soigner Mme Trouvé. Ce docteur joua un rôle important lors de l'invasion française sous Championnet, et périt ensuite misérablement au moment des vêpres napolitaines de l'an VII.

Cirillo, qui adore les Français, accepte à dîner chez Mme de Canclaux mais, auparavant, doit en demander l'autorisation au ministre de la police! Il prend Trouvé en grande affection. « Ah! nous dit-il, chaque fois qu'il nous voit, si je pouvais vous recevoir, vous donner moi-même à dîner (1)... »

Heureusement, la maison louée par Canclaux sur la Chiaja (2) est agréable. « La vue est magnifique, d'un coup d'œil nous embrassons la vaste mer, la ville de Naples, le Vésuve, Portici, l'île de Caprée le coteau du Pausilippe... C'est là que viennent chaque soir se promener les milliers de voitures qui traînent le luxe et l'ennui des oisifs de cette grande cité. On ne peut se faire une idée juste du tapage et des cris de ce peuple, le plus bruyant de la terre. »

Cette vue enthousiasme Trouvé, mais ne lui paraît pas suffisante pour se plaire à Naples. Ancien journaliste, il a de bonnes dispositions pour le reportage et ses impressions, qu'il envoie copieusement à Paris, sont souvent intéressantes. Il est présenté au roi le 27 juillet et assiste avec Canclaux, au commencement d'août, à une nouvelle fête à Caserte. Pour la circonstance, l'ambassadeur et son secrétaire ont revêtu l'uniforme diplomatique récemment réglementé : habit bleu boutonnant jusqu'au menton, pantalon bleu avec des bottines et un petit gland d'or, chapeau à trois cornes avec un

(1) Trouvé à La Révellière, 7 thermidor (25 juillet 1797).

(2) La Chiaja était alors à l'extrémité de Naples. Aujourd'hui, ce quartier est devenu un des plus élégants de la ville. La maison louée par le général de Canclaux appartenait au marquis de Carraccioli. Elle était voisine de la maison de Golovkine, ambassadeur de Russie.

plumet aux trois couleurs, grand sabre attaché extérieurement sur l'habit (1). Ainsi costumés, les diplomates français font sensation. Le secrétaire d'ambassade porte les cheveux sans poudre, et cette « étrangeté » occupe beaucoup les grands seigneurs napolitains (2)! Trouvé écrit que « le roi paraît un assez bon homme, qu'il a un sourire agréable qui ne le quitte guère, mais qu'on ne peut avoir l'air plus commun et des manières plus vulgaires ». Quant à la reine, « elle annonce sur son visage toute la méchanceté que son cœur recèle. Dure,

(1) Trouvé avait fait faire son costume à Florence en copiant celui de son collègue Villot-Fréville. Ce Fréville accompagna Bernadotte à Vienne en 1798.

Le costume n'était pas tout à fait celui fixé par le décret du 4 messidor an IV. Voir INTRODUCION, II.

(2) Cette question de la coiffure eut une grande importance pendant les premiers temps du Directoire. V. DU BLED, *les Causeurs de la Révolution*, p. 357, raconte que certains hommes politiques de Paris ne sortaient pas sans avoir la perruque brune dans une poche et la boîte à poudre dans l'autre, pour pouvoir se coiffer, avant d'entrer, de l'opinion qui régnait dans la maison. De là, ce quatrain que cite l'académicien Arnault dans ses *Souvenirs* :

Au gré de l'intérêt, passant du blanc au noir,
Le matin royaliste et jacobin le soir,
Ce qu'il blâmait hier, demain prêt à l'absoudre,
Il prit, quitta, reprit la perruque et la poudre.

Par les femmes aussi, la coiffure avait son importance à l'étranger. Être coiffée sans poudre paraissait chose extraordinaire! Dans une de ses lettres, qui sont souvent si spirituelles, Mme Reinhard a décrit la toilette qu'elle portait à sa première audience à la cour de Toscane en juin 1798 (Reinhard était alors ministre de France à Florence). « Ma toilette fit sensation, — écrit Mme Reinhard. — Sans me vanter, elle était la plus jolie et la plus élégante de toutes celles qui m'entouraient. Ma robe de satin blanc et la traîne étaient richement brodée d'or et de perles. *J'étais seule coiffée à la grecque*, tandis que toutes les dames étaient poudrées à l'ancienne mode! Ma coiffure se composait d'une torsade de satin blanc mêlée à des perles et de trois plumes aux couleurs tricolores qui faisaient très bon effet. »

altière, insolente, elle sait peu masquer ses passions, et ses passions sont presque toujours violentes. » Marie-Caroline ne fait d'ailleurs pas beaucoup de frais pour les femmes de l'ambassadeur et du secrétaire! « La femme du citoyen Canclaux resta seule avec sa fille dans une embrasure de croisée pendant plus d'une heure sans dire un mot et sans qu'on lui en adressât un seul. Enfin, la Reine, en tournant autour de la salle, lui a demandé pourquoi la jeune personne ne dansait pas? On lui a répondu : Parce qu'elle va faire bientôt sa première communion (1). »

Le secrétaire donne aussi son impression sur les principaux personnages officiels. Castelcicala, directeur des affaires étrangères, et le prince de Belmonte sont ses bêtes noires « à cause de leur manque de franchise ». Il préfère carrément le capitaine général Acton : « Avec du caractère et une fermeté noble et juste, un ministre de France aurait pu tirer parti des passions et de la situation de cet homme-là, pour être utile à la République et aux deux pays (2). » Quel intérêt aurait-on du reste à voir remplacer Acton? « Les seigneurs napolitains peuvent bien être molestés de voir un étranger sans nom gouverner les Deux-Siciles et les faire courber eux-mêmes sous un joug aussi dur et humiliant. Ils

(1) Mlle de Canclaux fit, en effet, peu de semaines après, sa première communion en même temps qu'une des filles du Roi, la jeune princesse Marie-Amélie, destinée à devenir duchesse d'Orléans en 1808, puis reine des Français en 1830.

(2) Au moment des négociations à Paris, en octobre 1796, Delacroix avait beaucoup insisté pour le renvoi d'Acton. Le prince de Belmonte avait alors répliqué ironiquement : « Autant vaudrait demander l'expulsion de la Reine... »

peuvent bien former des vœux et même des projets pour le culbuter, mais je ne vois pas ce qu'y gagnerait le peuple napolitain. Serait-il moins vexé, moins opprimé, moins dépouillé par cette canaille de cour avide autant que besogneuse qu'il a pu l'être par le fils d'un chirurgien-major, né à Besançon? »

*
* *

Par ces extraits de la correspondance de Trouvé, on voit combien la tâche de Canclaux — plaire à la Cour tout en servant utilement son pays — était difficile à Naples. Pour se faire bien voir personnellement, avec l'espoir d'acquérir un jour quelque influence, il fallait absolument se montrer d'une modération extrême, même dans les revendications les plus légitimes, ne rien brusquer et attendre. Mais, en agissant ainsi, l'ambassadeur devait forcément s'aliéner les sympathies des Français de Naples, irriter le Directoire et surtout mécontenter Bonaparte qui continuait, de Milan, à diriger à sa guise toutes les affaires d'Italie!

Or, depuis plusieurs mois, Bonaparte, qui, l'année précédente, avait fait preuve d'un extrême bon vouloir en concluant avec le prince de Belmonte l'armitice de Brescia sans consulter le Directoire, était devenu assez mal disposé pour la cour de Naples.

En effet, en février 1797, Belmonte avait de nouveau rejoint le quartier général, au moment où se poursuivaient avec le pape les négociations qui devaient aboutir au traité de Tolentino. Belmonte, — devenu récemment ambassadeur à Rome, —

avait fait connaître au vainqueur de Rivoli « que le Roi son maître prenait un tel intérêt aux affaires du pape qu'il faisait marcher un corps de troupes pour appuyer ses représentations sur Rome (1) ».

Cette démarche, qui pouvait faire craindre une médiation napolitaine, avait paru offensante et surtout gênante. Toutes les forces françaises disponibles avaient, à ce moment, leur emploi dans le nord de la Péninsule. L'intervention de Belmonte n'avait donc servi qu'à hâter la signature du traité de Tolentino.

Les nouveaux et décisifs succès couronnés par l'armistice de Léoben avaient ensuite, dès le mois d'avril, calmé tout naturellement les ardeurs de médiation de la cour de Naples! Mais, ne croyant toujours pas à la paix définitive de la France avec l'Empereur, la Reine avait donné des ordres pour qu'une *démonstration* militaire pût être, à l'occasion, rapidement effectuée. Les armements préparés en vue de cette démonstration possible avaient été connus de Bonaparte à la fin de mai, et signalés par lui au Directoire le 13 prairial (1er juin) : « La cour de Naples arme toujours, bien qu'elle n'ait plus un sou et qu'elle soit aux expédients pour vivre. Il n'y a pas de cour plus furibonde et plus profondément décidée contre la République. Il faut donc bien nous garder de consentir à ce qu'elle obtienne aucune espèce d'accroissement. Ceux qui possèdent la Sicile et le port de Naples, s'ils devenaient une grande puissance, seraient les ennemis nés et redoutables de notre commerce (2). »

(1) *Corr. de N.*, 1483, 1497, 1514.
(2) *Corr. de N.*, 1852.

A cette date du 1er juin, Bonaparte était donc déjà fort irrité contre la cour napolitaine ! Canclaux, nous l'avons dit, n'avait pu le joindre en traversant l'Italie au mois d'avril. Mais, plus heureux, Trouvé l'avait rencontré en mai à Milan et avait pu renseigner l'ambassadeur sur les vues du général en chef. Après avoir causé avec son secrétaire, Canclaux était alors entré en correspondance (1) avec Bonaparte qui avait répondu le 16 messidor (4 juillet) (2) : « J'ai reçu, citoyen général, les deux lettres que vous m'avez écrites. Je vous remercie de ce que vous avez bien voulu vous donner la peine de remplir la commission qui m'intéressait. On assure que le roi de Naples arme toujours, qu'il y a beaucoup d'alarmes à Naples sur le projet qu'on nous suppose avoir d'envahir ce pays. Cela me paraît si extravagant que je ne puis croire que cette crainte affecte la Cour. *Je vous prie de me faire connaître de quelle nature sont les armements que fait la cour de Naples, l'emploi et le nombre des troupes que le roi de Naples a aujourd'hui sur pied* (3). »

(1) Les lettres de Canclaux n'ont pu être retrouvées, mais Bonaparte y fait allusion dans ses réponses.

(2) *Corr. de N.*, 1988.

(3) Voici quelles étaient les forces militaires du royaume en 1797 :

L'armée de terre comptait environ 50,000 hommes : 20 régiments d'infanterie, une compagnie de hallebardiers, 3 de fusiliers, 2 de chasseurs, un bataillon de troupes provinciales, 9 compagnies d'invalides ; 12 régiments de cavalerie. Les fonds destinés à l'entretien de cette armée étaient de 3,180,000 ducats, c'est-à-dire 12,720,000 francs. Une augmentation de 10,000 volontaires était prévue.

La flotte se composait de 4 vaisseaux de 74 canons, un de 60, 6 frégates de 40 et 3 de 36 ; 5 corvettes de 20 et de 12, 2 vaisseaux de 24 et de 20, un brigantin de 12, une galiotte de 3 et 18 barques canonnières. Mais, faute d'agrès, on ne pouvait armer

A cette invitation pressante du général en chef, Canclaux avait d'abord répondu d'une manière insuffisante. Très optimiste de nature, il n'attachait qu'une médiocre importance aux armements signalés et renseigna incomplètement Bonaparte. Il affirma même, dans une lettre du 30 juillet (12 thermidor), que la ligne de troupes formée depuis Gaëte jusqu'à l'Adriatique n'avait pour but « que de fermer l'entrée du royaume aux échappés lombards, piémontais et polonais... »

Le véritable motif des rassemblements était tout autre. Les armements ordonnés devaient, — estimait-on à Naples, — peser sur les négociations, au moment du réglement définitif poursuivi à Udine et permettre au marquis de Gallo, représentant de l'Empereur, de revendiquer pour son vrai maître le roi Ferdinand, le plus de concessions possibles (1).

Naturellement, le Directoire, comme Bonaparte, avait trouvé fort extraordinaires les projets napolitains! Talleyrand, qui venait d'entrer au ministère le 16 juillet (2), écrivait à Canclaux le 24 juillet

d'une façon permanente que 2 vaisseaux de ligne et 4 frégates. On dépensait annuellement pour la marine 1,033,000 ducats, soit 4,092,000 francs.

Le revenu total du royaume était de 6,500,000 ducats, sur lesquels 4,203,000 étaient consacrés aux armées. Il ne restait plus que 2,290,000 ducats pour les autres dépenses. La maison royale coûtait près d'un million de ducats.

(1) Pour les négociations d'Udine et le rôle de Gallo, voir CLARKE, IV et V.

(2) Le 4 thermidor (22 juillet), le nouveau ministre avait annoncé ainsi sa nomination à Canclaux : « En acceptant des fonctions dont je connais l'importance, j'étais instruit du zèle avec lequel vous aviez secondé mon prédécesseur, et je n'ai pas peu compte

(6 thermidor), dans une de ses premières dépêches : « Nous n'avons rien à démêler avec la cour de Naples relativement à l'Italie supérieure et je ne vois pas de quel droit et pour quel motif elle prendrait une part active dans des arrangements qui lui sont étrangers... »

On sut d'ailleurs bientôt quelles étaient les concessions que Gallo était chargé de réclamer. Au moment des premières réunions des plénipotentiaires, le pape était fort malade et tous les États d'Italie songeaient à partager ses dépouilles. Au milieu d'août, Gallo demanda carrément à Clarke (qui se trouvait alors seul à Udine pour représenter la République) un accroissement de territoire au détriment des États de l'Église, ou bien les îles Ioniennes, que la France venait d'occuper depuis quelques mois! Acton parla également de ce projet à Canclaux et l'ambassadeur en prévint Bonaparte et le Directoire, à la date du 15 fructidor (30 août). En même temps, Canclaux signalait un nouveau rassemblement de troupes de quinze mille hommes, prévu pour le 8 septembre. Mais, — au dire d'Acton, — ce rassemblement n'avait pour but que de protéger la personne royale. Ce jour-là, les souverains devaient se rendre en procession solennelle à une madone située au pied du Pausilippe (1)!

sur votre utile coopération. Je vous prie d'être assuré qu'après vous avoir transmis les instructions du Directoire, je me ferai constamment un devoir de lui faire connaître la manière dont vous les avez suivies. J'aurai soin de placer sous ses yeux les titres que vous continuerez d'acquérir à sa bienveillance et je m'estimerai heureux de vous en confirmer le témoignage. » (Archives Colbert).

(1) Canclaux à Talleyrand, 13 fructidor (30 août).

Les visées de Naples sur les îles Ioniennes et les États du pape, racontées par Clarke après sa conversation avec Gallo, ne pouvaient qu'augmenter l'irritation du général en chef. Le 26 fructidor (12 septembre), Bonaparte envoie à Canclaux des phrases banales : « Assurez S. M. le Roi que la République française fera tout ce qui dépendra d'elle pour répondre à ses désirs... Quant à moi, la cour de Naples connaît l'empressement que j'ai toujours eu de faire quelque chose qui pût lui être avantageux... (1). » Mais, en même temps, il écrit au Directoire : « La cour de Naples ne rêve plus qu'accroissements et grandeur. Elle voudrait d'un côté Corfou, Zante, Céphalonie, Sainte-Maure, et de l'autre la moitié des États du pape et spécialement Ancône. Ces prétentions sont trop plaisantes! Je crois qu'elle veut en échange nous céder l'île d'Elbe (2)! »

*
* *

Pendant que Bonaparte se plaint ainsi au Directoire des prétentions napolitaines, Canclaux, assez inconscient et insouciant, se contente d'envoyer des notes insuffisantes à Acton et n'obtient que des réponses évasives ou dilatoires. Toutes ses réclamations demeurent sans sanction. Les indemnités prévues par le traité du 10 octobre 1796 sont irrégulièrement payées. La cocarde nationale, arborée par certains français, n'est pas respectée dans les rues. Les détenus politiques favorables aux idées fran-

(1) Bonaparte à Canclaux, 26 fructidor (12 septembre).
(2) Bonaparte à Talleyrand, 27 fructidor (13 septembre).

çaises, enfermés pour cause de libéralisme depuis 1792 ou 1795, continuent à gémir dans les geôles de Castelcicala sans qu'une intervention en leur faveur ose se produire. Au dire du timoré porte-paroles de la République, « Bonaparte seul a qualité de s'occuper de cette question des prisonniers dans ses arrangements italiens (1). » Espionné dans sa propre maison par un commis de la légation, le ci-devant marquis de la Tourette, vendu aux émigrés (2), le général est d'ailleurs fort mal renseigné lui-même. Il n'apprend guère les nouvelles du royaume que par la *Notice du monde* ou par le *Journal officiel* que publie Acton!

Peu clairvoyant au point de vue politique et insuffisamment énergique dans ses revendications, Canclaux tient du moins assez correctement son rôle représentatif. Dès le 27 juillet, anniversaire du 9 thermidor, il réunit la colonie française dans une fête patriotique; « quarante citoyens et citoyennes y assistent ». Son équipage, attelé de deux magnifiques chevaux lombards donnés par Bonaparte, est cité parmi les plus élégants de la ville. Pour paraître dignement à la Cour, Mme de Canclaux emprunte au joaillier royal les plus belles parures (3)!

(1) Lettre du 13 août (26 thermidor). Canclaux à Talleyrand. Un Français, Peyrante, prisonnier depuis deux ans sans motif, fut cependant élargi en septembre.

(2) La Tourette était fort lié avec le comte de Chastellux et l'abbé de Jons, représentants du comte de Provence. Par l'intermédiaire de Vannelet, il livrait au comte d'Antraigues la correspondance de Canclaux. Il continua son joli métier pendant l'ambassade de Garat. — Voir aux A. E. Naples, vol. 125, le rapport de Couturier établi en frimaire an VII : *la Vérité sur Naples*, et le livre de Pingaud sur *le Comte d'Antraigues*, 195.

(3) Arnault raconte très méchamment (liv. XI, ch. Ier) cet

L'affabilité et la bonhomie de l'ambassadeur lui procurent de véritables sympathies mondaines. De son côté, Mlle de Canclaux, qui est charmante, gagne par sa gentillesse l'affection de la petite princesse Marie-Amélie et devient sa compagne préférée. Quelques palais princiers osent bientôt ouvrir leurs portes aux Français et de courageux personnages se décident même parfois à franchir le seuil maudit de la légation républicaine!

Canclaux croit donc, très sincèrement, avoir pris une influence véritable et s'illusionne sur les sentiments des ministres et de la Cour. Il écrit assez naïvement le 26 thermidor (13 août) : « ... Je ne manquerai pas de chercher à fixer la confiance du gouvernement napolitain, et j'ose me flatter d'y avoir réussi en partie en voyant la manière *franche, loyale, prompte et amicale* avec laquelle les affaires se traitent vis-à-vis de moi... Je ne parle pas des honnêtetés que nous recevons et dont nous connaissons la valeur et la dénomination de politesses de cour... » Quelques jours plus tard, le 25 août, c'est à son ami Merlin de Douai que le général tient à envoyer ses excellentes impressions : « Citoyen ministre, je saisis l'occasion de l'envoi d'un récépissé du *Bulletin des lois* pour me rappeler à votre souvenir et pour vous offrir ainsi qu'à madame votre femme et à

emprunt au joaillier royal et insiste sur l'avarice de l'ambassadrice. Celle-ci, nous l'avons vu, était de condition modeste et ne semble pas avoir utilement secondé son mari qu'elle poussait à des économies exagérées.

Le traitement alloué par le Directoire, — soixante mille francs, — était du reste insuffisant. L'ambassadeur de Russie touchait, en 1801, 375,000 *roubles!* (D'ESPINCHAL, *Souvenirs*, I, 66.)

monsieur votre fils, tout mon attachement. Vous aurez su que mon voyage a été fort heureux, notre séjour ne l'est pas moins à tous égards, excepté que nous souffrons de la chaleur excessive qui dure depuis six semaines et qui menace de durer encore longtemps. Elle empêche même de jouir de la beauté du pays, car on peut à peine sortir de chez soi... Nous recevons d'ailleurs, *et surtout à la Cour, assez de prévenances et de politesses*. La cocarde tricolore commence à être vue à Naples *sans effroi* et même d'assez bon œil... »

Trouvé, cependant, qui ne recevait pas les mêmes « honnêtetés » et les mêmes « politesses de cour » que son chef, ne partageait pas son optimisme et sentait plus nettement la fausseté de la situation. Très lié, nous l'avons vu, avec La Révellière et aussi avec Vallée, secrétaire du directeur, il ne leur cachait pas ses déboires, ses dégoûts et son désir de changer de poste.

Cette correspondance de Trouvé fut sans doute signalée au ministre des Relations. Le 14 fructidor (31 août) (quatre jours avant la *Journée* du 18 fructidor), Talleyrand adressait à Canclaux une lettre où les reproches, dissimulés sous des fleurs, étaient cependant fort nets (1) : « Le Directoire a la plus grande confiance, citoyen, dans votre zèle et dans votre patriotisme, il connaît la pureté de vos intentions, mais il craint que vous ne donniez trop de confiance à des personnes qui ne *vous fréquentent*

(1) Dépêche du 14 fructidor. Le ministre au citoyen Canclaux.

que pour vous tromper, qui sont trop attachées à l'Autriche et à l'Angleterre pour être les amies de la France. Le Directoire exécutif m'a chargé, citoyen ministre, de vous inviter à mettre dans toutes vos démarches beaucoup de sagesse et de circonspection mais, dans toutes les circonstances qui intéressent l'honneur national, de montrer la dignité, de déployer l'énergie et la fermeté qui conviennent au représentant du premier peuple du monde, de ne point souffrir qu'on porte la moindre atteinte à ses droits et à ses privilèges ; de rappeler, lorsque l'occasion se présente, que le signe tricolore que portent tous les bons français a conduit les armées républicaines au delà des Alpes et des Pyrénées, et qu'un seul déni de justice, une insulte non réparée faite à un Français dans l'étranger, est un outrage pour la nation. »

Puis, lorsque Merlin nommé directeur, eût communiqué la lettre du 25 août précédemment signalée, Talleyrand écrivit de nouveau à propos de la cocarde : « *Il ne suffit pas que la cocarde tricolore soit vue sans effroi* dans le royaume de Naples. Le gouvernement attend de la sagesse et de l'énergie de ses agents en pays étranger qu'elle soit partout honorée. La journée du 18 fructidor, citoyen, doit hâter le moment où la République française jouira pleinement de la Considération que lui ont méritée ses victoires, sa modération et son attachement invincible à la Liberté... »

Ces semonces de Talleyrand attristèrent et surtout surprirent l'ambassadeur! Il crut se défendre

en insistant de nouveau sur les succès personnels qu'il pensait avoir remportés : « Sauf l'ambassadeur de Russie (1), tous les membres du corps diplomatique sont pleins de prévenances. Malgré la guerre, le chevalier Hamilton et sa femme ne manquent pas une occasion de nous prévenir (2), le ministre de l'Empereur m'aborde partout et vient se mettre à côté de moi, celui de Portugal est venu chez moi avant que la paix avec cette puissance ne fût déclarée. Il nous a priés, depuis, d'aller dîner chez lui à la campagne et nous y avons été. Je ne parle pas de ceux d'Espagne et de Sardaigne, je les vois presque tous les jours et pas un ne croit déplaire à la Reine en nous faisant des politesses qu'elle a, elle-même, recommandées à sa Cour... J'ai le sentiment de la gloire, de la réputation que j'ai acquise. Je n'y manquerai jamais, ni en paix, ni en guerre. Je ne manquerai point à la confiance dont le Directoire m'a honoré, à votre estime, citoyen ministre, à celle des honnêtes gens que j'ai su conserver au milieu des orages de la Révolution, ni au mépris que je dois à des inculpations qui ne peuvent atteindre ni ma conduite sagement mesurée, ni mon expérience à juger les hommes, ni ma fidélité aux principes républicains, ni mon zèle pour la prospérité, pour l'honneur de ma patrie, ni mon attachement à la Constitution de l'an III. »

(1) Golovkine, ambassadeur de Russie à Naples depuis 1772. Il avait été longtemps en correspondance suivie avec le comte d'Antraigues. C'était un ennemi acharné de la République.

(2) Hamilton affectait, en effet, une très grande politesse avec tous les Français. La belle ambassadrice d'Angleterre ne dédaignait pas de montrer elle-même aux voyageurs français les superbes collections de son mari.

Ainsi, dans son incorrigible optimisme, Canclaux continuait encore à manquer de clairvoyance, renseignait peu sur les armements et les préparatifs de guerre et prenait toujours pour des succès diplomatiques les politesses mondaines qu'il avait reçues!

Les Français de passage à Naples ne jugeaient pas de même. Monge (1), au commencement d'août, avait envoyé à Mombello des impressions attristées. Puis, le 20 août, le citoyen Arnault, après avoir rempli une mission aux îles Ioniennes comme commissaire du gouvernement, était arrivé à son tour, avait résidé quelques semaines à Naples et avait eu, avec l'ambassadeur, des démêlés assez sérieux qui avaient été racontés à Paris (2). Arnault, fort dépité, avait aussi prévenu Bonaparte, insistant sur le peu d'influence véritable acquise par Canclaux et sur sa condescendance exagérée pour la Cour.

Après avoir reçu ces différents renseignements, Bonaparte écrivit de Passariano au Directoire : « ... La cour de Naples est gouvernée par Acton. Acton a appris l'art de gouverner sous Léopold, à Florence. Et Léopold avait pour principe de remplir d'espions toutes les maisons pour savoir tout ce qui s'y passait... Je crois qu'une petite lettre de vous à Canclaux pour l'engager à montrer un peu plus de dignité, et une plainte à

(1) Monge, commissaire pour les arts en Italie, était venu à Naples avec Kreutzer. Celui-ci devait choisir dans les dépôts du royaume les plus beaux morceaux de musique inconnus en France et les faire copier. Canclaux dut faire une avance de 3,396 francs pour faciliter cette mission. (Note du 17 floréal an VI. Archives Colbert.)

(2) *Souvenirs d'Arnault*, liv. XI, ch. I et II.

Ruffo (ambassadeur à Paris) sur ce que les négociants français ne sont pas traités avec égards, ne feront pas mauvais effet (1). »

(1) *Corr. de N.*, de Passariano, 27 fructidor (13 septembre).

V

LE RAPPEL DE CANCLAUX

Affaires de Rome. — Bouchard part pour Udine. — Bonaparte demande le rappel de Canclaux. — Nomination de Treilhard. — Lettre de Merlin de Douai. — Trouvé chargé d'affaires. — Dernière audience royale. — Départ pour Rome.

Pendant que les plénipotentiaires de l'Empereur discutaient, à Udine, avec Clarke puis avec Bonaparte, les événements avaient pris une tournure assez inquiétante en Italie centrale.

Afin de mieux diriger à son gré les affaires de Rome, le général en chef avait fait envoyer son frère Joseph auprès du vieux pape Pie VI, moribond depuis plusieurs mois. Au moment de l'arrivée de Joseph, à la fin d'août, le secrétaire d'État romain venait de prendre une mesure malencontreuse en confiant le commandement des troupes pontificales au général autrichien Provera. Celui-ci avait commandé deux des armées opposées à celle de Bonaparte dans le nord de l'Italie et avait été fait deux fois prisonnier. Sa désignation pouvait être considérée comme un acte d'hostilité véritable.

Dès qu'il connut l'arrivée de Provera à Trieste et son intention de gagner Rome, Bonaparte envoya à Joseph des instructions impératives. Le renvoi du

général autrichien devait être immédiatement demandé au gouvernement pontifical (1). Croyant du reste que le voyage de Provera coïncidait avec la formation d'une sorte de coalition italienne entre entre Rome, Naples et la Toscane, et plus irrité que jamais contre Ferdinand IV, le général en chef français écrivit alors au Directoire : « L'escadre de l'amiral Brueys me répond de la conduite de la cour de Naples; vous ne devez avoir aucune espèce d'inquiétude; ou, si elle agit, je détruirai sur-le-champ son commerce avec l'escadre, et, lorsque les circonstances le permettront, je ferai marcher une colonne pour lui répondre. Je verrai dans une heure M. de Gallo et je m'expliquerai avec lui en termes si forts que MM. les Napolitains n'auront pas la volonté de faire marcher des troupes sur Rome (2). » Bonaparte concluait qu'en cas de mort du pape (3), il était décidé à provoquer une révolution à Rome. Joseph serait chargé de la faire. Si, enfin, après cette révolution, le roi de Naples envoyait des troupes, Joseph devrait se porter au-devant de l'armée napolitaine, négocier avec elle et l'empêcher à tout prix d'entrer dans la ville Éternelle.

(1) Malgré les assurances formelles données alors à Joseph, Provera arriva à Rome au commencement de novembre. Forcé de quitter la ville éternelle, il se rendit à Naples auprès de Marie-Caroline.

(2) De Passariano, 8 vendémiaire an VI (29 septembre 1797). *Corr. de N.*. 2266. — Quatre jours avant, le 25 septembre, le marquis del Vasto avait apporté au pape les promesses d'Acton. Un accord avait été conclu. (Voir Dufourcq, *le Régime jacobin en Italie*, 45.)

(3) Il faut se rappeler que le pape était alors très malade.

De son côté, Canclaux reçut, de Bonaparte, l'ordre d'agir énergiquement sur le gouvernement royal et de lui faire peur. « J'apprends qu'il y a du mouvement sur la frontière de Naples en même temps qu'un général autrichien vient commander à Rome Je ne saurais penser que, si cela était, vous ne soyez pas instruit des mouvements et des desseins que pourrait avoir la cour de Naples et vous me les auriez fait connaître par un courrier extraordinaire. L'intention du Directoire n'est point que la cour de Naples empiète sur le territoire romain, soit que le pape continue à vivre, soit qu'il meure ou qu'il soit remplacé ou par un autre pape ou par une république. Vous devez déclarer, lorsque vous serez assuré que la cour de Naples a intention de faire des mouvements, que le Directoire ne restera pas tranquille spectateur de la conduite hostile du roi de Naples, et que, quelque événement qu'il arrive, la République française s'entendra avec plaisir avec la cour de Naples pour lui faire obtenir ce qu'elle désire, mais non pour l'autoriser à agir hostilement (1). »

Tardivement informé des mouvements de troupes, Canclaux n'avait pas attendu l'arrivée de cette lettre pour avertir enfin Bonaparte et s'était décidé à envoyer à Udine son ancien aide de camp Bouchard. Celui-ci devait renseigner complètement le général en chef, « lui ôter toute inquiétude au sujet de ce qui se passait sur les côtes (2) » et aussi expliquer

(1) Bonaparte à Canclaux, 8 vendémiaire (29 septembre 1697). *Corr. de N.*, 2267.

(2) Canclaux à Talleyrand, 4e jour complémentaire de l'an V (20 septembre 1797).

aux négociateurs quelles étaient les rectifications de frontière réclamées par Acton.

Parti à la fin de septembre, Bouchard n'arriva que vers le 5 octobre à Passariano. Impatienté de ne rien recevoir de Canclaux et d'être aussi mal tenu au courant des affaires de Naples, très énervé d'ailleurs par les discussions sans fin avec les plénipotentiaires autrichiens, Bonaparte avait, depuis cinq jours, envoyé ses plaintes motivées au Directoire! Après avoir raconté ses intentions sur Rome en cas de mort du pape, le général en chef avait ajouté dans une lettre du 10 vendémiaire (1er octobre) : « Nous avons à Naples un très brave homme, mais sans énergie, sans dextérité, sans pénétration et sans connaissances diplomatiques. Tous ceux qui viennent de Naples, même les Français les plus raisonnables, se louent de ses procédés en particulier, mais blâment sa conduite, son peu de dignité et sa tenue. Faipoult, ou Miot, ou même Clarke, serait beaucoup mieux placé là. Comme l'horizon politique peut se brouiller d'un instant à l'autre, et que les dispositions de la maison d'Autriche ne laissent pas de doute que c'est vers l'Italie que seront dirigés ses efforts, je pense qu'il est essentiel de mettre à Naples, un bon ministre et un ministre qui puisse y être rendu tout de suite... (1). »

Certains des reproches faits à l'ambassadeur étaient exagérés. Cependant, un tel jugement, porté par Bonaparte dans ces circonstances, devait forcément avoir une sanction. Le 20 vendémiaire (11 oc-

(1) Bonaparte au Directoire. *Corr. de N.*, 2271.

tobre), la lettre arrivait à Paris et trois jours plus tard le remplacement de Canclaux était discuté au Luxembourg!

Très au courant des affaires de Naples par la correspondance de Trouvé, le président La Révellière se montra fort hostile au général, ainsi que Barras et François de Neufchâteau. De leur côté, Rewbell et Merlin (1), bien qu'affectueusement liés avec l'ambassadeur, étaient fort désireux de donner satisfaction à Bonaparte! Ils ne firent donc rien pour défendre leur protégé. A la fin de la séance du 23 vendémiaire le rappel de Canclaux était décidé et aucune compensation ne lui était réservée. Le soir même, un arrêté désignait le citoyen Treilhard pour aller représenter la République fructidorienne auprès du roi Ferdinand.

*
* *

Talleyrand informa très sèchement Canclaux de sa disgrâce. Plus généreux que le ministre, Merlin de Douai écrivait à son ami quelques jours plus tard : « Je n'ai jamais douté, citoyen général, de la pureté de vos principes et de la sagesse de votre caractère. Je vous ai vu dans l'exercice des plus difficiles fonctions et je sais que vous avez mérité l'estime et la confiance des amis de la liberté. Les circonstances *accélèrent* aujourd'hui votre rappel en France, mais les considérations qui déterminent le Directoire exécutif n'altèrent point les sentiments que vos anciens services ont inspiré à chacun de ses

(1) Rappelons que Merlin et François venaient d'entrer au Directoire après le 18 fructidor.

membres. Vous pourrez vous en convaincre vous-même et je saisirai toujours, de mon côté, l'occasion de vous en donner des preuves non équivoques (1). »

On remarquera l'expression de Merlin de Douai : « *Les circonstances accélèrent aujourd'hui votre rappel.* » Évidemment, après le 18 fructidor, un remaniement dans les postes diplomatiques avait été préparé. Barras et Talleyrand, les grands vainqueurs, désiraient accentuer la politique du Directoire à l'étranger. Clarke, ami de Carnot, avait été disgracié dès le 19 fructidor, et le rappel de Canclaux devait déjà être décidé en principe quand la lettre de Bonaparte était parvenue (2).

L'arrêté du Directoire du 23 vendémiaire fut connu à Naples dans les premiers jours de brumaire, en même temps que la nouvelle de la paix conclue le 26 vendémiaire (17 octobre) à Campo-Formio. Ce gros événement donnait en somme raison, jusqu'à un certain point, à l'optimisme de l'ambassadeur. Dans une de ses dernières dépêches, Canclaux fit connaître la joie plus ou moins sincère ressentie par la cour napolitaine! Lui-même exprimait son enthousiasme « comme républicain, comme représentant d'une nation qui a vaincu tous les rois et qui, grande et magnanime, s'arrête au milieu de ses victoires pour consoler l'humanité. »

(1) Lettre du 5 brumaire an VI (26 octobre). (Archives Colbert,)

(2) La disgrâce de Pérignon, ambassadeur à Madrid, ennemi personnel de Barras, fut décidée le 17 octobre (26 vendémiaire), — trois jours après celle de Canclaux.

*
* *

Le successeur donné par la République au général Canclaux était déjà un très gros personnage. Ancien membre de la Constituante et de la Convention, Treilhard avait été élu par dix départements au Conseil des Cinq-Cents et avait présidé cette assemblée. Très désireux depuis longtemps d'obtenir un poste diplomatique, il accepta d'abord très volontiers l'ambassade de Naples (1).

Cependant, quelques jours après cette désignation, la nouvelle du traité de Campo-Formio arrivait à Paris. Ce traité terminait les laborieuses négociations poursuivies depuis trois mois avec l'Empereur, mais c'était à Rastadt que devaient se traiter les affaires avec l'Empire. La réunion des plénipotentiaires étant imminente, il était nécessaire de choisir immédiatement des représentants de la République destinés à seconder Bonaparte à Rastadt. Pour cette mission temporaire, le Directoire songea encore à Treilhard. Bonnier, également conventionnel et régicide, lui fut adjoint (2).

En attendant qu'à son retour de Rastadt, Treilhard pût se rendre à son poste auprès du roi Ferdinand, l'intérim de Naples fut confié à Trouvé. Le secrétaire recevait le titre de chargé d'affaires. Un arrêté du 6 novembre (18 brumaire) lui allouait un traite-

(1) Treilhard à Talleyrand, 8 brumaire-29 octobre 1797.

(2) Treilhard et Bonnier partirent pour Rastadt le 15 novembre. Bonaparte y arriva le 25 du même mois.

ment de vingt mille livres. Le chiffre et les papiers de l'ambassade devaient lui être immédiatement remis (1).

Le général avait accueilli avec beaucoup de dignité et de philosophie la nouvelle de sa disgrâce (2). Aussitôt qu'il connût les dispositions relatives à l'intérim, il commença ses préparatifs de départ. Le 2 décembre, il présentait officiellement Trouvé au prince de Castelcicala. Puis, ses propres lettres de récréance étant alors arrivées, il demandait pour les remettre, une audience royale (3).

La dernière entrevue avec les souverains fut fixée au 13 décembre et l'ultime discours de l'ambassadeur du Directoire dut être fort agréable à la Cour! « Sire, — disait Canclaux, — les premières impressions que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Majesté ont été celles du désir de bonne intelligence entre la nation napolitaine et la nation française. Mes dernières impressions sont les mêmes et

(1) Dépêche du 22 brumaire (12 novembre 1797).

(2) Voir au chapitre Ier sa belle lettre à la Convention en 1793, au moment d'une première disgrâce.

(3) Voici le texte de ces lettres de récréance datées du 2 brumaire (23 octobre) : « Ayant trouvé convenable de rappeler auprès de nous le citoyen Canclaux, notre ministre plénipotentiaire près de Votre Majesté, nous rendons justice au zèle avec lequel il a rempli les fonctions qui lui étaient confiées, et nous sommes persuadés que sa conduite lui a également mérité l'estime de Votre Majesté; il est chargé de lui renouveler les assurances de notre désir d'entretenir et de cultiver la bonne intelligence entre les deux Etats, et c'est pour ne laisser aucune interruption dans la correspondance à cet égard, que nous nous sommes empressés de nommer pour successeur du citoyen Canclaux le citoyen Treilhard. Un des principaux objets de sa mission sera de saisir constamment toutes les occasions où il pourra exprimer à Votre Majesté les vœux que nous formons pour Elle. »

c'est ainsi que le Directoire exécutif récompense le zèle que j'ai mis à cultiver, à entretenir ces sentiments, lorsqu'en me rappelant dans le sein de la République, en me donnant ces lettres de récréance à présenter à Votre Majesté, il me charge d'en être encore l'organe près d'Elle et de l'assurer que mon successeur, que le citoyen Trouvé qui, en l'attendant, reste chargé des affaires, auront pour un des principaux objets de leur mission celui d'exprimer à Votre Majesté les vœux que le Directoire forme pour Elle. Mes vœux particuliers, Sire, et mes souvenirs resteront dans ce beau païs, près de Leurs Majestés, près de leur auguste famille, si vous daignez, Sire, agréer le tribut de ma *reconnaissance* et de mon respect profond. »

M. de Breteuil, ministre de Louis XVI à Naples vingt ans plus tôt, n'eut pas été plus courtois, en vérité, que le représentant de la République! Ce discours souligne l'erreur constante de Canclaux pendant les quelques mois de son ambassade. « C'était, — dit assez justement La Révellière (1), — un homme qui avait fidèlement servi son pays, mais que la vue d'une cour ramenait à ses anciennes idées monarchiques, en lui rappelant ce qu'exigeait auprès des rois, son ancien titre de marquis... » Évidemment, l'accueil reçu à la Cour avait fait un peu perdre de vue à l'ambassadeur la délicate mission politique qu'il avait acceptée. La *reconnaissance* qu'il se croyait obligé de témoigner au roi Ferdinand IV

(1) *Mémoires*, II, 324. Il ne faut pas oublier que La Révellière était l'ami de Trouvé.

était inutile et maladroite et montre que Bonaparte avait de puissantes raisons de demander son rappel!

La cour de Naples sut du reste témoigner au général les regrets personnels qu'il laissait. Le Roi lui remit une lettre très flatteuse destinée au Directoire (1) et une tabatière d'or avec le chiffre royal entouré de brillants!

Partis de Naples le 5 nivôse (25 décembre), l'ex-ambassadeur et les siens arrivaient à Rome trois jours plus tard, à l'heure même où l'infortuné général Duphot venait d'être assassiné. Le 29 décembre, à l'aube, Joseph Bonaparte se dirigeait sur la Toscane et c'était M. d'Azara, ambassadeur d'Espagne,

(1) « Citoyens directeurs, le général Canclaux, qui a résidé jusqu'à présent auprès de moi dans la qualité de votre ministre plénipotentiaire, m'a remis les lettres que vous m'avez adressées en me faisant part de son rappel, et il s'est acquitté avec toute l'exactitude de la commission que vous lui avez donné de me renouveler les assurances de votre désir d'entretenir et de cultiver la bonne intelligence entre les deux États. Je ne doute point de son empressement à vous rendre compte des sentiments que je lui ai manifestés dans cette occasion, en vous témoignant le désir aussi vif que sincère que j'ai d'être en bonne et parfaite intelligence avec la République française. C'est par une suite des mêmes sentiments de ma part que je verrai arriver auprès de moi le successeur que vous annoncez lui avoir destiné; et l'objet de sa mission que vous me désignez ne peut que m'être infiniment agréable.

« Je dois ici, citoyens directeurs, vous rendre le témoignage qui est dû à la prudence, à la bonne conduite du citoyen Canclaux et au désir de la paix qu'il m'a montré pendant tout le temps de son ministère. Ces qualités ne pouvaient que me le faire apprécier.

« Sur ce, je prie Dieu, citoyens directeurs, qu'il vous aye en sa sainte et digne garde.

FERDINAND.

Fait à Naples, le 19 décembre 1797.

qui se chargeait des intérêts français. Dans ces conditions, le séjour de Canclaux à Rome ne pouvait se prolonger. Sur le conseil de d'Azara (1), le général continuait sa route dès le 30 décembre. Il passait ensuite quelques semaines à Florence pendant que se décidait le nouveau sort de l'Italie et n'arrivait à Paris que le 17 février 1798. A ce moment, la situation de la péninsule s'était bien modifiée depuis le départ du 5 nivôse. Le meurtre de Duphot avait nécessité l'occupation de Rome et les colonnes de Berthier étaient signalées devant la ville éternelle!

(1) Canclaux passa la soirée du 29 décembre à l'ambassade espagnole.

VI

DERNIÈRES ANNÉES

(1798-1817)

Missions confiées à Canclaux. — Mariage de sa fille avec le général Auguste Colbert. — 1813. — Pair de France. — Mort du général en 1817.

Le général Canclaux avait plus de cinquante-sept ans au moment de « son rappel dans le sein de la République ». Après avoir rendu compte de sa mission à Talleyrand, il s'installa à Paris, rue Neuve Paul, n° 7, sans réclamer aucun emploi. Bientôt repris cependant par ses goûts militaires il demanda à son ami Merlin de Douai, devenu président du Directoire, de lui faire obtenir un poste d'inspecteur de cavalerie ou d'infanterie (1).

Favorablement apostillée, la demande de l'ex-ambassadeur fut envoyée à Schérer. Le ministre de la guerre était parfaitement disposé pour son ancien camarade, mais il estima toutefois que sa grande érudition et son expérience seraient surtout utiles dans les Comités. Canclaux fut donc nommé presque aussitôt au « Comité directeur des armées. » L'année suivante, le nouveau ministre, Milet Mu-

(1) A. G., dossier Canclaux. Merlin était alors président du Directoire.

reau, l'appelait au « bureau militaire près le Directoire (1) » et lui proposait même peu après le commandement de la division militaire de Bayonne (2). Ne se souciant pas de quitter Paris, le général préféra rester au bureau militaire et continua ses fonctions pendant le passage au ministère de Bernadotte et de Dubois-Crancé.

En brumaire an VIII, deux ans s'étaient écoulés depuis la disgrâce. Les anciens dissentiments avec Bonaparte étaient déjà bien lointains. Le vieux soldat de Nantes applaudit très sincèrement à la création du Consulat, et son adhésion ne se fit pas attendre; elle figure au *Moniteur* du quintidi (25 brumaire)!

Nommé peu après au commandement de la 14e division militaire à Caen (3), puis chargé en août 1800 de l'organisation d'une armée de réserve dite armée des Grisons, en remplacement de Brune, le général exerça ensuite, à partir de 1801, les fonctions d' « Inspecteur des troupes à cheval ». A ce titre, il prit une part importante à la réorganisation de son arme d'origine et à la publication d'une nouvelle *ordonnance* parue en l'an XIII (4).

En récompense de ses services, il devenait grand officier de la Légion d'honneur le 25 prairial an XII

(1) Arrêté du 14 germinal an VII (3 avril 1799).

(2) Arrêté du 27 prairial an VII (15 juin 1799).

(3) La 14e division comprenait les départements de l'Orne, du Calvados et de la Manche.

(4) Cette *ordonnance* fut présentée le 9 prairial an XIII (25 mai 1805) au maréchal Berthier, ministre de la guerre. Le rapport était signé par Louis Bonaparte, Nansouty, Canclaux et le colonel Maurice. Les autres auteurs du travail étaient les généraux Bourcier, d'Hautpoul, Klein, Kellermann, Ordener et le colonel Marx.

13 juin 1804) et entrait au Sénat le 21 octobre de la même année. Il demandait alors sa retraite (1) et recevait le commandement honorifique des gardes nationales de la Seine-Inférieure et de la Somme. Après l'avoir créé comte de l'Empire en 1808, Napoléon le rappelait cependant à l'armée en 1811 et l'envoyait à Francfort et dans d'autres villes d'Allemagne pour passer en revue les régiments de cavalerie de la Grande Armée avant leur départ pour la campagne de 1812.

Tous ces divers emplois et honneurs, toutes ces missions remplies sous le Consulat et l'Empire montrent en quelle estime était toujours tenue la valeur militaire du général. En 1811, au moment de son inspection à Francfort, il avait soixante-dix ans!

Des événements d'ordre privé l'avaient intimement rapproché de la famille de Bonaparte à la fin du Consulat. En décembre 1803, Mlle de Canclaux, — l'ancienne amie de la petite princesse Marie-Amélie de Naples, — avait épousé un brillant colonel de très illustre origine, Auguste Colbert. Ce Colbert avait été l'aide de camp de Murat en Égypte et son ancien chef voulut lui servir de témoin. La corbeille offerte à la jeune mariée fut choisie par Mme Murat, sœur du premier consul (2). Puis, dès le début de l'Empire, il fut question de Colbert pour la charge de grand écuyer. L'ancien aide de camp de Dubayet, Caulaincourt, lui fut préféré. Mais Mme de Col-

(1) 21 brumaire an XIII (11 novembre 1804).

(2) *Traditions et souvenirs*, par le marquis DE COLBERT-CHABANNAIS, III, 260.

bert devint une des dames du palais de l'impératrice Joséphine qui avait pour elle une très grande affection, et Napoléon fut le parrain de son fils (1).

Malheureusement, Colbert, que l'Empereur avait fait général de brigade en 1805 et qui n'avait cessé de se distinguer sur tous les champs de bataille, fut tué le 2 janvier 1809 en Espagne. Cette fin prématurée d'un des plus valeureux chefs de cavalerie de l'armée attrista profondément Napoléon (2). La nouvelle de la mort fut apportée à Mme de Colbert par le ministre de la guerre, lui-même. Par ordre de l'Empereur « il avait été défendu aux crieurs publics qui annonçaient dans les rues les bulletins de la Grande Armée de les crier dans la rue ou même dans le quartier habité par Mme de Colbert (3). »

Parmi les témoignages de sympathie reçus alors par le général comte Canclaux, une lettre du maréchal Ney, particulièrement touchante, mérite d'être reproduite : « Je ne saurais vous exprimer toute la part que je prends à la perte affreuse que vous venez de faire, — écrivait Ney à Canclaux. — La mort d'un fils ne saurait m'affecter davantage. Que d'espérances éteintes? que de belles qualités perdues pour ceux qui, comme moi, avaient pu les apprécier!

(1) Cet enfant devint le marquis de Colbert-Chabannais, l'auteur du livre cité.

(2) Berthier à Soult, 4 janvier 1809. — Napoléon à Clarke. *Corr. de N.*, XVIII, 14647.

(3) *Traditions et souvenirs*. V, 350. — L'année suivante l'Empereur décida que la statue d'Auguste Colbert serait érigée sur le pont de la Concorde. Le projet ne fut jamais réalisé. Le marquis de Colbert-Chabannais a raconté (V, 446) la curieuse histoire de cette statue.

Je conserverai toute ma vie un douloureux souvenir de ce pauvre et brave Colbert. Je conçois, mon cher général, tout votre chagrin, et ces coups-là, quoique prévus par les militaires, n'en sont pas moins cruels à supporter. Mais je plains surtout madame votre fille : comment y résistera-t-elle? Puisse du moins votre tendresse pour elle être assez ingénieuse pour lui cacher son malheur jusqu'au moment où sa santé sera raffermie. L'idée de sa douleur est déchirante. Quoique ce funeste événement ait eu lieu au corps du maréchal Soult, j'ai envoyé un de mes aides de camp pour recueillir ce que Colbert a laissé. Sa femme et ses enfants attacheront un jour du prix à avoir sous les yeux ce qui lui a appartenu. C'est d'ailleurs la seule et dernière preuve d'amitié que je puisse donner à ce brave jeune homme. Croyez, mon cher général, que vos peines ajoutent, s'il est possible, à mon *attachement* pour vous (1). »

*
* *

Aux jours sombres de 1813, très convaincu du dévouement du général de Canclaux, l'Empereur lui confiait une dernière et importante mission.

(1) Après le divorce de l'Empereur, Mme de Colbert fut nommée dame du palais de la nouvelle souveraine Marie-Louise. Mais elle s'était attachée à Joséphine et supplia Napoléon de la laisser près de l'impératrice répudiée. Elle se remaria en juin 1814 avec le colonel comte de Labriffe, qui avait été chambellan de l'Empereur et chez lequel avait logé Napoléon le soir de la bataille d'Arcis-sur-Aube, le 20 mars 1814. Le comte de Labriffe devint plus tard maréchal de camp. — Le portrait reproduit dans ce livre m'a été aimablement prêté par M. le marquis de Labriffe, arrière-petit-fils de Canclaux. Il représente le général quelques années avant la Révolution.

L'ancien défenseur de Nantes était renvoyé sur le théâtre de ses exploits de 1793, avec le titre de « commissaire extraordinaire en Bretagne. » Il devait ranimer le zèle et le loyalisme des cinq départements bretons, favoriser les levées d'hommes, faire accepter les sacrifices indispensables.

Dans cette mission, toute de dévouement, le « sénateur comte Canclaux » montra une fois de plus ses qualités d'organisateur et sa prodigieuse activité. La Bretagne de 1813 ne ressemblait guère, d'ailleurs, à celle de 1793! Tandis que, faisant le jeu de la coalition européenne, le duc de Berri, installé à Jersey, cherchait, sans aucun succès, à provoquer une réaction royaliste, les gardes nationales bretonnes, en costume du pays, mouraient héroïquement pour la France, à Montereau et à Brienne, aux cris de Vive l'Empereur!

Le « commissaire extraordinaire » était encore à Rennes au moment de la capitulation de Paris. Il ne prit aucune part aux événements et ne siéga pas à la séance du 3 avril où fut votée la déchéance. Ce ne fût qu'ultérieurement qu'il fit arborer le drapeau blanc à Rennes et qu'il envoya son adhésion au gouvernement provisoire.

Sa conduite, en avril 1814, fut donc parfaitement correcte. Mais, aussitôt arrivé à Paris, le général retrouvait des amis de jeunesse qu'il avait connus lorsqu'il était lui-même le brillant colonel des dragons Conti! Entraîné par eux, il revenait facilement à ses idées d'autrefois, acceptait immédiatement la Pairie et oubliait un peu vite les opinions

et les actes qui l'avaient poussé au premier rang... (1).

Redevenu royaliste, bien reçu à la Cour quoique ancien général en chef de la Convention, Canclaux apprit avec regret la rentrée de Napoléon aux Tuileries, en mars 1815. Sénateur de l'Empire depuis 1804, pair de France depuis 1814, il ne voulut pas entrer à la Chambre des pairs reconstituée par l'Empereur et envoya une lettre de refus au grand référendaire Sémonville. Aussi, au retour de Gand, retrouva-t-il tout de suite la faveur royale!

Agé et fatigué, il ne chercha d'ailleurs pas à jouer un rôle politique. Pour suivre la majorité de ses collègues de la Chambre des pairs il eut cependant, comme tant d'autres, la faiblesse de voter la mort du maréchal Ney! A la fin de 1816, il prit deux fois la parole pour prononcer des éloges funèbres : ceux du comte d'Aboville, doyen de la chambre, et du général de Lespinasse. Ce furent ses derniers actes publics. Retiré dès lors presque complètement près de Corbeil, dans sa belle propriété du Saussay (2), le vieux général n'occupa plus que rarement son

(1) A la mort de Canclaux, le comte du Muy raconta ainsi la conversion du général : « Au milieu de l'allégresse qui ne formait du peuple français qu'une seule famille, pressée autour du Père Commun, M. le comte de Canclaux se distingua par l'énergique expression de ses sentiments dont il trouvait la source au fond de son cœur... » (Séance de la Chambre des pairs du 8 janvier 1818.)

(2) Le château du Saussay venait de la famille maternelle du général. Il appartient encore à ses descendants. Le général marquis de Colbert, arrière-petit-fils de Canclaux, décédé en 1905, y résidait presque constamment. C'est là que j'ai pu consulter les archives de la famille.

siège à Paris. C'est au Saussay qu'il s'éteignit le 25 septembre 1817, dans sa soixante-dix-huitième année. C'est là que repose encore aujourd'hui, dans la chapelle du château, l'ancien ambassadeur de la République.

VII

TROUVÉ, BRUNE ET GARAT (1)

Débuts de Trouvé comme chargé d'affaires. — Meurtre du général Duphot à Rome. — Désignation du général Brune comme ambassadeur. — Instructions envoyées à Berthier. — Nomination de Garat. — Son voyage en Italie. — Discours aux souverains de Naples. — Intervention en faveur des prisonniers politiques. — Traité secret de Naples avec l'Autriche. — Démission de Garat.

Nous avons vu que Canclaux avait présenté Trouvé au prince de Castelcicala, comme chargé d'affaires, le 12 frimaire (2 décembre 1797).

La situation intérimaire de réprésentant du Directoire, à ce moment, n'était guère enviable! Cependant, très satisfait de jouer un rôle, le petit Trouvé, actif, nerveux et convaincu, semble avoir d'abord espéré tirer quelques résultats de sa mission. Là où Canclaux avait tenté de réussir par une condescendance exagérée, il eut, lui, la prétention de réussir par sa fermeté.

Les premières semaines, le nouveau chargé d'affaires se fit, à son tour, beaucoup d'illusions. Quinze jours après son entrée en fonctions il écrivait triomphalement à La Révellière : « Depuis quelques

(1) Ce chapitre résume les événements de Naples depuis le départ du général Canclaux, en décembre 1797, jusqu'à la nomination du général Lacombe Saint-Michel, en juin 1798. Il m'a paru nécessaire pour relier l'histoire des deux ambassades militaires que je voulais spécialement raconter.

jours, je n'ai qu'à me louer des réponses que je reçois aux différentes notes que j'ai envoyées. J'attribue cela autant à la manière ferme et mesurée que j'emploie qu'à la justice des choses que je demande. Je sais que quelques courtisans me taxent d'être un homme orgueilleux et intraitable. Orgueilleux? Oui, sans doute, car je suis l'agent du gouvernement français, du gouvernement de la grande nation! Intraitable? Si c'est parce que je ne fais de courbettes à personne, je le suis, il est vrai... Au reste, le gouvernement napolitain me prouve par ses démarches qu'il commence à n'être pas si persuadé des préventions qu'on avait cherché à lui inspirer contre moi... »

Cet optimisme de Trouvé devait durer pendant deux mois! Dès la fin de décembre, un événement imprévu, l'assassinat du général Duphot à Rome, allait du reste compliquer les affaires italiennes, et, par ses conséquences, faire peur à la cour de Naples et grandir momentanément le rôle du chargé d'affaires.

Le meurtre eut lieu le 28 décembre (1). Le lendemain, l'ambassadeur français à Rome, Joseph Bonaparte, quittait la ville avec sa famille et la fiancée de Duphot, Désirée Clary (2). Aussitôt l'évé-

(1) Pour les détails de cette émeute des 27-28 décembre, consulter *Bonaparte et les républiques italiennes*, par GAFFAREL, et surtout *le Régime jacobin en Italie*, par DUFOURCQ, ouvrage merveilleusement documenté.

(2) Désirée, l'ex-fiancée de Napoléon Bonaparte, était la sœur de Mme Joseph Bonaparte. Elle épousa Bernadotte six mois plus tard. (Voir BERNADOTTE, VI.)

nement connu à Paris, les vieilles haines jacobines contre la papauté se réveillaient. Le Directoire décidait immédiatement de ne pas se contenter des excuses officielles présentées par l'envoyé romain Massimi. Une intervention armée paraissait nécessaire pour rétablir le prestige de la République. Trente jours après l'assassinat, le 29 janvier, l'armée française d'Italie, commandée par Berthier, entrait en campagne.

Les ordres rédigés à cette occasion par Bonaparte portent la date du 22 nivôse (11 janvier). Après le départ du général en chef pour Rastadt au mois de novembre, Berthier avait été provisoirement chargé du commandement de l'Italie. Il devait y rester jusqu'à ce que sa présence fût jugée nécessaire, comme chef d'état-major, à l'armée d'Angleterre, et devait être, à ce moment, remplacé au quartier général de Milan par Bernadotte (1).

La désignation de Berthier pour diriger les opérations contre Rome était donc toute naturelle. « L'intention du Directoire, — disaient les instructions du 11 janvier, — est que vous marchiez sur-le-champ sur Rome dans le plus grand secret. La célérité dans votre marche est de la plus grande importance. Elle peut seule assurer le secret de l'opération. Dès l'instant que vous aurez assez de troupes à Ancône, vous les mettrez en marche... (2). »

Du côté de Naples, les inquiétudes du Directoire étaient grandes. Quelle conduite le roi Ferdinand

(1) Voir l'étude sur BERNADOTTE, I.
(2) *Corr. de N.*, 2404.

allait-il tenir? Profiterait-il des circonstances pour envoyer des troupes vers Rome sous prétexte de garantir la liberté de Pie VI, et romprait-il ainsi la paix de 1796?

Si les troupes napolitaines ne bougeaient pas, la marche sur Rome devait forcément se présenter comme une sorte de promenade militaire. Au contraire, sans être bien redoutable, une intervention napolitaine eût forcément, en janvier 1798, étrangement compliqué la tâche du général Berthier. Si cette intervention se produisait, il fallait, à tout prix, prendre les mesures nécessaires pour la faire cesser.

Berthier reçut donc l'ordre, — *dans le cas où les Napolitains l'auraient précédé à Rome*, — d'envoyer à Naples, comme ambassadeur, le général Brune (1). Des directives spéciales, fort complexes, furent données par Bonaparte au nom du Directoire (2). L'ambassadeur Brune devait se rendre immédiatement à son poste, faire connaître au Roi l'injustice, l'inconséquence et le danger de la démarche qu'il venait de faire, et le sommer d'évacuer Rome sur-le-champ. « Lorsque vous aurez fait lesdites déclarations au Roi lui-même, au premier ministre et à M. de Gallo (3) confidentiellement, vous attendrez la première réponse. Trois jours après, vous insisterez et vous menacerez de vous en aller... Le Directoire compte sur votre dextérité, vos talents et votre fer-

(1) Il avait été d'abord question de Bernadotte pour cette mission.

(2) *Corr. de N.*, 2403, 22 nivôse (11 janvier.)

(3) Gallo venait de rentrer à Naples. Il prit la direction des affaires étrangères le 16 janvier.

meté dans une circonstance si essentielle, et où il serait si avantageux à la République que le roi de Naples ne se mêlât point des affaires du pape. »

Pendant que Bonaparte rédigeait ces instructions, Barras, président du Directoire, signait le décret suivant : « Le général Brune est nommé ambassadeur extraordinaire de la République française près Sa Majesté le roi des Deux-Siciles. Son traitement sera le même que celui du citoyen Canclaux. Il lui sera passé, pour frais de premier établissement, la moitié de ses appointements (1). » Les lettres de créance, semblables à celles qu'avait reçues Canclaux l'année précédente (2), furent aussi préparées dans la nuit. Le secrétaire général écrivit à Talleyrand pour l'en prévenir : « Le Directoire, citoyen ministre, vient d'arrêter que le général Brune serait envoyé à Naples au lieu du général Bernadotte et que celui-ci serait envoyé à Vienne. Les lettres de créance et les instructions du général Brune s'expédient en ce moment et vous seront adressées dans une ou deux heures (3). »

Ainsi, grâce à l'esprit de décision de Bonaparte, les mesures nécessitées par les événements du 28 décembre se trouvaient rapidement prises. Berthier n'eut heureusement pas besoin de remettre au général Brune les instructions préparées le 22 nivôse puisque, contrairement aux craintes du Directoire,

(1) Arch. Nat., registre A F^ III, 177-1060.
(2) A. E. Naples, 126-99.
(3) A. E. Naples, 126-59. On voit quel petit rôle fut joué par Talleyrand pendant cette crise.

les troupes napolitaines n'avaient pas précédé les Français à Rome! Le 10 février (22 pluviôse), l'ancien chef d'état-major de Bonaparte arrivait avec 12,000 hommes devant la ville éternelle, et cinq jours plus tard, la révolution était faite. Le général français entrait dans Rome par la voie triomphale, reconnaissait la « République romaine » et prononçait, au Capitole, sous un arbre de la liberté planté à la hâte, un discours plein de feu dans lequel il invoquait les mânes de Caton et de Brutus (1)!

En attribuant à la cour de Naples des projets d'intervention en *faveur du pape*, le Directoire avait fait trop d'honneur aux souverains napolitains! Après les événements du 28 décembre, Ferdinand IV voulait bien intervenir, mais ce n'était pas pour défendre la papauté expirante! Ce qu'il voulait, c'était sa part des dépouilles prévues!

Escomptant déjà une offensive française en Italie, Acton avait cherché, dès le lendemain de l'assassinat de Duphot, à se rapprocher du Directoire. Trouvé avait pu signaler au commencement de janvier, ces dispositions nouvelles. Le 16 janvier, le prince de Castelcicala, dont la haine contre la France était

(1) L'occupation française fut malheureusement troublée par une révolte militaire que je rappelle seulement ici : nommé officiellement chef d'état-major de l'armée d'Angleterre, Berthier dut partir le 20 février. Masséna le remplaça le 21. L'armée était sans solde, écœurée par les spoliations accomplies ; elle se révolta le 22 et les partisans du pape voulurent profiter de la discorde pour reconquérir le terrain perdu. Les révoltés se retrouvèrent alors derrière leurs chefs. Mais la position de Masséna était intenable; Gouvion-Saint-Cyr prit le commandement. Une constitution, élaborée en hâte, fut donnée aux Romains.

connue, cédait sa place de directeur des affaires étrangères au marquis de Gallo qui s'était acquis les sympathies de Bonaparte à Passariano et, tout de suite, les conversations devenaient beaucoup plus courtoises et cordiales. A la première entrevue, Trouvé pouvait constater le réel désir d'entente qui animait le nouveau ministre. Gallo reprochait avec raison au chargé d'affaires certaines fautes d'étiquette qui avaient irrité la Cour (1); mais ces reproches étaient faits de telle façon que Trouvé, malgré sa raideur et son arrogance, convenait de ses torts et que la conversation finissait par une accolade !

Trois semaines plus tard, l'envoyé du Directoire, recevait un trophée des chasses royales ! Il écrivait alors à La Révellière (2) : « Que peut-on espérer d'un Roi qui va trois jours de suite à la chasse, dont chaque partie lui coûte des cinquante mille ducats, puis revient en poste à Naples, convoque les Conseils de bonne heure afin d'être plus tôt libre pour recommencer de nouvelles courses? Ses chasses sont des boucheries, on y tire jusqu'à cent cinquante sangliers, on leur arrache les défenses qu'on fait monter en argent et les dépouilles opimes sont rangées dans une salle préparée pour cela. Quels trophées de roi! On pèse même les bêtes massacrées afin de savoir et de constater combien de livres de viande le souverain a couchées sur le champ de

(1) Trouvé avait commis la grossièreté de ne pas se lever, au théâtre de San Carlo, à l'entrée des souverains, ainsi que le voulait l'usage.

(2) Lettre du 23 pluviôse (11 février).

bataille! Vous saurez, au reste, que j'ai eu ma part des dépouilles des vaincus et que Sa Majesté m'a envoyé un sanglier tout entier! »

Malgré cette petite gracieuseté royale et la courtoisie de Gallo, le chargé d'affaires démêla bien vite les véritables sentiments de la Cour. Pour prix de sa neutralité bienveillante, Naples entendait obtenir une compensation territoriale. Les petites principautés de Bénévent et de Ponte-Corvo étaient l'objet des convoitises royales, et Trouvé fut autorisé à causer avec Acton et Gallo de la cession désirée. En échange des territoires qu'elle abandonnerait, la jeune république romaine devrait recevoir une indemnité de vingt millions, et Ferdinand IV s'engagerait à renoncer à la possession du palais Farnèse à Rome (1).

Mais cette cession territoriale, consentie en principe par le Directoire au mois de mars (2), ne devait pas, malgré son importance, suffire pour contenter Marie-Caroline. Les regards de la reine restaient toujours tournés vers l'Autriche. « Nous sommes dans l'eau jusqu'au cou, — écrivait-elle le 29 mars à sa fille l'Impératrice, — nous attendons des nouvelles de Vienne comme le Messie... »

(1) Ce palais était depuis longtemps la propriété des Bourbons de Naples. Il avait été construit par le pape Paul III (alors qu'il s'appelait le cardinal Farnèse). Aujourd'hui, le palais Farnèse appartient à la France. C'est là que demeure l'ambassadeur près le Quirinal. Il est célèbre par ses superbes fresques d'Annibal Carrache.

(2) L'occupation de Bénévent par les troupes royales se fit à la fin d'avril.

*
* *

L'accession de Gallo au pouvoir et les dispositions conciliantes manifestées un moment par Acton avaient, nous l'avons vu, écarté tout prétexte à l'envoi du général Brune à Naples. Mais la présence d'un ambassadeur titulaire était nécessaire pour profiter de la situation nouvelle. Or, Treilhard, parti pour Rastadt, pouvait y résider longtemps encore. Trouvé, malgré ses puissants appuis, paraissait bien petit, au moral comme au physique, pour remplir son rôle. La nomination d'un nouveau représentant était donc décidée le 3 février (15 pluviôse). Le choix du Directoire s'arrêtait sur le citoyen Garat, ancien ministre de la Convention.

Joseph-Dominique Garat était un homme de valeur reconnue, fort instruit et membre de l'Institut où il siégeait depuis 1795 à la Section des sciences morales et politiques (1). Il s'était fait remarquer, comme orateur, à la Constituante et à la Convention, et semblait parfaitement capable de bien représenter la République. Mais, comme ministre de la justice nommé en remplacement de Danton, c'était lui qui avait dû lire la sentence de mort au roi Louis XVI en 1793! Sa désignation comme ambassadeur auprès de la sœur et du beau-frère de Marie-

(1) Garat était né à Bayonne en 1749. C'était l'oncle du chanteur Garat. Le mauvais quatrain de Rivarol sur les deux Garat est célèbre :

Deux Garat sont connus : l'un écrit, l'autre chante.
Admirez, j'y consens, leur talent que l'on vante.
Mais ne préférez pas, si vous formez un vœu,
La cervelle de l'oncle au gosier du neveu.

Antoinette était donc aussi maladroite qu'offensante et elle devait irriter profondément les souverains de Naples. A peine le décret du 15 pluviôse était-il connu, qu'une campagne de diffamation était organisée contre le nouveau diplomate français.

L'arrivée prochaine de Garat impliquait pour Trouvé un changement de poste. Le chargé d'affaires reçut l'ordre d'attendre son successeur puis de se rendre à Milan en qualité de ministre de France auprès de la République cisalpine. Lachèze, ancien consul à Gênes, fut désigné comme secrétaire d'ambassade à Naples.

Garat ne devait cependant arriver qu'au mois de mai! Malgré son grand désir de rejoindre Milan le plus tôt possible, Trouvé dut donc provisoirement rester à son ancien poste, dans une situation assez fausse, obligé qu'il était de rompre des lances pour tenter de faire accepter son remplaçant par la Cour! Dans une lettre du 18 ventôse (8 mars), il racontait la conversation d'ailleurs courtoise qu'il avait eue la veille avec Gallo au sujet de Garat : « Comme il me faisait des compliments de regrets sur mon propre compte, j'ai saisi cette impression pour relever une impression absurde autant qu'atroce que l'on cherche à accréditer dans le public contre le citoyen Garat. Je sais, lui ai-je-dit, les bruits qui courent, ils sont affreux. Le citoyen Garat est un des hommes qui, au plus grand talent, joint la plus parfaite moralité. C'est un penseur profond, un excellent écrivain, un caractère doux, un homme pur. Il est sorti de trois ministères aussi peu riche

qu'il y était entré. Qu'arrivera-t-il si vous suivez votre première passion? Se voyant négligé, fui, déconsidéré, l'indignation et l'humeur viendront, et l'on se haïra, et l'on se brouillera, faute de se connaître. Ne m'avait-on pas, aussi, peint comme un monstre (1)? »

Bien convaincu maintenant de la duplicité de la Cour et du peu de sincérité du rapprochement simulé au moment de la marche de Berthier sur Rome, Trouvé attendait son sucesseur avec grande impatience! Dans sa dernière lettre à La Révellière, datée du 1er floréal (20 avril), il lui confiait ses déboires : « Oh! que je voudrais un moment voir sur les lieux quelqu'un des membres du gouvernement pour le convaincre de toute l'étendue de nos griefs et de toute l'insolence napolitaine! Je crains que mes tableaux ne paraissent exagérés et cependant je vous proteste qu'ils sont au-dessous de la vérité. »

*
* *

Les instructions données à Garat par Talleyrand ne lui cachaient pas les difficultés de sa mission : « Le citoyen Garat ne doit pas s'attendre à trouver la cour de Naples bien disposée pour la République. Il n'y a peut-être pas de pays où l'on soit parvenu à exciter plus de haine contre les Français et leur Révolution que dans le royaume des Deux-

(1) A. E. Naples, 126-94. — Garat est un des personnages de la Révolution qui a été le plus attaqué, surtout par les émigrés. Voir le portrait qu'en a tracé Rivarol. (*Rivarol et la société française*, par de Lescure, 239.)

Siciles. Cette haine était d'autant plus facile à enflammer, qu'elle s'est toujours perpétuée depuis les Vêpres siciliennes et la conquête du royaume de Naples par Charles VIII.. » Après ce cours d'histoire... assez ancienne, les instructions ajoutaient très sensément : « Le citoyen Garat doit surtout se mettre en garde contre les pièges qu'on ne manquera pas de lui tendre à son arrivée à Naples. Il doit se méfier de ces dehors trompeurs et séduisants, de ces politesses de cour, si fort en usage, principalement dans celle-ci où il va paraître dans un si grand caractère. Le citoyen Canclaux n'a point assez observé cette règle de conduite pendant tout le temps de sa mission, et il en est résulté les plus grands inconvénients pour le service et le bien de la République. »

Le nouvel ambassadeur ne quitta Paris que le 1er germinal (21 mars). Il passa par Turin, par Milan et par Florence, et séjourna assez longuement à Rome. Bref, il ne rejoignit son poste que le 3 mai après s'être consciencieusement renseigné auprès des uns et des autres, en cours de route.

Monge et Daunou, commissaires à Rome, lui avaient expliqué la situation de la péninsule. Daunou venait de recevoir les impressions très pessimistes de Trouvé, datées du 19 avril (30 germinal). « Je persisterai toujours à croire, — écrivait Trouvé, — que le gouvernement français a mis trop de loyauté, trop de modération, avec une cour si perverse, si acharnée, si déloyale... »

Plus pondéré que Trouvé, plus juste aussi, Dau-

nou (1) venait de son côté d'écrire à La Révellière : « Ton ami Trouvé se désole à Naples. Reste à savoir si nous ne cédons pas un peu trop facilement, lui et nous, aux impulsions de ceux qui sont pressés d'entrer en guerre avec l'État napolitain. Il semble qu'il y a deux choses indispensables à faire : l'une, de ramener s'il est possible la cour de Naples à une conduite plus sage, plus mesurée et même moins offensante ; l'autre, d'augmenter nos forces en Italie. »

Avant de quitter Rome, Garat était déjà très décidé à remplir de son mieux la première partie du programme tracé par Daunou. Il écrivit alors à Talleyrand (2). « Il résulte d'une lettre de Trouvé : 1° que le gouvernement de Naples est livré à la fois ou tour à tour à des accès de peur ou à des accès de fureur; 2° que les Français sont insultés à Naples et même que le chargé d'affaires de France croit ses jours en danger ; 3° que seize Napolitains, arrêtés depuis longtemps pour le seul crime de leur attachement aux principes français, vont être traduits devant un tribunal qui va les livrer aux bourreaux. Il me paraît impossible de souffrir, que sous les yeux de l'ambassadeur de la République française, on fasse couler le sang de seize hommes qui ne sont accusés que d'aimer la République et ses principes. Il me paraît impossible de souffrir que

(1) Daunou, ancien grand-vicaire, avait siégé à la Convention parmi les modérés et faisait partie de l'Institut depuis l'an IV. Il était membre du Conseil des Cinq-Cents. C'était un homme de grande valeur.

(2) 30 germinal (19 avril).

les Français soient insultés à Naples; et si les insultes ne cessent pas, si nous n'obtenons pas des réparations suffisantes de celles qui ont été faites, on ne peut plus voir dans la puissance auprès de laquelle je suis envoyé qu'une puissance ennemie et déjà en état de guerre. Dans les deux cas, mes sentiments comme Français et comme ambassadeur me porteraient à m'éloigner de cette indigne cour, à sortir de Naples en annonçant à ses oppresseurs la justice et la vengeance de la République (1). »

Les projets de Garat étaient donc fort peu conciliants. Malgré l'antipathie que le nouveau représentant du Directoire inspirait d'avance aux souverains, le marquis de Gallo crut cependant habile de le recevoir avec égards. Les honneurs rendus habituellement aux ambassadeurs furent prodigués avec ostentation par les postes militaires tout le long de la route suivie. La première entrevue avec le directeur des affaires étrangères fut d'une complète correction (2) et l'audience royale ne se fit pas attendre longtemps. Dès le 18 floréal (7 mai), Garat était reçu au palais royal.

Écrivain et orateur fécond, l'ancien ministre de la Convention lut au roi Ferdinand un discours d'une amplitude exagérée, de forme littéraire, mais inutilement sentimentale et prétentieuse, qui dut faire sourire les courtisans du roi de Naples! « Ce n'est point, — disait Garat, — parce qu'il m'a vu errer

(1) A. E. Naples, 126-176.

(2) Elle eut lieu le 5 mai. Trouvé partit le lendemain pour Milan. Il devait y avoir de retentissants démêlés avec le général Brune.

sous les portiques de la faveur et de l'ambition que le Directoire a pu faire tomber sur moi son choix pour cette mission extraordinaire. Je n'ai guère vécu que dans le silence des campagnes, dans les lycées et sous les portiques de la philosophie, et lorsque les révolutions et une République m'envoient auprès de Votre Majesté, revêtu d'un titre et chargé d'une mission qui peuvent être utiles à plusieurs peuples, l'imagination rappelle ces temps de l'antiquité où, du milieu des Républiques de la Grèce, des philosophes, qui n'avaient un nom que parce qu'ils savaient penser, venaient sur ces mêmes bords, sur ces mêmes continents, sur ces mêmes îles, apporter leurs vœux pour le bonheur de l'espèce humaine... » Après huit grandes pages sur ce même ton, qui paraît aujourd'hui bien démodé et ridicule, Garat terminait ainsi : « Dans ces lieux où vous régnez au milieu des plus étonnants phénomènes du ciel et de la terre, sur ce sol, magnifique amas de débris entassés par les révolutions du globe, à côtés de ces volcans, dont les bouches, toujours ouvertes et toujours fumantes, font penser aux laves enflammées qu'ils ont vomies et vomiront encore, il me semble, Sire, que, sous quelque nom qu'on vive, sous celui de République ou sous celui de Roi, on doit être plus impatient de signaler par quelque bien durable fait aux hommes, une existence si fugitive et si incertaine... (1). »

Admis le lendemain devant la Reine, l'ambassa-

(1) A. E. Naples, 126-143. Lacretelle (II, 163) a écrit en parlant de ce discours : « La diplomatie ne se colora jamais d'un langage plus pompeux et plus fleuri. »

deur fit l'éloge de l'empereur Joseph II, frère de Caroline, qui, à un moment donné s'était vanté « d'avoir puisé ses lumières dans les écrivains philosophes de la France. » Il ajouta qu'il espérait que dans les communications pacifiques qu'il venait entretenir, « s'évanouiraient les préventions formées par des événements mal racontés dans la France même, et toujours plus défigurés par toutes les voix qui les ont répétés dans l'Europe... »

Garat fut assez mal accueilli par la Reine après ce discours! Mais il ne se rendit qu'imparfaitement compte de sa maladresse. Le 15 mai (26 floréal), il écrivait à son ministre : « J'ai vu sur la physionomie de la Reine et sur toute sa contenance, une femme accoutumée à n'avoir pour raison d'État que ses passions. Pour ne pas me montrer les mêmes sentiments dans ses paroles, il a fallu qu'elle en prononça *très peu*. Sa douleur, si c'eût été de la douleur, m'aurait touché et aurait pu me gêner. Sa hauteur m'a mis fort à mon aise et je n'ai plus été occupé qu'à modérer devant une femme la fierté si naturelle aux républicains et aux républiques. »

De son côté, Marie-Caroline racontait aussi l'audience à l'un de ses correspondants habituels, le fameux comte d'Antraigues (1) : « J'ai vu le *scélérat* Garat. Son audience m'a rendue vingt quatre heures malade d'une forte attaque de nerfs. Le voir entrer, se présenter, haranguer — lui le ministre de la justice de son roi — manqua de me faire trouver mal.

(1) Lettre citée dans la *Revue d'histoire diplomatique*, 1888. Publication de M. Boulay de la Meurthe.

J'eus un tremblement universel. Il agit jusqu'à présent avec souplesse, douceur... Le chargé (Lachèze) est le même qui a été en 92 à Gênes, Naples, Sicile. Ses propos sont détestables et il serait heureux d'avoir ses papiers pour l'intimider et pour le contenir. Le peuple chez nous les abhorre et la police doit constamment surveiller qu'il n'arrive quelque accident... Gallo n'a ni ma confiance ni estime et ne sait, malgré d'être ministre, rien de moi que compliments. »

* * *

Après ces fâcheux débuts, il était bien difficile pour le *scélérat* Garat de désarmer la haine royale et de prendre de l'influence à la Cour! Il crut donc habile de se rapprocher ostensiblement du parti libéral avec l'espoir de se faire craindre et de pouvoir intervenir utilement à l'occasion. Ce parti libéral, récemment formé, avait alors pour chef le docteur Cirillo, l'ancien ami de Trouvé. Il comprenait une grande partie de la noblesse et des gens de classe moyenne, surtout des avocats, des médecins et des notaires. Tous ces libéraux affichaient de grandes sympathies pour les idées françaises et cherchaient volontiers l'appui du représentant de la République. Garat se fit le champion de leurs revendications et essaya très courageusement de défendre les prisonniers politiques dont le grand crime était, précisément, de sympathiser avec la France révolutionnaire.

Parmi ceux que la justice royale avait fait récemment enfermer, on citait des hommes de grande

noblesse : Médici, dont Acton se montrait spécialement jaloux, Gennaro, Canzano, Colonna, et aussi des écrivains connus, Pagano, Ciaja, Bisceglia et Monticelli. Le procureur général Vanni et le prince de Castelcicala, âme damnée du premier ministre, avaient cependant osé, au mois d'avril 1798, réclamer contre eux la torture la plus rigoureuse!

Sous la pression très nette de Garat (1) et grâce aussi aux prières de Gallo, Ferdinand IV comprit que ce procédé de l'inquisition espagnole étonnerait un peu sous le doux climat de Naples! Les accusés échappèrent donc à la torture et subirent un procès régulier en juin et juillet (2). Presque tous furent acquittés ou graciés. Vanni fut privé de sa charge et se tua. Mais l'infâme Castelcicala, d'abord remercié, devint peu de temps après ministre de la justice et les prisons se peuplèrent aussitôt de nouvelles victimes!

Cette intervention heureuse en faveur des prisonniers fut du reste le seul succès politique de Garat pendant son court séjour à Naples. Il était arrivé trop tard pour empêcher le Roi de conclure avec l'Autriche un traité secret qui devait avoir une si grande influence sur les événements.

Nous avons dit que, déjà à la fin de mars, Marie-

(1) Cette pression de Garat se manifesta à plusieurs reprises. Le 17 juin, — peu avant son départ, — il remit une sorte d'ultimatum qui semble avoir décidé le Roi. (A. E. Naples, 126-160 et 127-299.)

(2) Voir à ce sujet le *Moniteur* du 18 thermidor an VI. L'ouvrage du général Colletta (II, 30-38) donne de nombreux détails sur ce procès extraordinaire, qui ne se termina qu'après le départ de Garat.

Caroline attendait « des nouvelles de Vienne, comme le Messie ». Quelques jours plus tard, les préparatifs maritimes de la France, signalés à Toulon et aux îles Ioniennes, l'avaient vivement inquiétée. Rien n'avait encore transpiré des projets définitifs de Bonaparte. Le bruit courut à Naples que les escadres françaises, avant de se rendre vers des pays d'orient inconnus, chercheraient, au passage, à s'emparer de la Sicile et y débarqueraient des troupes. A Paris aussi, d'ailleurs, à cette époque, on considéra comme possible ce débarquement en Sicile qui avait été étudié depuis longtemps (1). L'ambassadeur turc Esseid-Ali crut devoir prévenir de ce projet les ministres de la Sublime Porte (2).

Ces inquiétudes, relatives à la Sicile, avaient achevé de rapprocher Naples de l'Autriche. Une première entente avait été déjà ébauchée par le prince Marcolini, le 31 mars. A la fin d'avril, le duc de Campo-Chiaro partait pour Vienne, voyait à plusieurs reprises le baron de Thugut puis le comte Louis de Cobenzl, et une alliance défensive était décidée. L'article 1er du traité (qui fut tenu absolument secret) déclarait l'alliance étroite et indissoluble. L'Empereur s'engageait à conserver soixante mille hommes en Italie et dans le Tyrol, et, le Roi, trente mille hommes sur les frontières du royaume

(1) Des projets de descente en Sicile avaient été adressés, dès 1795, à la Convention. (A. E. *Mémoires et documents*, Naples, 3, 96.) Pendant les pourparlers de Bâle, il avait été aussi question de l'occupation par la France de Trapani et de ses alentours. (A. E. Vienne, 366-27.) Les inquiétudes de la cour de Naples, en 1798, étaient donc assez légitimes.

(2) Voir Aubert-Dubayet, VIII.

les plus rapprochées des possessions autrichiennes. En cas de danger, le nombre des troupes à mettre en ligne devait être porté à quatre-vingt mille hommes par l'Autriche, et, par le roi des Deux-Siciles, à quarante mille hommes (1). La convention avait été signée le 19 mai. Ce jour-là, Bonaparte s'embarquait à Toulon pour conquérir l'Orient!

*
* *

Bien qu'il n'ait pu soupçonner un rapprochement aussi complet entre Ferdinand et son gendre l'empereur d'Auchiche, Garat s'était tout de suite senti déplacé dans le milieu napolitain et avait compris très nettement l'inutilité des efforts qu'il pourrait tenter. Très persuadé de son propre mérite, il aspirait à jouer un grand rôle et les circonstances ne lui paraissaient pas suffisamment favorables pour que sa valeur pût s'affirmer pendant son séjour à Naples. Il trouvait, en outre, que le ministre des Relations extérieures, Talleyrand, le laissait sans instructions et sans appui. Tous ces motifs devaient vite l'amener à considérer sa mission comme essentiellement temporaire.

Il venait, du reste, d'être nommé au conseil des Anciens par l'Assemblée électorale de Seine-et-Oise, et le prétexte d'un retour prochain était très plausible. Informé officiellement de son élection, vers le 25 mai, il annonça quatre jours plus tard à Talleyrand qu'il partirait de Naples « aussitôt qu'il aurait terminé quelques affaires commencées (2) ». Le ton

(1) *Histoire des traités*, de DE KOCH, V, 162.
(2) Il s'agissait de l'affaire des détenus politiques, qu'il avait

de ses lettres laissant d'ailleurs percer une grande amertume : « Citoyen ministre, la première chose que doit faire un gouvernement qui veut être bien servi par ses ministres à l'étranger, c'est de leur donner des témoignages authentiques de sa confiance. Sans cela, rien n'est possible... » Quelques jours plus tard, le 29 prairial (17 juin), l'ambassadeur écrivait encore : « Si mon successeur n'est pas nommé, vous devriez bien, citoyen ministre, faire tous vos efforts pour diriger le choix du Directoire sur Maret. Il devait être ici mon prédécesseur, il a souffert pour cela une affreuse détention, dans laquelle, de l'aveu du Directoire, il a honoré son caractère. Ce serait encore un faible dédommagement de le nommer mon successeur... Maret entend très bien les affaires et il convient très bien à ce pays où il faut un certain mélange de politesse et de hauteur. »

Cette demande relative à Maret arriva trop tardivement à Paris. Aussitôt que Garat avait exprimé le désir de rentrer en raison de sa nomination au Corps législatif (1), le Directoire lui avait nommé

prise très à cœur. (Lettres des 29 et 30 mai (10 et 11 prairial.) Le 11 prairial, Lachèze demanda également à quitter Naples.

(1) D'après M. Sciout et M. Albert Dufourcq, Garat fut rappelé *sur la demande du marquis de Gallo*. Évidemment l'antipathie de la cour de Naples contre Garat était réelle. Mais je n'ai trouvé aucune trace écrite de la demande de Gallo ou de l'intervention de Ruffo à Paris. Garat, ce me semble, revint à Paris dès qu'il se rendit suffisamment compte des difficultés de la situation. Voici ce qu'écrivait Daunou, le 27 prairial (15 juin), à La Révellière, après un voyage à Naples : « Je veux te dire un mot de Naples... J'ai été témoin de l'arrestation de plusieurs jeunes gens pour la seule raison de leur chevelure noire à la française et sans aucun autre prétexte... L'ambassadeur et le consul de la République sont là en éternelle quarantaine... Toute la correspondance de l'ambas-

un successeur, Lacombe Saint-Michel, par arrêté du 26 prairial (14 juin)! En même temps, il avait décidé de remplacer Lachèze par le citoyen Mangourit dont nous avons signalé le rôle en Espagne en 1796 (1).

Très écœuré et très dépité, Garat ne crut pas devoir attendre l'arrivée de son successeur et quitta Naples le 1er juillet après avoir pris congé du Roi dans une audience officielle et reçu les politesses d'usage (2). Du reste, une éphémère détente venait de se produire. Depuis le 18 juin on connaissait la prise de Malte et, bien que l'occupation de l'île fût particulièrement désagréable pour Ferdinand (3), le roi avait cependant appris avec satisfaction que ce n'était pas vers la Sicile que le général Bonaparte voulait diriger ses troupes!

Lachèze prenait donc les fonctions de chargé d'affaires dans des circonstances relativement favo-

sadeur, active et passive, est arrêtée, décachetée et gardée dix à douze jours... Nous avions été tentés de croire que Trouvé mettait dans ses démarches un peu trop de verdeur, mais je suis persuadé que tout républicain franc et honnête que vous enverrez là, sentira, parlera, écrira, agira comme Trouvé. Garat a commencé sur le ton de la plus grande modération; il est maintenant affecté et disposé tout comme son prédécesseur. *Il n'y peut plus tenir.* »

(1) Arrêté du 26 prairial : « Le Directoire exécutif, sur la proposition du ministre des Relations extérieures et d'après la démission du citoyen Garat, ambassadeur extraordinaire à Naples, arrête ce qui suit : Le citoyen Lacombe Saint-Michel, *ex-législateur*, est nommé ambassadeur de la République française à Naples. Son traitement sera le même que celui de son prédécesseur. »

« ...Le citoyen Mangourit, ci-devant chargé d'affaires de la République en Valais, est nommé secrétaire de légation et chargé d'affaires de la République française à Naples. »

(2) Voir sur les regrets — plus ou moins vrais — laissés par Garat, le *Moniteur* du 20 thermidor an VI (7 août 1798).

(3) Dès le 12 messidor (30 juin 1798), Ruffo, ministre à Paris, pro-

rables. Il remit ultérieurement les lettres de récréance de Garat, signées le 12 messidor (12 juin) (1). En réponse à ces lettres, le roi de Naples fit connaître au Directoire, suivant la formule ordinaire, qu'il « voyait avec grande satisfaction la nomination du citoyen Lacombe Saint-Michel et que sa présence ne pourrait que lui être fort agréable... (2). »

testa contre l'occupation de Malte, qui, soi-disant, appartenait en fait à la couronne de Naples. L'île avait, en effet, été accordée aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem par Charles-Quint. L'Ordre s'était engagé, en signe de tribut féodal, à envoyer tous les ans... un faucon au roi des Deux-Siciles. Cet hommage, tombé en désuétude au dix-septième siècle, avait été réclamé de nouveau par Charles VII de Naples. (Colletta, I, 144.)

(1) A. N. A F' III, 177-1242. — A son retour en France, Garat joua un rôle important au Conseil des anciens et en devint président en l'an VII. Après Brumaire, il se rallia à Bonaparte, entra au Sénat, fut comte de l'Empire en 1808. Membre de la Chambre des Cent-jours en 1815, pour les Hautes-Pyrénées; exclu de l'Institut, par la Restauration, comme régicide, réintégré en 1832 à l'Académie des Sciences morales et politiques, il est mort en 1833, à quatre-vingt-quatre ans.

(2) A. E. Naples, 125-240. Lettre royale datée du 24 août 1798.

LACOMBE SAINT-MICHEL

LE GÉNÉRAL LACOMBE SAINT-MICHEL

D'après un dessin de Vicar (1802), appartenant à M. le comte Primoli.

Photographie Sauvanaud.

LACOMBE SAINT-MICHEL

I

LE « LÉGISLATEUR » LACOMBE SAINT-MICHEL

La carrière de Jean-Pierre Lacombe. — 1789 — Dans le Tarn. — Chevalier de Saint-Louis. — L'Assemblée législative. — La Convention. — Comités militaires. — Missions en Corse et à l'armée du Nord. — Au Comité de salut public. — Les deux mariages. — La famille du général.

L'arrêté du 26 prairial (14 juin 1798) nommant le successeur de Garat à Naples porte, pour Lacombe Saint-Michel ce seul titre : *ex-législateur*.

Lacombe était aussi, de cœur et d'allure, un véritable soldat qui avait déjà fait largement ses preuves, et c'est à cause de cette qualité de soldat que nous racontons ici sa courte ambassade auprès des souverains des Deux-Siciles. Mais il avait été membre de la Législative, de la Convention et du Conseil des anciens ! Aux yeux du grand public de 1798, les services législatifs du nouveau diplomate devaient donc forcément primer ses services militaires.

Jean-Pierre Lacombe était né le 5 mars 1753 (1) à Saint-Michel de Vax, près Gaillac, d'Eugène Lacombe, propriétaire, co-seigneur du dit Saint-Michel et de dame Marie Narcisse Antoinette de Bancalis. Baptisé le même jour par le curé Jalby, l'enfant eut pour parrain messire Pierre de Bancalis de Pruines et pour marraine Mlle Cécile Lacombe (2).

Toute la première enfance de *Jean-Pierre* paraît s'être passée à Saint-Michel. Quelle éducation put-il recevoir dans ce petit village (3)? Quels maîtres son père, modeste propriétaire d'une gentilhommière, put-il lui procurer? Toujours est-il que le jeune Lacombe manifesta de bonne heure son goût des armes. Grâce aux démarches de son oncle M. de Bancalis, il obtenait à quatorze ans une place de surnuméraire dans le corps royal de l'artillerie et faisait ses débuts le 6 juin 1767 au régiment de Toul (4).

Sa carrière s'était ensuite poursuivie régulièrement, sans grand éclat et sans grands espoirs. Travailleur, fanatique du métier, d'excellente conduite, Lacombe devint lieutenant en 1772 puis capitaine en 1779. L'année suivante, il faisait partie de l'ar-

(1) D'après les Arch. adm. G., c'est en 1751 que naquit le général. Cependant, l'acte de baptême qui m'a été communiqué, porte *1753*. L'acte de décès confirme cette dernière date que je crois devoir adopter.

(2) Archives de Saint-Michel. Communication de M. Portal, archiviste du Tarn.

(3) La commune compte aujourd'hui 239 habitants.

(4) Il avait quatorze ans d'après l'acte de naissance, — seize ans d'après les A. A. G.

mée de Bretagne rassemblée sur les côtes de la Manche en vue d'un débarquement en Angleterre et restait dans cette situation d'expectative jusqu'en 1783. Pendant un congé, il s'était marié, à la fin de 1782. Enfin, en 1786, il devenait commandant d'une compagnie de bombardiers.

En somme, au moment de la Révolution, le futur ambassadeur n'avait plus rien à attendre, malgré ses excellentes notes et ses bons services. Ni les Lacombe ni les Bancalis de Pruines n'avaient leurs entrées à la Cour! Après ving-deux années passées au service du Roi et dix ans de grade de capitaine. Jean-Pierre Lacombe n'était même pas encore proposé pour la croix de Saint-Louis !

Il comptait en 1789 au 7e d'artillerie que commandait le comte de Bellegarde. Par une chance inespérée, ce régiment fut appelé à Paris au mois de juin pour renforcer les troupes royales et le capitaine de bombardiers se prit d'un bel enthousiasme pour l'œuvre naissante de la Constituante. Il se fit tout de suite remarquer par ses idées libérales et généreuses et applaudit bruyamment au 4 août. Le 7e d'artillerie s'occupait d'ailleurs volontiers de choses politiques. Plusieurs des subordonnés du comte de Bellegarde, — dont Lacombe, — déclarèrent qu'ils étaient « décidés à faire défection si le gouvernement voulait employer la force contre le peuple de Paris. »

Cette attitude incorrecte valut au régiment un ordre de départ immédiat, largement justifié. Un peu aigri, le bouillant Lacombe demanda alors un congé de semestre et s'installa à Saint-Michel de Vax. Le

congé obtenu datait du 1er octobre 1789. Il était valable jusqu'au 15 juin 1790.

M. Lacombe de Saint-Michel, le père, était mort depuis plusieurs années. La maison de famille avait été longtemps abandonnée et la présence du propriétaire eût été fort utile. Malheureusement, en janvier 1790, Lacombe eut la douleur de perdre sa femme (1). Très affecté, il s'établit à Albi et tenta d'oublier son chagrin en s'intéressant au mouvement politique! Avant l'expiration de son congé de semestre, il avait déjà pris une situation importante au chef-lieu du Tarn et ses compatriotes lui avaient confié la charge élective d'administrateur du département!

Ayant pris goût à ses nouvelles fonctions et très désireux de les conserver, le capitaine chercha à prolonger son congé. Il écrivit alors à son colonel : « La confiance de mes concitoyens m'a successivement élu administrateur du département du Tarn, membre du Directoire et vice-président de ce même Directoire. Le vœu de la nation paraissant être de rendre le citoyen militaire et le militaire citoyen, j'ai cru que les ordonnances nouvelles rendraient compatibles la place d'officier des troupes de ligne avec les fonctions momentanées d'administrateur... Je vous supplie de m'accorder votre agrément. Pendant la paix, je ne crois pas ma demande déplacée, daignez vous faire présenter mes notes, elles vous diront pour moy, que, ma place militaire étant marquée, je saurai, sans avertissement, quitter tout

(1) Pour son mariage, voir à la fin de ce chapitre.

emploi, toute fonction civile, lorsqu'à la guerre il faudra payer de ma personne... (1) »

Favorablement apostillée par M. Dor de Lastours, président du Directoire du Tarn, cette demande fut agréée par le comte de Bellegarde et par le maréchal de camp de Beauvoir, inspecteur d'artillerie. Lacombe obtint deux nouveaux congés de trois mois.

Rappelé en janvier 1791 à son régiment, l'administrateur du Tarn dut cependant reprendre son métier de capitaine! Le 7e d'artillerie tenait garnison à Douai depuis son renvoi de Paris en 1789. M. de Bellegarde était fort bien disposé pour son ancien subordonné; il lui fit bon accueil et le proposa le 20 avril pour la croix de Saint-Louis. L'apostille était ainsi libellée : « La conduite, les mœurs irréprochables, le zèle avec lequel cet officier sert et l'ancienneté de ses services doivent lui mériter la grâce qu'il demande. » Le 29 mai suivant, la croix était accordée. Le brevet portait : M. de Saint-Michel.

Le nouveau chevalier ne devait pas rester longtemps à Douai. Au mois de septembre 1791, les électeurs du Tarn l'envoyaient à l'Assemblée législative. Dès le mois d'octobre il entrait au Comité militaire (2) et s'y faisait remarquer par l'exaltation

(1) A. A. G., dossier LACOMBE, pièce 17.

(2) Les membres de ce Comité étaient Lacombe Saint-Michel, Gouvion, Lacroix, Carnot Feulins, Dupetitbois, Delmas, Louvet, Pérignon, Beaupuis, Albitte, Solières, Ritter, Jeournan, Choudieu, Gasparin Bezançon, Lacuée, Coustard, Aublier d'Aubeterre, Bellegarde, Dumas, Soubrany.

Lacroix fut élu président.

très sincère de ses sentiments patriotiques. Sur son initiative, l'Assemblée votait un décret « punissant de mort les commandants des places assiégées qui les livreraient ». Le capitaine de bombardiers faisait aussi prendre des mesures rigoureuses contre les officiers de l'armée royale qui démissionnaient ou quittaient la France au commencement de 1792.

L'énergie que le représentant du Tarn montrait dans ses actes et dans ses discours avait attiré l'attention sur lui. A la fin de juillet 1792, Lacombe quittait Paris et se rendait, comme commissaire, au camp de Soissons. Il n'était donc pas à l'Assemblée au moment des événements du 10 août. Revenu le 20, il approuvait très nettement les événements accomplis et repartait presque aussitôt, toujours comme commissaire, à l'armée du Midi, commandée par Montesquiou. De là, il se rendait dans le Tarn. Le 20 septembre, il était élu à la Convention.

*
* *

Le 24 septembre, sur la proposition de Danton, paraît le décret suivant : « La Convention nationale décrète que les citoyens Dubois-Crancé, Lacombe Saint-Michel et Gasparin se transporteront à l'armée du Midi et mettront à exécution selon leur prudence et selon les circonstances, le décret qui prononce la destitution du général Montesquiou, les autorise pareillement à prononcer la destitution soit de l'état-major, soit de tout autre officier et sous-officier qu'ils jugeront nécessaire et à en faire le remplacement et même faire mettre en état d'arrestation la personne qu'ils jugeront suspecte... » C'étaient

là de redoutables pouvoirs. Montesquiou semblait sacrifié d'avance. Les commissaires n'avaient que le choix de l'heure.

Arrivés le 1er octobre à l'armée du Midi, les trois députés constatèrent que la présence du général en chef en fonctions était encore utile pour les opérations commencées. Refusant très courageusement d'exécuter les ordres reçus, ils demandèrent à la Convention de rapporter son décret du 23 septembre. Montesquiou fut ainsi provisoirement sauvé.

Au retour de cette mission, Lacombe, qui venait depuis trois mois, d'abord au camp de Soissons puis deux fois en Savoie, de reprendre contact avec l'armée, était nommé chef de bataillon à la date du 1er novembre. Cet avancement n'était pas excessif; le nouveau promu avait quarante ans et portait depuis plus de treize ans les galons de capitaine!

Dès la fin de septembre, un comité militaire, comme à la précédente assemblée, avait été constitué. Carnot, Lacombe et Dubois-Crancé avaient obtenu le plus grand nombre de voix (1). Le 17 octobre, un deuxième comité entrait en fonctions. Les vingt-quatre députés élus alors (2) s'appelaient *Dubois-Crancé*, *Gasparin*, *Lacombe Saint-Michel*, Merlin

(1) Après eux venaient Lacroix, Letourneur, Laurent Lecointre, Rewbell, Albitte, Aubry, Coustard, Delmas, Sillery, d'Espinassy, Delcher, Chateauneuf-Randon, Soubrany, Poultier, Milhaud, Bentabole, Treilhard, Fabre d'Églantine, Gardien et Rivaud ; comme suppléant, Merlin de Douai, Hecquet, Gaudin, Laurent, Dumont, Philibert Simon.

(2) Ils sont énumérés ici d'après le nombre de voix obtenues. On a souligné les noms des conventionnels ayant fait partie du comité militaire de la Législative.

de Douai, *Dubois de Bellegarde*, *Carnot*, *Choudieu*, *Delmas*, Sillery (de Genlis), Jean Debry, Carra, *Albitte*, *Lacroix*, Fabre d'Églantine, *Coustard*, Laurent Lecointre, Puyraveau, Goupilleau de Fontenay, Duquesnoy, Lidon, Dubois-Dubay, Châteauneuf-Randon, Olivier Gérente, Milhaud. Douze suppléants leur étaient adjoints : Boussion, Doulcet, Sallengros, Treilhard, Ferry, Dumont, Saint-Just, Delahaye, Geoffroy, Alexandre, Humbert, Fockedey.

Plusieurs des membres des premiers comités militaires de la Convention sont devenus célèbres. Le deuxième comité, celui du 17 octobre, comptait onze soldats ou anciens soldats : Dubois-Crancé, futur ministre de la guerre en 1799; Gasparin qui, à Toulon, devina le génie de Bonaparte; Lacombe Saint-Michel; Dubois de Bellegarde, ancien garde du corps et capitaine des chasses du comte d'Artois; Carnot; Delmas, officier de milice Toulousain; Sillery de Genlis, ancien capitaine de vaisseau puis maréchal de camp, qui devait payer de sa tête son attachement au duc Philippe Égalité; Coustard de Massy, colonel Nantais que Carrier livra en 1793 au tribunal révolutionnaire; Dubois-Dubay (ou Dubais) qui, comme Pérignon, avait été capitaine et juge de paix avant d'entrer dans les assemblées; Châteauneuf-Randon, ex-marquis, page de Louis XV, qui devait finir sa carrière comme préfet des Alpes-Maritimes; Milhaud, le célèbre entraîneur de cavalerie de la Grande Armée (1).

(1) En dehors du comité militaire, la Convention comptait encore onze autres soldats : Aubry, Barras, Prieur de Vernois, Calon, Rovère de Fontvielle, Letourneur (de la Manche), Sou-

Pour terminer cette longue statistique, rappelons qu'à la date du 1er janvier 1793, un nouveau comité dit de défense générale était formé par la Convention. Tous les anciens comités — guerre, marine, finances, diplomatique, etc., — devaient désigner trois de leurs membres pour entrer à ce Comité de défense nationale. Lacombe Saint-Michel, Dubois-Crancé, Doulcet de Pontécoulant étaient choisis par leurs collègues du Comité de la guerre (1). Trois mois plus tard, le 26 mars 1793, le Comité de défense générale se transformait en Comité de salut public.

La désignation répétée de Lacombe Saint-Michel pour les divers comités intéressant la défense nationale, montre la notoriété dont il jouissait et l'influence très réelle qu'il avait su conquérir par sa compétence et son énergie. Organisateur consciencieux et érudit, il tenait très dignement sa place à la tribune, parlait facilement, d'une voix chaude, avec beaucoup de netteté et de courage. Pour donner idée de son genre d'éloquence, voici le

brany, d'Izarn de Fraissinet de Valady, d'Espinassy, Varlet de la Vallée, Talot.

(1) L'importance du rôle de ces premiers comités de la Convention ne saurait être trop mise en lumière. Voici comment s'exprimait à ce sujet le duc de Castries, maréchal de camp français émigré, dans une lettre d'avril 1795 : « ... Ce n'est ni la tactique ni le courage qui ont donné tant d'avantage aux Français dans cette guerre. Les alliés étaient supérieurs dans l'une et égaux dans l'autre. C'est dans l'ensemble, dans la partie du projet et dans la conduite de la guerre que la supériorité des républicains s'est montrée. Ils ne doivent cette supériorité qu'à l'établissement d'un *comité militaire* auquel la Convention a eu le bon esprit de remettre une autorité entière, et qui, placé au centre des opérations générales, a le droit de donner des ordres absolus. »

début d'un de ses discours prononcé à la Convention le 11 février 1793. Il s'agissait de défendre, au nom du Comité militaire, des créations nouvelles alors fort discutées : « Lorsqu'on présente aux hommes une grande vérité, — disait Lacombe, — on doit en attendre de grandes contradictions. Heureux encore si celui qui les offre n'est pas persécuté. Il est facile, en effet, de sentir que les institutions utiles à la masse de la société doivent contrarier les vues particulières, et, comme ceux-là mêmes qui en jouissent, sont intéressés à maintenir les abus, ils savent les soutenir et les faire soutenir en les décorant du beau mot d'amour du bien public ; ils préparent toutes leurs armes ; ils jettent un vernis de ridicule sur celui qui présente une idée nouvelle ; ils l'appellent *novateur* ou *systémate* et taxent de désorganisateur celui qui n'offre qu'une combinaison meilleure. Mais, les hommes courageux s'attachent imperturbablement aux vérités utiles qu'ils propagent ; ils opposent le calme au tumulte ; *ils ne trouvent pas leur récompense dans les applaudissements, mais dans le bien qui résulte du fruit de leurs veilles...* »

Un mois avant ce discours, Lacombe, dont les opinions se rapprochaient de celles de Danton, avait cru devoir voter la mort du roi sans appel au peuple et sans sursis ! Il avait ainsi motivé son vote : « Dans mon opinion, le peuple ne doit sanctionner que la Constitution. Je crois que la mesure de l'appel au peuple serait affreuse par la guerre civile et les dissensions intestines qui pourraient en résulter. Je crois que si elle avait lieu, j'en serais responsable. Je dis non. »

Assez écœuré cependant de la politique, le député du Tarn désirait depuis longtemps reprendre sa place à l'armée. A la fin de février 1793, il obtenait une mission lointaine en Corse comme représentant de la Convention et quittait Paris avec des pouvoirs illimités.

Étant capitaine d'artillerie avant la Révolution, il avait reçu de M. d'Orbay, son inspecteur, les notes suivantes : « De la fermeté, de l'instruction, de l'activité. Bon officier, propre à être employé avec succès. Des mœurs et de la conduite. »

Sa mission en Corse devait justifier les notes élogieuses de M. d'Orbay. Fort instruit des choses de son arme, d'une santé de fer, le représentant de la Convention était un officier remarquable, plein d'initiative et de bon sens et d'une bravoure à toute épreuve. Le portrait placé en tête de cette étude le représente à cinquante ans, très fort et très grand. Les cheveux du colosse sont abondants, le regard énergique et loyal. L'ensemble de la physionomie est sympathique, respire la force et donne une impression de confiance. Très aimé de ses soldats, Lacombe reçut un jour un compliment qui est tout un éloge et toute une époque : « L'artillerie ennemie tonnait, — raconte le général Yung, — et les boulets causaient de grands ravages. Sous ce feu d'enfer, Lacombe Saint-Michel restait impassible. Représentant, — lui dirent les soldats après le combat, — nous sommes contents de toi. Nous avons regardé ton plumet, il n'a pas remué (1) ! »

(1) *Yung*, Dubois-Crancé, I, 200.

Parti pour la Corse avec son collègue Saliceti (1), Lacombe débarquait à Saint-Florent, près de Bastia, dans les premiers jours de mars 1793 et, pendant plus d'un an, jusqu'en avril 1794, supportait tout le poids d'une dure campagne contre les partisans de Paoli soutenus par un corps anglais. Les ressources mises à sa disposition pour organiser la défense de l'île étaient bien petites : quinze cents soldats commandés par Gentili (2) et Casabianca! Chef d'une activité dévorante, organisateur ingénieux, le « législateur » parcourut les vallées corses, faisant appel à tous les dévouements. Au mois de juillet, il écrivait avec bonne humeur à la Convention : « Je me rends à Calvi... J'y apporte des grils à rougir les boulets. La garnison y est fort bonne et si les ennemis viennent nous attaquer, ils ne nous prendront pas, dussè-je faire sauter la place, et moi avec... Le mauvais air a fortement altéré ma santé. Mais je ne suis plus malade quand il faut servir la République... »

La garde de Calvi fut confiée au valeureux Casabianca. Malgré des ordres fermes venus de Paris, Lacombe avait refusé de le destituer et avait courageusement pris sa défense : « Il ne faut pas, —

(1) Pour Saliceti, voir CLARKE, II.

(2) Gentili, né en Corse en 1751, fut fait général de brigade en brumaire an II, en même temps que Lacombe, et divisionnaire l'année suivante. Il fit la campagne d'Italie de 1796-1797 et mourut en 1798.

Casabianca, né également en Corse, en 1738, était lieutenant-colonel au moment de la Révolution. Il s'était fait remarquer aux armées du Nord et des Alpes. Brigadier en 1792, il devint divisionnaire après avoir défendu Calvi (19 mars 1794), sénateur et comte de l'Empire. Il est mort en 1825.

avait-il écrit, — que la Convention envoie des commissaires avec des pouvoirs illimités si elle ne leur accorde aucun degré de confiance. Pardonnez, chers collègues, à la rudesse de mon style, mais je croirai avoir rempli ma tâche si je vous ai dit la vérité... » C'est pendant ce séjour à Calvi que le commissaire extraordinaire devait rencontrer pour la première fois le jeune Napoléon Bonaparte alors fugitif (1).

Peu après son retour à Bastia, en récompense de ses services militaires, Lacombe était promu général de brigade. Dupin, alors adjoint au ministre de la guerre, l'en informait ainsi le 27 brumaire (17 novembre) : « Je te préviens, citoyen, que le Conseil exécutif provisoire, convaincu de ton zèle et de l'activité avec lesquels tu soutiens les intérêts de la République, a saisi avec plaisir l'occasion de t'en récompenser en te nommant général de brigade à compter du 29 brumaire. Le ministre qui me charge de te donner avis de ta promotion à ce grade espère que ce nouveau bienfait te prouvera combien une nation généreuse et libre sait apprécier les services loyaux qu'elle a le droit d'attendre de tous les vrais patriotes (2). » Ce fut donc comme général d'artillerie plus encore que comme représentant aux armées que Lacombe eût à diriger la défense de Bastia pendant les longs mois d'un siège fameux. Napoléon a fait allusion à

(1) *Corr. de N.*, XXII, 474. Bonaparte s'embarqua le 11 juin à Calvi avec sa famille pour la France. Après l'avoir mise en sûreté, il rejoignit la fraction du 4e régiment d'artillerie qui servait à l'armée d'Italie.

(2) A. G., dossier LACOMBE.

sa brillante conduite dans les *Commentaires* (1) : « ... Nelson et Paoli cernèrent Bastia. Lacombe Saint-Michel et Gentili défendirent la ville avec la plus grande intrépidité. »

Malgré la vaillance de ses défenseurs, la chute de Bastia était inévitable. Au mois d'avril 1794, jugeant cette chute prochaine, Lacombe laissait le commandement effectif à Gentili (2), réussissait à forcer le blocus, débarquait à Gênes et rentrait à Paris pour reprendre sa place à la Convention. Le 19 juin (1er messidor), il devenait secrétaire de l'Assemblée, mais repartait presque aussitôt comme « commissaire » à l'armée du Nord et restait auprès des troupes jusqu'à la fin de l'année.

Lacombe avait été l'admirateur et l'ami du grand patriote Danton. Mais ses absences continuelles pendant dix-huit mois lui avaient heureusement permis de ne pas se trouver mêlés aux événements tragiques de la Terreur. Ayant cependant toujours déploré le règne de Robespierre, il put applaudir aux événements du 9 thermidor. Son adhésion fut même pompeusement envoyée, de l'armée du Nord : « Si je n'ai pas partagé vos dangers, je partage du moins votre énergie, je la transmettrai aux armées, et c'est dans les terres étrangères, en attaquant l'infâme

(1) Vol. II, 151. Édition de l'Imprimerie impériale.

(2) La garnison de Bastia dut capituler vingt-six jours après ce départ, après avoir consommé son dernier morceau de pain et brûlé sa dernière cartouche. L'amiral anglais Hood accorda des conditions honorables. (Voir *Rapport sur l'île de Corse fait à la Convention par le représentant Lacombe Saint-Michel.* Imprimé en pluviôse an IV (janvier 1795.)

coalition, que j'irai chercher les complices de Robespierre (1)! »

Revenu définitivement à Paris en décembre 1794, le général était nommé peu après au Comité de salut public, le 15 pluviôse an III (3 février 1795), en même temps que le chimiste Fourcroy et Merlin de Douai. Il y restait jusqu'au 15 prairial (3 juin), puis jouait un rôle plus effacé pendant les dernières semaines de la Convention.

Élu par le Tarn (2), le 22 vendémiaire (13 octobre 1795), après l'adoption de la Constitution de l'an III, il entrait, — à cause de son âge, — au Conseil des anciens. Mais le goût des voyages et des aventures n'était pas éteint chez le glorieux défenseur de Bastia. Au printemps de 1796, le général faillit partir pour Constantinople avec Aubert-Dubayet son ancien collègue à l'Assemblée législative, nommé ambassadeur du Directoire près la Sublime Porte (3).

Les choses ne purent s'arranger. Dubayet ayant emmené le général Menant, Lacombe se consacra pendant deux ans à son rôle de législateur, s'occu-

(1) Lettre citée par Wallon, *les Représentants en mission*, IV, 282.

(2) Cette élection fut particulièrement difficile, malgré la popularité personnelle de Lacombe. Sur cette élection, voir le livre de Sciout, I, 397.

(3) Voir Aubert-Dubayet. II. Lacombe continua à penser à Constantinople! Il existe aux A. N. (Papiers de Merlin de Douai, A. F. III, 70-21[A]) un curieux mémoire écrit par lui au commencement de *1798* sur la Turquie. Il y explique « qu'il faut envoyer en Turquie un chef de mission qui soit militaire et apte à regénérer l'armée du sultan ». Dubayet venait de mourir et Lacombe Saint-Michel posait peut-être ainsi sa candidature!

pant spécialement des questions d'organisation militaire et d'affaires diplomatiques (1). Six semaines après le 18 fructidor, il était choisi par le Conseil des anciens comme président (22 octobre 1797 (1er brumaire an VI).

Aux élections de l'an VI (mai 1798), le député du Tarn cessait de faire partie du Corps législatif alors que Garat, au contraire, était nommé représentant de Seine-et-Oise. Garat demandant à rentrer en France, Rewbell et Merlin songèrent immédiatement à leur ami Lacombe pour le poste qui allait devenir vacant. Mais Lacombe n'était toujours — depuis le mois de de novembre 1793 — que général de brigade ! Voulant grossir la situation de son envoyé, le Directoire commença donc par le faire divisionnaire à la date du 13 juin (2). Le lendemain, 14 juin

(1) Les discours *imprimés à part*, de Lacombe, sont très nombreux. Ils figurent au recueil des A. N. AD XVIIIa 41. Ils portent sur la réorganisation de l'artillerie (3 mars 1792 et 12 pluviôse an III), sur la Corse (1er brumaire an IV), sur la désertion et l'embauchage (nivôse an IV), sur les conseils d'administration (frimaire an V), les conseils de guerre et la gendarmerie (pluviôse an V), sur l'armée d'Italie (floréal an V), les officiers réformés (fructidor an V), le budget de l'an VI, les victoires remportées en Suisse (ventôse an VI), l'École polytechnique (floréal an VI), etc.

Tous ces discours, très étudiés, prouvent que Lacombe Saint-Michel était un grand travailleur et qu'il s'exprimait facilement, parfois même avec éloquence.

(2) J'ai adopté cette date du 13 juin 1798 parce qu'elle figure sur les états de services officiels. Il est certain cependant que dès le mois de février, la nomination avait été demandée et annoncée. Le 26 pluviôse (14 février), Lacombe Saint-Michel avait même remercié le ministre Schérer ! « Je reçois à l'instant, citoyen ministre, la lettre que vous avez la bonté de m'écrire pour m'annoncer ma nomination au grade de général de division. La confiance que me témoigne le Directoire acquiert un nouveau prix à mes yeux par la grâce que vous avez mis dans la démarche que

(26 prairial), paraissait le décret nommant l' « ex-législateur » ambassadeur de la République auprès du roi Ferdinand.

*
* *

Pour compléter cette esquisse biographique, il faut dire quelques mots de la famille du nouveau diplomate. Nous avons vu qu'il appartenait à un milieu modeste de très petite noblesse provinciale. Ayant perdu ses parents d'assez bonne heure, — vers 1780, — il avait hérité de la propriété de Saint-Michel dont il portait constamment le nom. La croix de chevalier de Saint-Louis avait été donné, en 1791, à *M. de Saint-Michel!* Mais à partir de son entrée à la Législative, le député du Tarn avait signé d'une façon curieuse et la signature adoptée est reproduite jusqu'en 1799 sur toutes les pièces officielles :

P. LACOMBE
SAINT-MICHEL

Il s'était marié en 1782, comme capitaine, avec une demoiselle Marie Anne d'Hasselaër qui appartenait à une famille protestante (1). Un fils était né

vous avez faite et à laquelle je la dois. Salut et reconnaissance. » A. G., dossier LACOMBE.)

Le Directoire n'avait pas, alors, accepté la nomination proposée par Schérer, sans doute à cause des fonctions législatives remplies par Lacombe.

(1) La famille d'Hasselaër était originaire de Harlem et était venue se fixer en Suisse, à Saint-Aubin, près de Neufchâtel. Lacombe eut de graves démêlés avec son beau-père en 1786. (A. G., dossier LACOMBE, 11 et 15.)

de cette union en 1783 (1). Mais Mme Lacombe était morte à trente-deux ans, le 28 janvier 1790, pendant le premier congé de semestre obtenu par son mari. On l'avait inhumée au cimetière de Saint-Michel de Vax. Lorsque le général prit sa retraite définitive en 1811 et qu'il vint habiter son village natal qu'arrose *le ruisseau le Callèpe*, il fit élever à sa femme, dans le parc du petit château de Saint-Michel, un tombeau qui subsiste encore. Une inscription, difficilement lisible aujourd'hui (2), y fut gravée :

Marie Anne Hasselaër, aux beaux jours de la Grèce,
Dans Sparte, aurait été citée avec orgueil.
Elle eut, en tous pays, soit bergère ou princesse,
Fixé tous les regards et reçu même accueil.

Elle vint au Callèpe... et voici son cercueil!

Lacombe se maria une deuxième fois avec Mme Marie Micoud, veuve d'Antoine Donnet. Cette dame, originaire de Grenoble, était une fervente royaliste. Après de courageuses démarches en

(1) Ce fils entra dans la marine, fut lieutenant de vaisseau, aide de camp de son père, et démissionna après la mort du général. Il épousa la fille d'un ancien représentant du Tarn à la Convention, Mlle Lemoyne d'Aubermesnil.

De ce dernier mariage est né, en 1819, M. Romain Lacombe Saint-Michel, qui vient de mourir en décembre 1904. Il habitait Perpignan et avait bien voulu me renseigner sur les origines de sa famille.

M. Romain Lacombe Saint-Michel a eu deux filles : Mme Denainiel et Mme Codet (décédée), dont le mari est aujourd'hui député de la Haute-Vienne.

Le nom de Lacombe Saint-Michel est éteint.

(2) Communication de M. Portal, archiviste du Tarn.

aveur de la famille royale, elle avait été incarcérée au commencement de 1793 (1). Comment le général connut-il Mme Donnet? Je n'ai pu retrouver trace de ce roman. Toujours est-il que Lacombe Saint-Michel, à son retour de Corse, la sauva, l'emmena avec lui à l'armée du Nord et l'épousa civilement à Dunkerque, le 13 thermidor an II (31 juillet 1794), quatre jours après la chute de Robespierre.

Cette seconde Mme Lacombe Saint-Michel, âgée de trente-huit ans en 1794 (2), avait trois enfants de son premier mariage (3). Ses traits réguliers,

(1) Plus tard, en réclamant une pension à Louis XVIII, elle fit ainsi valoir sa conduite : « Pour éloigner la prévention attachée au nom que je porte, qu'il me soit permis de rappeler à Votre Majesté quel a été mon dévouement pour mes légitimes souverains et quelles preuves j'en ai données à Votre Auguste Frère. C'est moi, Sire, qui, le 11 août, alors qu'il était à la Convention, ai pénétré jusqu'à lui et lui ai donné un billet de M. le duc de Tonnerre, commandant la province du Dauphiné. C'est moi qui, au Temple, le 8 novembre, à dix heures et demie du soir, parvins à lui remettre 24.000 francs en or que j'avais caché dans mes vêtements et dans mes cheveux. Au 2 septembre, c'est moi encore qui sauvai deux prêtres qu'on disait aumôniers du Roi en les cachant dans mon appartement où ils restèrent plusieurs jours. Tant de dévouement devait m'attirer des persécutions, je n'y échappai pas. Je fus arrêtée, ma mort était jurée lorsque le général, à qui j'ai donné depuis ma main, m'a sauvé la vie... » (A. G., dossier Lacombe Saint-Michel, pièce 132.)

(2) Extrait des registres de l'état civil de la ville de Dunkerque : « L'an II, le 13 thermidor, mariage célébré par Étienne Jacquin, officier de l'état civil, de Lacombe Saint-Michel, général de brigade, veuf, âgé de 41 ans, et de Marie Micoud, veuve d'Antoine Donnet, native de Grenoble, paroisse Notre-Dame, âgée de 38 ans, fille de François Micoud et de Thérèse Roux, négociants, décédés à Grenoble. » Les témoins furent Vial, adjoint aux adjudants généraux à l'armée du Nord ; Antoine, juge-commissaire ordonnateur des guerres ; Cœuro, capitaine de gendarmerie ; Couthaud, adjudant général, chef de bataillon.

(3) Je n'ai trouvé trace que d'un de ces enfants, une fille, qui épousa, vers 1800, un officier, M. Capriol de Saint-Hilaire. Celui-

son teint et sa tournure lui donnaient une certaine ressemblance avec Joséphine de Beauharnais (1). Elle accompagna son mari à Naples. Considérée un peu comme une intruse par la famille, elle n'est morte que sous la Restauration, à une date qui n'a pu être fixée.

ci servit à l'armée d'Espagne et remplit, en 1810, les fonctions d'aide de camp de son beau-père.

(1) M. le comte Primoli possède un précieux album de dessins faits par Vicar, en Italie, de 1800 à 1804. Dans cet album figurent le général et Mme Lacombe Saint-Michel, alors qu'ils résidaient à Milan, en 1802. Le portrait, publié avec l'aimable autorisation de M. le comte Primoli, est la reproduction inédite d'un des dessins de Vicar.

II

ABOUKIR

A la recherche de la flotte d'Égypte. — Ravitaillement anglais en Sicile. — Lachèze, chargé d'affaires. — Aboukir. — Fêtes à Naples. — Nelson et Mack. — Le général Lacombe Saint-Michel en Italie. — Son arrivée à Naples. — Le secrétaire d'ambassade Mangourit.

Tandis que la flotte, partie de Toulon le 19 mai 1798 avec Bonaparte, ralliait en mer la division Baraguey d'Hilliers venant de Gênes, la division Vaubois venant d'Ajaccio, et la division Desaix embarquée à Civita-Vecchia, l'escadre anglaise s'était mise à la recherche de cette immense force maritime française composée de quinze vaisseaux de ligne, quarorze frégates, soixante-douze petits bâtiments et plus de quatre cents transports.

L'escadre anglaise, commandée par lord Saint-Vincent, croisait devant Cadix lorsqu'elle avait appris, dans les premiers jours de mai, les grands rassemblements faits à Toulon. Lord Saint-Vincent avait alors détaché treize vaisseaux de ligne sous Nelson, avec mission de découvrir la direction prise par la flotte française et l'ordre d'attaquer résolument. Assailli par une tempête dans le golfe du Lion, Nelson avait dû d'abord relâcher en Sardaigne. N'ayant toujours aucune nouvelle de l'expédition

ennemie, il s'était dirigé vers le bassin oriental de la Méditerranée, tandis que le général en chef français, ayant réuni toutes ses forces, se présentait devant Malte.

Arrivé en vue d'Alexandrie sans avoir rien découvert ni rien soupçonné du plan de Bonaparte, Nelson reprenait rageusement ses recherches en Méditerranée. Dans la nuit du 22 juin les deux flottes se croisaient à peu de distance, sans se voir. Après avoir touché aux côtes de Syrie, de Crète et de Grèce, l'amiral anglais, désespéré, mettait, de guerre lasse, le cap sur la Sicile avec l'espoir de s'y ravitailler rapidement.

Ce ravitaillement était devenu indispensable pour pouvoir continuer la campagne maritime. Dès qu'il eût jeté l'ancre dans la magnifique rade naturelle de Syracuse, Nelson envoya un vaisseau à Naples pour demander l'autorisation royale. Or, malgré l'alliance secrète signée le 19 mai avec l'Autriche, — alliance que nous avons signalée, — malgré les grandes sympathies de la cour de Naples pour l'Angleterre, Ferdinand IV et le Directoire restaient officiellement en paix, puisque le traité du 10 octobre 1796, signé par Delacroix et le prince de Belmonte, n'avait pas été dénoncé! L'article VIII de ce traité avait expressément stipulé que le roi de Naples ne pourrait recevoir *dans ses ports*, plus de quatre vaisseaux appartenant à des puissances étrangères. Cet article visait évidemment l'Angleterre et il semble qu'aucune discussion n'était possible sur son interprétation.

Peu rassuré encore sur le but définitif de l'expédition de Bonaparte, Ferdinand opposa d'abord un

refus à la demande de Nelson. Mais l'influence de lady Hamilton sur Marie-Caroline était toujours très grande. Depuis un premier voyage de Nelson à bord de l'*Agamemnom* en 1794, une affectueuse liaison s'était formée entre le jeune marin et la belle ambassadrice. Très bonne Anglaise et très amie de Nelson, lady Emma avait donc une double raison d'intervenir. Elle décida facilement la Reine à peser sur le faible Ferdinand. Avec une insigne mauvaise foi, le Roi envoya alors des ordres *secrets* à Syracuse. Les autorités locales devaient accorder à l'escadre tout ce qu'elle solliciterait pour refaire ses forces!

Garat avait quitté son poste le 1er juillet (13 messidor), sans attendre son successeur Lacombe Saint-Michel. Lorsque l'autorisation de ravitaillement fut ébruitée à Naples, Lachèze venait de prendre depuis quelques jours les fonctions de chargé d'affaires. La décision royale fut signalée à Paris, mais Lachèze ne semble pas s'être douté de l'importance du fait en lui-même. Dans ses dépêches, il se montrait beaucoup plus préoccupé d'événements moins importants : la présence, en rade de Naples, d'un vaisseau anglais, le *Lion*, amenant un vaisseau espagnol capturé; l'arrivée de quelques navires portugais commandés par l'émigré Puységur et le bal donné au palais royal en l'honneur des officiers portugais; enfin, et surtout, la conclusion heureuse du grand procès politique dont nous avons parlé, procès pour lequel Garat était énergiquement intervenu avant son départ. Ce procès s'était terminé le 13 juillet par un acquittement partiel et des grâces. Tout cela,

Lachèze le racontait en grands détails à Talleyrand. « Avant-hier, — écrivait-il le 28 messidor (16 juillet), — les vingt-huit détenus accusés de sympathies françaises et dont on avait craint la condamnation à mort, sont sortis des prisons, accompagnés d'un nombreux cortège de parents et d'amis, et c'était dans le même moment que les républicains français réunis dans la maison de France célébraient le 14 juillet (1). Si le peuple n'a pas mêlé ses déclamations au spectacle des victimes rendues à la liberté, il a montré cependant un certain contentement. Toute la ville est dans l'allégresse. Il semble qu'on ait commencé à respirer après ce système de terreur que le gouvernement exerçait sur tous les esprits. Les patriotes napolitains reconnaissent enfin dans la libération de leurs amis, l'influence et la main du Directoire... »

Pendant que Lachèze triomphait ainsi de ce succès politique, Nelson, — ce qui était bien autrement grave, — avait pu se ravitailler en quelques jours et quitter Syracuse pour tenter de nouveau la fortune sur les côtes d'Égypte. Avant de partir, il avait poétiquement remercié son amie Emma Hamilton (2). « C'est grâce à vous que nous avons pu nous ravitailler et faire eau. Faire eau à la fontaine d'Aréthuse (3), c'est déjà presque un gage de vic-

(1) Le 14 juillet, Lachèze donna une réception. Le 29 juillet, anniversaire du 9 thermidor, une fête eut lieu chez Siéyès, consul général.

(2) Lettre citée par A. Gagnière, 55.

(3) La célèbre fontaine d'Aréthuse, située dans le vieux Syracuse (Ortygie), existe encore aujourd'hui. Voir à ce sujet mon étude sur la Sicile : *Trinacria*. (Plon, 1903.)

toire! Au premier vent qui soufflera, nous reprendrons la mer, et soyez sûre que je reviendrai couronné de lauriers ou couvert de cyprès! »

On sait, malheureusement, de quelle couronne de lauriers Nelson put se parer après cette nouvelle croisière sur les côtes d'Égypte! Le 1er août, la flotte française, embossée dans la baie d'Aboukir, était signalée à l'amiral anglais et la lutte commençait à cinq heures du soir. A dix heures, la bataille était gagnée par nos ennemis, l'amiral Brueys était tué à son bord et le vaisseau amiral l'*Orient*, de cent vingts canons, prenait feu. Au petit jour, l'escadre de Brueys était presque entièrement détruite. Après ce désastre, — l'un des plus grands mentionnés dans nos annales maritimes, — le sort de l'armée d'Égypte semblait irrémédiablement compromis.

* * *

La nouvelle de l'éclatante victoire de Nelson fut connue le 2 septembre à Caserte et la Cour, — au dire de Lachèze (1), — afficha immédiatement « une joie bruyante et offensante pour la France. » Le 3 septembre, Marie-Caroline confiait ainsi ses impressions à son inséparable amie Emma Hamilton (2) : « ... Quel bonheur, quelle gloire, quelle consolation, pour cette unique, grande et illustre nation! Que je vous suis obligé, reconnaissante! J'ai pleine vie! J'embrasse mes enfants, mon mary! quelle bravoure! quel courage! Je verrai avec une joie extrême vos héros, les défenseurs de l'Italie.

(1) Dépêche du 24 fructidor (10 septembre 1798).
(2) Lettre citée par A. Gagnière, p. 57 *(sic)*.

Ah! si jamais on fait un portrait du brave Nelson, je le veux avoir dans ma chambre. Ma reconnaissance est gravée dans mon cœur. Vive! Vive cette brave nation, cette respectable marine!... *Hope Hope*, ma chère miledy, je suis folle de joie! Avec quelle plaisir je verrais nos héros ce soir... Mes tendres compliments au chevalier (Hamilton), je vous embrasse ainsi que mes enfans. Tout ce qui m'appartient sent tout ce qu'ils vous doivent, et sont pleins de joie. Puisse le ciel faire prospérer une nation aussi grande, magnanime, courageuse! Puissai-je voir le brave Nelson, l'escadre victorieuse, et entourée de ma bien-aimée famille, les remercier de leurs exploits! »

Pour se mettre au diapason royal, Naples illumine. Pendant trois jours, les orgies succèdent aux fêtes et d'importantes distributions d'argent sont faites à la populace. Sur les balcons des maisons anglaises pavoisées, on lit en lettres de feu : *Viva Nelson;* les musiciens du théâtre, en livrée royale, donnent une aubade officielle à la belle lady Hamilton; sur la façade de l'ambassade d'Angleterre on suspend une croix de Malte illuminée, « sans doute par allusion et pour faire entendue que Nelson reprendra bientôt l'île de Malte (1). » Par contre, la police laisse vociférer sous les fenêtres du consultat de France. « La Reine, dans ses promenades, donne l'accolade à tous ceux qu'elle rencontre. En plein Opéra elle agite son mouchoir vers la loge d'Hamilton. Acton embrasse

(1) Lachèze à Talleyrand, 24 fructidor (10 septembre).

le Roi et lui dit : « A présent la couronne de Votre Majesté est désormais assurée sur sa tête (1). »

Toutes ces fêtes, toutes ces démonstrations et ces lampions ne suffirent cependant pas à la Reine et à la Cour pour marquer leur joie. Dans la lettre lyrique citée plus haut, on a vu que Marie-Caroline enthousiasmée voulait avoir dans sa chambre le portrait du héros et qu'elle désirait surtout voir l'amiral lui-même pour le remercier de ses exploits! Dès le 5 septembre, une frégate napolitaine se mettait à la recherche de Nelson. Elle emportait deux lettres : l'une, du Roi à son « libérateur, » l'autre de l'ambassadrice d'Angleterre à son grand ami. Toutes deux invitaient l'amiral à se rendre à Naples, suivant le désir de la Reine.

Nelson ne pouvait se dérober à cet honneur. Après avoir hésité cependant, il consentait à se rendre aux vœux de Marie-Caroline et l'escadre était signalée vers Capri dans la matinée du 22 septembre. Immédiatement, lord et lady Hamilton se rendaient à bord du *Vanguard*, vaisseau amiral. Affectant d'être folle de joie, l'ambassadrice tombait dans les bras du héros et cette scène comique était ingénument racontée le lendemain par l'amiral à sa femme : « ... Milady de s'élancer et de tomber inanimée devant moi; je la crus morte. Ses larmes heureusement se firent un passage et elle parut aussitôt soulagée. Le Roi arrivait. Cette seconde scène, dans son genre, fut des plus attendrissantes. Sa Majesté daigna me tendre la main, en m'appelant son *libé-*

(1) Siéyès, consul général, à Reinhard, ministre à Florence, 24 fructidor (10 septembre).

rateur et en me donnant tous les autres noms qu'ait jamais inventés la reconnaissance. Enfin, tout Naples, je crois, m'a proclamé son *libérateur*... J'espère, quelque jour, avoir le plaisir de vous présenter lady Hamilton. *C'est une des meilleures femmes de la terre : elle fait honneur à son sexe*... Son affabilité à mon égard, ainsi que celle de sir William, sont au-dessus de la justice que je puis leur rendre... Vous les aimerez comme je les aime et comme ils méritent d'être aimés de tout le monde. »

Dès que l'amiral débarqua sur les quais de Naples, l'enthousiasme se changea en délire! Nelson se présenta flanqué de l'ambassadrice, *suivi* par le Roi et par Hamilton, escorté par la populace et par les seigneurs de la Cour. Il descendit à l'ambassade d'Angleterre... et le valeureux marin, tout à fait pris dans les filets de la belle Emma, oublia sa gloire aux pieds de sa conquête. Il osa crier son bonheur à tout le monde : à lord Saint-Vincent, et à ses amis de Londres, après l'avoir raconté à lady Nelson (1)!

***

Malgré les démonstrations extraordinaires faites le 22 septembre à Naples, rien n'était officiellement changé aux relations de la Cour avec le Directoire! Le chargé d'affaires français avait dû rester à son poste pendant les fêtes bruyantes offertes à l'amiral anglais!

Depuis qu'il connaissait le désastre d'Aboukir, le

(1) Pour la vie de Nelson à Naples, voir les curieux documents de A. Gagnière, 63-68, et Colletta, II, 39.

malheureux Lachèze était devenu très pessimiste. Le 10 septembre, il pronostiquait nettement une rupture presque immédiate avec le roi de Naples, demandait à Talleyrand des instructions fermes et semblait douter de l'arrivée du nouvel ambassadeur. Nommé depuis le 14 juin, le général Lacombe Saint-Michel n'avait du reste donné aucun signe de vie!

L'impression de Lachèze était juste : la guerre était inévitable et prochaine. Mais, le 10 septembre, la cour royale désirait ne pas donner le premier signal. Espérant que l'Autriche commencerait la lutte avant la fin de l'année, elle croyait avoir intérêt à attendre encore. L'armée napolitaine était insuffisamment préparée à entrer en campagne et aucun chef, parmi ses généraux, ne paraissait de taille à la conduire à la victoire. Se rendant compte de cette infériorité du commandement, Marie-Caroline avait, dans le courant d'août, envoyé à Vienne le major Suzanna, un de ses hommes de confiance. Le messager royal devait demander à l'empereur François de « prêter » un de ses meilleurs chefs d'armée.

Thugut avait décidé son maître à désigner le général Mack. Ce personnage, né en 1752, en Franconie, s'était distingué dans plusieurs campagnes, notamment en 1793 aux Pays-Bas. Longtemps employé à l'état-major, c'était un faiseur de plans de campagne réputé. Depuis Léoben, il avait été chargé de la réorganisation des forces impériales. Intrigant et vaniteux, il semblait gênant à Vienne et sa désignation pour Naples permettait de s'en défaire! En annonçant le départ prochain de Mack, — auquel Marie-Caroline avait promis un traite-

ment annuel de quarante mille ducats plus les émoluments de capitaine général, — le baron de Thugut avait fait valoir, auprès de Suzanna, le mérite incontesté de l'homme choisi par l'Empereur. Le ministre avait ajouté que « François II, par le traité d'alliance du 19 mai précédent, ne s'était engagé à soutenir Naples que si cet État était attaqué et non s'il attaquait le premier; que cependant, eu égard à la situation critique dans laquelle se trouvait le roi de Naples, son gendre n'hésiterait pas lui porter secours sans s'attacher rigoureusement à la lettre du traité. »

L'envoyé de France à Ratisbonne, Bacher, eut connaissance de cette sorte de promesse faite à Suzanna et la signala plus tard à Talleyrand le 3 brumaire (24 octobre). « Le général Mack a été installé généralissime. On dit qu'il n'a accepté ce poste que parce qu'on lui a promis de lui envoyer successivement des renforts de troupes autrichiennes et russes qui doivent arriver par Trieste et Naples (1). »

En attendant la venue de Mack, annoncée pour la fin de septembre, les souverains napolitains ne pouvaient prendre aucune décision définitive. Le 23 juillet, un conseil de guerre avait été tenu à Caserte et le ministre Ariola, ayant pu disposer mensuellement d'un million de ducats, somme énorme pour le budjet napolitain, des rassemblements de troupes avaient été ordonnés (2). Mais les mesures nécessaires pour mobiliser une véritable

(1) A. E. Allemagne, 698-257.

(2) Médiocre organisateur et administrateur peu scrupuleux, Ariola fut disgracié au mois d'octobre.

armée n'avaient encore reçu qu'un commencement d'exécution. Tout au plus, le royaume pouvait-il, comme en 1793, envoyer des renforts à une nouvelle coalition!

De même, à Paris, malgré sa légitime irritation contre la cour royale depuis le ravitaillement de Nelson à Syracuse, la majorité du Directoire ne se souciait pas de donner le signal de la rupture. Une campagne de presse, très violente, avait été menée contre Naples, après Aboukir, et le *Rédacteur* s'était fait remarquer par ses articles agressifs (1). Rewbell avait cherché, de son côté, à entraîner ses collègues. « Si vous hésitez, — avait-il dit, — à faire la guerre à Naples qui l'a provoquée de mille manières, et si vous tardez à vous rendre maîtres de la Sicile, c'en est fait de votre navigation dans la Méditerranée. » Mais, déclarer la guerre à Naples, c'était aussi recommencer la lutte contre l'Autriche, son alliée; c'était dissoudre le congrès de Rastadt (les conférences de Selz s'étaient terminées le 8 juillet) (2); dans l'Italie septentrionale, la situation semblait du reste assez inquiétante : Daunou, récemment rentré à Paris, avait présenté certaines parties du pays comme prêtes à se révolter contre les Français.

Pour toutes ces raisons, l'avis de Rewbell avait

(1) Voir spécialement le n° du 3 octobre 1798 (12 vendémiaire an VII).

(2) Au milieu de septembre, le Directoire venait d'apprendre qu'une armée russe se tenait prête à entrer en scène. Une nouvelle tentative fut faite à Vienne pour décider la paix avec l'Empire.

La déclaration de guerre de la Porte (voir Dubayet, VIII) ne fut connue en France que vers le milieu d'octobre.

été provisoirement écarté. Le Directoire espérait que l'arrivée du nouvel ambassadeur à son poste permettrait de gagner du temps et que sa présence aurait au moins pour résultat de mettre fin aux démonstrations hostiles et blessantes.

*
* *

Lacombe Saint-Michel avait quitté Paris à la fin d'août, ignorant encore le désastre d'Aboukir. Il s'était arrêté à Gênes et à Livourne et avait consciencieusement visité Florence avec Reinhard, ministre de la République auprès du grand-duc Ferdinand. Mangourit était venu le rejoindre en Toscane, lui apportant des renseignements détaillés sur la situation de l'Italie. Les voyageurs n'arrivèrent à Rome que le 20 septembre.

Pendant ces longues étapes à travers la péninsule, l'ex-législateur paraît s'être intéressé beaucoup plus aux œuvres d'art et aux choses militaires qu'aux renseignements politiques! Dans une de ses premières lettres adressées à Talleyrand, le 2 vendémiaire (23 septembre), après son arrivée à Rome, il racontait ses impressions de touriste d'une façon succincte et profitait surtout de l'occasion offerte pour exposer ses idées sur la défense de la Corse et de l'île d'Elbe! Il s'en excusait d'ailleurs avec bonhomie : « La lettre que je vous adresse est moins diplomatique que militaire; mes longs services dans cette dernière qualité m'imposaient le devoir de vous soumettre des idées que je crois utiles (1). »

(1) A. E. Naples, 126-1. Dans cette lettre, Lacombe insistait sur

Se souvenant cependant qu'il était ambassadeur de la République, Lacombe avait, — de Gênes le 4 septembre, puis de Florence le 16 septembre, — prévenu Lachèze de son arrivée prochaine et réclamé ses passeports qu'il désirait trouver à Rome.

Cette nouvelle de l'arrivée du général avait été fort bien accueillie par le chargé d'affaires. « Je ne puis vous dissimuler, — écrivait-il à Talleyrand, — le plaisir que j'aurai à lui remettre des fonctions que *votre silence m'a rendu non moins pénibles que difficiles.* » Talleyrand semble du reste, pendant cette période de 1798, avoir lassé tous ses agents. Hésitant sur la conduite à tenir, il les laissait sans ordres et sans ressources, répondait peu ou pas à leurs demandes, se désintéressait de leur sort (1).

Bien qu'il les eût réclamés d'avance, Lacombe Saint-Michel ne devait pas trouver ses passeports en pénétrant dans la ville éternelle le 20 septembre! Si l'on se reporte aux dates, il est facile d'en comprendre la raison. Ce fut le 22 septembre que Nelson fit son entrée triomphale à Naples et qu'Emma Hamilton s'évanouit dans les bras du vainqueur d'Aboukir! Le gouvernement royal ne voulait pas voir poindre le représentant du Directoire pendant les journées de fêtes consacrées à l'amiral anglais! Il avait donc, tout naturellement, retardé l'envoi des passeports demandés!

la nécessité de fortifier Bastia et d'autres points. Il signalait l'importance de Porto-Ferrajo, à l'île d'Elbe, et proposait d'y employer un officier qu'il connaissait de longue date. Mellini.

(1) Nous avons constaté une situation analogue à Constantinople pour le chargé d'affaires Ruffin. (Voir Dubayet, VIII).

Ne trouvant rien à Rome, et fort impatienté, l'ambassadeur adressa alors une nouvelle lettre au marquis de Gallo. Il le mettait en demeure de lui répondre immédiatement (1). Pour attendre cette réponse de Gallo, Lacombe se dirigea sur Portella, dernier poste romain sur la route de Naples, dans la soirée du 4 vendémiaire (25 septembre). Arrêté à la frontière, précisément parce qu'il n'avait pas de passeports, il dépêcha un deuxième courrier à Naples et rétrograda sur Terracine le 26 septembre.

La réponse du directeur des affaires étrangères parvint le lendemain 27. Très courtoisement, le marquis de Gallo s'excusait d'un retard soi-disant involontaire, se confondait en regrets et envoyait enfin les pièces demandées. Le général put donc quitter aussitôt Terracine et, sans être remarqué, faire son entrée à Naples le 28 septembre dans la nuit.

*
* *

La ville était encore en fêtes. Les illuminations et les feux de joie éclairaient la rade et la côte, du Pausilippe à Castellamare. Au matin, de ses fenêtres du quai de la Chiaja, l'ambassadeur put apercevoir une partie des vaisseaux anglais qui, au mépris du traité de 1796, étaient tranquillement ancrés des deux côtés du Castello del Ovo, ou se réparaient. C'étaient l'*Alexander*, le *Goliath*, l'*Audacieux*, le *Minotaure*, le *Culloden* et le *Colossus*, vaisseaux de 74 ; le *Vanguard*, vaisseau amiral; quatre frégates de 36, *Thétis*,

(1) Lettre citée dans les *Papiers d'un homme d'État*, VI, 438.

Gibraltar, *Terpsichore* et *Alicante*; une corvette de 18 et quatre bâtiments de transport!

Bien décidé à protester contre la présence de cette puissante escadre en rade de Naples, Lacombe réclama une audience immédiate. Dans la soirée du 29 septembre il était reçu par le ministre, formulait sa protestation et insistait pour être présenté au Roi le plus tôt possible. D'un commun accord, la réception officielle au palais royal était fixée au 12 vendémiaire (3 octobre).

L'ambassadeur était arrivé à Naples accompagné de sa femme. Mais il avait dû laisser à Rome le secrétaire d'ambassade que le Directoire lui avait donné. En effet, les démêlés de Mangourit à Madrid en 1796 (1) avaient fait grand bruit dans les chancelleries. Dès que la désignation pour Naples de l'ancien secrétaire de Pérignon avait été connue, le ministre Gallo avait fait demander à Talleyrand, par le chevalier Ruffo, de modifier l'arrêté du 26 prairial (2). Pour le principe, Talleyrand s'y était opposé. Mais, de son côté, Gallo avait continué à refuser les passeports nécessaires; en sorte que le malheureux Mangourit, qui venait de remplir une mission intéressante en Valais, ne pouvant franchir la frontière napolitaine, avait dû rester à Rome.

Au moment du départ de Lacombe, Mangourit lui avait demandé d'insister auprès de Gallo. Mais la nouvelle démarche tentée n'eût aucun succès.

(1) Voir Pérignon, III et IV.
(2) Cet arrêté, déjà signalé, visait Lacombe et Mangourit.

L'ambassadeur ne put que protester contre une décision qu'il jugeait offensante pour la République. « Monsieur le marquis, — écrivit-il à Gallo peu après son arrivée à Naples, — le refus que fait le roi des Deux-Siciles de recevoir le citoyen Mangourit, en sa qualité de secrétaire d'ambassade et chargé d'affaires, a lieu de surprendre. Ce citoyen jouit, il est vrai, de la réputation d'un républicain prononcé, mais ce titre fait sa gloire et nous avons tous la prétention de la partager avec lui. Si la République française n'a pas le droit de demander aux gouvernements monarchiques de lui envoyer des agents républicains, les gouvernements monarchiques n'ont pas le droit, à leur tour, d'exiger que nos agents diplomatiques soient précédés par une réputation antirépublicaine. Il me semble qu'une démarche aussi marquante que celle que fait en ce moment la cour de Naples, aurait dû être justifiée par des faits pris dans le séjour du citoyen Mangourit à Naples. Je ne pousserai pas plus loin mes réflexions, je me contenterai de rendre compte à mon gouvernement du refus formel de S. M. le roi des Deux-Siciles et j'attendrai les ordres du Directoire exécutif... »

Le même jour, le général écrivait à Mangourit : « Je suis fâché, citoyen, que la malveillance de cette cour me prive de travailler avec vous, je crois que je ne tarderai pas à vous rejoindre... Ce que j'apprends et vois chaque jour me le fait fortement présumer. »

Ne pouvant servir à Naples, le secrétaire éconduit se fit donner une mission à Ancône comme

« membre de l'agence de l'armée d'Égypte, » agence qui devait chercher à révolutionner l'Albanie, l'Épire et la Grèce! Il assista au siège d'Ancône, quelques mois plus tard, et il l'a raconté d'une manière intéressante. Jamais il n'a pardonné à la cour de Naples l'injure qu'il avait reçue! Un de ses fils, — qui partageait les rancunes paternelles, — s'engagea au mois de décembre 1798 dans un des régiments de Championnet. Au bout de peu de jours, le général Rey demanda pour le jeune Mangourit, qui avait vaillamment reçu le baptême du feu, un brevet de sous-lieutenant (1). C'est en cette qualité que le fils de l'ex-premier secrétaire assista, à Naples, à la proclamation de la République.

(1) Rapport au Directoire du 15 nivôse an VII. *Moniteur* du 30 nivôse (19 janvier 1799).

III

VERS LA GUERRE

L'audience royale. — Discours de l'ambassadeur. — La Reine est malade. — Mack généralissime. — Le camp de San Germano. — Blocus de Malte. — Lacombe et le marquis de Gallo. — Situation intolérable. — Mise en marche des troupes royales. — Occupation de Rome. — Revers napolitains. — Les Français de Naples sont chassés.

Ainsi qu'il avait été convenu, l'audience royale eut lieu le 12 vendémiaire (3 octobre). Le général Lacombe Saint-Michel était, nous l'avons dit, un véritable colosse, haut de près de six pieds et très fort, et sa voix était puissante et bien timbrée. Très maître de soi, très conscient de son rôle, il se présenta au palais royal comme le représentant d'une grande nation victorieuse et son discours, — moins littéraire que celui de Garat, mais beaucoup plus net, — dut, malgré sa forme courtoise, impressionner vivement les courtisans napolitains.

Voici les passages essentiels de cette harangue (1) : « Sire, aussitôt que le Directoire exécutif de la République française fut informé que le citoyen qu'il avait chargé d'être auprès de Votre Majesté l'organe et l'interprète de ses sentiments, venait

(1) A. E. Naples, 126-9.

d'être élevé par le peuple français à la dignité de l'un de ses représentants, il jeta les yeux sur moi pour le remplacer dans l'honorable et satisfaisante mission d'entretenir et de fortifier la bonne intelligence si heureusement rétablie entre la nation française et celle que vous gouvernez.

« Je l'avouerai, Sire, nourri dans le métier des armes, je ne serais pas entré sans quelque crainte dans cette carrière nouvelle, si la franchise et la loyauté constamment adoptées par le Directoire exécutif pour base de toutes ses démarches, n'avaient banni de ses négociations cette politique astucieuse trop longtemps honorée du nom de science; et si, d'ailleurs, la renommée ne m'avait appris que je trouverai dans les vertus personnelles de Votre Majesté, un gage certain de cette confiance, qui, en facilitant toutes les relations amicales, peut seule leur donner des effets prospères et durables. » Après ce préambule banal, Lacombe Saint-Michel fit quelques déclarations humanitaires dans le goût de l'époque, puis chercha à faire comprendre au Roi que la République entendait bien être respectée. « ... En vain l'horizon politique se chargerait de nouveaux nuages. La République française, forte de ses moyens comme de sa loyauté, se refuserait longtemps à croire, *malgré l'évidence même, à tout projet hostile qui ne serait pas annoncé comme tel*. Aussi prompte à reprendre l'attitude guerrière qu'elle est disposée à conserver l'attitude pacifique et amicale, elle serait toujours prête à repousser une agression, et, pleine de confiance dans la justice de sa cause, la main, la même main qui présente la

branche d'olivier, saurait reprendre l'épée guerrière et attendre avec sécurité le sort des combats... La nation française, décidée à ne souffrir, comme à n'imposer aucun joug, s'empressera toujours de former les liens utiles dont l'effet bienfaisant est de rapprocher tous les intérêts... Votre sollicitude connue, Sire, pour la prospérité des peuples qui vous sont soumis, m'est un garant certain des facilités que le Directoire exécutif trouvera auprès de vous pour parvenir à ce but désirable. Déjà, j'aime à croire que ma mission se bornera à lui donner des preuves qu'il peut, avec confiance, compter de votre part sur des sentiments de paix et d'amitié, aussi sincères, aussi constants que ceux dont il m'a formellement chargé de présenter l'assurance à Votre Majesté. »

La réponse du roi Ferdinand n'est mentionnée dans aucun document. Quant à la Reine, probablement fatiguée par les fêtes données depuis douze jours en l'honneur de Nelson, par les saturnales organisées à Pompéi, par les mascarades et les concerts dont lady Hamilton était l'inspiratrice, elle se déclara malade, et sa répugnance à recevoir Lacombe, régicide comme Garat, était d'ailleurs assez naturelle.

Bien décidé à ne pas se formaliser inutilement et à être intransigeant pour les choses sérieuses, l'ambassadeur affecta spirituellement de croire à la maladie de Marie-Caroline. Il raconta à Reinhard, ministre à Florence, ses premières impressions, en insistant sur la difficulté de sa mission, mais se

déclarant « prêt à en assumer les responsabilités avec la dignité d'un vrai républicain (1). » Le jour même de son audience, de nouvelles instructions chiffrées, datées du quatrième jour complémentaire de l'an VI, venaient du reste de lui parvenir. « Votre situation, citoyen, devient de plus en plus difficile. Vous devez faire usage de toute la prudence et de toute la circonspection dont vous êtes capable. » Les instructions pouvaient se résumer ainsi : soyez prudent, restez jusqu'à nouvel ordre à votre poste, passez le moins de notes possible au marquis de Gallo, observez avec soin les préparatifs militaires, et restez en communication constante avec le général commandant les troupes françaises sur le territoire de la République romaine.

*
* *

Deux événements marquèrent, à Naples, le mois d'octobre 1798 : l'arrivée, impatiemment attendue, de l'illustre Mack et la croisière de l'escadre anglaise vers Malte.

Embarqué à Trieste, Mack toucha terre à Manfredonia, se présenta le 9 octobre au château de Caserte et reçut le meilleur accueil. « Soyez pour nous sur terre comme Nelson sur mer », lui dit Marie-Caroline.

Le général autrichien avait des uniformes superbes, des équipages importants et une suite de quatorze officiers allemands. Parmi eux, on distin-

(1) *Lettres de Mme Reinhard*, 19.

guait le comte Maurice Dietrichstein (1), premier aide de camp, le major Frey, le capitaine Reichenbach, le lieutenant Paenzer. Mack s'était même fait précéder d'une maîtresse, arrivée le 3 octobre (2)!

Il trouva l'armée napolitaine très brillante de tenue, passa des revues, étala ses plans de campagne et se montra d'abord plein de confiance. Le maréchal Mac Donald donne dans ses *Mémoires* les raisons de cette impression optimiste. Après les succès de Championnet, Mac Donald demandait au vaincu : « Comment un général aussi distingué par ses talents a-t-il ainsi exposé sa réputation militaire comme grand tacticien en se mettant à la tête d'une pareille armée? — J'ai été appelé et sollicité par le roi de Naples. J'ai résisté, mais mon souverain me l'a ordonné. J'étais forcé d'obéir, et puis, en voyant cette armée, j'ai été séduit : bien tenue, bien organisée, exercée, montrant un grand dévouement et surtout une grande ardeur de vous faire la guerre, de délivrer Rome et l'Italie (3). »

Depuis la fin de septembre, trois camps d'instruction avaient été enfin formés par les soins du ministre Ariola. Le plus important, celui de San Germano, dans la vallée du Garigliano, était à proximité de la frontière et commandait la grande

(1) Ce Dietrichstein devint général et ambassadeur d'Autriche à Petersbourg. Il épousa une comtesse Schouvaloff. Sa sœur était mariée avec le comte de Merveldt, l'un des négociateurs d'Udine en 1797.

(2) Sieyès à Talleyrand, 18 vendémiaire (9 octobre).

(3) *Mémoires de Mac-Donald*, 66. Pour juger la valeur des soldats napolitains, et, les *Mémoires du général Bigarré*, ch. X et XI.

route de Naples à Rome par Frosinone et Frascati. Vingt-deux mille hommes y avaient été rassemblés. Ce camp fut placé sous les ordres de Mack en personne. L'un des deux autres, — de seize mille hommes dans les Abruzzes, — fut confié au maréchal Micheroux, tandis que le comte Roger de Damas, émigré français, était chargé d'exercer les huit mille hommes réunis dans la vallée de la Sezzia.

Après Micheroux et Damas, considérés comme des soldats de valeur, les généraux les plus en vue de l'armée napolitaine s'appelaient Fonseca, de Gamps, Parisi, San Filippo. Beaucoup d'étrangers servaient dans les troupes royales : un La Trémoïlle, un Vintimille, le chevalier de Saxe, le prince de Philippstadt. Les Français émigrés avaient été spécialement attirés par les souverains (1). Marie-Caroline surveillait d'ailleurs elle-même depuis plusieurs semaines les mouvements des troupes. Le 16 octobre, le comte de Chastellux, agent de Louis XVIII, écrivait au prétendant : « La Reine a encore un peu de fièvre, mais son courage lui tient lieu de ses forces qu'elle ne ménage pas assez... Jeudi elle alla dîner au Belvédère. Le lendemain, elle partit à sept heures du matin pour une manœuvre de la garnison de Capoue que le Roi désirait montrer au général Mack (2).... »

(1) On sait l'étonnante fortune que fit, deux ans plus tard, le jeune vicomte de Saint-Clar, venu en 1800 à la Cour avec le duc de Berri. La vieille Reine le prit comme amant et le nomma ministre de la guerre du royaume. Il avait vingt-trois ans !

Un des fils du marquis de Bombelles (beau-frère de Mackau) servit aussi contre la France dans les troupes napolitaines. Il entra ensuite au service de l'Autriche.

(2) Lettre citée dans la *Revue d'histoire diplomatique*, 1888.

Pendant que s'achevaient les diverses concentrations, Nelson, las des fêtes royales, s'était décidé à quitter Naples avec une partie de ses forces et s'était dirigé vers l'île de Malte déjà bloquée depuis la fin d'août par une escadre anglo-portugaise. Le 15 octobre, l'île de Gozzo était conquise et, le 18, le général Vaubois, à la Valette, était sommé par l'amiral portugais de rendre la ville. Le 25, Nelson faisait lui-même une nouvelle sommation sans résultat. Jugeant avec raison que le blocus de l'île pouvait se prolonger longtemps encore, le vainqueur d'Aboukir revenait le 5 novembre en rade de Naples, amenant les prisonniers de Gozzo (1).

L'amiral fut, cette fois encore, accueilli par des transports de joie. « La tête tourna à Leurs Majestés. Un enfant royal de six ans, Léopold, interrogé sur ce qu'on ferait d'un drapeau français, pris à Gozzo, répondit : « Il faut le fouler aux pieds. » Un autre petit prince, Albert, criait : Vive Nelson qui a tué tous les Français.. (2). »

Cette occupation de Gozzo constituait pour la cour de Naples un succès appréciable, car le débarquement à Malte des troupes de Bonaparte avait été l'un des gros griefs mis en avant depuis quelques mois contre la France. Ferdinand IV gardait en effet des prétentions sur Malte, sous prétexte que

(1) La petite garnison de Gozzo, composée de deux cents hommes sous le commandement du chef de bataillon Lochey, avait capitulé avec les honneurs de la guerre. Après avoir été ramenés à Naples, les prisonniers furent dirigés sur Toulon, sur un transport anglais.

(2) *Mémoire de Couturier*, déjà cité. (A. E. Mémoires et documents. *Naples*, I, 217.)

c'était l'empereur Charles-Quint qui avait cédé l'île, en 1530, aux chevaliers de Saint-Jean! Dans une de ses premières conversations avec l'ambassadeur du Directoire, Acton n'avait pas caché que le Roi était très décidé à agir énergiquement pour faire valoir ses droits sur Malte, soit par lui-même, soit par ses alliés. « Mais, — avait répliqué Lacombe, — si les Anglais prennent Malte, pensez-vous qu'ils vous la donneront? — Oh! ils ne la garderont pas, répondit Acton, et, dans le contraire, nous appellerons à notre secours le Turc, le Mogol, et même le diable, s'il pouvait nous aider à la reprendre (1)! »

Dès son retour, Nelson fut invité à se rendre à San Germano. La Cour entière s'y était transportée à la fin d'octobre avec les ministres et quelques membres du corps diplomatique. Inlassable, Mack organisait des manœuvres savantes et des « petites guerres », faisant les honneurs de ces parades d'opéra-comique où la Reine, — en casaque bleu de ciel brodée en or, avec fleurs de lys au col, garniture de boutons d'or mat et un chapeau de général en chef avec un panache

(1) Lacombe à Talleyrand, 23 vendémiaire (14 octobre 1798). Cette prétention sur Malte était insoutenable. De même, le Saint-Siège avait des prétentions sur le royaume des Deux-Siciles. D'après une tradition très ancienne, le roi de Naples devait payer au Pape un *tribut* annuel de 8.000 onces d'or. En outre, à chaque changement de règne, on adressait à Rome une somme de 50.000 livres sterling. Enfin, le Roi devait envoyer tous les trois ans, comme hommage, une haquenée blanche et tenait à la disposition du Pontife un corps de trois cents cavaliers qui pouvait être requis annuellement pendant un trimestre.

blanc, — caracolait quotidiennement devant les régiments!

Amené par lady Hamilton le 10 novembre, Nelson assista à plusieurs parades, mais ne partagea pas l'enthousiasme général. A l'une des manœuvres, Mack se fit maladroitement cerner. Impatienté, l'amiral se tourna alors vers son aide de camp et lui dit en anglais : « Cet homme ne connaît pas le premier mot de son métier. » Puis, il écrivit à Londres : « Mack ne peut bouger sans emmener cinq voitures : cela m'a donné une bien triste opinion de lui! »

La confiance royale ne se laissait cependant pas ébranler! Soupçonné de malversations, le ministre Ariola venait d'être remplacé, mais les ressources financières paraissaient encore assez grandes. L'argenterie des églises avait été réquisitionnée; les caisses publiques avaient été invitées à verser tout leur numéraire au trésor royal. Aussi la Reine se montrait-elle plus belliqueuse que jamais. Nelson continuait à penser que l'action militaire contre la République romaine ne devait se produire que si l'Autriche se décidait, de son côté, à entrer en campagne dans le nord de l'Italie. Au contraire, ce que désirait maintenant Marie-Caroline, c'était une guerre immédiate. Déjà, le 24 septembre, — avant même l'arrivée de Mack, — sans consulter le Roi, elle avait donné l'ordre de violer la frontière romaine. La division des Abruzzes s'était heurtée à des troupes de Mac Donald et l'affaire n'avait eu aucune suite grâce au sang-froid du général français, qui s'était

contenté de demander des explications à Micheroux. Six semaines s'étaient écoulées depuis cet incident. Très admiratrice des talents de Mack, et persuadée que la petite armée française serait impuissante à défendre Rome, la souveraine escomptait déjà l'entrée solennelle des Napolitains dans la ville des papes et voyait la péninsule entière délivrée des jacobins! Elle estimait qu'à l'annonce des premiers succès de Mack, l'Empereur, son gendre, se déciderait à entrer aussitôt en scène vers la Cisalpine. Pendant ce temps, croyait-elle, les flottes anglaise et turque (La Porte avait déclaré la guerre à la France au commencement de septembre) assureraient la maîtrise de la mer à la nouvelle coalition!

* * *

Malgré tous les préparatifs de guerre dont il était l'involontaire témoin, malgré la situation extraordinaire qu'il avait trouvée en arrivant à Naples, Lacombe Saint-Michel continuait à remplir avec beaucoup de dignité son rôle de représentant de la République. Dans ses entretiens avec Gallo, il protestait constamment contre la violation du traité de 1796, et cherchait à faire valoir la modération du Directoire. Forçant la sympathie des ministres par la franchise de son attitude et la correction de ses procédés de discussion, il réussissait même à entretenir des relations personnelles assez courtoises avec le terrible Acton.

Les dépêches officielles expédiées de Naples en octobre et novembre 1798 — dépêches dont une partie seulement existe aux archives du ministère,

l'autre n'étant sans doute jamais parvenue — montrent le calme de l'ambassadeur et aussi sa clairvoyance (1). Lacombe est arrivé à son poste sans enthousiasme et sans illusions. Soldat, il a reçu une consigne : avoir de la patience, ne pas provoquer une rupture que le Directoire ne désire pas, garder cependant une attitude ferme vis-à-vis de la Cour. Cette consigne, le général l'a parfaitement exécutée, mais au prix de quels efforts!

Dès le 20 vendémiaire (11 octobre), le surlendemain de l'arrivée de Mack à Caserte, le représentant de la République avait sommé Gallo d'avouer le but des rassemblements effectués à San Germano. Fort embarrassé, le ministre napolitain avait donné l'assurance que la concentration des troupes avait un caractère purement défensif : « Depuis Campo-Formio, vous avez révolutionné l'Italie, culbuté le gouvernement suisse, occupé Rome, pris Malte, attaqué l'Afrique et nous avons craint un débarquement en Sicile. » Comme conclusion, Gallo avait ajouté que le roi de Naples n'était en état d'attaquer personne, qu'il avait besoin de paix, mais que le royaume avait sept millions d'habitants et que les mesures *défensives* étaient légitimes.

Peut-être le ministre était-il sincère? Naples pouvait, jusqu'à un certain point, craindre encore une offensive française et Gallo n'était pas personnellement partisan d'une guerre d'agression. Le négo-

(1) Toute la correspondance politique de Lacombe Saint-Michel est contenue aux A. E. dans le volume *Naples*, 126. En dehors des dépêches de Naples, le Directoire était tenu au courant par ses commissaires à Rome : Duport, Bertholio et Florentin Guyot.

ciateur d'Udine avait conservé de réelles sympathies pour la France, et était désireux de trouver un terrain d'entente avec Lacombe Saint-Michel. Il a, d'ailleurs, avoué dans ses *Mémoires*, que « le Directoire était prêt à faire toutes les concessions possibles »(1), pour assurer la paix. « Le ministre de France, — raconte Gallo, — arriva à proposer, conformément aux instructions du Directoire, que, si le Roi voulait vraiment et de bonne foi conserver la paix avec la France, celle-ci était disposée, non-seulement à reconnaître la neutralité de Naples, mais encore à remettre entre les mains du Roi l'île de Malte, aussitôt après la paix maritime; et, quant à Rome, le Directoire se montrait heureux de se faire du Roi un ami et consentait pour cela à retirer ses troupes en Lombardie, *cédant à lui et à ses troupes toute la République romaine*, pour qu'il en disposât à son plaisir; car, n'ayant occupé cet État que parce qu'il ne voulait pas qu'il fût au pape, il le verrait, sans jalousie, passer au pouvoir du Roi... »

L'exactitude de ce témoignagne de Gallo paraît cependant assez discutable. Ni dans la correspondance de Lacombe, ni dans celle de Talleyrand, on ne trouve trace de propositions semblables! C'eût été payer bien cher la paix avec Naples que d'abandonner, sans combattre, Malte et Rome! Et, si vraiment Lacombe avait fait ces propositions au nom de la France, il eût été difficile — même pour la reine Marie-Caroline — de ne pas les trouver superbes!

(1) *Memorie del Duca di Gallo*. Archivio XIII, 277. Citation de M. A. Dufourcq.

Les mémoires de Gallo, prouvent, en tout cas, que l'attitude du Directoire vis-à-vis de Naples fut remarquablement conciliante!

Mais, justement parce qu'il représentait le parti de la Paix, Gallo, depuis Aboukir, avait vu, chaque jour, diminuer son influence. A l'arrivée de Mack, un important conseil de guerre s'était tenu à Caserte. Gallo n'y avait pas assisté, alors que le ministre de la justice avait été convoqué. Ce ministre de la justice était, il est vrai, le fameux prince de Castelcicala dont nous avons signalé le rôle odieux dans les procès politiques. Lui seul avait représenté l'élément napolitain au conseil de guerre! Pour décider les affaires du pays, le Roi n'avait, — en dehors de Castelcicala, — fait appel qu'à des étrangers : à Acton, à l'autrichien Mack, aux anglais Nelson et Hamilton (1)!

La bonne volonté de Gallo n'était donc pas suffisante pour amener une détente, et Lacombe ne pouvait se faire d'illusions à ce sujet. Très clairvoyant, l'ambassadeur voulut du moins renseigner très exactement et très complètement le Directoire. Aucun détail de quelque intérêt ne fut négligé dans ses dépêches. Le 26 octobre, il signalait des tiraillements momentanés entre les deux cours de Naples et de Vienne. Gallo n'avait pas été remplacé encore auprès de l'Empereur, depuis qu'il exerçait les fonctions de directeur des affaires étrangères; Baptiste, son ancien secrétaire, avait géré les affaires et Acton

(1) Dépêche du 26 vendémiaire (17 octobre). C'est à la suite de ce conseil que le ministre de la guerre, Ariola, fut destitué.

désirait envoyer à Vienne le prince de Belmonte. Mais celui-ci passait pour un personnage fort intrigant. Les ministres autrichiens ayant réussi à le faire écarter, Marie-Caroline venait de faire nommer l'abbé Giansanti, vieillard de soixante-douze ans, dont personne à Vienne ne pouvait être jaloux!

La correspondance de Lacombe racontait aussi l'expédition de Nelson à Malte et le retour de l'amiral anglais après l'inutile sommation faite au général Vaubois, mettait en lumière les procédés peu charitables des Anglais pour les prisonniers de Gozzo, énumérait avec beaucoup de compétence les mouvements de troupes (1).

Très inquiet de la conduite à tenir en cas de rupture, et las du rôle pénible que les circonstances lui imposaient jusqu'à nouvel ordre, le général se plaignait de rester sans instructions précises : « Je suis aussi éloigné de Paris que si j'étais à Botany-Bay, et à peu près avec autant d'agrément (2) »! « Quels que soient les désagréments dont ma place est abreuvée, — disait-il à Talleyrand, — soyez sûr que je saurai me tenir à mon poste jusqu'à ce que mon gouvernement me rappelle ou que celui-ci me congédie. J'ai lieu de croire que puisque la France temporise elle n'est pas prête d'attaquer encore. Le gouvernement français voit aussi bien que moi que le seul

(1) Dépêches du 6 brumaire (26 octobre) et du 9 brumaire (30 octobre). Lacombe était aussi en correspondance suivie avec le général français commandant à Rome. (*Mémoires de Thiébault*, II, 255.) Championnet fut prévenu dès le 20 novembre du plan napolitain.

(2) Dépêche du 16 brumaire (6 novembre.)

moyen de communiquer librement avec Malte et l'armée d'Égypte est l'occupation des Deux-Siciles... Ici, les compliments sont une monnaie de bas aloi, il faut une armée de quarante mille hommes, vous obtiendrez alors tout... La Cour attaquera quand elle croira pouvoir le faire avec avantage. *On dit que c'est le 20 brumaire*... (1). La cour de Naples voudrait que je m'en fusse de mon propre mouvement. J'ai votre ordre positif de rester à mon poste jusqu'à ce que je sois *rappelé* ou *renvoyé*. Ne dois-je pas me considérer comme renvoyé si toute communication étant rompue avec moi, je ne puis recevoir l'ordre de mon rappel... (2)? »

Le Directoire étant toujours décidé à ne pas prendre une attitude trop agressive en Italie, la patience et la prudence furent encore recommandées à Lacombe Saint-Michel! Une lettre de Talleyrand (3), datée du 28 brumaire (18 novembre) (lettre qui ne parvint du reste jamais à Naples), lui renouvelait les instructions précédentes. On l'autorisait pourtant à préparer son départ : « Je crois qu'il n'est pas inutile de vous faire observer que, d'après tous les mouvements de la Cour, ce serait une sage précaution de vous mettre en mesure de partir dans le cas que vous y fussiez forcé d'une manière ou d'une autre. Cette précaution peut avoir lieu sans aucune marque extérieure... Votre conduite près de la Cour doit toujours être celle d'un observateur attentif... »

(1) Dépêche du 18 brumaire (8 novembre).
(2) Dépêche du 22 brumaire (12 novembre).
(3) Ce fut la dernière adressée à Naples en 1798.

Observateur attentif! Certes l'ambassadeur avait prouvé qu'il l'était! Mais l'heure propice à l'*observation* pouvait être considérée comme passée! Au moment où Talleyrand envoyait ces ultimes recommandations, des démonstrations non équivoques d'hostilité avaient commencé depuis plusieurs jours dans différentes villes du royaume. A Messine, deux négociants français étaient assassinés après avoir vu leurs maisons pillées. A Trapani, les autorités locales refusaient à un bateau français de commerce de prendre de l'eau (1). A Naples même, dès le 18 brumaire (29 octobre), de graves insultes avaient été faites par la populace.

Ce dernier incident rappelait l'affaire de Vienne du 13 avril précédent. Les bureaux de la chancellerie du consulat venaient d'être transférés, le 28 octobre, dans une maison dite *Hôtel impérial* sur la place Sainte-Lucie. Le consul général Siéyès avait fait poser sur sa porte un écusson portant une inscription peu subversive : *Consulat général de la République française à Naples*. Aussitôt, des groupes hostiles s'étaient formés. Des bandes de lazaroni, sans doute payées par Castelcicala, étaient venues hurler sous les fenêtres de Siéyès, puis, pendant la nuit, avaient brisé les vitres et lancé des pierres contre l'écusson. C'était, on le voit, la réédition des procédés viennois à l'égard de Bernadotte!

En vain, le lendemain 30 octobre, Lacombe avait-il fait parvenir les plus énergiques protestations. Aucune mesure n'avait été prise par le ministre de

(1) *Mémoire de Couturier*, vice-consul, déjà cité.

la justice, responsable de la police, pour protéger la maison française. Depuis lors, chaque soir, les insultes continuaient. Siéyès écrivait mélancoliquement le 9 novembre (19 brumaire), après avoir raconté cette injurieuse situation du Consulat : « Le gouvernement fait tout pour nous chasser mais ne veut pas nous dire : partez! »

A cette date du 9 novembre, on entrait du reste décidément dans une période d'agitation guerrière. Les cardinaux romains, réfugiés à Naples depuis huit mois, annonçaient officiellement leur prochaine rentrée à Rome et louaient déjà des carrosses pour suivre l'arrière-garde de l'armée royale! Le 8 novembre, le roi Ferdinand et une partie de la Cour étaient allés communier solennellement à l'église de Saint-Janvier, et cette cérémonie avait paru, à tous, le prélude d'une prochaine entrée en campagne! Les malheureux diplomates français étaient bloqués dans leurs maisons, n'ayant aucun moyen de faire parvenir de leurs nouvelles. « Les prédications, — écrivait Lacombe le 12 novembre (22 brumaire), — recommencent dans les rues et sur les places. On ne peut plus sortir sans être insulté. Ma femme l'a été elle-même dans une promenade publique. »

Aussi, le départ forcé était-il entrevu comme une délivrance! Depuis dix à douze jours, — racontait Siéyès dans sa dernière dépêche du 14 novembre, — nous sommes comme prisonniers, environnés d'espions. Il est impossible de rien envoyer. On me fait *espérer* que ce duplicata pourra sortir de cette prison

par voie de mer et que nous serons congédiés dans huit jours. »

*
* *

Parfaitement renseigné par des lettres de Naples, le chevalier Ruffo, ambassadeur auprès du Directoire, ne se souciait pas de se trouver à Paris au moment des premières hostilités qu'il savait prochaines. Il demandait ses passeports le 22 novembre, en prétextant son état de santé, les obtenait immédiatement et se mettait en route le lendemain. Le secrétaire Carraciola devait rester provisoirement pour gérer les affaires.

Le jour même où l'envoyé napolitain se décidait à quitter Paris par prudence, les derniers scrupules de Ferdinand venaient de disparaître. Le parti de la Guerre, — c'est-à-dire la Reine et les Hamilton — avaient enfin convaincu le souverain de la nécessité d'une guerre immédiate avec la *République romaine*. En vain, le ministre Gallo avait-il tenté de retarder encore la crise en objectant le manque d'argent qui commençait à se faire sentir (1), et supplié le Roi d'attendre au moins les subsides anglais. Interrogé la veille sur les projets du cabinet de Londres, Nelson avait répondu « que Pitt ne pouvait demander en ce moment de l'argent au Parlement britannique, mais que si, à Naples, on mettait tout en œuvre pour se sauver, l'Angleterre ne resterait pas inactive, parce que, jamais encore, John Bull n'avait laissé un ami dans l'embarras (2). »

(1) Le change était alors à 52 pour 100.
(2) Sybel, V 368. — L'Angleterre conclut en effet ultérieure-

La Reine avait considéré cette réponse évasive comme un encouragement et comme une promesse. En outre, de bonnes nouvelles d'Autriche venaient d'arriver à Naples. Baptiste (toujours chargé d'affaires à Vienne en attendant l'arrivée du vieil abbé Giansanti) annonçait, sur un faux rapport, mais de bonne foi, que la guerre était déjà commencée du côté des Grisons et même qu'une rencontre heureuse avait eu lieu entre les troupes impériales commandées par le général Auffenberg et un corps français (1).

Habilement exploitée par Marie-Caroline, cette lettre de Baptiste, avait paru concluante. Un manifeste, — préparé depuis longtemps, — fut crié dans les rues de Naples dans la soirée du 22 novembre. Le souverain y affirmait son désir de la paix et y racontait à son peuple qu'il avait fait à la République française toutes les concessions possibles. « Mais, — disait Ferdinand, — l'occupation de Rome et de Malte, de continuelles menaces d'invasion, confirmées par des préparatifs de guerre et des mouvements de troupes significatifs, m'ont décidé à prendre des mesures pour éloigner de mon royaume le danger qui le menaçait. » Le roi de Naples déclarait qu'en conséquence, il allait entrer dans l'État

ment avec Naples un traité d'alliance qui fut signé le 1er décembre par Hamilton et Gallo. A la même époque, une alliance avec la Russie était signée à Pétersbourg par le duc de Serracapriola. (Koch, *Histoire des traités*, V, 167.)

(1) Au départ de Mack pour Naples, le baron de Thugut lui avait affirmé que l'Autriche donnerait le signal de la guerre par l'invasion des Grisons. La nouvelle envoyée par Baptiste pouvait donc paraître très importante et décisive. (*Papiers d'un homme d'État*, VII, 16).

romain « avec la volonté stable d'y rétablir la religion catholique, d'y comprimer l'anarchie, terminer les désastres et les déprédations, ramener la paix, et le replacer sous le gouvernement régulier de son légitime souverain. »

A cette même date du 22 novembre, la Reine faisait un suprême appel à l'Empereur : « Mon bien chers fils et neveu, vous avez actuellement dans vos mains la destruction de vos beaux-parents, oncle, tante et amis, de deux royaumes superbes, de sept millions de tranquilles et paisibles habitants. Si vous retardez en Italie, toute la force française pèsera sur nous et nous serons écrasés, et ce sera par les mains les plus chères que nous aurons été sacrifiés... Vous pouvez juger de mon état : mon cher mari exposé à une guerre de traître où tout est à craindre... Je compte toujours sur votre assistance efficace sans laquelle nous serions perdus et perdus par votre main... (1) »

* * *

Pour réaliser le superbe programme tracé par le Roi dans son manifeste, l'armée napolitaine se met en marche dès le 24 novembre en plusieurs colonnes. Micheroux avec quinze mille hommes et vingt-quatre canons se porte sur Ascoli; San Filippo avec neuf mille hommes gagne Aquila et Terni; une division, portée par l'escadre de Nelson, est envoyée à Livourne; enfin, Mack lui-même avec le gros des forces napolitaines précédemment concentrées à San

(1) Lettre citée par l'historien allemand HELFERT, *Fabrizio Ruffo. Revolution von Neapel.*

Germano, se dirige le plus rapidement possible sur Rome. Le roi Ferdinand suit le général autrichien à une journée de marche (1).

Malgré l'inconcevable dispersion de ses colonnes, trois jours après son départ de San Germano, Mack arrive devant la ville éternelle. L'armée française chargée de défendre la République romaine ne comptant que quinze mille hommes, Championnet s'est décidé à se porter au nord du Tibre en ne laissant qu'une petite garnison au château Saint-Ange. Mack et Ferdinand peuvent donc, sans avoir livré combat, faire leur entrée triomphale! Les membres de l'ancienne administration pontificale reprennent provisoirement leurs charges et le pape prisonnier est invité à revenir dans ses États!

La nouvelle de ces premiers succès de Mack arrive à Paris dans la nuit du 4 au 5 décembre. On apprend en même temps les excès qui ont suivi l'entrée triomphale. La sépulture du malheureux général Duphot a été profanée! En présence de cette offensive napolitaine, le Directoire ne peut hésiter longtemps. L'incursion sur le territoire de la République romaine appelle et justifie des représailles immédiates. Le 6 décembre (16 frimaire), une déclaration officielle de guerre à Naples et au Piémont (2) est

(1) Pour les détails de cette marche, voir Colletta, II, 43; *Mémoires de Thiébault*, II; *Papiers d'un homme d'État*, VII, 30, etc.

(2) Sans entrer dans le détail des griefs mis en avant par le Directoire contre le Piémont, rappelons ici que la situation était tendue depuis plusieurs mois. Une lettre du 2 octobre, du prince de Belmonte au ministre piemontais Priocca, avait été interceptée. Cette lettre, très violente (*Mémoires de La Récellière*, III,

décidée et, le 22 frimaire, un long mémoire justificatif est adressé au Conseil des Cinq-Cents. « Les troupes françaises, — disait le Directoire, — ont été attaquées par les troupes napolitaines. Le premier soin du gouvernement doit être de prendre des mesures pour repousser l'insolente attaque d'une Cour parjure... »

*
* *

Cependant, cette « Cour parjure », même après l'occupation de Rome, n'avait toujours pas jugé utile de déclarer la guerre à la France, sous prétexte que c'était contre la République *romaine* seule, que l'armée napolitaine avait agi depuis le 24 novembre! Aussi, les représentants de la France, prisonniers dans leurs maisons, de la Chiaja et de la place Sainte-Lucie, résidaient toujours à Naples! Et ce ne fut que le 8 décembre (18 frimaire), après les premiers revers de Mack, que la reine Marie-Caroline, en l'absence du Roi, se décida à publier officiellement la rupture!

Les succès de l'armée napolitaine n'avaient pas été de longue durée! Pendant que Ferdinand, après l'entrée triomphale à Rome, s'installait chez soi, au palais Farnèse, Mack avait continué sa marche pour atteindre Championnet vers Civita-Castellana. Mais la fortune avait alors changé tout à coup. Les troupes

191). prêchait l'assassinat des Français, conseillait de nouvelles Pâques véronaises.

Elle servit de prétexte à la déclaration de guerre. Joubert, qui avait remplacé Brune à l'armée d'Italie, passa la frontière piemontaise avec ses troupes. Incapable de résister, le Roi dut céder ses droits sur le Piémont et se retira en Sardaigne.

de Micheroux et de San Filippo s'étaient heurtées à quelques centaines de Français, avaient été repoussées et restaient coupées de l'armée principale. Et Mack, lui-même, en arrivant sur les lignes françaises avec des forces beaucoup trop échelonnées, et sans liaison, perdait, à la bataille du 4 décembre, près de deux mille prisonniers, vingt-trois canons et tous ses bagages. Sept mille Français, sous Mac-Donald, avaient battu près de quarante mille ennemis!

Le résultat de cette rencontre désastreuse du 4 décembre parvint à Marie-Caroline dans la journée du 7 décembre, alors qu'en l'honneur de la prise de Rome, — comme après Aboukir, — de nouvelles fêtes se préparaient! Prévenue par un message secret de Ferdinand, la Reine avertit son amie Emma du revers. Dans ces conditions, à moins de l'enfermer comme Ruffin aux sept Tours, il était impossible de garder à Naples, malgré lui, l'ambassadeur de la République française! Gallo fit donc demander à Lacombe, dans la soirée du 7 décembre, de se rendre le lendemain à la chancellerie royale.

Fidèle jusqu'au bout à la ligne de conduite qu'il avait adoptée, l'envoyé du Directoire avait adressé une dernière et énergique protestation après l'occupation de Rome et annoncé en même temps son intention de quitter Naples par voie de terre. Le marquis de Gallo lui avait alors répondu que ce départ ne pourrait s'effectuer que « si le Directoire avait laissé le chevalier Ruffo se diriger librement sur l'Italie » Aucune confirmation du départ de

Ruffo (1) n'ayant pu parvenir encore, Lacombe avait donc dû, de force, rester à Naples, enfermé dans sa maison!

L'entrevue du 8 décembre avec le marquis de Gallo devait trancher définitivement la question. L'autorisation de partir par terre était, de nouveau, formellement refusée, mais l'ambassadeur de la République recevait l'ordre impératif de quitter la ville, par mer, dans les quarante-huit heures, avec tous les Français résidant à Naples.

(1) Ruffo n'arriva à Rome qu'après la retraite de Mack. Il put tromper la surveillance de Championnet et rentrer à Naples. Quant à Caracciola, secrétaire d'ambassade, le Directoire le garda à Paris. Il ne quitta la France qu'en vendémiaire an VIII (septembre 1799)

IV

L'ODYSSÉE D'UN AMBASSADEUR

La *Madona del Porto Salvo*. — Débarquement à la Goulette. — Tunis. — La guerre avec Sélim III. — Les Français à Carthage. — Départ d'Afrique et arrivée à Gênes. — Nouvelles de la guerre. — Le consul Sièyès retourne à Naples.

Pendant la dernière entrevue de Lacombe avec Gallo, la Reine écrivait à sa confidente lady Hamilton : « Il n'y a pas eu encore de bataille et nos troupes se comportent très mal. Cela m'attriste et m'anéantit. Grand Dieu, quelle aventure!... La gent honnête sera-t-elle donc toujours la seule victime? Mack est à la désespération et il y a bien de quoi... Nous ferons de tout si ces malandrins viennent en masse. Nous sacrifierons vie, tout. Mais si ces gens-là (nos troupes de Naples) continuent à fuir comme des lapins, nous sommes perdus. Aussi la permanence du brave amiral à qui je pourrai confier, en cas de malheur, mes chers enfants, sera un grand bien. Nous ferons tout, excepté de nous avilir, mais j'ai l'esprit bien oppressé. Lacombe a reçu de nous l'ordre de *baisser les armes* (1) et, pour lundi, lui, Lanupion (?) et tous les Français *seront chassés* de Naples (2). »

(1) C'est-à-dire d'enlever l'écusson de la porte de l'ambassade.
(2) Lettre citée par A. Gagnière, 86.

Le départ précipité imposé à Lacombe pouvait être considéré, en effet, comme une véritable expulsion. Le 8 décembre tombait un samedi. Ce samedi était l'un des nombreux jours de fête du calendrier napolitain; et le surlendemain, le lundi 10 décembre, avant midi, les Français devaient avoir quitté Naples par voie de mer!

Dans ces circonstances douloureuses et presque tragiques, Lacombe prit rapidement ses dispositions et donna très nettement ses ordres à la petite colonie qui allait le suivre. Malgré l'insistance du général, Gallo avait refusé de faire escorter par un vaisseau de la marine royale le bâtiment retenu pour les Français. Mais, du moins, le ministre accorda et fit accorder par les représentants des puissances les passeports nécessaires. Il fut convenu que le bâtiment serait considéré comme « parlementaire (1). »

*
* *

Grâce à l'activité de l'ambassadeur, le transport gênois qui avait pu être affrêté, la *Madona del Porto Salvo*, se trouva prêt à l'heure imposée. Il était

(1) Il existe trois récits de l'odyssée du général Lacombe Saint-Michel. Deux sont aux Archives nationales et sont datés de Gênes 7 et 8 pluviôse (26-27 janvier 1799). L'un est de Sieyes l'autre est de Lacombe Saint-Michel lui-même. Enfin, un troisième récit se trouve aux Archives des Affaires étrangères (Naples, vol. 126). Il est de Couturier, vice-consul à Naples. Ce dernier récit est apostillé par Lacombe : « Je déclare que le récit du citoyen Couturier contient l'exacte vérité. »

Les trois récits sont d'ailleurs semblables et se complètent les uns les autres. Les pages qui suivent en présentent le résumé.

Outre Siéyès et Couturier, Lachevardière, consul à Palerme, était du voyage.

temps, d'ailleurs, pour les Français, de quitter Naples! La veille, une foule bruyante et hurlante s'était portée vers les habitations françaises. Plusieurs maisons avaient été pillées (1) sous l'œil bénévole de la police de Castelcicala et le départ hâtif des Français leur sauva peut-être la vie.

Lacombe s'embarqua le dernier après avoir mis en lieu sûr les archives de l'ambassade. La *Madona del Porto Salvo* quitta la rade de Naples dans la soirée du 10 décembre (20 frimaire) avec l'intention d'aborder en Corse, puis à Gênes.

Malheureusement, dès le lendemain, la *Madona* fait une rencontre désagréable! A peine s'est-elle éloignée de quelques lieues des côtes napolitaines, qu'à dix heures du matin, le 11 décembre (21 frimaire), elle est arrêtée et visitée, après sommation, par trois corsaires barbaresques! Naturellement, ces corsaires ne tiennent aucun compte des fameux passeports arrachés au marquis de Gallo, ni du « pavillon parlementaire » du navire. La pauvre *Madona*, escortée par les barbaresques, doit changer de direction et cingler vers les côtes d'Afrique!

Après une pénible traversée, elle arrive le 26 frimaire (16 décembre) à Goletta (la Goulette) où les autorités locales forcent tous les voyageurs français à débarquer immédiatement. Lacombe et

(1) La maison de Siéyès fut complètement dévastée. A son retour à Naples, — retour que nous signalons plus loin, — le consul obtint, pour ce fait, du gouvernement provisoire, une indemnité minime. Mais, en juin 1799, au moment de la réaction royaliste, le malheureux Siéyès perdit, une deuxième fois, son mobilier! (A. E. Naples, 127-149.)

Siéyès, qui n'ont cessé de protester, sont conduits au palais du Bardo et sont du reste reçus avec de grands honneurs comme s'ils étaient toujours les représentants de la France. Le bey commence par faire de chaleureuses protestations d'amitié, et annonce aux Français qu'ils ont toute liberté pour se promener dans Tunis et pour visiter la ville et les souks! Mais, il leur fait dire aussi, par son premier interprète, que le bâtiment gênois qui les a amenés sur cette côte hospitalière, est de bonne prise! Et, en effet, les vingt et un gênois de l'équipage de la *Madona* sont immédiatement mis aux fers.

Lacombe Saint-Michel est fort peu au courant des choses d'Orient; il s'irrite, s'impatiente et songe à faire peur aux ministres beylicaux! Devoize, consul à Tunis depuis longtemps (1), réussit cependant à calmer l'ardeur du général, ardeur qui pourrait tout compromettre, et se charge de négocier lui-même. En attendant le succès de ces négociations qui peuvent être longues, l'ambassadeur, Siéyès, Couturier, Lachevardière, Mme Lacombe et Mme Siéyès s'installent au consulat.

Très habilement, Devoize agit alors sur les ministres... par la persuasion! Grâce à des haschichs utilement distribués, grâce aussi à l'intervention

(1) Devoize était né à Tunis, avait fait toute sa carrière dans les Échelles d'Orient et remplissait les fonctions de consul à Tunis depuis 1791. En 1797, il avait été très attaqué par le savant Herculaïs, alors en mission en Barbarie. Devoize avait dû se rendre à Paris, s'était facilement justifié et venait de reprendre son poste depuis quelques mois. (A. N. A. F, III. Papiers de Merlin de Douai, 70-21 AT.)

généreuse du consul anglais Perkins, le 10 nivôse (30 décembre), quatorze jours après l'arrivée à la Goulette, l'embargo mis sur la *Madona* est enfin levé, l'équipage génois est remis en liberté et rejoint son bord, et l'on prépare le départ.

Mais, le surlendemain, — 12 nivôse (1er janvier 1799), — un navire turc arrive en rade de la Goulette! Ce navire est monté par un *Capidji-Bachi* (1), envoyé du Grand Seigneur, et apporte d'importantes nouvelles : sur la demande de la Sublime Porte, le pacha de Tripoli, de Barbarie et le dey d'Alger viennent de suivre l'exemple du Sultan et d'entrer dans la coalition contre la République! Vivement pressé de prendre lui-même parti contre la France, le bey de Tunis n'ose s'opposer aux désirs de son suzerain ni rester isolé au milieu des puissances turques d'Afrique. Il fait donc appeler Devoize le 4 janvier et annonce qu'il se voit forcé, à son grand regret, de céder aux instances de Sélim III. Le consul de France est reconduit, en prisonnier, par des soldats de la petite armée beylicale; les quelques sujets français de Tunis, ainsi que l'équipage d'un aviso de passage, *le Requin*, sont contraints de se réfugier auprès de Devoize; enfin, le mât — qui, dans toutes les échelles d'Orient, annonce une demeure diplomatique, — est abattu, le soir même.

Le bey fait pourtant connaître à Lacombe Saint-Michel que l'autorisation de départ, obtenue le 10 nivôse est toujours valable pour les Français

(1) « Gentilhomme de la chambre. »

venus de Naples et qu'ils pourront prendre la mer... le plus tôt possible, sur la *Madona del Porto Salvo!*

Lacombe et tous ceux qu'il a amenés avec lui d'Italie doivent, en attendant, demander l'hospitalité au consul batave, Kiffer. Leur détresse est si grande que Kiffer fait une avance de 3,700 francs pour acheter des vivres (1)!

Pendant tous les pourparlers, les voyageurs avaient longuement visité les souks et les monuments de Tunis! Ils avaient aussi parcouru les ruines fameuses de Carthage et le récit de cette excursion nous a été transmis par une pièce de vers! Uniquement à cause de sa facture, spéciale à l'époque, cette pièce — intitulée : Chants des Français sur les ruines de Carthage — paraît mériter d'être reproduite ici à titre de curiosité (2) :

Salut, plaines où fût Carthage,
Berceau du célèbre Annibal.
Salut, *trop illustre rivage,*
A Régulus, honorable et fatal.
Monument d'un empire immense,
Votre aspect seul annonce à l'univers
Que, du Destin l'invincible puissance
Poursuit, atteint, tous les tyrans des mers.

(1) Kiffer fut plus tard autorisé, pour se couvrir, à tirer une lettre de change sur l'ordonnateur de la marine. (Lettre de Belleville, consul à Gênes, du 7 pluviôse (26 janvier). A. E. Gênes, 175-51.)

(2) Cette poésie fut déposée en janvier 1799 au consulat général de Gênes. Elle eut les honneurs de l'impression et porte la signature Isnard. (A. E., Naples, 126-72.)

On remarquera que le conventionnel Isnard, ancien collègue de Lacombe, habitait alors en Provence. Le *poète* était-il de ses parents? (Voir à propos de cette famille l'article paru le 15 décembre 1905 dans la *Revue des Deux-Mondes : La Conversion d'Isnard,* par Eugène Welvert.)

Les beaux champs de la Numidie,
Qu'avaient jadis, de leurs présents,
Enrichis l'Art et le Génie,
Sont ravagés par d'avides Soudans...
Dans ces lieux, la nature expire
Sous les poignards de ses tyrans divers,
Regarde Rome, et semble aussi nous dire :
Braves Français, venez briser nos fers.

Hélas ! à quel sort est réduite,
L'antique reine des cités !
La fière Carthage est proscrite
Par son mépris à la foi des traités.
Mais, c'est assez ; son esclavage
A satisfait et Rome et l'univers.
Nos Scipions vont sur une autre plage
Bientôt frapper d'autres tyrans des mers.

Puisse, des bords de la Tamise,
L'Anglais accablé de revers,
Nous voir dans Albion soumise
En proclamant la liberté des mers.
Que des rois la rage profonde
Par des excès, consumant leurs efforts,
Produise enfin la liberté du monde
En le faisant répondre à nos transports !

Les préparatifs de la *Madona* étant terminés le 16 nivôse (5 janvier), Lacombe annonça son intention de quitter « le trop illustre rivage tunisien, à Régulus honorable et fatal », suivant l'expression du poète Isnard ! Le bey donna alors au capitaine de la *Madona* un firman portant invitation aux navires barbaresques de le laisser passer librement. Toutefois, on engageait le capitaine à éviter, autant que faire se pourrait, les corsaires algériens, et à prendre immédiatement la mer.

Le bâtiment gènois quitta définitivement la Gou-

lette dans la soirée du 8 janvier (19 nivôse). Mais sa navigation fut retardée par des vents contraires, il perdit plusieurs jours le long des côtes de Sardaigne et n'aborda en Corse, à Calvi, que le 21 janvier (2 pluviôse). Il réussit enfin à entrer dans le port de Gènes, le 27 janvier (8 pluviôse), sans nouvel incident. Quarante-huit jours s'étaient écoulés depuis le départ de Naples.

*
* *

En arrivant à Gènes Lacombe Saint-Michel apprit, par le consul Belleville (1), les événements qui s'étaient déroulés depuis son départ précipité : les nouveaux succès de l'armée française le 9 décembre suivis de la lamentable retraite de Mack, le retour de Ferdinand dans sa capitale, l'embarquement de la famille royale pour la Sicile, la déplorable lâcheté de la Cour, le scandaleux enlèvement par la Reine des trésors du royaume et la conclusion du traité du 11 janvier qui livrait Naples à la France. Puis, le général apprit aussi les difficultés rencontrées aux portes de Naples, les sanglantes émeutes, l'entrée de Championnet le 23 janvier, la nomination de Moliterno à la tête du gouvernement provisoire, l'abolition de la Royauté et la proclamation de la République !

Quelle revanche pour le malheureux Lacombe

(1) Belleville avait été informé, de Naples, du départ de Lacombe et n'avait pas caché au Directoire ses inquiétudes au sujet de l'ambassadeur qui avait annoncé son intention de débarquer à Gènes. (Lettre du 7 pluviôse (26 janvier.)

Saint-Michel qui, fidèle aux consignes reçues, avait subi tant d'avanies et supporté tant d'injures pour ne pas compromettre la paix par un nouvel éclat semblable à celui de Bernadotte !

A peine débarqué, l'ancien ambassadeur, dont l'odyssée africaine avait sans doute calmé les goûts diplomatiques, songea à rentrer en France. Il écrivit dès le 7 pluviôse (28 janvier) à Talleyrand pour raconter son voyage, fit valoir qu'il avait protégé les Français, « aux dépens de sa santé, de son repos et de sa bourse », et qu'il aurait ultérieurement des réclamations pécuniaires à faire : « La santé de ma femme, fortement altérée par les secousses morales et physiques qu'elle a éprouvées, pendant ma mission, me forcera de passer quelques jours dans son pays natal (1) qui se trouve sur mon chemin : mais je ne tarderai pas beaucoup à me rendre à Paris. »

Ajoutons immédiatement que les réclamations du général furent favorablement accueillies. Il avait généreusement suivi les conseils du consul Devoize à Tunis, et contribué par de nombreux haschichs au départ de la *Madona!* Un secours de vingt-quatre mille francs lui fut accordé par arrêté du 15 mai 1799 (26 floréal an VII) (1).

(1) Mme Lacombe Saint-Michel était, nous l'avons vu, originaire de Grenoble. Avant de rentrer en France, le général et sa femme se rendirent d'abord à Milan. (Lettre de Belleville du 16 pluviôse (4 février.)

(2) A. N. AF' III, 177. Voici le texte de l'arrêté :

« Le Directoire exécutif, considérant que le traitement du

*
* *

L'occupation du Piémont, dont nous avons rappelé la cause, les premières victoires de Championnet et l'annonce du traité du 11 janvier avec Mack provoquèrent à Paris un grand enthousiasme dans les milieux politiques. Dubois-Crancé (1) — un vieil ami de Lacombe — se fit l'interprète de cet enthousiasme à la tribune du Conseil des anciens : « ... Et vous enfin, rois de Sardaigne et de Naples, perfides et misérables pygmées, dont la fragile existence n'était due qu'à la générosité de la République française, vous avez osé vous replacer au rang de ses ennemis. Et vous avez même été assez téméraires pour l'attaquer. Eh bien, elle vous à foudroyés, d'un seul de ses regards. Que dis-je! Vous n'êtes déjà plus et bientôt des hommes libres fouleront aux pieds la poussière de vos trônes... »

Aussitôt que la prédiction du fougueux Dubois-Crancé fut accomplie, — aussitôt que des hommes

citoyen Lacombe Saint-Michel, ex-ambassadeur à Naples, s'est trouvé très inférieur aux dépenses extraordinaires de représentation que les circonstances lui ont imposées : qu'il est résulté pour lui une perte très considérable de la manière soudaine dont il a été embarqué ; qu'enfin sa détention à Tunis l'a forcé à *faire de fortes distributions* pour parvenir à assurer sa liberté et celle des Français qui l'accompagnaient, arrête ce qui suit :

« Le ministre des Relations extérieures fera payer au citoyen Lacombe Saint-Michel une somme de 24.000 francs sur le fond que le Corps législatif a compris dans les 4 millions accordés à son ministère pour l'an VII, pour indemnité aux agents extérieurs des pertes qu'ils éprouveraient dans le cours de leurs fonctions. »

(1) Dubois-Crancé — dont nous avons déjà parlé — était un organisateur de grande valeur qui avait pris une place importante au Conseil des anciens. Il remplaça Bernadotte au ministère de la guerre pendant les dernières semaines du Directoire.

libres foulèrent aux pieds la poussière du trône de Naples. — Siéyès, resté à Gênes, songea à rejoindre son poste et fit part de ses intentions à Talleyrand par lettre du 3 février (15 pluviôse). Une chance heureuse lui permit du reste de partir presque immédiatement. Dans le courant de février, l'amiral Pléville-le-Peley, ancien ministre de la marine (1), se trouvait de passage à Gênes sur un vaisseau de guerre. Il se rendait à Naples avec l'ordre de se mettre à la disposition de Championnet pour tenter ultérieurement une réorganisation de la marine napolitaine. En attendant, il devait « employer son zèle et tous ses soins pour faire passer des provisions à Malte, à Corfou, et envoyer des avisos en Égypte. »

Siéyès s'embarqua avec l'amiral, revint à Naples dans les premiers jours de mars, reprit possession de son poste de consul et put assister, pendant trois mois, à la période d'organisation et d'illusions généreuses, puis à la sanglante disparition de l'éphémère République parthénopéenne.

(1) Il avait remplacé Truguet au ministère en juillet 1797 et avait eu lui-même pour successeur le contre-amiral Bruix, le 8 floréal an VI (27 avril 1798).

V

FIN DE CARRIÈRE

La succession de Talleyrand aux Relations extérieures. — État des services jusqu'en 1810. — Retraite et mort à Saint-Michel-de-Vax, le 27 janvier 1812.

Rentré à Paris en mars et nommé le 20 mai 1799 inspecteur général d'artillerie, le général Lacombe Saint-Michel semble avoir dès lors renoncé pour toujours à ses velléités politiques et diplomatiques. Cependant, la manière très digne dont il avait rempli à Naples sa périlleuse mission, le sang-froid qu'il avait montré en toutes circonstances, avaient, une fois de plus, attiré l'attention publique sur l'ex-législateur. Son nom fut même prononcé pour le ministère des Relations extérieures.

Voici à quelle occasion. Lorsqu'après les journées de prairial an VII (juin 1799), Treilhard, La Révellière et Merlin furent remplacés par Gohier, Roger Ducos et le général Moulin, divers changements furent effectués dans le ministère. La situation extérieure n'était guère brillante, beaucoup de maladresses avaient été commises, et la direction donnée par le gouvernement aux affaires diplomatiques n'était pas moins blâmée que son administration

financière. Le congrès de Rastadt n'avait pas abouti et s'était terminé, en avril, par l'assassinat de nos représentants; la deuxième coalition était partout menaçante, et les dernières nouvelles des théâtres de la guerre étaient déplorables. De cette situation, Talleyrand restait en partie responsable devant l'opinion publique, qui lui prêtait d'ailleurs une part de pouvoir plus considérable que celle réellement exercée. En outre, le ministre avait trempé dans beaucoup d'affaires louches ou véreuses, s'était enrichi par des moyens inavouables et était fort attaqué à ce sujet. L'ancien évêque d'Autun comprit que le moment était venu de disparaître provisoirement et de se faire oublier pour ne pas compromettre inutilement son avenir politique en continuant à servir un gouvernement impopulaire dont on pouvait prévoir la fin. Le Directoire accepta la démission offerte. Par décret du 2 thermidor (20 juillet), Reinhard (1) fut appelé au ministère.

Ce choix avait été du reste conseillé par Talleyrand. Après avoir, depuis deux ans, rempli avec tact les fonctions de ministre à Florence, puis de commissaire du gouvernement en Toscane, Reinhard venait, à la date du 4 juillet, d'être nommé ministre près la République helvétique. Il rentrait en France pour gagner son nouveau poste, lorsqu'il apprit, au lazaret de Toulon, la flatteuse désignation dont il était l'objet.

Acceptant sans enthousiasme des fonctions qu'il

(1) Voir la notice sur Reinhard dans l'INTRODUCTION, III, et les *Lettres de Mme Reinhard*, déjà citées.

n'avait pas sollicitées, Reinhard quitta le lazaret le 2 fructidor et arriva à Marseille le 7 (24 août).

D'origine étrangère, le nouveau ministre n'avait jamais fait de politique active. Longtemps employé aux bureaux du département, il avait sympathisé avec les Girondins et passait pour extrêmement modéré. Sa nomination, que rien dans son passé n'avait pu faire prévoir, avait été assez mal accueillie par l'opinion publique à Paris. Une campagne de presse, très violente, avait été engagée contre lui, surtout par le *Journal des Hommes libres*. C'est alors qu'il fut question très sérieusement de la candidature du général Lacombe Saint-Michel qu'aurait soutenu toute la faction jacobine au pouvoir, Moulin, Gohier et Bernadotte. Le bruit de la nomination effective de l'ancien ambassadeur à Naples, à la place de Reinhard, qui n'arrivait toujours pas, fut enregistré dans différentes feuilles et répandu dans toute la France. Reinhard en fut prévenu à Marseille et écrivit alors à Talleyrand : « Je vois par les gazettes que l'affaire de ma nomination est toujours à l'ordre du jour. Elles ont assuré si positivement que j'étais remplacé par Lacombe Saint-Michel que j'y aurais cru si je n'avais pas su le contraire... (1). »

*
* *

Lacombe Saint-Michel, auquel des amis trop zélés avaient pensé pour un si haut poste politique, n'était plus destiné à quitter l'armée. Pendant toutes les

(1) Lettre du 24 août (7 fructidor), citée par F. Masson, *le Département*.

dernières années de sa vie il a fait uniquement, avec dévouement et succès, son premier métier de soldat.

Comme inspecteur d'artillerie, il se rend, à la fin de 1799, à l'armée du Rhin puis, en février 1800, est chargé d'une inspection de frontières, de Barcelonnette à Besançon. Le 14 mai 1800, il est mis à la tête de l'artillerie de siège de l'armée « de réserve », assiste à la bataille de Marengo et vingt jours plus tard remplace Soult comme gouverneur général du Piémont.

Voici ensuite, d'après les archives de la guerre, la fin de ses brillants états de services : commandant en chef l'artillerie de l'armée d'Italie (28 avril 1801); commandant en chef de l'artillerie dans la République cisalpine (7 juin 1801); commandant en chef de l'artillerie française et italienne à Milan (1804); commandant en chef de l'artillerie de l'armée d'Italie (1805). Gravement blessé au passage de l'Adige, Lacombe Saint-Michel rentre alors en France pour quelques mois (1). Aussitôt guéri, il

(1) Lorsqu'il quitta l'Italie, il reçut un précieux témoignage du maréchal Masséna, commandant en chef de l'armée, qui lui écrivit de Goritz, le 26 frimaire an XIV (16 décembre 1805) : « Instruit, mon cher général, que la blessure que vous avez reçue au passage de l'Adige et que votre zèle pour le service et votre dévouement pour Sa Majesté impériale vous a fait trop négliger, vous a laissé à la jambe une grande faiblesse qui vous mettrait peut-être dans l'impossibilité de soutenir les mêmes fatigues si les hostilités recommençaient, j'ai pensé que vous pourriez profiter du congé que vous aviez obtenu du ministre de la guerre et dont vous n'avez pas hésité de faire le sacrifice lorsque les hostilités ont paru imminentes. En rendant compte au ministre de la permission que je vous donne de jouir de votre congé, je ne lui laisserai pas ignorer toute la répugnance que vous avez eue de vous éloigner de l'armée avant l'entière con-

réclame un emploi et l'Empereur le nomme en 1806 commandant de l'artillerie du 8e corps de la Grande Armée (maréchal Mortier.) Il rejoint Mortier à Mayence, se distingue à Cassel, à Naumbourg, à Anclain et à Friedland, et ne quitte la Grande Armée, à la fin de 1807, que pour se rendre à la frontière d'Espagne. Mis à la tête de la 10e division (Perpignan), il devient, en 1810, gouverneur de Barcelone.

A ce moment, l'ex-ambassadeur comptait dix-sept campagnes et deux blessures de guerre (1). Il avait été fait membre de la Légion d'honneur le 11 décembre 1803, commandant le 14 juin 1804, grand officier le 27 juillet 1808. Il était en outre chevalier de la Couronne de fer et membre de l'Académie de Milan.

Malgré d'aussi beaux états de services, Lacombe Saint-Michel n'avait pas encore, en 1810, obtenu, comme la plupart des divisionnaires de la Grande Armée, un titre et une dotation. Le dévouement à

clusion de la paix et tous les droits que vous donnent à la justice et aux bontés de S. M., vos longs services, le zèle infatigable que vous avez toujours déployé pour l'exécution de vos devoirs et particulièrement dans cette dernière campagne que vous avez faite sous mes ordres, où j'ai été à même de juger du courage et du bon exemple que vous avez donné dans toutes les affaires qui ont eu lieu. C'est avec plaisir que je donne une marque particulière de mon estime à celui qui possède l'estime générale de l'armée. » (A. G., dossier Lacombe, pièce 74.)

(1) Blessures : à Farinole (Corse), en 1793, et au passage de l'Adige en 1805.

Campagnes : 1780-1781-1782-1783 à l'armée de Bretagne et sur les côtes de la Manche ; 1792, armée du Midi ; 1793, Corse ; 1794, armée du Nord ; 1799, armée du Rhin ; de 1800 à 1807, Italie et Grande Armée ; 1810, Espagne.

l'Empire de l'ancien conventionnel était cependant absolu et le maréchal Mac Donald écrivait à ce propos au ministre Clarke le 27 juin 1810 : « Le général Lacombe observe pour lui-même qu'il est le seul des généraux d'artillerie, non titré ou doté; il se flatte que ses services d'aujourd'hui, joints aux anciens, fixeront l'attention de l'Empereur. Ce général est plein de zèle pour son service et son attachement à sa personne (de Napoléon) lui mériteront, sans doute, les grâces que Sa Majesté accorde en récompense et que je sollicite de sa bienveillance pour le général Lacombe Saint-Michel. »

La démarche de Mac Donald était trop tardive pour aboutir. Déjà en 1810, les affaires étaient étudiées avec une sage lenteur dans les bureaux de la Guerre! La requête ne fut présentée au cabinet de l'Empereur que le 17 mai 1811 et, à ce moment, Lacombe avait dû quitter ses fonctions militaires! Après avoir obtenu, en juillet 1810, un congé de quelques mois, il s'était rendu en septembre aux eaux de Molitz, dans les Pyrénées-Orientales; puis, sa santé restant précaire, le gouvernement de Barcelone s'était décidé à demander son rappel et s'était installé en février 1811 à son petit castel dans le Tarn.

Il n'en devait plus sortir. Vaincu par la maladie, le colosse végétait quelques mois encore puis s'éteignait sans souffrance le 27 janvier 1812 au village natal. Son corps était inhumé le lendemain dans le tombeau qu'il venait de faire élever à sa première femme, Marie-Anne d'Hasselaër.

Un de ses aides de camp, Le Bugnet, accouru en hâte à Saint-Michel, avait fait embaumer le cœur de son ancien chef puis, après avoir annoncé le décès au ministre de la guerre, avait réclamé des instructions. Peu de mois auparavant, il avait été en effet question de transporter à Paris, à l'église Sainte-Geneviève, le cœur des grands dignitaires de la Légion d'honneur. « Je prie Votre Excellence, — disait l'aide de camp, — de me faire connaître si je dois me rendre à Paris pour y apporter le cœur du général, ainsi que le prescrivent les règlements de l'ordre (1). » Cette démarche n'eut aucune suite. La mesure à laquelle Le Bugnet faisait allusion ne visait que les *grands Aigles* (2)!

Voici l'acte de décès qui a pu être retrouvé au greffe du tribunal civil de première instance de Gaillac :

« L'an mil huit douze et le vingt-huitième jour du mois de janvier, par devant nous Pierre-Louis Fabre, maire et officier de l'état civil de la commune de Saint-Michel-de-Vax, canton de Vaour, arrondissement de Gaillac, département du Tarn, se sont présentés Jean-Antoine Boyer, aubergiste de Saint-Michel. et Jean Fabre, forgeron, aussi habitant de Saint-Michel, lesquels nous ont déclaré qu'hier, environ huit heures du soir, monsieur *Jean-Pierre Lacombe Saint-Michel* était décédé dans son château de Saint-Michel, âgé de cinquante-neuf

(1) A. A. G., dossier Lacombe.

(2) Le nom de Lacombe Saint-Michel a été *oublié* à l'Arc de triomphe de l'Étoile en 1836.

ans, général de division, inspecteur général d'artillerie, grand officier de la Légion d'honneur, chevalier de la Couronne de fer, époux de dame Adheladie Micou, lesquels ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. »

(Suivent les signatures.)

Le général ne s'était pas enrichi au service de la France et la fortune laissée était très médiocre. Le petit castel revint à son fils, officier de marine. Mme Lacombe, née Micoud, n'hérita que d'une ferme estimée à vingt mille francs. En vain la malheureuse veuve qui, à Naples, à Milan, à Barcelone, avait connu des heures brillantes, réclama-t-elle une pension. Fixée à Paris, rue du Hasard-Richelieu, n° 13, elle implora sans succès la pitié du ministre, faisant valoir les beaux services de son mari et son dévouement à Napoléon. La loi du 8 floréal an XI n'accordait alors de secours qu'aux veuves des généraux tués à l'ennemi!

Lorsque cette loi fut abrogée en 1814, Mme Lacombe revint à la charge. Mais ce ne furent plus les titres de son mari, comme législateur ou soldat, qu'elle mit en avant! Elle rappela son dévouement personnel, en 1792 et 1793, à la famille royale, dévouement qui l'avait conduit en prison (1) et, finalement, obtint gain de cause en 1815. Sa pension lui fut confirmée par l'Empereur le 27 avril de la même année, mais ne fut définitivement réglée

(1) Voir sa lettre au chapitre Ier.

qu'en 1818. Elle n'était que de quinze cents francs.

La propriété de Saint-Michel-de-Vax, — où repose toujours, aux bords du *Callèpe*, le vaillant général Lacombe, — n'appartient plus aujourd'hui à ses descendants. La famille l'a vendue en 1857.

BERNADOTTE

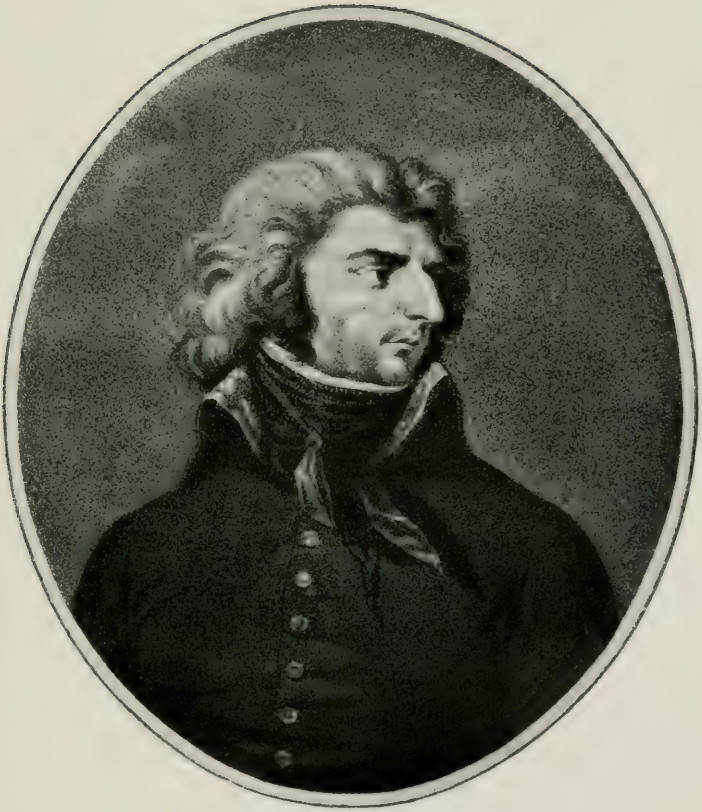

LE GÉNÉRAL BERNADOTTE

EN L'AN VI

(Bibliothèque nationale — Cabinet des estampes.)

BERNADOTTE

I

LES AMBITIONS DE BERNADOTTE EN 1797

Bernadotte porte à Paris les drapeaux de Rivoli. — Réception par le Directoire. — Adresses des généraux. — La jalousie d'Augereau. — Bonaparte et Bernadotte. — Le 18 fructidor. — Impressions sur la journée. — Le commandement du Midi. — Retour en Italie. — Passariano. — Organisation de l'armée d'Angleterre. — Dépit de Bernadotte. — Projets de retraite. — Entrevue avec Barras. — Nomination aux îles Ioniennes. — Meurtre de Duphot à Rome. — Bernadotte est proposé par Bonaparte pour l'ambassade de Vienne.

Le 22 thermidor an IV (9 août 1797), Bonaparte écrivait de Milan au Directoire (1) : « ... Je vous ai annoncé, après la bataille de Rivoli, vingt et un drapeaux et je ne vous en ai envoyé que quinze ou seize. Je vous envoie par le général Bernadotte les autres qui avaient été laissés à Peschiera.

« Cet excellent général (2), qui a fait sa réputa-

(1) *Corr. de N.*, 2083.

(2) Voici, d'après les *Archives de la Guerre*, le résumé des services de Bernadotte jusqu'en 1797 :

Bernadotte, Jean-Baptiste, né à Pau le 26 janvier 1763. Fils de

tion sur la rive gauche du Rhin, est aujourd'hui un des officiers les plus essentiels à la gloire de l'armée d'Italie. Il commande les trois divisions qui sont sur les frontières d'Allemagne. Je vous prie de vouloir bien le renvoyer à l'armée d'Italie le plus tôt possible.

« Je ne dois pas laisser passer cette occasion sans donner à sa brave division et aux troupes qui, l'année dernière, sont venues du Rhin et de Sambre-et-Meuse à l'armée d'Italie, le tribut d'éloges que je dois à leurs services. Dans toutes les occasions, elles ont culbuté ce qui était devant elles. Au passage du Tagliamento, comme à l'attaque de Gradisca, elles ont montré ce courage et ce zèle ardent pour la gloire nationale qui distinguent les armées de la République.

« Vous voyez dans le général Bernadotte un des

Henry de Bernadotte, procureur au Sénéchal, et de demoiselle Jeanne de Saint-Jean.

Soldat au régiment d'infanterie *Royal la Marine*, le 3 septembre 1780 ;

Grenadier le 20 mai 1782 :

Caporal le 16 juin 1785 :

Sergent le 31 août 1785;

Fourrier le 21 juin 1786 ;

Sergent-major le 11 mai 1788 ;

Adjudant le 7 février 1790 ;

Lieutenant au 36e régiment d'infanterie, le 6 novembre 1791 ;

Adjudant-major au 36e, le 30 novembre 1792 ;

Capitaine (par élection), 18 juillet 1793 ;

Chef de bataillon (élu) le 8 août 1793, confirmé le 8 février 1794 ;

Chef de brigade commandant la 71e demi-brigade d'infanterie de bataille, le 4 avril 1794 ;

Général de brigade le 29 juin 1794 ;

Général de division le 22 octobre 1794 :

Employé à l'armée d'Italie, 5 février 1797.

Campagnes : Armée du Rhin, 1792-1793, armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, 1794-1797; armée d'Italie, 1797.

amis les plus solides de la République, incapable par principes comme par caractère de capituler avec les amis de la liberté, pas plus qu'avec l'honneur. »

Ainsi annoncé par Bonaparte, Bernadotte arrivait à Paris le 5 fructidor (22 août). La remise des trophées de Rivoli fut fixée au 27 août. Reçu en séance extraordinaire le même jour que l'ambassadeur de la jeune république cisalpine, le général présenta lui-même les drapeaux aux directeurs et prononça un discours : « ... Dépositaires suprêmes des lois, certains du respect et de l'obéissance constitutionnelle des soldats de la Patrie, continuez d'exciter l'admiration de l'Europe. Comprimez les factions et les factieux. Terminez le grand ouvrage qu'elle réclame; elle désire qu'il ne soit plus versé de flots de sang. Mais, si, comptant sur nos divisions domestiques; si, comptant plus encore sur leurs liaisons avec les déserteurs de la cause de la liberté; si, dis-je, nos ennemis formaient des prétentions exagérées, nous reprendrons les armes et nous marcherons au combat avec l'appareil menaçant qui suit les armées; mais nous marcherons, assurés de la justice de notre cause, précédés par l'augure de la victoire... »

Ces phrases pompeuses prononcées par Bernadotte le 27 août (10 fructidor), ne faisaient que paraphraser ce que, depuis six semaines, le général en chef écrivait constamment d'Italie. Il faut d'ailleurs se souvenir que les armées — surtout celle d'Italie — étaient restées très jacobines et que les élections de l'an V (qui avaient amené dans les Conseils une

majorité de modérés) avaient paru profondément regrettables.

A l'occasion de l'anniversaire du 14 juillet, Bonaparte avait tenu à faire connaître ses idées sur la nécessité d'orienter différemment la politique intérieure. Sa proclamation avait été « l'étincelle qui allume l'incendie ». Suivant l'exemple donné par le général en chef, la plupart des généraux en vedette — Masséna, Joubert, Baraguey d'Hilliers, Ney, Championnet, Lannes, Lefebvre, Victor, Delmas, Bernadotte — avaient aussi affirmé leurs sentiments politiques. Tous s'étaient déclarés prêts à marcher au secours du Directoire pour sauver la République menacée par la majorité des Conseils. Leurs adresses avaient été votées par les sous-officiers et par les soldats. « Elles se ressentaient de la violente agitation des âmes. Les armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin partageaient les mêmes sentiments (1). » Berthier avait écrit à ce propos, le 30 messidor (18 juillet), au général ambassadeur Aubert-Dubayet : « ... Vous trouverez ci-joint la relation des fêtes qui ont été célébrées dans toutes les divisions de l'armée, le 26 messidor dernier, anniversaire de la mémorable journée du 14 juillet, époque où le peuple français a renversé la tyrannie. Cette relation est suivie des différentes adresses de nos frères d'armes. Vous verrez qu'au même jour et au même instant, dans tous les points de l'armée, chaque défenseur de la Patrie a prononcé le serment : Guerre implacable et éternelle aux

(1) *Commentaires de Napoléon*, II, 90.

royalistes, fidélité au gouvernement républicain et à la Constitution de l'an III... (1). »

Assez modérée dans la forme, l'adresse de la division Bernadotte avait été cependant fort nette. « La Constitution républicaine, — disait-elle, — semble menacée. Il répugne à nos âmes sensibles et généreuses de le croire. Mais, si le fait est vrai, parlez! Les mêmes biens qui ont assuré l'indépendance nationale, les mêmes chefs qui ont guidé les phalanges, existent encore. Avec de tels appuis, vous n'avez qu'à vouloir pour faire disparaître les conspirateurs du tableau des vivants... »

Le Président du Directoire, — c'était alors La Révellière, — connaissait, sans doute, l'adresse de la division Bernadotte. De plus, Bonaparte venait de présenter Bernadotte lui-même comme « un des amis les plus solides de la République », comme « incapable de capituler avec les ennemis de la liberté ». Aussi, La Révellière répondit-il à la harangue du général dans un style non moins pompeux (2). Après avoir longuement fait ressortir que la république naissante « étoufferait tous les serpents qui assiégeaient son berceau », le Président termina ainsi : « Tels sont, brave général, les sentiments qui animent le Directoire exécutif. La vue des trophées que vous lui présentez, arrachés aux ennemis par les armées républicaines, l'élève aux plus sublimes idées, et redouble encore son énergie. Il le jure par la volonté nationale et la valeur de

(1) Lettre citée dans le *Carnet de la Sabretache*, 1900, p. 479.
(2) Dans cette même séance publique du 10 fructidor an V.

nos guerriers : la République sera sauvée, la République sera puissante, glorieuse et tranquille !...

« Qu'il est, en même temps, agréable, pour le Directoire exécutif, d'avoir pour interprète entre lui et les défenseurs de la Patrie, un des plus illustres généraux qui les conduisirent si souvent à la victoire et dont le nom s'est également illustré et sur les bords du Rhin et sur les rives du Tagliamento. Qu'il est doux aussi pour moi d'être l'organe de mes collègues dans l'expression de leur reconnaissance et de leur admiration pour tous vos intrépides camarades et pour vous, et de pouvoir, en ce moment, presser sur mon cœur le brave général Bernadotte ! »

*
* *

Ce discours officiel de La Révellière (1) ne traduisait pas les véritables sentiments de la majorité du Directoire. L'accueil reçu par le général porteur de drapeaux avait été très médiocre, de la part des triumvirs. Barras était d'ailleurs à ce moment fort entiché d'Augereau, qui venait de recevoir le commandement de la 17e division militaire. C'était sur Augereau, prêté par Bonaparte, et considéré comme un auxiliaire indispensable (2), que comptaient abso-

(1) Une amusante méprise se produisit à propos de ce discours. L'aide de camp Lavallette, alors à Paris, correspondait régulièrement avec Bonaparte. Il envoya en Italie le discours du *Président* du Directoire. Or, La Révellière venait seulement de prendre, après Carnot, ces fonctions de Président. Mal informés ou oublieux, Bonaparte et Clarke attribuèrent le discours à Carnot ! Clarke transmit à l'*ancien* président les compliments du général en chef. (*Mémoires de La Révellière*, II, 103.

(2) Voir dans les *Papiers d'un homme d'État*, IV, 510-512, les

lument ceux qui préparaient une prochaine *Journée*. Or, comme beaucoup de généraux d'Italie, Augereau s'était montré, depuis plusieurs mois, très jaloux de Bernadotte!

Les causes de cette jalousie étaient fort complexes et il faut les rappeler ici. A la fin de vendémiaire an V (octobre 1796), Bernadotte avait reçu mission de conduire en Italie vingt mille hommes de l'armée de Sambre-et-Meuse envoyés comme renfort à Bonaparte. Avec trois divisions parties de Metz, il avait traversé le Mont-Cenis pendant l'hiver et avait rejoint le quartier général à la fin de janvier, peu avant la campagne d'Autriche. Le Directoire l'avait maintenu à la tête de ses belles troupes et l'avait mis lui-même à la disposition du vainqueur de Rivoli (1).

Précédé d'une réputation fort glorieuse, Bernadotte avait été cordialement reçu par le général en chef, qui l'avait déjà rencontré à Marseille en 1794, au mariage de son frère Joseph avec Julie Clary. Le renfort amené était important et désiré depuis longtemps. Très satisfait de voir ainsi grossir son armée, Bonaparte n'avait rien négligé pour s'attacher son nouveau subordonné, mais Bernadotte, au contraire, avait d'abord affecté de la réserve et même une certaine méfiance. Aussitôt après la première entrevue, il avait dit à ses officiers : « J'ai vu

lettres adressées à Bonaparte à cette époque par Augereau. Elles expliquent la situation exceptionnelle prise par le brillant divisionnaire de Castiglione.

Cf. aussi le *Recueil* de M. Victor Pierre, sur le 18 fructidor.

(1) Bonaparte ne fut prévenu officiellement de cette décision que par une lettre du Directoire du 17 pluviôse (5 février 1797).

un homme de vingt-six à vingt-sept ans qui veut paraître en avoir cinquante. Cela ne me dit rien de bon pour la République... »

Les soldats du Rhin n'avaient pas non plus sympathisé avec leurs camarades d'Italie aux premiers contacts. La division de Bernadotte, formée par presque toutes les troupes amenées de Metz (1), était très différente des autres divisions comme tenue et comme esprit, et composée d'éléments très dissemblables. Les officiers du Rhin passaient pour vouloir être des *Messieurs* (2) et une sorte de rivalité entre les *Messieurs* et les officiers des anciens régiments d'Italie s'était promptement manifestée. « Des querelles regrettables s'étaient produites après ce contact entre des corps qui avaient longtemps vécu sous une discipline et dans des pays si peu semblables. Leurs services, leurs titres, leurs souvenirs de gloire n'étaient pas pareils (3). »

Bernadotte n'était pas responsable de cet état d'esprit. A l'armée d'Italie, comme à celles du Rhin et de Sambre-et-Meuse, il fit très brillamment son devoir, et, dans la courte campagne d'Autriche, au Tagliamento, à Gradisca, à Trieste et à Laybach, sa division se fit remarquer par sa discipline et par sa

(1) Cette division comprenait les 31e, 55e, 61e, 88e demi-brigades de bataille, la 15e demi-brigade d'infanterie légère et le 14e régiment de dragons. La 2e demi-brigade d'infanterie légère, venue de Metz, rejoignait la division Masséna. Le 19e chasseurs à cheval, également amené par Bernadotte resta provisoirement à Milan. (*Corr. de N.*, 1530.)

(2) Le mot d'*aristocrate*, longtemps employé, était alors démodé.

(3) Général comte Roguet, *Souvenirs*, I, 345. — Le général Thiebault donne aussi de curieux détails sur cette rivalité. (*Mémoires*, II, V.)

courageuse attitude. Dès le 20 mars, après la bataille de Gradisca, Bonaparte en avait rendu compte au Directoire en termes flatteurs : « La division Bernadotte s'est conduite avec un courage qui nous est un garant de nos succès à venir. Le général Bernadotte, ses aides de camp, ses généraux, ont bravé tous les dangers. » Et, peu de jours après, le Directoire avait écrit lui-même à Bernadotte : « Vous avez prouvé, général, que vous vous êtes déjà rendu familier ce nouveau théâtre de guerre. Le prince Charles a dû reconnaître, à Gradisca, celui dont il a si souvent redouté l'audace et l'habileté en Allemagne... »

A la suite de cette bataille de Gradisca, Bonaparte avait considéré Bernadotte comme un de ses meilleurs généraux. Comprenant que son nouveau lieutenant pouvait devenir une force un jour, il avait cherché à le séduire en flattant son amour-propre et son orgueil. Mais il ne s'était certainement pas arrêté à l'idée de voir en Bernadotte un rival de gloire! La distance entre eux était encore trop grande! Toujours est-il qu'à la fin de la campagne d'Autriche les relations étaient devenues excellentes entre les deux généraux. Malgré ses préventions du début, Bernadotte avait subi très complètement l'ascendant du général en chef. Son ambition n'avait pas encore pris de forme bien définie, et c'était avec joie qu'il était venu porter à Paris les drapeaux de Rivoli.

Cependant, les éloges décernés pendant la campagne d'Autriche aux troupes venues de l'armée de Sambre-et-Meuse, avaient, pour certains chefs, paru

très supérieurs aux services rendus. Voulant s'attacher Bernadotte, Bonaparte avait mis en relief, avec une grande bienveillance, les hauts faits de sa division, et les généraux de la première armée d'Italie s'en étaient montrés jaloux. Il leur avait semblé que les compliments adressés aux *Messieurs* diminuaient leur propre gloire, si chèrement acquise depuis un an! Augereau surtout, — le futur duc de Castiglione, — n'avait pas caché son dépit. D'ailleurs, les troupes de Bernadotte passaient pour n'être pas vraiment « patriotes ». Leur modération — très relative — leur était reprochée comme une faiblesse. L'adresse signée par les officiers arrivés de Metz avait paru bien pâle à côté des autres et de celle, spécialement violente, qu'Augereau lui-même avait rédigée!

L'arrivée de Bernadotte était donc très désagréable pour le commandant de la 17e division militaire. A Paris, comme en Italie, Bernadotte n'allait-il pas lui ravir une partie de sa gloire et de son crédit, et peut-être même chercher à le supplanter dans la confiance du Directoire? Le porteur de drapeaux avait-il reçu une mission politique spéciale? Ne tenterait-il pas, lui aussi, de jouer un rôle, d'orienter différemment les événements? La présence de ce rival pouvait devenir bien dangereuse pour le succès escompté du coup d'État!

L'accueil fait par Barras était la conséquence de ces craintes d'ailleurs injustifiées. Trop fin pour ne pas s'apercevoir tout de suite de la méfiance qu'il inspirait et très fixé sur les sentiments d'Augereau,

Bernadotte s'était tenu prudemment à l'écart depuis son arrivée, cachant soigneusement ses ambitions et ne se livrant à personne. Il s'était lié pourtant avec Lavallette, l'homme de confiance de Bonaparte, et Lavallette, dit-on, tenta de faire revenir Barras sur ses préventions (1).

Malgré la réserve qu'il s'était imposée, Bernadotte avait été reçu par certains personnages officiels. Le 6 fructidor (23 août), c'est-à-dire quatre jours avant la remise des drapeaux au Luxembourg, il avait dîné chez Schérer, ministre de la guerre depuis un mois. Thibaudeau raconte (2) qu'à ce dîner, où se trouvaient plusieurs généraux en vue. Bernadotte et Kléber surtout déblatérèrent contre le Conseil des Cinq-Cents : « Ils disaient avoir vu, dans les journaux envoyés aux armées, qu'à la tribune on traitait les généraux de scélérats et de brigands. Il n'y avait, suivant eux, de salut que dans le gouvernement militaire. Après dîner, je causai familièrement avec chacun d'eux. Kléber me parut ne pas faire grand cas du Directoire et n'avoir aucune confiance en Bonaparte, mais, à la vie à la mort pour la République... Bernadotte me dit qu'il n'approuvait point les adresses des armées, qu'il avait résisté à l'exagération du général Joubert et qu'il s'était fait une réputation de modéré pour l'adresse qu'il avait fait adopter pour sa division... »

En somme, comme son nouvel ami Lavallette, Bernadotte s'était posé en simple observateur de la situation politique et avait, lui aussi, transmis régu-

(1) Pour l'attitude de Lavallette, voir CLARKE, VI.
(2) *Mémoires de Thibaudeau*, I.

lièrement ses impressions au quartier général de Milan. Racontant sa réception officielle au Luxembourg, il écrivait à Bonaparte, le 15 fructidor (1er septembre) (1) : « Les discours prononcés ont réveillé l'âme des républicains. Le parti royaliste a changé de plan, il n'ose plus heurter le Directoire, mais il n'en doit pas moins être poursuivi et conspué afin que les patriotes puissent diriger les élections prochaines... Les adresses ont terrifié les partisans de la royauté. Je ris de leur extravagance. Il faut qu'ils connaissent bien peu ceux qui conduisent les armées et les armées elles-mêmes pour espérer de les museler avec autant de facilité, pour croire qu'un orateur plus ou moins savant, plus ou moins acheté, puisse altérer un instant notre repos. Ces députés, qui parlent avec autant d'impertinence, sont loin de se douter que nous asservirions l'Europe si vous vouliez en former le projet. » Bernadotte ajoutait qu'il comptait repartir pour l'Italie, du 20 au 25 fructidor (du 6 au 11 septembre) : « Ce séjour d'intrigues, tout à fait opposé au caractère d'un militaire qui n'a en vue que la prospérité de la patrie n'est pas de mon goût. Adieu, mon général; jouissez délicieusement, n'empoisonnez pas votre existence par des réflexions tristes. Les républicains ont les yeux sur vous, ils pressent votre image sur leur cœur; les royalistes la regardent avec respect et frémissent... »

On voit quels étaient encore, trois jours avant le 18 fructidor, les sentiments manifestés par Berna-

(1) Lettre citée par Thibaudeau.

dotte à l'égard de son général en chef ! Barras les lui a reprochés amèrement : « Il ne parlait qu'avec enthousiasme de Bonaparte, il lui adressait des expressions pleines d'admiration et de dévouement... »

*
* *

Bernadotte ne prit donc aucune part aux événements. Il écrivit le lendemain de la Journée : « J'aurais certainement agi si la cause de la République eut été compromise. Mais, comme cette extrémité n'a pas été un seul instant à craindre, j'ai cru qu'il était de mon devoir de ne pas mêler un sabre de plus à cette échauffourée déjà trop essentiellement militaire... »

Cependant, malgré son abstention et l'indifférence affectée dont il avait fait preuve, il est certain que Bernadotte applaudit d'abord nettement au Coup d'État (1) et que, dans les jours qui suivirent, il eut l'occasion de voir et de féliciter les vainqueurs. Le 23 fructidor, le ministre Schérer lui faisait parvenir, au nom du Directoire, un important hommage : quatre chevaux de prix, un sabre d'honneur avec son ceinturon, une paire de pistolets de la fabrique de Versailles (2). Cet hommage s'adressait au porteur des drapeaux de Rivoli. D'après une tradition établie depuis les premiers envois de trophées, en 1796, le Directoire avait en effet l'habitude de remercier ainsi les messagers désignés par Bonaparte.

(1) Lettre adressée au *Grondeur*, citée par Thibeaudeau.
(2) A. N. AF. III, 157.

Six jours après le 18 fructidor, Bernadotte envoyait à Milan des impressions assez optimistes : « Paris est tranquille. Le peuple a appris l'arrestation des députés, d'abord avec indifférence. Un esprit de curiosité l'a bientôt attiré dans les rues, l'enthousiasme a suivi, et l'air qui, depuis longtemps, n'avait pas retenti des cris de vive la République en a été frappé dans toutes les rues... Le gouvernement a dans ce moment à sa disposition la possibilité de remonter l'esprit public; mais tout le monde sent qu'il faut qu'il s'entoure de républicains probes et énergiques. Malheureusement, une foule d'hommes sans talents et sans moyens croient déjà que le mouvement n'a été que pour eux; le temps est propre à tout remettre. Les armées ont repris de la consistance; *les militaires de l'intérieur sont considérés ou du moins craints*. Les émigrés les fuient et les prêtres insermentés se cachent. Jamais circonstance ne fut plus heureuse pour consolider la République... (1). »

On remarquera l'appréciation portée dans cette lettre : *les militaires de l'intérieur sont considérés ou du moins craints*. C'était sans doute une allusion aux élections faites après le 18 fructidor pour remplacer Carnot et Barthélemy. Trois généraux avaient figuré sur la liste des Cinq-Cents, Augereau, Ernouf et Masséna. Tous trois avaient obtenu près de deux cents voix, mais Merlin de Douai et François de Neufchâteau avaient été

(1) Bernadotte à Bonaparte, 24 fructidor (10 septembre).

choisis par les Anciens pour entrer au Directoire.

Or, Augereau — que Bernadotte classait maintenant parmi les *militaires de l'intérieur* — se considérait, assez justement, comme le triomphateur du 18 fructidor! Il avait fermement espéré remplacer au Luxembourg un des proscrits et était fort dépité de son échec. Le commandement de la 17e division militaire n'était plus, pour lui, une place suffisante et ses réclamations firent décider un remaniement complet dans les grands commandements. Dès le lendemain de la Journée, Moreau qui avait trop tardivement dévoilé les intrigues anciennes de Pichegru (intrigues qu'il connaissait depuis longtemps) était lui-même tombé en disgrâce. Son armée avait alors été donnée à Hoche qui devait réunir sous son commandement les troupes de la Sambre et du Rhin. Mais, le 19 septembre, Hoche disparaissait en pleine jeunesse! Le lendemain, Augereau obtenait sa lourde succession. L'armée confiée au général de Fructidor était plus nombreuse que celle d'Italie (2)!

Un autre commandement se trouvait aussi disponible : celui du Midi. Ce commandement était plus politique que militaire. L'armée du Midi devait rétablir l'ordre en Provence et purger le pays des bandes de malfaiteurs qui l'infestaient sous prétexte d'insurrection politique. Il fallait combattre les anarchistes de droite et faire exécuter de nouvelles

(1) Voir INTRODUCTION, I.

(2) Cette désignation parut désastreuse à Bonaparte qui, tout en estimant le courage d'Augereau, n'avait qu'une médiocre confiance dans sa valeur comme général en chef.

mesures très rigoureuses qui paraissaient indispensables (1).

Pour cette mission, le Directoire songea à Bernadotte. L'arrêté de nomination fut signé dans la soirée du 20 septembre (4e complémentaire de l'an V) sans que l'intéressé ait été même consulté!

C'était un commandement en chef! Mais Bernadotte ne se souciait pas d'aller faire en Provence des opérations policières sans gloire. Il refusa très nettement l'offre du Directoire (2). A ce moment, d'ailleurs, les négociations commencées à Udine traînaient en longueur. Une reprise des hostilités paraissait possible et peut-être prochaine. Assez écœuré de tout ce qu'il avait vu depuis un mois, le général ne tenait pas à prolonger son séjour à Paris et résolut de partir pour l'Italie.

Après avoir pris congé des Directeurs dans les derniers jours de septembre, il se dirigea rapidement sur Milan puis rejoignit le général en chef à Passariano. Lavallette l'y avait déjà précédé et Bonaparte était fort renseigné sur les événements de Fructidor. Bernadotte resta plusieurs jours à Passariano, où il trouva le général Desaix (3), fit la

(1) Le commandement du Midi s'étendait sur les 8e, 9e, 10e et 20e divisions. M. Sciout (III, 91) prétend qu'à ce moment il fut question de Bernadotte pour le ministère de la guerre. Son nom aurait été mis en avant par Lavallette. Je n'ai trouvé aucune trace de ce fait.

(2) Bernadotte fut remplacé par le générale Pille.

(3) Le général Desaix était venu en Italie pour visiter les champs de bataille. Il notait ainsi Bernadotte dans ses impressions de voyage : « Jeune, plein de feu, de vigueur, de belles passions, de caractère surtout très estimable. Il n'est pas aimé parce qu'il passe pour enragé. Ses troupes sont les mieux tenues de l'armée. » (*Carnet de la Sabretache,* 1898.)

connaissance des plénipotentiaires autrichiens et reçut de Joséphine un accueil charmant. Les impressions qu'il rapportait de Paris étaient d'ailleurs semblables à celles de Lavallette. La paix lui paraissait nécessaire. « Il dit que les esprits étaient trop agités pour que les hostilités pussent être reprises avec avantage à moins que le gouvernement ne fût investi d'une sorte de dictature, mais que, dans ce cas, la position de Bonaparte deviendrait fort dangereuse. Victorieux ou défait, il n'en serait pas moins l'objet des soupçons et de la surveillance du pouvoir (1). »

Peut-être, ces conversations contribuèrent-elles à hâter les décisions du négociateur (2)? Le séjour du général Bernadotte à Passariano se prolongea jusqu'au 14 ou 15 octobre. Et c'est le 17 octobre (26 vendémiaire an VI) que Bonaparte mit sa signature au bas du traité de Campo-Formio.

*
* *

Aussitôt le traité signé, Bonaparte s'empresse de quitter la région d'Udine. Il a hâte de retrouver ses troupes. En cours de route, il passe la revue des divisions de son armée et revoit alors Bernadotte. Le 1er novembre, après une absence de deux mois, il rentre au château de Mombello et y trouve des instructions du Directoire le chargeant de représenter la République au congrès qui va s'ouvrir incessamment à Rastadt.

Avant de se diriger vers l'Allemagne, le général

(1) Touchard-Lafosse, *Mémoires*, I.
(2) Voir Clarke, VI.

en chef prend les premières mesures nécessaires pour organiser l'armée *dite* d'Angleterre dont un décret du 26 octobre (1) vient de consacrer la création. Le 12 novembre, cette organisation est assez avancée pour qu'il puisse écrire au Directoire : « Vous trouverez ci-joint la distribution de l'armée d'Italie en armée d'Angleterre, d'Italie, et dans nos établissements. J'ai fait toutes les dispositions et donné tous les ordres en conséquence afin que, dès que l'échange des ratifications aura eu lieu, et que nous serons dans Mayence, on puisse commencer à mettre les colonnes en marche pour l'Océan (2). » Les généraux d'Italie qui doivent se tenir prêts à partir ont été désignés nominativement dès le 9 novembre (3) : Masséna, *Bernadotte*, Brune, Joubert, Victor, Duphot, Pijon, Verdier, Point, Rampon, Ménard, Gardanne, Mireur, Friant, Belliard, Veaux, Vial, Monnier, Lannes.

A cette armée d'Angleterre, quel peut être le rôle de l'ambitieux Bernadotte? Le commandement en chef du Midi lui a paru insuffisant après Fructidor. Or, les nécessités de l'organisation des « colonnes à mettre en marche pour l'Océan » ont amené Bonaparte à réduire sensiblement l'effectif des divisions. Bernadotte a commandé, pendant la campagne d'Autriche, près de vingt mille hommes amenés de Metz, et la décision prise par le général en chef va

(1) *Décret du 26 octobre* (5 *brumaire*) : « Il se rassemblera sans délai, sur les côtes de l'Océan, une armée qui prendra le nom d'armée d'Angleterre. Le citoyen général Bonaparte est nommé général en chef de cette armée. »

(2) *Corr. de N.*, 2354.

(3) *Corr. de N.*, 2334.

réduire de moitié son commandement! Comment, dans ces conditions, peut-il espérer montrer sa valeur et s'élever au rang qu'il croit mériter, — au premier rang?

C'est à partir de ce moment que les relations des deux généraux vont perdre pour toujours leur caractère de cordialité. Dès qu'il apprend la mesure prise, Bernadotte la considère comme offensante et estime que sa dignité outragée ne lui permet pas de rester, dans ces nouvelles conditions, sous les ordres de Bonaparte. Il n'ose protester ouvertement, mais il est bien résolu à ne pas déchoir en cédant une partie des troupes qu'il a commandées depuis un an. Une demande de congé est immédiatement adressée à Paris. Sans attendre la réponse, le général abandonne sa division en prétextant un impérieux besoin de repos; il prévient simplement Bonaparte de son départ et lui fait des adieux comme s'ils ne devaient jamais plus se revoir. Il annonce du reste son intention formelle de prendre sa retraite et de vivre désormais à la campagne! Il fait même une sorte de testament militaire, recommandant ses deux aides de camp favoris, Maison et Gérard (1).

La lettre de recommandation était fort insolente. « Maison et Gérard, — disait Bernadotte, — peuvent, comme moi, s'incliner devant le talent, mais jamais devant l'audace. Quoique j'aie à me plaindre de vous, je m'en séparerai sans cesser d'avoir pour vos talents la plus grande estime... »

(1) Tous deux futurs maréchaux de France.

A peine arrivé à Paris, Bernadotte va conter à Barras tous ses griefs contre Bonaparte. Heureux de pouvoir exploiter un jour une rivalité qu'il pressent, le Directeur cherche à consoler le malheureux général et le dissuade de ses projets de retraite. « Vous êtes un vrai républicain, lui dit Barras, personne ne peut mieux que vous, servir notre patrie; vous êtes encore capable de faire quelques campagnes. » — « J'ai plus de vingt campagnes dans le ventre au service du Directoire, » réplique le fougueux Béarnais, avec une énergie redoutable, en agitant son grand sabre (1). Barras fait alors les plus belles promesses pour un avenir prochain et, à la suite de cette entrevue, il n'est plus du tout question de retraite à la campagne! Bernadotte continue à ne pas vouloir faire partie, comme simple divisionnaire, de l'armée d'Angleterre, mais il n'éprouve plus le moindre besoin de repos! Il se montre, au contraire, très désireux d'être employé, n'importe où, pourvu qu'on lui donne un commandement indépendant. Il irait volontiers aux îles Ioniennes ou au pays lointain de l'Ile de France et propose même au Directoire d'organiser et de conduire une expédition contre les Anglais en Hindoustan!

Peu de jours après son retour de Rastadt, le 18 décembre, Bonaparte répond de Paris à son ancien lieutenant. Peut-être le général en chef se rend-il compte que la dislocation de la division de Gradisca a été une mesure fâcheuse qui excuse

(1) Voir dans Barras, III (148-151), les curieux détails de cette entrevue.

jusqu'à un certain point la mauvaise humeur et la lettre insolente de Bernadotte? Toujours est-il qu'il semble vouloir ménager la susceptibilité de son orgueilleux collègue. Il ne fait aucune allusion au testament qui a légué Maison et Gérard et propose même de revenir sur la décision d'organisation prise à Milan le mois précédent : « Le Directoire exécutif s'empressera de saisir toutes les occasions de faire ce qui pourrait vous convenir. Il a décidé qu'il vous laisserait le choix de prendre le commandement des îles Ioniennes, ou une division de l'armée d'Angleterre, laquelle *sera augmentée des anciennes troupes que vous aviez* à l'armée de Sambre-et-Meuse, ou même une division territoriale, la dix-septième par exemple (1). Personne ne fait plus de cas que moi de la pureté de vos principes, de la loyauté de votre caractère et des talents militaires que vous avez développés pendant le temps que nous avons servi ensemble. Vous seriez injuste si vous pouviez en douter un instant (2). »

Cette lettre du 18 décembre est expédiée à Milan. Depuis quelques jours, en effet, Bernadotte a repris le chemin de l'Italie, où il compte attendre l'exécution de la parole de Barras! La promesse a porté sur le commandement en chef de l'Italie, qui va forcément devenir disponible à bref délai, lorsque Bonaparte se mettra à la tête de l'armée d'Angleterre. Mais Barras n'a osé l'avouer ni à ses collè-

(1) La 17e division était celle de Paris qu'Augereau avait commandée en Fructidor.
(2) *Corr. de N.*, 2390.

gues, ni à Bonaparte. C'est une promesse qui ne sera tenue qu'ultérieurement et il sera temps alors de la faire connaître!

Jusqu'à nouvel ordre, c'est Berthier qui est désigné officiellement pour l'emploi de général en chef en Italie. Le 12 décembre, Bonaparte a rédigé des instructions pour son ancien chef d'état-major et lui a donné l'ordre de se mettre en route immédiatement, de façon à être rendu à Milan le 28 ou le 29 frimaire (18 ou 19 décembre) (1). Et, le 29 décembre, de nouvelles instructions de détail sont encore envoyées au « général en chef Berthier (2). »

Ainsi donc, pendant tout le mois de décembre, rien ne peut faire croire à la désignation de Bernadotte comme commandant en chef en Italie. Le Directoire désire cependant être agréable au général et il lui fait offrir officiellement le commandement des îles Ioniennes. Bernadotte, qui n'a sans doute qu'une médiocre confiance dans la promesse que Barras lui a faite à Paris, accepte sans hésiter et répond de Trévise, le 11 nivôse (31 décembre). « J'ai reçu, citoyens directeurs, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28 frimaire dernier. J'accepte le commandement des départements de Corcyre, d'Ithaque et de la mer Égée. J'envoie pour prendre vos instructions le citoyen Maurin, mon aide de camp, capitaine ; s'il y en avait qui dûssent m'être communiquées de vive voix, je me rendrais sur-le-champ près du Gouvernement... Je prie le Directoire d'être persuadé de l'attachement que j'ai

(1) *Corr. de N.*, 2386.
(2) *Corr. de N.*, 2393.

pour lui et du zèle avec lequel je m'empresserai d'exécuter ses ordres (1). »

*
* *

Cependant, — au commencement de janvier, — les préparatifs de l'expédition d'Angleterre sont assez avancés pour que Bonaparte songe à faire revenir Berthier très prochainement à Paris. On discute donc le nom de son successeur en Italie et c'est à ce moment que Barras pose nettement la candidature de Bernadotte, qui, lui, vient d'accepter d'aller aux îles Ioniennes!

Le 6 janvier, — ignorant encore l'assassinat de Duphot, — le Directoire prévient Bonaparte de ses intentions. Le jour même, Bonaparte, qui est à Paris, écrit à Berthier : « Je *crois* que le Directoire désire laisser en Italie le général Bernadotte », et il annonce officieusement la chose au général Bernadotte lui-même (2) : « Je vous remercie des observations que vous m'avez envoyées sur les établissements français dans la mer Ionienne. Vous ne perdez pas de temps; vous passez à vous instruire le temps que la paix vous empêche de passer sur le champ de bataille. J'aurais fort désiré vous avoir avec moi en Angleterre; *mais il paraît que le gouvernement croit votre présence nécessaire pour commander l'Italie*. Ce poste est si essentiel que je n'aurais pas bonne grâce à y résister. Vous servirez la République en éclairant la marche des nouveaux républicains d'Italie. Croyez que dans toutes les circons-

(1) A. N. AF. III. *Affaires particulières*, carton 268.
(2) *Corr. de N.*, 2400.

tances, je vous donnerai des preuves de l'estime que vous m'avez inspirée. »

Deux jours après l'expédition de ces lettres, le 8 janvier, le Directoire apprend les graves événements de Rome des 28 et 29 décembre : le général Duphot a été tué dans une sanglante émeute et l'ambassadeur de la République, Joseph Bonaparte, a dû quitter la ville éternelle! Il faut donc aviser immédiatement à cette situation nouvelle. Une démonstration militaire paraît s'imposer.

Or, la désignation de Bernadotte comme commandant en chef en Italie, bien que résolue en principe depuis le 6 janvier, n'est pas officielle encore. Berthier est à Milan; il ne doit rentrer que plus tard, pour prendre les fonctions de chef d'état-major de l'armée d'Angleterre et, vu la gravité des circonstances, c'est à lui que les opérations militaires en Italie doivent normalement rester confiées. « L'honneur de prendre Rome vous est réservé, — lui écrit Bonaparte le 11 janvier (22 nivôse) (1). —Vous êtes nommé, au reste, pour remplir les fonctions de chef d'état-major de l'armée d'Angleterre. *Bien entendu, qu'auparavant*, vous finirez de pacifier l'Italie et de venger l'honneur national. »

En même temps qu'il décide les premières mesures pour « prendre Rome », le Directoire, craignant des mouvements du côté de Naples, juge utile d'envoyer au roi Ferdinand un ambassadeur militaire en remplacement du titulaire Treilhard,

(1) *Corr. de N.*, 2404 et 2405.

qui n'a pas rejoint et qui, actuellement, représente la République à Rastadt. Pour remplir cette mission à Naples, il est naturel de désigner un des généraux en vue, présent en Italie. Le nom de Bernadotte est mis en avant, puis celui de Brune, et c'est ce dernier qui est définitivement choisi par le Directoire. Des instructions hâtives sont rédigées par Bonaparte dans la soirée et envoyées à Brune par l'intermédiaire de Berthier, son supérieur hiérarchique (1).

D'autre part, depuis le traité de Campo-Formio (17 octobre 1797), et surtout depuis la ratification de ce traité par les Conseils (30 octobre et 3 novembre), il a été plusieurs fois question de reprendre avec l'Autriche des relations diplomatiques régulières. Au moment où les affaires se compliquent si subitement en Italie centrale, il paraît désirable que la République soit officiellement représentée auprès de l'empereur. Le Directoire se décide donc à envoyer un ambassadeur à Vienne.

Or, Bernadotte se trouve, en somme, disponible. Il n'est pas encore parti pour les îles Ioniennes, et le commandement en chef de l'Italie, qui lui a été promis par Barras, se trouve ajourné, pour longtemps peut-être, puisque Berthier vient d'être chargé des opérations contre Rome! Il est donc naturel de lui offrir une compensation. C'est pour cela que son nom a été prononcé pour une mission éventuelle à Naples, mission qui vient d'être confiée à Brune. Mais l'ambassade de Vienne, la première de toutes

(1) Pour cette mission donnée à Brune et qui, d'ailleurs, ne fut pas remplie, voir CANCLAUX, VII.

les ambassades, est un poste autrement important, autrement en évidence, qui semble devoir donner satisfaction à toutes les ambitions d'indépendance manifestées par Bernadotte.

C'est Bonaparte lui-même qui propose aux Directeurs la candidature de son ancien lieutenant. Il le présente comme aimable, séduisant, rusé, appartenant à la diplomatie. « Il faut le lancer dans cette carrière, — dit Bonaparte (1), — lui en donner le premier poste, afin d'imposer doublement à nos ennemis, en leur faisant accepter un militaire de la République, et aux ennemis titrés de l'intérieur, qui veulent que la diplomatie ne soit occupée que par la noblesse, en envoyant un plébéïen à cette Autriche qui est si ferme sur l'étiquette et ne tient pas moins qu'aux seize quartiers... (2). »

Aucune objection ne fut faite à la proposition de Bonaparte. L'arrêté nommant Bernadotte à Vienne fut signé dans la soirée du 22 nivôse, — le jour même où l'expédition contre Rome venait d'être résolue.

(1) *Barras*, III, 151.

(2) Dans ses *Commentaires* (II, 173), Napoléon a regretté plus tard cette nomination, après l'avoir conseillée. « Ce choix était mauvais, le caractère de ce général était trop exalté, sa tête n'était pas assez calme. »

II

L'ARRIVÉE A VIENNE

Bernadotte accepte. — Lettres à Talleyrand. — Correspondance de Bonaparte avec le comte de Cobenzl. — Personnel emmené par l'ambassadeur. — De Milan à Vienne. — Installation à l'hôtel Lichtenstein. — Le corps diplomatique. — Instructions envoyées de Paris. — Audience impériale du 2 mars.

Bernadotte était à Milan lorsqu'il apprit, en même temps, le maintien de Berthier à la tête de l'armée d'Italie et sa propre désignation comme ambassadeur à Vienne. Il crut d'abord que ce changement n'avait pour but que « de l'écarter des affaires intérieures de la République (1) » et hésita avant d'accepter. Berthier lui fit comprendre cependant que Vienne était un poste d'honneur impossible à refuser. Bernadotte se décida donc assez promptement et écrivit au Directoire : « La première vertu d'un soldat qui est l'obéissance ne me permet pas de faire la plus légère réflexion ; mais je crains bien de rencontrer plus d'obstacles dans la diplomatie que je n'ai eu à en surmonter dans ma carrière militaire (2). »

(1) *Mémoires tirés des Papiers d'un homme d'État*, V, 483.

(2) Lettre citée par Frédéric Masson dans son ouvrage sur *les Diplomates de la Révolution* Le séjour de Bernadotte à Vienne est raconté avec beaucoup de détails par l'éminent historien auquel j'ai fait de nombreux emprunts de documents. Je tiens à les signaler au début de cette étude.

Le nouveau diplomate ne se trompait pas. Les obstacles rencontrés devaient être fort nombreux et difficiles. Trois mois plus tard, l'ambassadeur regretta certainement d'avoir suivi les conseils de Berthier ! Il disait alors, le 14 germinal (3 avril), à son ami le général Ernouf, directeur du dépôt de la guerre : « Je ne te dissimulerai pas que j'aurais été bien plus satisfait de conserver le commandement de l'Italie que d'exercer une des premières ambassades. Tu sais sans doute que le gouvernement m'avait désigné pour remplacer Berthier avant mon départ pour Vienne. Honoré de son nouveau choix, j'ai obéi, mais je te déclare que si j'avais été le maître d'opter, je n'aurais pas hésité à me déterminer pour le commandement militaire... »

En écrivant ainsi à Ernouf le 3 avril, Bernadotte était fort sincère. Son ambassade de Vienne ne lui avait pas donné les satisfactions espérées et il regrettait surtout de n'avoir pas attaché son nom à la prise de Rome ! Mais, en janvier 1798, — malgré la fausse modestie dont il fit alors étalage, — il dut ressentir un légitime orgueil à l'idée d'aller représenter la République triomphante auprès de la cour d'Autriche. Sa mission allait le mettre au-dessus de la plupart de ses collègues, lui permettre de jouer un rôle important, non pas seulement devant la France, mais devant l'Europe, et faire de lui, en quelque sorte, l'égal de Bonaparte ambassadeur à Rastadt !

Vis-à-vis de Talleyrand, le rusé Béarnais affecta cependant de douter de sa propre valeur et se

montra plein de déférence (1) : « Si je n'avais consulté que mes moyens, certainement le résultat de mes réflexions aurait été de refuser la mission honorable dont le Directoire m'a chargé. Mais je sens qu'il faut obéir avec respect au gouvernement. Une volonté ardente de faire le bien, un désir bien prononcé de remplir mes devoirs seront ma constante ambition; mais je prévois qu'il me sera difficile si vous ne prenez pas la peine de m'aider de vos conseils. car je suis neuf dans l'art de négocier.. J'espère que vous me donnerez un secrétaire de légation qui soit au courant des formes... »

Le 9 pluviôse (28 janvier), nouvelle épître, plus modeste encore, adressée au ministre des Relations : « En acceptant la mission importante que le gouvernement vient de me confier, j'ai moins consulté mes talents que mon désir d'être utile à la République ; ce dernier motif m'a élevé l'âme et agrandi l'imagination. Je me suis dit que dans une République naissante. les hommes qui avaient l'amour de la servir devaient regarder les grades du même coup d'œil que la mort qu'on ne doit ni désirer ni craindre. J'avoue cependant, et je le fais sans rougir, bien que les événements qui se sont rapidement succédé aient été propres à assurer le courage de mon âme, ce même courage qui souvent m'a servi dans le cours de ma carrière militaire m'aurait abandonné dans cette circonstance, et,

(1) Bernadotte à Talleyrand. 6 pluviôse (25 janvier). A. E. Vienne. 368. — Les volumes 368 et 369 de cette série contiennent toutes les dépêches officielles et lettres ayant trait à l'ambassade de Bernadotte.

malgré mon inaltérable volonté de faire en faveur de mon pays le sacrifice même de ma tranquillité, j'aurais répugné à me jeter dans une carrière aussi glissante, si l'espoir d'être aidé de vos conseils ne m'avait tranquillisé. J'y compte infiniment, parce que je crois que vous avez beaucoup contribué à ma nomination. »

Cette dernière phrase vaut la peine d'être soulignée. Était-ce flatterie, ou ruse gasconne pour légitimer l'humilité de langage de la lettre? Ou bien, ne voulant pas remercier directement Bonaparte, l'ambassadeur avait-il préféré faire semblant de croire à l'influence prépondérante de Talleyrand?

Ce ne fut cependant pas le ministre des Relations qui prévint la cour de Vienne de la désignation de Bernadotte! Bonaparte lui-même crut devoir l'annoncer au comte Louis de Cobenzl à la date du 23 nivôse (12 janvier) (1). Le général en chef de l'armée d'Italie et Cobenzl s'étaient rencontrés pendant les négociations d'Udine (2), puis à Rastadt et leurs relations avaient été suffisamment cordiales pour expliquer cette correspondance. Le diplomate autrichien, qui résidait à Rastadt, n'osa pourtant pas répondre sans en référer au baron de Thugut. Il envoya donc à Vienne la lettre de Bonaparte.

Cette désignation imprévue d'un ambassadeur français parut fort regrettable à la chancellerie impériale. Il n'était pas possible, trois mois après la

(1) Cette lettre de Bonaparte à Cobenzl n'existe pas dans la *Correspondance* de Napoléon. Son existence est cependant prouvée par la réponse qu'adressa Cobenzl.

(2) Voir Clarke, V et VI.

paix, de refuser de recevoir l'envoyé du Directoire. Mais on pouvait tenter du moins de l'empêcher de venir ! Après plusieurs jours de réflexion, Thugut, fort embarrassé, pria Cobenzl de répondre à Paris. « Je suis chargé de vous faire connaître, — écrivit Cobenzl à Bonaparte le 10 février, — que, vu la réputation des qualités estimables du général Bernadotte, Sa Majesté l'Empereur a appris avec beaucoup de satisfaction sa destination pour Vienne... » Cependant, — au dire du représentant de François II à Rastadt, — cette désignation paraissait contraire à toutes les règles ordinaires; de tous temps, les puissances s'étaient concertées pour les nominations d'ambassadeurs avant de les livrer à la publicité ; l'Empereur était décidé à faire des économies sur le personnel diplomatique, et, pour cela, à ne plus nommer à l'étranger que des ministres n'ayant pas le *caractère* d'ambassadeur ; enfin, au moment où les envoyés du Directoire et de l'Empire étaient réunis à Rastadt, la présence d'un autre envoyé français à Vienne n'allait-elle pas singulièrement compliquer les affaires en discussion? Toutes ces objections, — soufflées par Thugut, — étaient habilement mises en valeur dans la réponse de Cobenzl du 10 février. Mais elles venaient trop tardivement ! Quatre semaines s'étaient écoulées depuis la lettre de Bonaparte du 23 nivôse (12 janvier). Lorsque le Directoire connut, le 15 février, les arguments de la cour de Vienne, Bernadotte, brûlant les étapes, avait déjà fait, depuis plusieurs jours, son entrée dans la capitale impériale !

*
* *

On a vu que la désignation de Bernadotte pour Vienne, — comme celle de Brune pour Naples, — se rattachait étroitement aux affaires romaines et au meurtre de Duphot. Par dépêche du 11 janvier, Berthier avait reçu l'ordre de mettre ses colonnes en marche sur Rome le plus tôt possible et d'envoyer Brune auprès du roi Ferdinand si la chose devenait utile. De même, le départ immédiat de Bernadotte pour Vienne avait paru indispensable dans les graves circonstances qui venaient de motiver sa nomination.

En adressant — ce même jour 11 janvier — l'arrêté officiel et ses félicitations personnelles, le ministre des Relations extérieures avait autorisé le nouvel ambassadeur à prendre avec le payeur général de l'armée d'Italie les arrangements pécuniaires nécessaires. Le traitement avait été fixé à 140,000 francs. Le général pouvait toucher d'avance son premier trimestre, plus des frais de route calculés sur le pied de 30 francs par poste, de Milan à Vienne.

Les préparatifs du voyage avaient donc pu se faire très rapidement et sans difficultés. Désireux d'arriver en Autriche entouré d'une brillante escorte militaire, Bernadotte aurait voulu emmener avec lui le général Mireur et l'adjudant général Sarrazin, anciens officiers de l'armée de Sambre-et-Meuse, qui étaient de ses intimes amis et, il les demanda au Directoire. Mais, la réponse n'étant

pas encore parvenue au moment du départ (1), il se contenta de prendre avec lui Villatte (2) et Gérard (3), ses aides de camp, sans la moindre autorisation du reste, et il les garda avec lui à Vienne malgré les criailleries de Talleyrand, sous prétexte (disait une dépêche du 6 ventôse) (24 février) « qu'on ne voudrait pas le priver du plaisir de s'entretenir avec quelques-uns de ses compagnons d'armes des époques qui ont illustré et fait briller d'un éclat si vif le peuple français et son gouvernement. »

Un officier de sa division, Toussaint (4), suivit aussi Bernadotte, ainsi qu'un secrétaire particulier, Ferragu, et un Polonais émigré, Maleschuski, dont l'ambassadeur se proposait d'utiliser les connaissances politiques. Enfin le capitaine de cavalerie Maurin (5), alors à Paris, fut invité à partir le plus promptement possible pour Vienne.

(1) Talleyrand qui se souciait peu de donner à l'ambassade un caractère militaire fit rejeter la demande de Bernadotte.

(2) Villatte devint général de brigade en août 1803, puis divisionnaire en 1807 après avoir assisté aux campagnes de la Grande Armée. Il était à la bataille de Toulouse en 1814 et se rallia à la Restauration. Il fut créé comte d'Outremont. Bernadotte avait demandé à l'emmener avec lui en Suède en 1810.

(3) Gérard (1773-1852) suivit longtemps la fortune de Bernadotte. Général en 1806, il fit brillamment toutes les campagnes de l'Empire et joua un rôle important à Ligny en 1815. Exilé jusqu'en 1817, député de l'opposition sous la Restauration, ministre et maréchal de France sous Louis-Philippe, grand chancelier de la Légion d'honneur en 1836, puis sénateur sous le second Empire.

(4) Toussaint devint général et baron de l'Empire.

(5) Maurin avait été envoyé à Paris pour rapporter les ordres du Directoire, alors que son chef devait prendre le commandement des îles Ioniennes. Il ne quitta Paris que le 28 ventôse (18 mars), et apporta des dossiers que l'ambassadeur avait demandés pour ses archives et la liste générale des émigrés, — en

Tous ces jeunes officiers étaient du reste des hommes de valeur, mais, comme leur chef de mission, ils étaient sans doute fort peu au courant des traditions diplomatiques et des questions d'étiquette! Aussi, Bernadotte avait-il demandé à Talleyrand de lui donner « un secrétaire de légation qui fût au *courant des Formes.* » Deux jeunes gens, Villot-Fréville et Gaudin, furent désignés.

Villot-Fréville était sous la main ; il résidait depuis plus de deux ans en Italie et avait accompagné Miot, comme secrétaire, à Florence, puis à Turin. Il était fort au courant des « Formes », mais n'avait que vingt-cinq ans ! C'était d'ailleurs un homme de bonne compagnie, d'idées très modérées et d'allures courtoises, très à sa place auprès d'un ambassadeur (1).

L'autre secrétaire, Gaudin, était au contraire un combatif. Nous avons, dans une autre étude (2), parlé de son rôle à Constantinople pendant la mission de Descorches. Le trouvant un peu remuant, Verninac s'en était débarrassé en l'envoyant en Valachie, et Gaudin n'était rentré en France qu'à la fin de 1797. Lui aussi avait à peine vingt-cinq ans !

quatorze volumes! Maurin, lui aussi, resta longtemps attaché à Bernadotte. Il le suivit dans l'Ouest en 1800-1801. Général de brigade sous l'Empire, il fut créé baron en 1810.

(1) Villot-Fréville fut plus tard secrétaire à Madrid, maître des requêtes, préfet à Jemmapes, conseiller d'État, baron et pair de France (1773-1847.)

(2) Aubert-Dubayet, III. — Après son séjour à Vienne, Gaudin fut nommé commissaire du Directoire dans la Loire, entra au Conseil des Cinq-Cents en l'an VII, puis fut, sous le Consulat, membre du Tribunat jusqu'en l'an XII. Il remplit en dernier lieu le poste d'inspecteur du cadastre.

Ayant séjourné pendant cinq ou six années en Turquie, il connaissait très complètement les questions d'Orient et Talleyrand voulait faire de lui, le conseil de Bernadotte. Le jeune secrétaire devait apporter de Paris les instructions et le chiffre, et se rendre directement à Vienne auprès de son chef de mission.

Au contraire, Fréville qui se trouvait à Turin, reçut l'ordre de rejoindre Bernadotte à Milan ou pendant la route.

*
* *

Le 28 janvier, Bernadotte quitte Milan avec Villatte, Gérard, Toussaint et Ferragu. A Mantoue, il est rejoint par Fréville (1) et prend ensuite la route classique d'Italie à Vienne par Vicence, Trévise, Villach, Klagenfurth et Léoben, refaisant par conséquent, en partie, l'itinéraire suivi par l'armée française l'année précédente. Il ne s'arrête, chaque nuit, que pendant quelques heures, pour gagner du temps, et arrive le 5 février à la frontière autrichienne sans s'être précautionné du moindre passeport. Comme le commandant autrichien du poste frontière fait des difficultés pour le laisser continuer sa route, l'ambassadeur prend les choses de très haut, déclare qu'il considèrera comme un acte d'hostilité manifeste le fait de le retarder même une heure, et, entendant ces menaces, le commandant n'ose le retenir. Bernadotte peut donc achever son voyage et, sans être annoncé, se présente aux

(1) Fréville à Talleyrand, 21 pluviôse (9 février).

portes de Vienne dans l'après-midi du 8 février (20 pluviôse). Ses équipages ne se composent que de trois voitures (1). Personne ne l'a devancé, aucune installation n'a été prévue et le petit cortège se rend à l'auberge en traversant toute la ville.

C'est un dimanche. La foule viennoise se promène dans les rues et regarde avec une extrême curiosité ces personnages inconnus. Avant même de secouer la poussière dont il est couvert, Bernadotte envoie son secrétaire Fréville chez le baron de Thugut pour annoncer son arrivée et pour demander une audience pour le lendemain!

On juge de la stupéfaction du premier ministre autrichien! Il comptait absolument sur la lettre de Cobenzl à Bonaparte pour retarder et même pour empêcher la mission de Bernadotte. Et le général, sans prévenir, sans avoir été arrêté à la frontière, était entré dans la capitale! Bernadotte écrivait le 15 février en parlant des premières audiences : « Mon arrivée ayant suivi de près ma nomination a causé quelque surprise et même une sorte d'embarras. M. de Thugut n'a caché ni l'une ni l'autre au citoyen Fréville et il a recommencé avec moi (2). »

Cependant, les instructions de Talleyrand et le chiffre, — que devait apporter Gaudin — n'étant pas annoncés, il n'était toujours pas possible d'être reçu par l'Empereur!

(1) *Bulletin de Vienne*, transmis par Bacher, ministre auprès de la Diète à Ratisbonne. A. E. Allemagne, 697-97.

(2) Bernadotte à Talleyrand, 4 ventôse (22 février).

Bernadotte eut donc tout le loisir nécessaire pour préparer une installation qu'il désirait « digne de la République. » Après avoir essuyé le refus du comte de Metternich Winneburg, et de plusieurs autres propriétaires viennois (1), il loua dans la *Wallner Strasse*, près de l'église Saint-George, le premier étage d'un ancien hôtel ayant appartenu au prince de Lichtenstein et dont le propriétaire actuel était le baron de Brandau. Deux voitures, dont une de gala, et six chevaux de prix furent immédiatement achetés. L'hôtel Lichtenstein fut luxueusement meublé en quelques jours et garni d'une bibliothèque importante. Une nombreuse domesticité fut engagée et habillée. Une loge à l'Opéra fut louée pour toute la saison !

M. Frédéric Masson a retrouvé les comptes de l'ambassadeur : 2,170 florins (le florin valait 2 fr. 65) furent dépensés pour les chevaux, 1,500 florins pour les voitures, 6,000 florins pour le mobilier, la cuisine et le linge, 5,000 florins pour l'argenterie, 2,300 florins pour les livrées, etc. (2). En sa qualité de bon méridional, Bernadotte avait aussi songé, de Milan, à monter sa cave par l'intermédiaire de l'agent consulaire à Trieste, le citoyen Drener (3) !

Tous les préparatifs de l'installation du représentant de la République intriguaient et intéressaient

(1) Lettre du 4 ventôse (22 février). Bernadotte à Talleyrand, et *Mémoires de Metternich*, I. 366.

(2) *Les Diplomates*, p. 170.

(3) Drener répondit : « Je vous ai fait *emplaitte* de cent bouteilles de champagne blanc et cent autres bouteilles de bourgogne également blanc. Pour du *Bordeau* il n'y en a point en ce moment cy. » (A. E. Vienne, 368-29.)

fort les Viennois. A la belle promenade du Prater, les plus élégantes dames de la Cour, — Esterhazy, Lichtenstein, Rombeck, Schœnborn, Arnstein, Zichy, de Fuchs, Schwartzemberg, — s'arrêtaient par curiosité quand passait l'équipage du général. On s'étonnait de la parfaite correction de sa mise et de l'aisance de ses manières (1). Des badauds restaient des heures entières devant l'hôtel pour le voir sortir ou rentrer. « Tous les habitants de Vienne ne s'occupent en ce moment que de l'ambassade française, — écrivait-on de Vienne à Rastibonne dès le 10 février (2), — ce spectacle est si nouveau et en même temps si curieux qu'il tourne la tête à toute la ville. » On se répétait les mots de l'ambassadeur, on commentait ses visites. Ayant appris la présence à Vienne de M. de Béthisy, émigré qui avait autrefois commandé le *Royal la Marine*, Bernadotte avait envoyé à son ancien colonel ses salutations et l'expression de sa reconnaissance, et cet acte de haute courtoisie avait fait la meilleure impression. Puis, comme certains personnages de la Cour avaient donné à l'ambassadeur le titre d'Excellence, il avait répondu en riant qu'on ne connaissait pas cette marchandise en France et qu'il n'y avait dans son

(1) Toute sa vie, Bernadotte se fit remarquer par la recherche de sa mise. Il exigeait aussi de son entourage une méticuleuse propreté. « Un jour de bataille décisive — raconte M. Schefer (*Revue de Paris*, 1899, II), — alors que deux officiers sautaient de cheval devant son quartier général, apportant des nouvelles, il leur dit, sans vouloir les entendre : « Comme vous voilà faits, messieurs, vous avez l'air de brûleurs de maisons... Allez donc vous faire la barbe et revenez vite... »

(2) *Bulletin de Vienne*, envoyé par Bacher, ministre à Ratisbonne. (A. E. Allemagne, 697.)

pays que des citoyens. » Enfin la foule viennoise, habituée aux costumes éclatants mais un peu voyants des archiducs s'extasiait sur la sobre élégance de l'uniforme adopté par Bernadotte et ses aides de camp : longue redingote noire sans dorures, sauf au collet, culotte collante sans ornements, énorme chapeau noir surmonté d'un panache aux trois couleurs.

Le comte de Rochechouart trace ainsi dans ses *Mémoires*, le portrait du général : « Il était grand et élancé. Sa figure d'aigle rappelait tout à fait celle du grand Condé. Sa chevelure épaisse et noire s'harmonisait avec le teint mat des habitants du Béarn, sa patrie. Sa tournure à cheval était très martiale, peut-être un peu théâtrale, mais sa bravoure, son sang-froid au millieu des batailles les plus sanglantes faisaient oublier ce petit défaut. Il est impossible de rencontrer un homme de manières et de langage plus séduisants : il me captiva complètement, et si j'avais été attaché à sa personne, je lui aurais été sincèrement dévoué. »

Cette impression de charme et de séduction fut certainement ressentie à Vienne à l'arrivée de Bernadotte. En quelques jours, l'ambassadeur fit la conquête d'une partie du corps diplomatique et sut grouper autour de lui les représentants des puissances amies ou alliées de la France : Sardaigne, Hollande, Espagne, et même le chargé d'affaires de Naples, Baptiste, remplaçant provisoire du marquis de Gallo (1).

(1) Gallo venait d'être nommé directeur des Affaires étrangères à Naples. Voir CANCLAUX, VII.

L'ambassadeur d'Espagne fut particulièrement utile au début. C'était le marquis del Campo (1) qui avait représenté pendant deux ans le roi Charles IV à Paris. Il avait eu de très cordiales relations avec Delacroix, était très partisan de l'alliance conclue en 1796 à Saint-Ildefonse et se montra à Vienne plein de prévenances pour son collègue français. Bernadotte reçut de lui la plus large hospitalité avant l'installation définitive à l'hôtel de la Wallner-Strasse (2).

En revanche, les représentants des nations ennemies, — Angleterre et Russie, — n'avaient pas caché leur hostilité à l'égard de l'envoyé du Directoire. L'ambassadeur d'Angleterre, lord Eden, « possédait le verbiage de la diplomatie, avait la réputation d'un homme de bien, mais médiocre en connaissances et désirant trouver l'occasion de vivre éloigné des affaires. » Celui de Russie, Rosumowski « était un personnage de beaucoup d'instruction, d'un orgueil insupportable et d'un égoïsme outré, capable de tout sacrifier, même sa famille, à la cause des rois. » Ainsi, du moins, ces diplomates étaient-ils jugés dans une lettre du 22 germinal que l'on a attribuée à Bernadotte lui-même (3). Les autres ministres

(1) Voir l'étude sur *Pérignon*, II et III.

(2) *Bulletin de Vienne* du 1er ventôse (19 février).

(3) A. E. Vienne, 368-272. Cette lettre n'est pas signée et rien ne prouve qu'elle ait été écrite par l'ambassadeur.

Rosumowski était très bien vu à la cour. Il avait longtemps résidé à Naples et passait pour avoir un instant supplanté Acton dans les faveurs de la reine Marie-Caroline. Il possédait une fortune immense et avait fait construire depuis son arrivée à Vienne un superbe palais. C'était le fils du feld maréchal Cyrille, frère du célèbre Alexis Rosumowski, qui fut le favori et l'époux de l'impératrice Élisabeth de Russie.

Ce diplomate représenta la Russie à Vienne, de 1792 à 1799, et

étaient sans grande envergure : Keller, envoyé de Prusse, « très médiocre relativement à l'instruction et au génie » ; César, résident de Brandebourg, « intelligent mais fanatique » ; Schönfeld, ministre de Saxe, « médiocre » ; Mühl, ministre de Hanovre, « marche avec la Russie et l'Angleterre » ; le baron de Bühler, ministre de Wurtemberg, « assez clairvoyant » ; Lima, ministre de Portugal, « aimant le plaisir » ; Castel Afer, envoyé de Sardaigne, « fait beaucoup de visites, nul » ; Haften, chargé d'affaires de Hollande, « vieillard, peu républicain. »

*
* *

Les instructions et les lettres de créance, confiées à Émile Gaudin, n'arrivèrent à Vienne que le 4 ventôse (22 février), quinze jours après l'ambassadeur. Retenu à Paris par Talleyrand, le secrétaire n'avait pu se mettre en route que tardivement, s'était arrêté à Augsbourg, puis à Ratisbonne, où il avait vu le citoyen Bacher, ministre de la République auprès de la Diète (1), et avait perdu deux jours à la frontière, près de Linz, pour attendre ses passeports.

Les instructions qu'il apportait, volumineuses et diffuses (2), avaient été signées le 28 nivôse (17 jan-

de 1801 à 1806. Il y revint comme plénipotentiaire en 1814 au moment du Congrès, après avoir été créé prince par Alexandre Ier. Le tsar logea dans son palais qui devint la proie des flammes. Le comte de Lagarde Chabonas a donné de curieux détails sur ce personnage « fastueux dans ses goûts, grand dans ses projets. » (*Souvenirs sur le Congrès de Vienne*, 245.) Sur Rosumowski, cf. aussi les *Souvenirs de la baronne du Montet*, 180.

(1) Lettre de Bacher du 25 pluviôse (13 février). Bacher resta à Ratisbonne jusqu'en 1806.

(2) A. E. Vienne, 368-50.

vier) par les Directeurs. Rédigées aussitôt après la nouvelle reçue de l'assassinat de Duphot, elles portaient naturellement la trace des légitimes ressentiments de la République. En ce qui concernait les affaires d'Italie, Bernadotte devait parler haut et ferme, comme Brune à Naples. Dans le cas où l'Empereur voudrait empêcher la marche des colonnes françaises sur Rome, marche qui venait d'être décidée, le représentant du Directoire devrait immédiatement menacer de la guerre, puis, la déclarer, si ses menaces étaient insuffisantes. Pour le reste, la mission donnée était surtout « une mission d'*étude* et d'*observation*. » Mais cette *observation* devait porter sur des points multiples visant toute la politique européenne : organisation de l'Italie, conforme aux stipulations de Campo-Formio; surveillance des affaires d'Allemagne de façon à grandir la Prusse au détriment de l'Autriche; étude des moyens de reconstituer, en partie, la Pologne; relations du Grand Seigneur de Constantinople avec l'empire russe, etc. Placé au centre de l'Europe, Bernadotte devait renseigner directement le ministre sur les événements d'Allemagne et d'Orient et se mettre en relations avec ses collègues, Caillard à Berlin, Carra Saint-Cyr à Constantinople (1), Treilhard et Bonnier à Rastadt (2).

(1) Carra Saint-Cyr géra les affaires pendant quelques mois après la mort d'Aubert-Dubayet. (Décembre 1797) (mars 1798); il fut ensuite remplacé par Ruffin. Voir AUBERT-DUBAYET, VII et VIII.

(2) La correspondance entre Vienne et Rastadt (Bernadotte-Treilhard) existe aux A. E. Allemagne, 682. Elle n'offre du reste qu'un médiocre intérêt.

Enfin, les instructions étaient complétées par un « supplément pour le cérémonial ». Il y était stipulé que la République devait succéder dans l'*étiquette* à toutes les prérogatives de la France monarchique. Or, avant 1789, l'ambassadeur de Louis XVI marchait tout de suite après le nonce, et avait par conséquent le pas sur les ambassadeurs d'Angleterre et de Russie! Bernadotte devait exiger un rang semblable (1). Même, si le Pape disparaissait, on prévoyait que le général français devrait, pour le tout premier rang, réclamer la place du nonce!

Après avoir étudié ces instructions, Bernadotte qui était a peu près installé et dont le personnel avait enfin rejoint (Maurin cependant n'arriva qu'au commencement d'avril), fit une démarche officielle auprès du baron de Thugut, envoya le 9 ventôse copie de ses lettres de créance et obtint audience de l'Empereur pour le 12 ventôse (2 mars).

Surexcitée depuis trois semaines, la curiosité des Viennois put donc, enfin, se donner libre cours. Le 2 mars, une foule énorme, plutôt sympathique, « foule de toutes les classes et des deux sexes », se

(1) Cette question de la préséance que Bernadotte avait ordre de réclamer inquiéta les autres ambassadeurs. On lit dans le *Bulletin de Vienne* du 8 ventôse (26 février) : « On assure que le comte Rosumowski, ambassadeur de Russie à Vienne, vient de présenter ses lettres de *récréance* et de se faire remplacer par un simple chargé d'affaires pour ne pas être obligé de céder le pas à l'ambassadeur de France. Il continuera de demeurer à Vienne comme simple particulier. » Cette nouvelle était d'ailleurs inexacte. Rosumowski resta à Vienne comme ambassadeur. (A. E. Allemagne, 697-140.)

porta sur le passage du cortège depuis l'hôtel Lichtenstein jusqu'au palais de la Hofburg. Elle put apercevoir les uniformes variés des aides de camp et des secrétaires français et surtout contempler le profil d'aigle de l'ambassadeur et son panache éclatant. Les cours du palais et même les escaliers étaient encombrés de curieux. Beaucoup de spectateurs appartenaient aux plus nobles familles de Vienne.

Nullement ému, le chapeau de feutre noir crânement enfoncé sur la tête, la main sur la garde de son sabre, avec l'allure décidée que l'on prête aux cadets de Gascogne, le général Bernadotte, représentant de la Révolution triomphante, monta glorieusement les marches de l'antique demeure des empereurs. Ainsi qu'autrefois les envoyés du roi de France — un Choiseul ou un Noailles, — l'ambassadeur du Directoire fut salué selon l'usage, dans le *Rittersaal*, par le principal personnage de la Cour, le comte de Colloredo (1), ministre du cabinet de l'Empereur. Laissant son personnel dans le *Rittersaal*, il pénétra seul ensuite dans le salon où l'attendait le souverain et prononça d'une voix vibrante le discours qu'il avait préparé : « Sire, la paix signée à Campo-Formio entre la République française et Votre Majesté impériale a déterminé le Directoire exécutif à me charger de résider près d'elle avec le titre

(1) Le comte de Colloredo Waldsee (1736-1806) avait été gouverneur de l'Empereur et jouissait d'une très grande influence. Il venait d'épouser la veuve d'un colonel lorrain au service d'Autriche, la baronne du Pontet, qui passait pour fort intrigante. Celle-ci se remaria une troisième fois avec le prince de Lambesc, veuf d'une comtesse Potocka. Un autre Colloredo, attaché comme aide de camp à l'archiduc Charles, devint lieutenant-général.

d'ambassadeur. En acceptant cette mission honorable et importante, j'ai cédé au désir de contribuer à maintenir la bonne amitié et la bonne intelligence entre deux puissances, qui, à des époques critiques, ont mesuré leurs moyens et ont appris mutuellement à s'estimer. Dans le séjour que je ferai près de Votre Majesté, je m'attacherai principalement à lui faire acquérir la certitude que le Directoire exécutif de la République française est sincèrement attaché à ses amis, mais qu'il protège et soutient ses alliés sans contrainte ni détour. Je serai doublement satisfait si je parviens à convaincre Votre Majesté que les vœux que je forme pour sa tranquillité et son bonheur ne sont point équivoques. »

L'Empereur répondit en français par quelques paroles banales. Il n'osa faire aucune allusion aux événements d'Italie, assura Bernadotte de son sincère désir de conserver la paix et exprima courtoisement l'espoir que le séjour à Vienne lui serait spécialement agréable. La cérémonie se termina par la présentation des secrétaires et des aides de camp. Puis, conformément aux règles de l'étiquette, le comte de Colloredo reconduisit le général français jusqu'à la cour du palais.

III

LA POLITIQUE DE BERNADOTTE

L'Empereur François. — La finesse de Thugut. — Courtoisie des premiers rapports. — Changement de l'attitude de Bernadotte. — Ses efforts et ses maladresses. — Les émigrés et la Cour. — Madame Royale. — Menées en faveur de la Pologne. — L'archiduc Charles. — Audience accordée par l'Impératrice le 10 avril. — Reproches venus de Paris. — Bernadotte demande son rappel. — L'anniversaire patriotique du 13 avril. — Le drapeau de l'ambassade.

L'empereur François II était alors âgé de trente ans. Il était monté sur le trône en 1792 à la mort de son père l'empereur Léopold (1) et passait pour un souverain d'une valeur intellectuelle très ordinaire. Rempli de bonnes intentions, mais froid, faible, sans volonté et sans instruction, il se montrait, comme presque tous les princes du dix-huitième siècle, plus passionné pour la chasse et la paume que pour les affaires de l'État. Le souverain venait du reste d'être assez malade pendant l'hiver et avait dû se faire violence pour recevoir officiellement Bernadotte (2). Marié une première fois avec une

(1) Léopold mourut le 2 mars 1792.

(2) Une consultation avait eu lieu le 21 février. « Les médecins annoncèrent au prince qu'il était menacé d'une consomption, qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour changer d'air, se séparer de l'Impératrice et se mettre au lait d'ânesse. L'Empereur dépérit en effet à vue d'œil, sa poitrine se ressent toujours

princesse de Wurtemberg, il avait épousé, en secondes noces, en 1790, sa cousine-germaine, la princesse Thérèse, fille du roi de Naples (1).

Bien que « bizarre, ignorante et mal élevée », au dire de la baronne du Montet (2), l'impératrice avait su prendre une assez grande influence. Aussitôt la naissance d'un premier enfant mâle, elle avait obtenu, comme sa mère Marie-Caroline à Naples, l'autorisation permanente d'assister au Conseil d'État (3). Il était donc utile de la ménager. Mais Bernadotte ne put lui présenter ses hommages le 2 mars après l'audience impériale. La veille, l'impératrice avait mis au monde une petite archiduchesse!

Celui qu'il importait surtout de séduire, le vrai maître de la politique autrichienne, depuis la disparition du chancelier prince de Kaunitz, était le tout puissant baron de Thugut, considéré avec raison comme l'ennemi acharné du Directoire. Peu estimé et peu estimable, le premier ministre n'en passait pas moins pour un homme d'une valeur indiscutable et pour un très fin diplomate (4). Voici le curieux portrait qu'envoyait sur lui, en 1798, un correspon-

vivement de la chute de cheval qu'il fit en Hongrie pendant la dernière guerre contre les Turcs... » (Lettre de Vienne, A. E. Allemagne, 697-157.)

(1) L'Empereur devait se remarier deux fois encore.

(2) *Souvenirs de la baronne du Montet*, 6.

(3) C'était une mesure inusitée jusqu'alors à la cour de Vienne. « Elle livrait le gouvernement à l'influence d'un sexe peu fait en général pour les grands objets d'administration et de politique. » (*Mémoire de Flassan*. A. E. Documents. Suppl. Vienne. 50-75.)

(4) Pour les origines du baron de Thugut et son passé d'espionnage, voir Clarke, IV. — Dans sa biographie sur *Thugut*, M. Vivenot a tenté sans grand succès de défendre sa mémoire.

dant de Vienne : « *Thugut*. Jamais on ne voit en lui l'homme sûr de ses forces, dont le coup d'œil discerne sur-le-champ ce qu'il peut admettre. Pour l'objet le plus indifférent et sur lequel il finira par faire ce qu'on réclame, il opposera habituellement des difficultés appuyées sur des considérations triviales. Lorsque la discussion acquiert plus d'importance, il reste toujours sans d'autre plan que celui d'attaquer par des objections détaillées. Il semble qu'il veuille plutôt détourner que réfuter le raisonnement qu'on lui adresse. Attribuer de la finesse à M. Thugut, c'est répéter ce que tout le monde dit sur son compte. La vérité ne permettra jamais d'affirmer qu'il soit assez adroit pour se donner l'air de la sincérité ou assez fort dans la conversation pour produire l'impression du talent... »

Avec un tel partenaire, il était nécessaire de jouer serré. Nous avons dit que Thugut s'était d'abord montré fort contrarié de l'arrivée inopinée de l'ambassadeur et qu'il n'avait pas caché son dépit. Forcé cependant d'accepter le fait accompli, il avait cherché dès les premières audiences à dissiper les préventions que sa haine connue contre la France pouvait faire naître. Comme gage de cette nouvelle attitude, il prévint personnellement Bernadotte, dès la fin de février, que l'Empereur venait, par réciprocité, de désigner un plénipotentiaire pour le représenter à Paris. Le choix impérial était tombé sur le baron de Degelmann que Bonaparte et Bernadotte lui-même avaient connu pendant le séjour à Passariano. Thugut affectait de croire que cette désignation serait particulièrement agréable au Directoire.

C'était, il est vrai, un simple ministre plénipotentiaire et non un ambassadeur, mais les raisons d'économie mises précédemment en avant dans la lettre de Cobenzl à Bonaparte, datée du 10 février, ne pouvaient être discutées.

Encouragé par cette désignation de Degelmann et aussi par la courtoisie réelle que semblait montrer Thugut dans ses rapports quotidiens, Bernadotte eut un moment l'espoir de réussir à Vienne par sa modération et son savoir-faire, et pensa gagner la confiance de la cour et des personnages influents. Il écrivit alors au Directoire : « Je me trouve dans un pays sur lequel nous n'avons eu, depuis plusieurs années, aucune information précise. Il faut du temps et l'attrait de la confiance pour rapprocher de moi ceux qui, pouvant me donner des notions de quelque importance, doivent être retenus d'abord par la crainte de tomber en défaveur auprès de leur gouvernement à cause de rapports trop peu circonspects avec moi. » Tel était le ton très modéré des premières dépêches. Mais l'espoir manifesté par Bernadotte de gagner ainsi la confiance de ceux qui pouvaient lui être utiles, ne devait pas durer longtemps!

Certes, malgré son grand désir de reprendre assez prochainement la lutte, Thugut se rendait parfaitement compte que, pour l'instant, la guerre était impossible à soutenir. L'Empereur était devenu résolument pacifique. Craignant pour Naples, l'impératrice ne demandait que le maintien du *statu quo*, et le comte de Sauran, ministre des finances, qu'il eût bien fallu consulter pour une reprise des hosti-

lités, criait la misère de l'Autriche et faisait des emprunts désastreux pour couvrir les dépenses courantes. D'un autre côté, la noblesse et la bourgeoisie avaient accueilli avec satisfaction le traité de Campo-Formio. Les provinces cédées étaient fort lointaines et les territoires obtenus en Italie semblaient compenser largement la perte de la rive gauche du Rhin. Presque tout le monde, à Vienne, désirait donc voir aboutir les négociations poursuivies à Rastadt avec l'empire.

Ce sentiment général avait été la cause de la curiosité sympathique dont Bernadotte s'était vu entouré à son arrivée à Vienne et il avait aussi influé sur les premiers rapports avec la cour et la famille impériale. Malgré la présence de Madame Royale dans un pavillon de Schœnbrünn, la mort tragique de Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche avant d'être reine de France, était déjà bien oubliée! La lutte contre la Révolution n'avait du reste jamais été une affaire de famille, et Thugut lui-même ne demandait pas mieux que d'entretenir des relations suffisamment cordiales pour donner le change sur ses véritables desseins.

Pour le puissant ministre que le spirituel prince de Ligne avait surnommé *Baron de la Guerre* par opposition à Godoï, créé en 1795 *Prince de la Paix*, l'essentiel était de gagner du temps, c'est-à-dire d'attendre l'heure où les hostilités pourraient reprendre avec quelque chance de succès. Cette formule, gagner du temps, Thugut l'avait constamment pratiquée depuis deux ans, à l'instar des grands vizirs autrefois fréquentés à Constanti-

nople! Partisan de la guerre à outrance, en 1796, il avait cherché à gagner du temps en empêchant Clarke de se rendre à Vienne pour y faire des propositions d'armistice. A Udine, pendant trois mois, en 1797, il avait retardé les négociations par de misérables chicanes d'étiquette avec l'espoir que le retard ainsi apporté permettrait de modifier la situation militaire à l'avantage de l'empereur. Et les multiples difficultés qu'il faisait surgir à Rastadt, en 1798, avaient aussi pour but de gagner du temps par d'indéfinies discussions, jusqu'à la formation d'une nouvelle coalition avec l'Angleterre et la Russie (1).

Un peu dérouté d'abord par la courtoisie manifestée hypocritement par le ministre, Bernadotte fut pourtant assez clairvoyant pour démêler promptement les dessous de la politique de Thugut et ses espérances. Dès les premiers jours de mars, un mois à peine après son arrivée, il était bien convaincu de l'irréductible opposition qu'il allait trouver à la chancellerie.

N'ayant pas à sa disposition les ressources pécuniaires dont la cour de Versailles a autrefois fait usage, et pensant que le seul moyen d'obtenir quelque résultat pratique est de faire peur, l'envoyé du Directoire change alors ses projets primitifs. Renonçant à capter la confiance du premier ministre, il oublie ses idées de modération du début. Désor-

(1) Dès la fin de février, Thugut avait repris ses négociations avec Pitt et avec le tsar, et avait tenté, par l'entremise de Keller, ministre de Prusse à Vienne, et du prince de Hohenlohe, évêque de Breslau, de se rapprocher de Berlin. Il espérait fermement que le Congrès de Rastadt n'aboutirait pas.

mais, il parlera haut et ferme avec la volonté d'être écouté. Les sous-entendus, les roueries diplomatiques lui paraissent inutiles. Il se présente en toutes circonstances comme le représentant d'une République victorieuse qui, suivant l'expression de Bonaparte à Léoben « n'a pas besoin d'être reconnue. »

L'historien allemand de Sybel reproche amèrement à Bernadotte cette manière de faire : « Plus ce qu'il avait à demander était désagréable, plus ses formes eussent dû être gracieuses. Plus il avait de refus à exprimer, plus il était important d'offrir autant de séduisantes espérances que possible. Plus la politique qu'il représentait était révolutionnaire, plus il était nécessaire qu'il ménageât, dans les relations personnelles, les sentiments aristocratiques et monarchistes. En un mot, il devait tenir une conduite analogue à celle qui, à Madrid, avait facilité à Pérignon le traité de Saint-Ildefonse. »

Cette appréciation de M. de Sybel est assez discutable. Certes, beaucoup de maladresses furent commises par l'ambassadeur et elles auraient pu être évitées. Mais la situation politique n'était nullement la même qu'à Madrid ! Lorsque Pérignon était arrivé en Espagne, en 1796, une paix, loyalement consentie par les deux gouvernements, existait depuis huit mois. Il s'agissait alors de conclure une véritable alliance et le Prince de la Paix s'était montré trés disposé à faciliter les négociations. Au contraire, à Vienne, en février 1798, malgré Léoben, malgré Campo-Formio, malgré l'extrême modération dont Bonaparte avait fait preuve au nom de la

France, le ministre autrichien restait absolument hostile et ne renonçait pas à une revanche très prochaine. L'ambassadeur n'eut sans doute rien obtenu de plus en prenant les « formes gracieuses » qu'eût désirées M. de Sybel.

*
* *

L'attitude agressive adoptée par Bernadotte, répondait d'ailleurs tout à fait aux vues du Directoire. Les instructions apportées par Gaudin, le 22 février, autorisaient nettement l'ambassadeur à déclarer la guerre « si l'empereur voulait empêcher la marche des colonnes françaises sur Rome. » N'étant pas en mesure d'intervenir efficacement en faveur du pape, Thugut s'était contenté, en apprenant la marche de Berthier, de faire renforcer les troupes impériales sur la frontière de la Cisalpine. Ce renforcement avait évidemment pour but de marquer le mécontentement de François II et surtout d'autoriser ultérieurement une demande de compensations en Italie.

Or, la nouvelle de l'entrée des Français à Rome (qui s'était produite le 15 février) fut connue à Vienne dans les derniers jours du mois, au moment même où Berdanotte se disposait à changer son attitude primitive. L'ambassadeur se garda bien, dans son discours officiel du 2 mars, de faire allusion aux événements d'Italie. Mais, craignant les réclamations autrichiennes, il crut habile de demander à Thugut des explications catégoriques sur les concentrations signalées vers la Cisalpine, affectant de les considérer comme dangereuses, fai-

sant nettement comprendre que la République ne saurait les tolérer plus longtemps.

L'Autriche n'avait aucun intérêt immédiat à lier son sort à celui du Pape. Comme Naples, elle eut très volontiers partagé les dépouilles du Souverain Pontife (1), mais la rapide occupation de Rome rendait inutiles les concentrations de troupes impériales. Pour calmer l'irritation de l'ambassadeur, Thugut prodigua donc volontiers les plus rassurantes promesses.

Croyant avoir ainsi réussi à faire peur une première fois, et très fier de ce succès, Bernadotte accentua sa politique agressive. A peine la question de Rome était-elle réglée, qu'on apprenait à Vienne l'arrivée du général Brune à Lausanne (2). Sous sa main plus brutale qu'habile, une révolution s'accomplissait en quinze jours. Craignant, de ce côté aussi, des réclamations probables de l'Empereur, l'ambassadeur, prenant les devants, affirma hautement les droits d'intervention de la République et fit comprendre, au nom de son gouvernement, que toute ingérance étrangère dans cette question serait considérée comme un acte d'hostilité !

Pour les plus petites questions journalières, Bernadotte se crut obligé de montrer la même ardeur combative. Deux ordres de faits étaient surtout visés par ses réclamations constantes : les mauvais procédés dont nos nationaux avaient à se

(1) Voir à ce sujet la curieuse dépêche du 16 janvier. Thugut à Cobenzl. Citée par de Sybel, V, Ap., I.

(2) Brune arriva le 7 mars.

plaindre et l'attitude des émigrés en Autriche. Des citoyens français, porteurs de la cocarde tricolore, avaient été insultés à Venise devenue autrichienne depuis quelques mois; un tableau allégorique, placé dans cette même ville de Venise, au-dessus du consulat de France, avait été couvert de boue; des émigrés avaient osé se montrer dans les rues de Vienne avec leurs croix de Saint-Louis; et, dans l'*Almanach de la cour*, paru en février 1798, au mot *France*, l'éditeur s'était permis d'énumérer tous les princes de la maison de Bourbon! Tels étaient les principaux sujets des notes quasi quotidiennes adressées par Bernadotte à Thugut.

L'ambassadeur avait grandement raison de chercher à faire respecter les couleurs nationales; grâce à son insistance, plusieurs Français indûment arrêtés en Italie ou en Allemagne, entre autres le citoyen Columbo, furent remis en liberté. Mais il faisait fausse route en se formalisant pour une question d'almanach et en s'indignant contre la situation des émigrés!

Cette situation n'était guère enviable à Vienne en 1798. Au début de l'émigration, beaucoup de familles lorraines étaient venues en Autriche retrouver des parents ou des alliés passés au service de l'Empereur après le mariage de Marie-Thérèse avec un prince lorrain. Elles avaient reçu bon accueil. Le baron de Pouilly, le baron de Frimont, M. Roussel d'Hurbal (1) entre autres,

(1) Pouilly devint feld-maréchal autrichien et épousa une prin-

étaient entrés dans l'armée impériale. Puis, des émigrés de marque étaient venus à Vienne soit pour y résider, soit pour y tenter des démarches en faveur de la famille royale. Le comte d'Artois et le duc de Berry avaient paru à Schœnbrunn peu avant la fameuse déclaration de Pilnitz, et y avaient rencontré le duc de Polignac, le comte François d'Escars et le baron de Flachslanden. Le duc de Richelieu, le maréchal comte Ferraris, le vicomte de Beaufort, l'abbé Sabatier, le mestre de camp comte de Berchény, le comte de Langeron, le duc de Rivière, Mmes de Poulpry, de Noiseville, Vigée-Lebrun, de Sabran, etc., avaient aussi temporairement habité la capitale (1). Peu d'émigrés s'y étaient fixés. On citait comme une exception, la vieille comtesse de Brionne, mère des princes de Lambesc et de Vaudémont (une des plus jolies femmes de Versailles du temps de Louis XV), qui, sous le nom de princesse de Lorraine, avait obscurément végété à Vienne depuis huit ans avec une petite pension de douze mille livres (2).

Le duc de Polignac avait d'abord officiellement représenté la famille royale. Son successeur, Mgr de La Fare, ancien évêque de Nancy et petit-neveu du cardinal de Bernis, n'avait pas su plaire à la Cour et s'était brouillé avec le prince de Kaunitz.

cesse de Saxe-Cobourg. Frimont fut général de cavalerie et gouverneur de la Lombardie. Roussel d'Hurbal rentra au service de France, en 1809, et fut général de brigade en 1814 pendant la campagne de France.

(1) Voir les *Souvenirs de Mme Vigée-Lebrun*, I, ch. XI.

(2) Pour la comtesse de Brionne, voir *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, I, 454, et *Souvenirs de la baronne du Montet*, 35.

Le comte de Saint-Priest, ancien ambassadeur à Constantinople, avait ensuite servi d'intermédiaire jusqu'à son départ pour la Russie. L'habileté de Saint-Priest et la sympathie personnelle qu'il inspirait avaient contribué à faire bien voir ses amis dans la société viennoise, sans toutefois procurer aux émigrés une influence véritable. Saint-Priest parti, l'Empereur avait refusé les personnages qu'on lui proposait pour représenter Louis XVIII. Le comte de Choiseul, M. de la Ferté et le bailli de Crussol ayant été successivement écartés, La Fare avait alors repris ses fonctions. Mais il ne s'était pas mieux entendu avec Thugut qu'avec le prince de Kaunitz et s'était aussi brouillé avec le nouveau ministre. L'évêque reprochait avec assez de raison au *baron de la Guerre* de simuler la protection des émigrés tout en n'ayant aucun désir de contribuer à la restauration de la monarchie en France. Il se plaignait ainsi au commencement de 1798 dans une lettre adressée au prétendant : « ... J'ai été révolté, — écrivait-il, — de la nouvelle preuve de la fausseté de M. de Thugut. Quand le faible trompe, il est, en quelque sorte, excusable ; mais quand c'est le puissant, on ne sait qui doit l'emporter, de l'horreur ou du mépris... (1). »

La présence de Madame Royale aux portes de Vienne n'était pas non plus bien gênante pour les représentants du Directoire. La jeune princesse était arrivée depuis deux ans après avoir été échangée contre Maret, Sémonville, et les personnages livrés

(1) Lettre citée par Forneron, *Histoire des Émigrés*, II, 203.

à l'Autriche en 1792 par Dumouriez. Elle vivait très dignement et assez isolée, avec une dame d'honneur, Mlle de Choisy, et ne paraissait que rarement au palais impérial de la Hofburg. Sympathisant peu avec l'Impératrice, elle ne trouvait guère d'appui dans sa famille qu'auprès de sa tante, l'archiduchesse Christine, l'ancienne gouvernante des Pays-Bas (1), alors très malade et sans crédit, et aussi de la plus jeune sœur de l'Empereur, l'archiduchesse Amélie. Fidèle à sa résolution d'épouser son cousin le duc d'Angoulême, elle avait repoussé les avances matrimoniales des plus séduisants archiducs. Un projet d'union avec le glorieux archiduc Charles, frère de l'Empereur, n'avait pu changer les projets de la noble exilée (2).

En somme, les Français émigrés fixés à Vienne en 1798, jouaient un rôle très effacé. Médiocrement fortunés en général, fréquentant fort peu les salons officiels, considérés presque partout comme encombrants et prétentieux, ils n'avaient acquis aucune influence politique et ce n'était pas le port des anciennes croix de Saint-Louis au Prater ou dans quelques salons de l'aristocratie autrichienne qui pouvait constituer un danger pour la République!

Bernadotte eut grand tort de donner trop d'impor-

(1) L'archiduchesse Christine avait épousé l'archiduc Albert de Saxe-Teschen, fils d'Auguste III, roi de Pologne. Elle mourut en 1798, peu après le départ de Bernadotte. Elle avait eu la réputation d'être la plus belle des quatre filles de Marie-Thérèse.

(2) La princesse resta à Vienne jusqu'au printemps de 1799. Elle rejoignit alors Louis XVIII à Mittau et épousa le 10 juin le duc d'Angoulême. Pour la vie de Madame Royale à Vienne, voir l'*Histoire de l'Émigration*, par Ernest Daudet, II, 150, et les *Souvenirs de la baronne de Montet*.

tance à cette petite question des émigrés. Combien de fois, du reste, depuis cinq ans, les ambassadeurs français avaient-ils adressé des réclamations semblables dans d'autres capitales européennes? Barthélemy à Bâle, Pérignon et Truguet à Madrid, Dubayet à Péra, Trouvé à Naples, avaient, eux aussi — nous l'avons vu — protesté de même sans résultats appréciables !

Très irrité de la courtoise indifférence avec laquelle Thugut avait accueilli ses premières plaintes au sujet des anciennes décorations portées par les Français résidant à Vienne, le général résolut, à la fin de mars, d'adresser au principal ministre une véritable sommation : l'interdiction absolue devrait être prononcée, une fois pour toutes, dans tout l'Empire !

Sans se troubler de la véhémence de langage employée par l'ambassadeur à cette occasion, Thugut répondit comme d'ordinaire que l'Empereur avait l'intention de donner satisfaction dans un avenir prochain. « Mais vous êtes trop raisonnable — ajouta le *baron de la Guerre* — pour ne pas vous apercevoir que Sa Majesté est obligée d'observer encore quelques ménagements dans un moment surtout où l'empereur russe se déclare le défenseur de Louis XVIII et de ceux qui lui sont restés attachés. » — « Qu'importe la fureur de ce tyran du Nord, — reprit superbement Bernadotte, — la République française brave et dédaigne ses menaces. Bientôt ce tigre à figure humaine sera attaqué lui-même au cœur de ses États. Toutes les classes de son Empire sont fatiguées de son joug. Ses projets

extravagants sont connus du peuple français, son intimité avec la cour de Londres nous instruit de ses desseins barbares, mais il sera arrêté dans sa course... (1). »

Arrêter le tyran du Nord dans sa course, c'était, pour Bernadotte, s'occuper des affaires de Pologne ! L'ambassadeur prenait très au sérieux son rôle de « surveillant de la Russie », rôle que lui avaient donné les Instructions du Directoire. Il rêvait d'une reconstitution de l'État polonais, non seulement au détriment de la Russie, mais aussi à celui de l'Autriche. Il voulait même joindre l'action à la parole et cherchait très consciencieusement les moyens de préparer un soulèvement ultérieur ! Le Polonais Maleschuski, qu'il avait amené d'Italie comme aide de camp, était l'instigateur de ces grands projets. Très patriote, Maleschuski (ou Maleschoski) avait joué un rôle au moment des luttes de 1794 à côté des Potocki et du célèbre Kosciuszko (2). Il avait su grouper autour de lui beaucoup des Polonais habitant Vienne, les avait amenés à l'ambassade, et bientôt l'hôtel Lichtenstein était devenu un centre de conspiration contre la Russie... et aussi contre Thugut ! A côté des Polonais amenés par Maleschuski, on trouvait à l'ambassade quelques Français exaltés et même des artistes amis de la France comme Hümmel et Beethoven (3), car le général se piquait de protéger les arts !

(1) Dépêche du 11 germinal (31 mars).
(2) *Mémoires tirés des Papiers d'un homme d'État*, II, 512.
(3) Hümmel avait vingt ans et Beethoven vingt-six. Ce fut,

Ces réunions étaient maladroites, ne pouvaient aboutir à rien, indisposaient très justement le baron de Thugut, et, par conséquent, ne servaient pas la cause française. Bernadotte se trompa lourdement en favorisant la création de ce foyer d'intrigues, et ce fut peut-être sa plus grosse faute pendant son séjour à Vienne (1).

*
* *

Agressif dans ses rapports politiques avec la chancellerie impériale, l'ambassadeur montra peu de finesse dans ses rapports personnels avec certains personnages viennois.

Il n'avait pu, nous l'avons dit, présenter ses hommages à l'Impératrice après l'audience du 2 mars. Mais il avait commencé le même jour ses visites aux princes et princesses de la famille impériale. Ceux-ci étaient fort nombreux à la fin du dix-huitième siècle. L'impératrice Marie-Thérèse avait eu seize enfants (2) ! On sait du reste qu'une partie de l'influence exercée alors en Europe par la maison de Habsbourg-Lorraine provenait des brillantes alliances que cette maison avait contractées. Un poète de l'époque l'avait constaté en deux vers latins restés fameux :

dit-on, sur le conseil de Bernadotte que Beethoven songea à dédier à Bonaparte sa fameuse *Symphonie héroïque*.

(1) D'après M. Sciout, Bernadotte « s'efforça de concilier la bourgeoisie viennoise et tenta même, sans le moindre succès, de propager les idées révolutionnaires dans la classe inférieure. » Je n'ai, pour ma part, trouvé aucune trace de cette attitude.

(2) L'empereur François en eut treize !

Bellla gerant alii, tu, felix Austria, nube;
Nam quæ Mars aliis, dat tibi regna Venus.

Parmi les princes de la famille impériale, un surtout, l'archiduc Charles, frère de l'empereur François et du grand-duc de Toscane Ferdinand, attirait alors l'attention par ses éclatants services de guerre. Depuis la fin de la campagne de 1797, il était cependant dans une sorte de disgrâce. Craignant son influence sur l'armée, la Cour avait obtenu son éloignement temporaire et Bernadotte n'avait pu le rencontrer en même temps que les autres archiducs. Mais, quelques jours plus tard, la maladie d'une tante de l'Empereur, l'archiduchesse Christine — la protectrice de Madame Royale — avait nécessité la rentrée momentanée de l'archiduc Charles à Vienne. Une sorte de réconciliation s'était opérée entre les deux frères et Bernadotte avait fait connaître à son célèbre adversaire de l'année précédente (1), son désir d'être reçu par lui. L'archiduc avait accordé audience à l'ambassadeur pour le 17 mars.

Sur ces entrefaites, François II organise une grande chasse aux environs de la capitale et y convie tous les princes présents à Vienne. L'archiduc décommande alors assez cavalièrement l'audience qu'il a précédemment accordée et fait informer Bernadotte qu'il ne pourra le recevoir que le 18 mars. L'ambassadeur considère cette remise comme une insulte, prend la chose au tragique, et répond au

(1) Voir au chap. I, la lettre du Directoire après Gradisca.

frère de l'empereur que, puisqu'il en est ainsi, il renonce à lui demander audience !

On juge de l'impression que cette boutade, que Bernadotte avait considérée comme une riposte légitime et nécessaire, dut faire sur les cercles de la Cour ! François II se montra très contrarié de cette affaire (1) et la susceptibilité du général français fut fort exploitée par les représentants des puissances ennemies.

Le représentant du Directoire avait du reste été non moins maladroit avec le corps diplomatique, toujours pour une susceptibilité relative aux « Formes », que ses deux conseils, Fréville et Gaudin, lui avaient, sans doute, insuffisamment expliquées !

Très conscient des prérogatives que lui conférait son « caractère d'ambassadeur », Bernadotte — dont les débuts, nous l'avons dit, avaient été cependant heureux et courtois — affecta, après l'audience impériale de ne rendre de visite officielle qu'à ses collègues *les ambassadeurs*. Or, en dehors de la France, quatre puissances seulement, — Russie, Angleterre, Espagne et Turquie, — avaient, à Vienne, des ambassadeurs accrédités. La Russie et l'Angleterre étant toujours en guerre avec la République, le marquis del Campo, ambassadeur d'Espagne, et le représentant du grand seigneur de

(2) On prétend cependant que l'Impératrice, qui détestait l'archiduc Charles, avait préparé cet incident pour brouiller son beau-frère avec Bernadotte. L'archiduc quitta de nouveau Vienne à la fin de mars.

Constantinople eurent seuls l'honneur de recevoir chez eux leur collègue français. Quant aux ministres plénipotentiaires et chargés d'affaires, Bernadotte se contenta de leur faire connaître l'heure à laquelle, « suivant l'usage », il consentait à leur donner audience à l'hôtel de la Wallner-Strasse !

Bien que conforme aux règles de la plus stricte étiquette, l'usage invoqué était, depuis longtemps, tombé en désuétude, et cette manière de faire avait paru vexatoire et inutile. Elle avait arrêté net les sympathies des diplomates et donné à l'ambassadeur la réputation d'un homme sans éducation et sans tact. En arrivant à Madrid deux ans plus tôt, Pérignon avait manœuvré plus habilement !

Une troisième maladresse vint enfin brouiller Bernadotte avec une partie de la société viennoise. Celle-ci s'était d'abord tenue sur la plus grande réserve. Moins brillante que du temps de Marie-Thérèse, recevant peu, elle avait eu de rares occasions de connaître l'ambassade française. Le prince de Ligne (1), les princes d'Aremberg, Lichtenstein, Esterhazy, Clary, Kinski, Lubomirski, le prince de Kaunitz, le maréchal de Lascy, le comte Joseph de Metternich, et tous les autres représentants des anciennes familles établies à Vienne n'avaient guère rencontré l'ancien adversaire de l'archiduc Charles qu'à l'Opéra ou au Prater ! Le 20 mars, une soirée de comédie était donnée chez la princesse de Nassau,

(1) Pour le prince de Ligne et la société de Vienne à la fin du dix-huitième siècle, voir : *le Prince de Ligne et ses contemporains*, par V. du Bled ; les *Mémoires de la comtesse Potocka* et la *Princesse de Ligne*, par L. Pérey ; les *Souvenirs de Madame Vigée-Lebrun*, I, ch. x et xi.

dont les salons étaient fort élégants et fort courus. Très bien intentionnée, la princesse avait convié tout le personnel de Bernadotte, secrétaires et aides de camp. Mais elle s'était aussi permis d'inviter chez elle quelques émigrés de ses amis ! Le farouche républicain qu'était alors l'envoyé du Directoire, défendit à son personnel de paraître au palais Nassau !

*
* *

Malgré toutes ces fautes, — conséquences voulues d'une politique adoptée pour faire peur, — l'entourage immédiat de l'Empereur tenait à ménager le redoutable ambassadeur. Au théâtre, aux promenades publiques, aux concerts de l'orchestre Salieri, les relations officielles restaient suffisamment courtoises. L'Impératrice avait fait exprimer à Bernadotte ses regrets de n'avoir pu le recevoir le 2 mars. Très désireuse de voir le général français, elle le fit prévenir peu après qu'elle accueillerait volontiers ses hommages dès ses relevailles. Le chargé d'affaires de Naples, Baptiste (1), fut chargé d'informer l'ambassadeur de ce désir et l'on convint que la présentation aurait lieu le 10 avril, jour de Pâques, avant le « cercle » que devait tenir la jeune souveraine.

La présentation, dans ces conditions, pouvait être considérée comme une véritable faveur. C'était

(1) Le marquis de Gallo, nommé directeur des Affaires étrangères en janvier, ne fut remplacé comme ambassadeur à Vienne qu'à la fin de 1798, par l'abbé Giansanti. Voir Lacombe Saint-Michel, III.

l'admission dans une sorte d'intimité, toujours fort recherchée par les diplomates, admission dont les ambassadeurs de Russie et d'Angleterre se montrèrent fort jaloux et dépités (1). Bien qu'encore souffrante, l'Impératrice s'avança fort aimablement au-devant de Bernadotte. Princesse de Naples, elle était restée très attachée à son pays d'origine et les événements d'Italie étaient depuis trois mois l'objet de ses constantes préoccupations. La marche de Berthier sur Rome lui avait fait craindre une intervention française au sud des États du pape, et, au commencement d'avril, les préparatifs faits par la France en Méditerranée, préparatifs connus de toute l'Europe, pouvaient faire croire à une occupation ultérieure de la Sicile. La souveraine espérait donc recueillir de la bouche de l'ambassadeur, de rassurantes paroles qu'elle pourrait transmettre à sa mère, la reine Marie-Caroline.

Très flatté des prévenances dont il se voyait l'objet, Bernadotte prononça un discours de forme impeccable. Après avoir félicité la malade de son prompt rétablissement et prôné longuement les bienfaits de la paix, il crut devoir insister sur la sincérité des intentions conciliantes du Directoire. Ripostant adroitement, la fille du roi de Naples répondit qu'elle aussi croyait à la paix et n'attachait pas d'importance aux bruits nombreux qui couraient en Europe sur les projets agressifs de la République. Bernadotte lui dit alors que la désignation du citoyen Garat, bien connu par sa modéra-

(1) Rosumowski parla encore de démissionner !

tion (1), comme ambassadeur à Naples, prouvait le désir de son gouvernement d'être agréable à Ferdinand IV et que rien ne pouvait confirmer les bruits alarmants qui avaient été répandus ! Enchantée de ces paroles rassurantes, l'Impératrice se montra fort gracieuse, s'informa de la santé du général, de ses promenades et de ses spectacles. On causa même de musique !

Après avoir présenté ses hommages aux jeunes princes autrichiens, fils de l'Empereur, et à l'archiduchesse Amélie, l'ambassadeur revint au « cercle d'étiquette » et fut particulièrement fêté. Tous les archiducs lui parlèrent longuement, devant les diplomates étrangers. L'Impératrice ne s'occupa que du général et François II s'entretint avec lui pendant un quart d'heure (2) !

Cette réception du 10 avril constituait pour Bernadotte un véritable succès. L'accueil fait par l'Impératrice était spécialement flatteur et l'impression fâcheuse produite sur la Cour par l'affaire de l'archiduc Charles semblait complètement effacée. Au dehors, la curiosité et même la sympathie populaire persistaient, comme à la première audience du 2 mars. La foule viennoise s'était, cette fois encore, portée aux alentours du palais de la Hofburg pour voir passer l'ambassadeur de la République française dans son carrosse de gala.

(1) Garat venait d'être désigné en remplacement de Treilhard et de Brune. Il était, en effet, devenu assez modéré quoique... régicide ! Voir l'étude sur Canclaux, VI.

(2) Bernadotte à Talleyrand, 29 germinal (11 avril).

*
* *

Si l'attitude adoptée par Bernadotte avait paru agressive à Vienne, en revanche, elle était taxée de faiblesse à Paris, depuis longtemps!

Dans une dépêche officielle du 19 mars (29 ventôse), le ministre des Relations extérieures avait écrit à l'ambassadeur pour le mettre en demeure de prouver la fausseté d'une nouvelle donnée par les gazettes allemandes « que les personnes qui le servaient et qui composaient sa maison ne portaient les couleurs françaises que dans l'intérieur de sa résidence et se montraient au dehors sans ce signe distinctif. » Ce reproche avait profondément irrité Bernadotte. Il tombait du reste à faux. Les secrétaires avaient osé paraître dans les rues de Vienne non seulement avec leur cocarde, mais aussi en « chapeau rond », ce qui avait exaspéré M. de Thugut! Quelques jours plus tard, Talleyrand chargeait l'ambassadeur de recueillir à Vienne des « dons patriotiques » pour la fameuse descente en Angleterre que le Directoire continuait à annoncer pour donner le change sur les véritables projets de Bonaparte.

Chaque courrier venu de Paris pendant le mois de mars avait, en somme, apporté des excitations constantes ou des blâmes très irritants. Le ton employé par Talleyrand dans ses dépêches était, en outre, très sec et cassant. Se rendant compte des attaques dont il était l'objet en France, Bernadotte avait songé, dès la fin de mars, à abandonner ses fonctions. Très désireux de reprendre sa place

à l'armée et tout à fait oublieux de ses anciens démêlés avec Bonaparte, il eût maintenant accepté volontiers le commandement d'une des divisions de l'armée dite d'Angleterre. Le bruit en courut à Paris et la nouvelle figure au *Moniteur* du 4 germinal (24 mars) !

Le général ne se faisait d'ailleurs plus d'illusions sur la véritable efficacité de sa mission. « Quel jugement asseoir, — écrivait-il alors, — sur un gouvernement qui n'a pas de plan fixe, dont le principal ministre est connu pour être vendu à l'or de l'Angleterre, qui ne dissimule point sa haine contre nous et qui laisse apercevoir que son système est commandé par les circonstances? Quel degré de confiance donner encore à ce que peut dire un prince faible et timide, tout à fait subjugué par un parti des grands de la Cour qui veut la guerre, et par un autre qui désire la paix? »

Les relations ébauchées et les petits résultats obtenus pour les affaires d'Italie et de Suisse n'étaient décidément pas suffisants pour faire prendre en goût à l'ambassadeur la carrière diplomatique. Il n'avait pas pu acquérir à Vienne l'influence politique un moment espérée, ni pu remplir, au centre de l'Europe, le grand rôle auquel il s'était cru destiné en quittant Milan.

Dans un accès de découragement, il avait confié sa lassitude à son ami le général Ernouf. Nous avons déjà signalé cette lettre, datée du 3 avril. Si flatteuse qu'elle fût, la réception gracieuse du jour de Pâques ne pouvait plus rien changer aux nouveaux projets formés. Dès le surlendemain, 12 avril, Bernadotte

écrivait officieusement à Talleyrand pour lui exprimer son désir de rentrer en France : « En partant d'Italie pour me rendre à Vienne, — disait-il, — je ne consultai que mon attachement à la République et mon dévouement au gouvernement. L'horizon politique s'obscurcissait en Italie, une armée française marchait sur Rome pour venger les perfidies du gouvernement papal, il était probable que la cour de Vienne interviendrait dans les affaires de l'Italie ou de la Suisse. J'ai dû vaincre alors la répugnance que j'avais pour la carrière diplomatique. Il fallait que le Directoire fût représenté à Vienne, quelques jours de retard auraient pu devenir nuisibles, je partis. Ma présence inattendue a étonné beaucoup de monde, a contenu et contient peut-être encore l'indécision habituelle de la cour de Vienne. Maintenant que je crois avoir rempli ma tâche, je vous préviens, citoyen ministre, que je demande au Directoire de me rendre mes fonctions militaires. Mon goût prononcé pour le tracas et le tumulte des camps me détermine à lui faire cette prière. Je crois ne pas devoir éviter de vous dire qu'il est de la plus grande importance que mon successeur soit un homme connu pour la fermeté de son caractère. »

La lettre adressée au Directoire était aussi nette : « J'ai éprouvé mon caractère, citoyens Directeurs, et je me suis convaincu que je n'étais pas propre à la carrière diplomatique. Mon organisation ne me permet pas de rester plus longtemps parmi des hommes que je hais (1). »

(1) Lettre citée par Barras, III, 206.

A la date du 12 avril, l'ambassadeur était donc très décidé à s'en aller. Mais il ne songeait nullement à un éclat! Très désillusionné et très affecté par les reproches de Talleyrand, il demandait son rappel, escomptait déja la réponse attendue et faisait quelques préparatifs de départ (1).

*
* *

Cependant, le 13 avril, — le lendemain de l'envoi des lettres de Bernadotte à Talleyrand et au Directoire, — la population viennoise se préparait à célébrer un anniversaire patriotique. Il s'agissait d'honorer la conduite courageuse des Viennois qui, l'année précédente, s'étaient enrôlés volontairement pour défendre au besoin la capitale contre l'armée de Bonaparte qui s'était rapprochée de Vienne.

La cérémonie annoncée (2) n'avait rien de particulièrement offensant pour la France, il faut en convenir. Elle ravivait cependant le souvenir à peine éteint des anciennes querelles. En outre Bernadotte avait victorieusement commandé, en 1797, une partie de cette armée de Bonaparte qui avait fait trembler l'Empereur et motivé le « geste » patriotique

(1) Il fit connaître au maître des loges du théâtre à la cour qu'il ne pouvait renouveler son abonnement à l'Opéra et épuisa ses lettres de crédit. (F. Masson, *les Diplomates*, p. 184.)

(2) Les historiens ne sont pas d'accord sur la date de cet anniversaire. D'après de M. de Sybel, c'était le 13 avril. Au contraire, d'après certaines lettres de Vienne adressées à Rastadt, et d'après M. Masson, c'était le 17. — Or, il faut se rappeler, qu'en 1797, Bonaparte était arrivé dès le 6 avril, à Iudenbourg et que l'armistice de Léoben qui suspendait les hostilités, fut signé le 7. Il parait donc probable que l'*anniversaire* devait tomber au plus tard le 13. En tous cas, les préparatifs de la fête commencèrent le 13 à Vienne.

des Viennois. Dans l'état d'esprit où se trouvait l'ambassadeur, l'annonce de cette fête commémorative parut donc profondément blessante.

Comment était-il possible d'y répondre? Bernadotte pensa qu'il était de sa dignité, pendant la fête, d'orner sa maison de la Walner-Strasse par un signe ostensible qui fît connaître à tous la demeure du représentant de la République triomphante.

Cette idée d'un signe ostensible sur sa maison le hantait d'ailleurs depuis plusieurs semaines. Dès le milieu de mars, il avait commandé à un artiste viennois un tableau de grandes dimensions qui devait représenter la République, — ou peut-être la Liberté, — avec l'intention d'en orner sa porte. Le tableau avait été livré, mais on l'avait jugé insuffisant. Aussi, le 7 avril, Bernadotte avait-il chargé un tailleur de lui fournir un grand drapeau tricolore sur lequel devait se détacher une inscription.

Quelle était cette inscription? Le drapeau portait-il les mots : *Liberté, Égalité, Fraternité*, ou bien, comme l'affirma plus tard Bernadotte (1), *République Française, Ambassade de Vienne?* Les témoignages sont peu concordants.

Ayant reçu son drapeau le 12 avril, l'ambassadeur trouva naturel de l'étrenner immédiatement pendant la fête, et donna l'ordre de le faire placer sur son balcon. Dans une dépêche expédiée dans la journée du 24 germinal (13 avril), il fait allusion à cet ordre sans paraître y attacher grande importance. Après avoir rappelé qu'il n'a pu se procurer, à Vienne, un

(1) Dépêche du 25 germinal (14 avril).

tableau acceptable, il demande au ministre de lui en expédier un de Paris le plus tôt possible et il ajoute, très simplement : « Un drapeau tricolore occupe provisoirement la place destinée à l'emblème républicain. »

Voilà donc, réduite à ses justes proportions, la fameuse bravade que l'on a tant reprochée à Bernadotte ! Il mettait un drapeau à son balcon comme il portait la cocarde nationale à son chapeau, dans le but unique d'affirmer sa nationalité (1). Il pouvait d'ailleurs se croire autorisé par un précédent : le doyen des ambassadeurs à Vienne, le nonce, avait les armes du pape au-dessus de la grande porte de la nonciature !

La portée de cet acte, considéré comme très simple, échappa donc complètement à l'ambassadeur et à son entourage. C'était peut-être un acte inutile. Mais comment pouvait-on prévoir, qu'un an après la cessation des hostilités, la vue des couleurs françaises sur la maison du représentant de la France paraîtrait une provocation ?

(1) La vue des couleurs françaises avait le don d'exaspérer les Allemands ! Le comte de Metternich (futur prince de Metternich, chancelier d'État), écrivait très sérieusement de Rastadt à sa femme, petite-fille du prince de Kaunitz : « J'ai dîné hier chez Treilhard. Nous avions au milieu du plateau une espèce de pyramide faite en croquants avec d'énormes drapeaux tricolores. *Je vous jure que j'ai perdu le goût du manger à la vue de ces enseignes exécrables...* » (Lettre du 7 avril 1798 ; *Mémoires du prince de Metternich*, I, 362.)

IV

L'ÉMEUTE DU 24 GERMINAL (13 AVRIL)

Attroupements dans la Walner-Strasse. — Abstention de la police. — Première lettre à Thugut. — Pillage de l'ambassade. — Courageuse attitude des Français. — Lettres adressées au premier ministre. — Arrivée des troupes. — Mission de Degelmann. — Bernadotte écrit directement à l'Empereur. — Satisfactions insuffisantes. — Le départ de Vienne.

Le drapeau aux couleurs françaises parut au balcon de la maison de Bernadotte entre quatre et cinq heures du soir. On était dans la semaine de Pâques, le mercredi. La journée était belle et la température très printanière. Les bons Viennois, très badauds, se promenaient par la ville et la Wallner-Strasse était, du reste, une des rues les plus fréquentées de la capitale. Apercevant le drapeau, les promeneurs s'arrêtèrent et regardèrent cette chose anormale. Un attroupement se forma et grossit rapidement, mais la foule était au début beaucoup plus curieuse qu'agressive.

Cependant, vers six heures du soir, informé de ces rassemblements, la police viennoise arrive. Sous son œil paternel, les quelques centaines de personnes qui encombrent la Wallner-Strasse commencent à crier et à pousser des huées. Puis, — le fait est indéniable, et les historiens allemands en conviennent, — des pierres sont lancées contre

le drapeau et par conséquent contre la maison.

Quelle explication donner à cet acte? La foule était-elle uniquement composée de badauds offusqués par les couleurs françaises ou bien, comme l'écrivit l'ambassadeur, des gens sans aveu, payés par ses ennemis politiques, vinrent-ils se joindre aux promeneurs? On lit dans une narration autrichienne (1) : « La multitude, toujours irréfléchie, ayant regardé l'étendard comme un signe de ralliement et comme annonçant quelque projet inconnu et extraordinaire, un grande nombre de gens du peuple l'ayant même pris pour *un arbre de la Liberté*, il est résulté de cette erreur des troubles dont on vient de lire l'exposé... » En vérité, cette foule viennoise qui aurait pris un drapeau tricolore arboré sur un balcon pour un arbre de la Liberté, devait avoir des yeux et un entendement bien particuliers (2)!

Bernadotte était à table avec quelques-uns de ses officiers au moment des premières démonstrations. Les huées l'avaient d'abord laissé indifférent. Mais lorsque les pierres lancées de la rue brisèrent les vitres, l'ambassadeur descendit immédiatement sous le porche et, fort irrité, commença à haranguer la foule.

Quelles paroles prononça-t-il alors? Au dire de la police et d'après la narration de l'ambassadeur anglais, sir Eden, qui est naturellement très hostile, il

(1) A. E. Vienne, 368-312.

(2) La *Gazette de Vienne* trouva une explication plus drôle encore pour expliquer l'émeute : « Un grand drapeau tricolore qui fut exposé inopinément le 24 au soir, et qui était ici une chose inusitée, *parut au peuple un signal d'alarme, lui donna de l'inquiétude* et attira plusieurs désordres... »

se serait écrié en mettant la main sur son sabre : « Eh, qu'ose donc cette canaille? Je lui conseille de s'éloigner de la maison; autrement j'en tuerai au moins six! » De son côté, Bernadotte dit dans son rapport du lendemain 25 germinal : « Je fis quelques pas au milieu de ceux qui composaient l'attroupement. Je les invitai à se retirer, en leur déclarant avec l'énergie républicaine, que toute insulte risquée par eux contre le représentant du gouvernement français était un outrage contre la nation généreuse dont les intérêts lui sont confiés, et les exposait au châtiment le plus sévère. Je fus abordé par plusieurs individus qui se disaient employés par la police. Je les requis de dissiper l'attroupement, et, au lieu de faire leur devoir, ils demeurèrent froids spectateurs du désordre qui allait en augmentant. »

N'obtenant rien de cette police pusillanime, qui continuait à laisser insulter le drapeau français, l'ambassadeur écrivit alors une première lettre au baron de Thugut. Le ton était courtois, mais Bernadotte réclamait nettement que les insulteurs du drapeau « fussent punis de manière que leur châtiment servît d'exemple. » Il se disait d'ailleurs décidé « à repousser avec énergie la moindre insulte, à plus forte raison des excès aussi scandaleux. »

Cette première lettre, portée par un aide de camp, parvient à Thugut à huit heures du soir. L'attroupement et les insultes continuent dans la Wallner-Strasse. La foule réclame l'enlèvement du drapeau et la police, qui ne se décide pas à agir, propose à Bernadotte, afin de calmer la populace, de retirer lui-

même l'emblème tricolore, pour une heure, jusqu'à ce que des ordres soient arrivés!

Cette étonnante et insolente proposition est, naturellement, repoussée par l'ambassadeur. Alors, les insulteurs, qui se sentent encouragés par la police, redoublent leurs cris et leurs attaques. Un serrurier escalade le balcon, décroche le drapeau et le jette à la foule hurlante qui s'en empare, le déchire, le brûle sur la Schotzen Platz et va porter ses acclamations loyalistes sous les fenêtres impériales!

L'hôtel Lichtenstein est ensuite envahi par les émeutiers, sûrs désormais de l'impunité. Parmi eux, au dire de Bernadotte, se trouvent « des émigrés portant le ruban du ci-devant ordre de Saint-Louis et aussi des serviteurs de quelques grandes familles, Schwarzenberg, Kinski, Lobkowitz, Wallis, Schönborn, etc. » Bientôt, tout le rez-de-chaussée est occupé; les appartements sont abîmés, la vaisselle brisée; on pille le linge et on détériore les voitures. Puis, la foule cherche à monter au premier étage et trouve sur le palier Bernadotte lui-même entouré de ses officiers, de ses secrétaires et de sa maison.

Très résolument, l'ambassadeur déclare qu'il est prêt à se défendre et menace de faire feu si son appartement du premier étage est envahi. Comme quelques émeutiers esquissent un mouvement offensif, des coups de pistolet sont tirés, sans ordre, par des domestiques français. Deux ou trois personnes sont blessées (1).

(1) Lord Eden donne deux versions de ces coups de feu. Dans

Une accalmie se produit alors, car la foule n'ose plus avancer. Bernadotte fait mettre sabre au clair à tous les siens. Quelques amis se sont joints à lui, entre autres un Hongrois, M. de Secq, et le docteur Franzenberg. Tous semblent bien décidés à vendre chèrement leur vie. Enfin, à onze heures du soir, alors que l'émeute dure depuis près de cinq heures, des troupes à cheval sont signalées!

*
* *

Pendant ces heures d'angoisse où l'attitude personnelle des Français fût superbe, deux nouvelles lettres avaient pu être envoyées à Thugut. Aussitôt que le drapeau avait été arraché et lacéré, Bernadotte avait raconté au ministre cette nouvelle phase de l'émeute et avait annoncé son intention de quitter Vienne, à moins d'une réparation éclatante et immédiate : « L'ambassadeur ne pouvant rester plus longtemps dans un pays où les lois les plus saintes sont violées, où les traités les plus sacrés sont foulés aux pieds, demande à M. de Thugut un passeport pour se rendre en France avec la légation, à moins que M. de Thugut, réprouvant la violation du droit des gens, n'aime mieux faire proclamer dans les rues de Vienne que le gouvernement autrichien n'ayant pris aucune part aux outrages et insultes exercés contre la République française, les désavoue formellement et ordonne que les auteurs

un premier récit, il dit que les pistolets n'étaient pas chargés à balle. Dans un deuxième, il affirme au contraire qu'il y eut plusieurs blessures. En somme, des coups partirent, Bernadotte en convient. Mais ils furent tirés sans ordre, par des serviteurs affolés.

et complices soient recherchés et punis d'une manière exemplaire. A cette condition seule, et sous l'obligation du gouvernement autrichien de remplacer le drapeau tricolore et de le faire arborer par un officier civil ou militaire dans la maison de France, l'ambassadeur peut rester... (1). »

La troisième lettre, portée à onze heures du soir par M. de Secq, un peu avant l'arrivée des troupes, insistait sur la demande de passeports : « L'ambassadeur ne peut plus rester dans une ville inhospitalière où l'on viole d'une manière si affreuse le droit des gens consacré par le respect de tous les peuples civilisés ; il requiert le ministre des affaires étrangères de Sa Majesté impériale de lui envoyer les passeports nécessaires pour lui et pour tous les Français qui doivent s'éloigner avec lui... »

A peine cette troisième note est-elle partie que les troupes autrichiennes débouchent dans la Wallner-Strasse. Cette fois, le ministre chargé intérimairement de la police, le comte de Sauran (2), a bien fait les choses! Deux escadrons de cuirassiers, venus de Schœnbrunn, balayent la chaussée devant la maison de l'ambassadeur; un régiment

(1) La lettre fut d'abord confiée à Ferragu, secrétaire particulier de Bernadotte, qui ne put sortir de l'hôtel. Le docteur Franzemberg s'en chargea alors et la porta à Thugut. Ce Franzenberg, établi à Vienne depuis longtemps, resta en relations avec Bernadotte. Il joua un rôle curieux en 1814 comme intermédiaire entre la reine de Suède et le roi Joseph. Il vint même le 15 mars 1814 au quartier général de l'Empereur, à Reims, peut-être pour tenter un rapprochement entre Napoléon et Bernadotte. Voir à ce sujet, *Reims en 1814*. (Plon, 1902.)

(2) Sauran était titulaire des Finances. Le ministre de police, comte de Bergen, était absent.

d'infanterie (régiment de Preiss) occupe la place Saint-Georges et les rues voisines; deux autres régiments sont mis en route et le commandement de toutes ces forces est confié aux généraux Kinski et Terzy.

Voyant ce gros déploiement militaire, les trois mille émeutiers qui, depuis plus de cinq heures, assiègent l'ambassade et insultent lâchement une poignée de Français, comprennent très rapidement que l'heure est tardive, et qu'il faut rentrer chez soi... A minuit, le quartier a presque repris son calme et c'est alors qu'arrive le baron de Degelmann, chargé par Thugut d'apporter la réponse aux trois notes successivement envoyées par l'ambassadeur.

Degelmann avait paru aux conférences d'Udine aux côtés de Gallo, de Cobenzl et de Merveldt (1); il y avait joué un rôle secondaire, et Bonaparte l'avait jugé ainsi : « Sans aucune considération, d'un caractère indécis, hypocondriaque. » Cependant Degelmann avait eu de courtoises relations à Udine avec les généraux français, et, dès l'arrivée de Bernadotte à Vienne, il avait été désigné, — nous l'avons dit, — comme le futur ministre plénipotentiaire de François II à Paris.

Il était donc parfaitement qualifié pour être le porte-parole de Thugut dans la soirée du 13 avril. Ne pouvant justifier l'émeute, Degelmann plaida les circonstances atténuantes, faisant valoir l'impuis-

(1) Voir Clarke à *Udine*.

sance de la police, et insistant sur l'éloignement des casernes qui avait retardé l'arrivée des troupes. Degelmann excusa Thugut, excusa Sauran, excusa le général gouverneur de la ville! Tous avaient fait de leur mieux, avaient eu les meilleures intentions du monde!

Bernadotte répliqua que ce plaidoyer de Degelmann était insuffisant pour expliquer l'inaction du gouvernement autrichien qui, pendant si longtemps, avait laissé la foule l'insulter et l'outrager. Il annonça qu'il persistait plus que jamais dans ses projets de départ et réclama, une fois de plus, ses passeports.

Fort ennuyé, et n'osant rien promettre, Degelmann dut donc retourner chez Thugut. Il en revint à trois heures du matin, porteur d'une note rédigée fort adroitement par le ministre, et qui, espérait-on, devait satisfaire l'envoyé de la République : « C'est avec une peine infinie que le ministre des Affaires étrangères a appris les désordres qui font le sujet des notes que le citoyen ambassadeur de la République française lui a adressées ce soir. Le ministre en fera un rapport exact à Sa Majesté impériale et il ne doute pas qu'Elle n'en ressente un grand déplaisir. Le citoyen ambassadeur peut être persuadé qu'aucun moyen ne sera négligé pour que les événements de ce soir soient examinés selon toute la rigueur prescrite par la justice et avec l'intérêt sincère que le gouvernement autrichien attachera toujours à cultiver l'amitié si heureusement rétablie entre les deux puissances. »

Cette note était absolument insuffisante et inacceptable! Le drapeau français avait été insulté, mis en pièces, brûlé; la maison de France avait été pillée; l'ambassadeur avait été personnellement insulté et n'avait dû qu'à sa courageuse attitude de ne pas être écharpé par la populace. Et, pour réparer tout cela, le baron de Thugut offrait de faire un rapport à l'Empereur et de saisir *ultérieurement* la justice! La réponse du ministre autrichien était une véritable plaisanterie, qui fait comprendre et justifie l'attitude cassante que Bernadotte fut, dès lors, obligé de prendre. Rompant avec les usages, l'ambassadeur se crut même en droit d'écrire *directement* à l'Empereur, puisque toutes les notes et réclamations adressées à Thugut n'avaient abouti qu'à une fin de non-recevoir à peine déguisée.

Cette lettre à l'Empereur, qui fut portée à onze heures du matin au palais, rappelait les faits de la veille, les trois missives adressées dans la soirée à Thugut et restées si longtemps sans réponse; elle spécifiait la nécessité de la demande de passeports, « *pour aller prendre les ordres du gouvernement* », et concluait ainsi : « En s'éloignant de cette résidence, il (Bernadotte) emportera la certitude consolante de n'avoir rien négligé pour convaincre Sa Majesté impériale des dispositions pacifiques et amicales que le gouvernement français entretient à son égard. Un autre motif de satisfaction existe pour lui dans la persuasion que Sa Majesté est profondément affligée de l'attentat dirigé contre le représentant d'un gouvernement ami, et que toutes les mesures que les convenances exigeaient auraient été prises sur-

le-champ, *si les intentions de Sa Majesté avaient été fidèlement remplies.* L'ambassadeur espère que l'avenir confirmera cette opinion d'une manière éclatante et qu'une juste réparation prouvera au Directoire exécutif que Sa Majesté impériale forme des vœux aussi sincères que lui pour le maintien de la bonne intelligence entre les deux nations. »

Ce fut à son jeune aide de camp, le capitaine Gérard, — le futur maréchal, — que Bernadotte confia cette épître adressée à François II. L'envoi direct à l'Empereur était contraire aux traditions et Gérard rencontra les plus grandes difficultés pour pouvoir remplir sa mission. L'aide de camp était, naturellement, en uniforme, et portait au chapeau la cocarde tricolore. Telle était encore la surexcitation des esprits que la vue de cette cocarde faillit servir de prétexte à une nouvelle démonstration populaire. Assailli dans la cour du palais, Gérard dut faire appel au poste de service et réussit enfin, grâce à son sang-froid, à joindre le général de Salis, officier de jour auprès de l'Empereur. La police dut l'escorter à son retour à l'ambassade, vers midi.

Il trouva son chef en conférence avec le marquis del Campo, le ministre de Sardaigne Castel Afer et Haften, représentant de la République batave. Bernadotte les avait convoqués par circulaire, pour leur faire connaître les motifs de sa conduite et surtout pour leur exposer ses griefs. Communication leur avait été aussi donnée de la lettre directe à l'Empereur portée par Gérard, lettre à laquelle,

vers deux heures de l'après-midi, le comte de Colloredo, vint porter réponse.

La réponse impériale portait que Sa Majesté avait appris avec un vif déplaisir les excès et les désordres de la nuit passée; que l'Empereur avait lui-même donné des ordres pour les faire cesser; qu'il espérait que Bernadotte n'insisterait pas pour obtenir des passeports; que le baron de Degelmann viendrait dans l'après-midi pour chercher à éclaircir et vérifier les faits; qu'enfin, plus que jamais, l'Empereur tenait à conserver l'amitié et la bonne intelligence si heureusement établies entre les deux nations.

Malgré sa grande courtoisie, cette lettre ne donnait, en somme, que des espérances et ne promettait aucune réparation véritable. De même, une proclamation impériale aux habitants de Vienne dont Degelmann communiqua le texte deux heures plus tard, *blâmait* l'émeute et annonçait seulement l'intention de punir d'un châtiment sévère ceux qui, *désormais*, tenteraient de troubler la paix de la ville!

Bernadotte était encore trop irrité pour pouvoir se contenter de ces promesses sans sanction. Plus que jamais, une réparation immédiate de l'outrage fait au drapeau lui paraissait indispensable. Il était trop tard pour accepter les modestes satisfactions maintenant offertes. L'ambassadeur avait d'ailleurs déjà rendu compte à Bacher, ministre à Ratisbonne, et prévenu Brune, général en chef en Italie, de ses intentions de départ. Aussi, considéra-t-il que sa dignité nécessitait décidément un exode définitif. Il répondit à Degelmann, porteur de la proclamation impériale,

« qu'il n'était plus en son pouvoir de prolonger son séjour à Vienne: que le drapeau, qui, au sein de la paix, rappelait aux citoyens français la fondation et la gloire de la République, avait été indignement outragé; qu'il ne pouvait plus reparaître dans une ville où il avait reçu une injure aussi grave que si, au préalable, elle était désavouée formellement et d'une manière éclatante... » Donc, ou bien une ample et solennelle réparation, c'est-à-dire la réinstallation du drapeau au palais Lichtenstein, ou des passeports pour toute l'ambassade.

Or, les conseillers de l'Empereur, — Thugut, Degelmann, Colloredo, Sauran, — et tous les personnages viennois dont nous avons parlé, ne voulaient, à aucun prix, consentir à accorder la réparation réclamée! Eden et Rasumowski encourageaient leur résistance et, finalement, dans la soirée du 25 germinal (14 avril), les passeports étaient apportés par Sauran et Degelmann. En même temps, afin d'éviter de nouveaux désordres, on suppliait Bernadotte de quitter Vienne furtivement, pendant la nuit!

Ceci encore ne pouvait être accepté. Un départ furtif, par crainte d'une démonstration hostile, eût ressemblé à une fuite et le général déclara qu'il partirait seulement le lendemain à midi, « à la solennité du grand jour. »

A l'heure convenue, l'ambassadeur montait dans des voitures découvertes avec ses aides de camp et le secrétaire Gaudin (1). Tous étaient en grande

(1) Fréville et Maleschuski étaient partis la veille au soir pour Paris.

tenue, portant fièrement la cocarde aux trois couleurs. Des escadrons constituaient une escorte de protection tandis que des troupes à pied formaient la haie pour contenir la foule, plus curieuse d'ailleurs qu'exaspérée. Les représentants des nations amies (1) et même plusieurs membres de la société viennoise étaient venus très courtoisement dans la Wallner-Strasse pour se découvrir devant les voyageurs.

Ce départ solennel produisit une vive impression. Tous comprenaient qu'une guerre nouvelle pouvait en être la conséquence prochaine. Dans les rues, noires de monde, l'anxiété se lisait sur tous les visages. Qu'allait-il sortir de cet incident extraordinaire qui renversait tout à coup, en quelques heures, le travail poursuivi avec tant de peine, depuis plusieurs mois, par les plénipotentiaires réunis à Rastadt?

(2) Bernadotte se montra très touché de l'attitude du marquis del Campo. Il lui écrivit : « En vous priant d'accepter l'expression de ma gratitude, il me reste à désirer que, mieux protégé que moi par le ministre autrichien, vous n'éprouviez pas la fureur des grands de cette capitale, qui, en trahissant les intérêts de leur nation, rendent le peuple l'instrument de leur barbarie et de leur lâcheté. »

V

LES EMBARRAS DU DIRECTOIRE

Version de Thugut sur l'affaire du 13 avril. — Cobenzl est nommé au ministère. — Fréville à Paris. — Réunion au Luxembourg. — Ultimatum rédigé par François de Neufchâteau. — Les esprits se calment. — Bonaparte est désigné pour aller à Rastadt. — Lettres à Thugut et Cobenzl. — Changement de projets. — Départ de Bonaparte pour Toulon.

Jusqu'au dernier moment, l'Empereur et les ministres s'étaient bercés de l'espoir de garder Bernadotte à Vienne; ils avaient compté que devant l'insistance très courtoise dans la forme (mais uniquement dans la forme) employée pour retarder le départ, l'ambassadeur céderait malgré l'insuffisance de la réparation offerte. Se voyant déçu dans son espoir, le baron de Thugut pensa qu'il était nécessaire d'expliquer les événements, et, dès le 26 germinal (15 avril) au soir, — le jour même du départ, — il se décidait à écrire à son collègue Talleyrand.

Naturellement, d'après Thugut, tous les torts appartenaient à l'ambassadeur! Bernadotte était représenté comme le pelé et le galeux d'où provenait tout le mal! L'incident était réduit à des proportions minimes : « Un trouble momentané, causé par une innovation inattendue a altéré la tranquillité

publique et causé beaucoup de peine à l'Empereur... » Du reste, — au dire du ministre, — toutes les mesures possibles avaient été prises par la police pour protéger efficacement la personne du général et des fonctionnaires de l'ambassade; l'Empereur avait fait exprimer à plusieurs reprises au citoyen Bernadotte le désir qu'il avait de lui voir continuer ses fonctions sans interruption et « si des passeports lui avaient été remis, c'était en suite d'une insistance dont rien n'avait pu dissuader cet ambassadeur ». De réparation, pour l'insulte faite au drapeau, il n'était aucunement question. Pour terminer, Thugut annonçait seulement que l'Autriche était plus résolue que jamais à observer fidèlement les articles du traité de Campo-Formio et que le baron de Degelmann allait se rendre en France, au premier jour, en qualité de ministre de Sa Majesté.

Cette dépêche, adroitement rédigée, fut complétée par deux mesures importantes. Dès le lendemain du départ de Bernadotte, le propriétaire de la maison de la Wallner-Strasse, le baron de Brandau, était prévenu que les dégâts commis par la populace seraient réparés aux frais du gouvernement (1)! Et le 27 germinal, — peut-être même le 26, — l'Empereur faisait donner l'ordre à Cobenzl de hâter son retour à Vienne.

Ce retour, prévu depuis quelque temps, avait été décidé par François II à la fin de mars. Mais la nouvelle avait été tenue secrète à Vienne et Bernadotte l'avait certainement ignorée. Cobenzl devait rece-

(1) Tout le personnel de l'ambassade était parti avec Bernadotte. Un seul domestique de confiance avait été laissé.

voir le portefeuille des affaires étrangères, Thugut ne gardant que le titre de principal ministre. Le baron de *la Guerre* avait accepté ce sacrifice pour éviter une chute plus complète que les inimitiés dont il se sentait entouré à la Cour pouvaient lui faire craindre (1). Treilhard en avait été prévenu officieusement à Rastadt le 24 germinal, — le jour de l'émeute, — par Cobenzl lui-même et le départ du nouveau ministre pour Vienne avait été primitivement fixé au 30 germinal. En accélérant ce retour de Cobenzl, en annonçant officiellement sa nomination au ministère, l'Empereur désirait être agréable au Directoire. L'appel à Vienne du principal négociateur d'Udine devait prouver les bonnes intentions du gouvernement autrichien et calmer l'irritation provoquée par l'affaire du 13 avril. La demi disgrâce de Thugut rendue publique au lendemain de l'émeute pouvait surtout paraître une satisfaction (2).

*
* *

Ce fut par une dépêche de Bernadotte, arrivée le 23 avril (4 floréal), de très grand matin, que le président du Directoire apprit la grave nouvelle des événements de Vienne. La dépêche était apportée par Villot-Fréville et par le Polonais Maleschuski, que

(1) M. le baron de Thugut, — disait méchamment le prince de Ligne, — ressemble aux cardinaux Richelieu et Mazarin par les deux derniers vers de leurs portraits dans la *Henriade* :

Richelieu, grand, sublime, implacable ennemi...
Mazarin, simple, adroit et dangereux ami...

(2) L'annonce de l'arrivée de Cobenzl fut parfaitement accueillie par la cour et surtout par les financiers de Vienne.

l'ambassadeur avait fait partir, le 14 avril, en courriers extraordinaires.

Bernadotte y expliquait à sa façon l'histoire du drapeau et justifiait sa propre attitude. Appelés au Luxembourg pour donner des détails, Fréville et Maleschuski dramatisèrent le récit de leur chef, et le président convoqua immédiatement ses collègues.

Très agressif, comme toujours, contre la cour d'Autriche, Rewbell considéra l'affaire sous le même jour que Bernadotte lui-même, déclara que c'était un guet-apens de l'Angleterre et de la Russie, et entraîna un vote unanime (1). On décida qu'un ultimatum — dont la rédaction fut confiée à François de Neufchâteau — serait écrit dans la nuit et soumis le lendemain matin au Directoire. En même temps, Bonaparte, qui devait se rendre incessamment à Toulon pour y prendre le commandement de l'expédition d'Orient, reçut l'ordre d'attendre les événements à Paris et de proposer les mesures militaires nécessitées par les circonstances. Des courriers partirent à onze heures du soir pour l'Italie. Brune, général en chef, fut prévenu que les troupes de Baraguey d'Hilliers, alors à Gênes, seraient placées sous sa direction, le cas échéant. Desaix, qui, avec sa division, devait s'embarquer à Civita-Vecchia, reçut aussi avis de cesser ses préparatifs et de rester près de Rome, à la disposition de Brune (2).

(1) La séance dura, dit-on, de dix heures du matin à cinq heures du soir. Sandoz Rollin fut ensuite reçu par Rewbell et il raconta à sa cour sa curieuse conversation avec le directeur. M. Masson (*les Diplomates*, 210), l'a reproduite d'après Bailleu.

(2) *Corr. de N.*, 23 avril (4 floréal), nos 2544, 2545, 2546.

L'ultimatum rédigé par François de Neufchâteau dans la nuit, était d'une extrême netteté. Adressé directement à François II, il débutait ainsi : « Un événement inouï parmi les peuples policés et qui se flattent de jouir d'un gouvernement régulier; une infraction violente du principe du droit des gens; une insulte marquée à la République française dans le palais et la personne de son ambassadeur, insulte qui retombe sur les ambassadeurs de toutes les puissances; voilà ce qu'a vu éclater la capitale de l'Autriche dans la soirée du 24 germinal dernier... » L'ultimatum concluait que le Directoire « ne suspendrait le premier mouvement de la fierté nationale que si l'Empereur s'empressait de réparer l'insulte faite au signe distinctif de la République française, le faisant remplacer avec honneur au fronstipice de la maison nationale et prenant de justes mesures afin de rappeler l'ambassadeur français avec tous les égards dus à son caractère... » C'étaient, à peu près, les conditions posées à Vienne par Bernadotte.

Mais, au moment où François de Neufchâteau allait donner lecture de son œuvre dans la matinée du 24 avril (5 floréal), la situation n'était plus la même que la veille! Pendant la nuit, le ministre des Relations extérieures avait reçu la fameuse lettre de Thugut écrite le 15 avril de Vienne. Talleyrand et Bonaparte venaient d'être convoqués au Luxembourg et les choses pouvaient être examinées avec plus de sang-froid puisqu'on possédait maintenant les deux versions : celle de Bernadotte et celle de Thugut. Talleyrand, qui n'aimait pas Bernadotte et qui l'avait constamment contrecarré et agacé pen-

dant sa mission, fut trop heureux, en s'appuyant sur la version Thugut, de faire remarquer que l'ambassadeur avait eu une attitude cassante et que l'émeute était peut-être due à des maladresses (1). De son côté, — au dire de Barras, — Bonaparte souligna la courtoisie du message impérial porté par Colloredo en réponse à la lettre remise par Gérard (2), et insista pour que la personne de l'Empereur fût tenue en dehors du débat et pour que le ministre Thugut fût seul regardé comme responsable.

Malgré l'irritation toujours très grande de Rewbell, la majorité du Directoire se rallia assez promptement à l'avis de Bonaparte. L'ultimatum rédigé par François de Neufchâteau devenait dès lors inutile. Talleyrand fut chargé de répondre à Thugut et Bonaparte dut écrire immédiatement au comte de Cobenzl pour lui proposer une entrevue à Rastadt.

Ainsi, grâce à Bonaparte, les violences irréparables se trouvaient tout de suite écartées. On a

(1) Sandoz écrivit le 25 avril au soir : « L'opinion de Talleyrand est bien différente de celle de Rewbell : il blâme la conduite de Bernadotte comme celle d'un *jeune homme* léger et inexpérimenté. »

On remarquera que pour Talleyrand les glorieux généraux de la République étaient tous des jeunes gens légers ! Il avait appliqué la même épithète à Clarke et aussi à Bonaparte après les négociations d'Udine ! (Voir *Clarke*, V.)

(2) *Mémoires de Barras*, III, 207-210. Barras prétend que ce document — le message remis par Colloredo — fut apporté par Bonaparte au Luxembourg. Le général en aurait reçu directement copie et Rewbell se serait montré furieux ! Il est très possible que Fréville, qui avait connu Bonaparte en Italie, lui ait communiqué le message de Colloredo et que Bonaparte s'en soit servi pour calmer les directeurs.

prétendu qu'en acceptant, en proposant même d'aller à Rastadt, Bonaparte avait voulu, une fois de plus, se poser en arbitre de l'Europe, en médiateur tout puissant.

Il est certain que sa présence à Rastadt aurait pu hâter bien des choses, que peut-être les négociations avec Cobenzl auraient pu aboutir à ce moment. Cependant, il ne faut pas oublier que, le 24 avril, les préparatifs de départ pour l'Orient étaient terminés. Ayant accepté de commander l'expédition, Bonaparte était évidemment très désireux de se rendre à Toulon. Mais, pour que les flottes pussent s'éloigner des rivages de France et d'Italie, il fallait d'abord régler à l'amiable la question Bernadotte! C'était pour cela que, par patriotisme et non par calcul, le général en chef consentait à retarder son départ et à se rendre à Rastadt, jugeant avec raison que lui seul était de taille à obtenir des ministres autrichiens les compensations et les réparations indispensables.

La réponse du ministre des Relations adressée à Thugut et la lettre de Bonaparte à Cobenzl furent rédigées dans la soirée du 24 avril. Talleyrand réclamait de justes réparations pour l'incident du 13 avril. Mais le ton du ministre était très conciliant et modéré. L'affaire entrait ainsi dans une phase purement diplomatique. Le même jour, une lettre particulière était adressée à Treilhard, à Rastadt. Elle montre combien le ministre était peu disposé, personnellement, à soutenir l'ambassadeur : « Le général Bernadotte, qui est sûrement auprès de

vous et qui a ordre d'y attendre des instructions ultérieures, vous aura donné tous les détails qui pouvaient vous manquer encore sur l'événement qui a eu lieu à Vienne le 24 germinal dernier... De vous à moi, mon cher Treilhard, et sans que vous lui en témoigniez rien, Bernadotte a mis dans sa conduite un peu de précipitation. Mais l'insulte n'en est pas moins réelle, ni moins grave, d'autant qu'il est impossible de supposer que dans un gouvernement aussi fort et aussi absolu que celui de Vienne, un semblable désordre ait eu lieu sans qu'on ait pu le prévenir ou l'arrêter... Bonaparte va partir pour Rastadt; il a écrit à Cobenzl. »

Voici des extraits de cette lettre à Cobenzl qui est un modèle de modération et de fermeté tout à la fois et peut-être une des plus belles écrites par Bonaparte (1) : « Lorsque le gouvernement a appris, monsieur, l'événement arrivé à Vienne le 24 germinal dernier, il n'a pas douté que l'intention du cabinet de Vienne ne fût d'avoir la guerre. La proclamation affichée dans Vienne au nom de l'Empereur, et la conduite singulière de M. de Thugut pendant tout cet événement, l'ont confirmé dans cette idée. La note remise par M. de Colloredo, la lettre envoyée par M. de Thugut au ministre des Relations extérieures, l'annonce du baron de Degelmann, ont fait entrevoir qu'il y avait encore des moyens d'empêcher la rupture.

« On a pensé que pour dissiper tous les nuages et pour avoir une explication prompte et efficace qui

(1) *Corr. de N.*, 2547.

consolidât la paix ou décidât la guerre, il était utile que j'eusse une entrevue avec vous ou avec tout autre ministre de confiance... Malgré mon éloignement pour la carrière et les discussions diplomatiques, j'ai saisi avec empressement cette circonstance pour convaincre l'Europe et Sa Majesté impériale du désir qu'a la France d'éviter les horreurs d'une guerre dont les maux, pour notre pauvre continent, seraient incalculables, et consolider, autant qu'il dépendra de moi, l'œuvre de la paix que j'avais crue éternelle, puisque, faisant abstraction des événements militaires, nous l'avions fondée sur les intérêts réciproques des deux États... Je connais vos intentions pacifiques, et l'attachement éclairé que vous avez pour votre prince; je sais aussi la juste considération qu'il a pour vous. Je désire que vous lui fassiez connaître directement le calme que montre le gouvernement français dans une circonstance aussi essentielle... »

Cette lettre, datée du 25 avril (6 floréal) se terminait ainsi : « Si l'influence des puissances étrangères ou des intérêts individuels guidaient la chancellerie de Vienne, comme ils ont paru guider les opérations de la police dans la journée du 24 germinal, il ne resterait plus à la nation française qu'à se laisser effacer du nombre des puissances de l'Europe, ou à en effacer elle-même la maison d'Autriche; lutte terrible qui peut présenter une vaste carrière militaire à parcourir, mais que l'homme qui connaît les maux que produirait une guerre de cette nature, ne peut envisager qu'en vouant à l'exécration des peuples et de la postérité, ceux qui l'auraient provoquée. »

*
* *

Ces dépêches de Talleyrand et de Bonaparte partent de Paris dans la nuit du 25 au 26 avril (6 au 7 floréal), portées par un même courrier. Le 26, le général envoie copie de sa lettre au ministre des Relations extérieures et lui annonce en même temps qu'il vient d'apprendre le départ de Cobenzl pour Vienne!

Ce départ change forcément ses intentions. S'il a accepté de se rendre à Rastadt, c'est pour y rencontrer Cobenzl lui-même, mais il ne lui convient pas d'aller discuter avec des comparses, Metternich ou Lehrbach, adjoints de Cobenzl, « qui ne connaissent pas assez les intentions de leur cabinet et n'ont pas assez de crédit. » Il prévient donc Talleyrand qu'il attendra le retour de Cobenzl à Rastadt avant de se mettre en route!

En réalité, dès ce moment, Bonaparte se rend compte que l'affaire du drapeau, entrée dans la phase diplomatique, va traîner indéfiniment comme toutes les affaires en suspens avec l'Autriche. Il renonce donc, en principe, à se rendre en Allemagne pour jouer le grand rôle de médiateur et reprend ses préparatifs de guerre.

Dès le 28, il ne songe plus qu'à l'expédition d'Égypte. Il écrit ce jour-là aux généraux Kléber, Caffarelli, Reynier, à l'amiral Brueys, à l'ordonnateur Najac (1); le surlendemain il envoie au Directoire de longues instructions destinées à Brune,

(1) *Corr. de N.*, 2539 à 2544.

général en chef en Italie; enfin, le 2 mai, il donne ses ordres définitifs à tous les généraux pour l'embarquement des troupes. « Tous les obstacles qui s'opposaient à l'expédition sont levés, » — écrit-il à Caffarelli, — et, le 3 mai (14 floréal), il quitte Paris, renonçant pour le moment à intervenir dans les affaires intérieures de la France et dans celles d'Europe, tout entier à son rêve d'Orient (1)!

Restait le comte de Cobenzl à satisfaire. Parti très précipitamment de Paris (2), Bonaparte ne lui avait encore rien écrit de nouveau. Ce ne fut que le 4 mai, en arrivant à Auxerre, qu'il prévint le diplomate autrichien de sa dernière résolution : « J'étais sur le point de monter en voiture, monsieur, pour me rendre à Rastadt, lorsque j'ai appris que vous étiez parti pour vous rendre à Vienne. J'ai contremandé mon voyage.... Les ministres de S. M. l'Empereur trouveront à Rastadt des plénipotentiaires

(1) Je rappelle ici que Talleyrand devait se rendre à Constantinople pendant que Bonaparte se dirigeait sur Malte et l'Égypte. Voici à ce sujet les détails donnés dans l'étude sur Aubert-Dubayet, VIII. Talleyrand avait demandé ce poste parce qu'il sentait sa situation très ébranlée à Paris. Dès qu'il put espérer rester au pouvoir il oublia, avec le plus grand cynisme, les engagements qu'il avait pris.

(2) Talleyrand crut nécessaire d'expliquer à Treilhard le pourquoi du départ de Bonaparte. [Lettre du 17 floréal (6 mai). « Le général était parti parce que l'expédition d'Orient était ébruitée », écrivit le ministre. Or, c'était l'incorrigible bavardage de Talleyrand qui avait contribué à faire connaître les projets définitifs de Bonaparte! *Dès le* 7 *avril*, Sandoz Rollin, ministre de Prusse, avait pu écrire à sa cour, à Berlin : « Talleyrand m'a avoué qu'il était avec Magallon, consul en Égypte, l'auteur de cette grande entreprise et qu'il en attendait le plus grand succès. » Voilà comment le ministre des Relations extérieures gardait les secrets en 1798!

animés du même désir que moi de lever toutes les difficultés qui pourraient être survenues depuis le traité de Campo-Formio. Puisque vous vous trouvez à Vienne, je vous prie, monsieur, de réitérer de vive voix à S. M. l'Empereur le désir qu'a le Directoire exécutif de la République française de vivre en bonne intelligence... »

Après ce long exposé, il paraît facile de résumer les impressions ressenties à Paris, lorsque l'affaire de Bernadotte fut connue. Rewbell et François de Neufchâteau sont d'abord très violents, une rupture paraît probable. Puis, arrive la lettre de Thugut. La réflexion vient et Bonaparte se présente comme le négociateur désirable, capable d'arrêter l'orage. Enfin, lorsqu'on apprend le départ de Cobenzl pour Vienne, afin d'y remplacer Thugut aux affaires étrangères, le voyage de Bonaparte à Rasdadt est considéré comme inutile. Dès lors le Directoire laisse le général en chef libre de partir pour Toulon et peut-être même l'y engage (1). Toutes ces différentes phases se passent en dix jours, du 23 avril au 3 mai.

(1) Barras est très affirmatif à ce sujet. D'après lui, Bonaparte eût été plus volontiers à Rastadt qu'à Toulon et ne partit pour l'Orient que sur l'ordre impératif du Directoire. Ce qui est vrai, c'est que les directeurs, à ce moment, comme toujours, se montrèrent fort jaloux du général et le virent quitter Paris avec une véritable satisfaction.

VI

LE RETOUR DE BERNADOTTE EN FRANCE

De Vienne à Rastadt. — Journal de route de l'ambassadeur. — Rencontre de Cobenzl à Markel. — Bernadotte reçoit l'ordre de rester à Rastadt. — Il refuse un commandement et part pour Paris. — François de Neufchâteau plénipotentiaire. — Bernadotte est nommé ambassadeur près la République batave. — Nouveau refus. — Conférences de Selz. — Échec de François de Neufchâteau.

Pendant qu'on discute à Paris sur les graves conséquences de l'émeute du 24 germinal (13 avril), qu'est devenu le général Bernadotte ?

Nous l'avons vu quittant, le 15 avril, en plein jour et avec beaucoup de crânerie, la ville peu hospitalière où il vient de manquer d'être écharpé. Par crainte de troubles possibles pendant la route, le gouvernement avait tenu à le faire escorter par des escadrons.

Mais les dispositions des habitants étaient fort pacifiques ! Dès la deuxième poste, Bernadotte put renvoyer l'escorte, et son voyage, — qu'il a raconté dans une sorte de journal (1), — à l'en croire, fut presque un triomphe !

Le dimanche de Quasimodo, surlendemain du

(1) *Observations recueillies par le général Bernadotte sur sa route de Vienne à Rastadt.* Datées du 5 floréal, elles furent adressées à Paris dès l'arrivée à Rastadt. A. E. Vienne, 369, II.

départ, le général traverse les villages de Buckersdorf et de Sichartskirchen. Ce sont des centres assez populeux où les Français remportent un véritable succès de curiosité. Les habitants entourent leurs voitures et « cet empressement est très sympathique. » Malheureusement, furieux de cette sympathie, le commandant des troupes disperse brutalement les manifestants! A chaque relais, l'ambassadeur trouve l'occasion de faire des discours. Il tient à expliquer aux habitants rencontrés qu'il se plaît « à les croire étrangers au crime de quelques scélérats puissants dont ils deviennent souvent les instruments et toujours les victimes. » Mais, comme il ne possède que quelques notions d'allemand, c'est un aide de camp qui traduit pour les populations autrichiennes ses idées philosophiques!

Par exception, l'accueil est assez malveillant à Enns, à quarante-deux lieues de Vienne ; un rassemblement hostile se forme et la police locale doit intervenir. A partir de là, et à mesure qu'on se rapproche des frontières, les habitants se montrent tout à fait sympathiques aux Français. A Kleinmürchen, à deux lieues de Linz, les officiers viennent se présenter au général, font des offres de services, et expriment leurs condoléances. A Velz, même accueil particulièrement courtois.

La petite caravane entre ensuite en Bavière et s'arrête, à Markel, devant l'auberge. Rappelé à Vienne (1), le comte de Cobenzl est lui-même descendu à cette auberge et se prépare à repartir.

(1) Cobenzl n'avait quitté Rastadt que le 30 germinal (19 avril), à la date fixée primitivement avant l'affaire de Vienne.

Bernadotte fait placer sa voiture à quatre pas de celle de Cobenzl, met la tête à la portière, cherche à faire remarquer sa présence. Mais Cobenzl est encore incomplètement instruit des événements et se montre fort embarrassé. Il a connu et « choyé » Bernadotte à Passariano pendant les négociations d'Udine, mais croit plus diplomatique de ne pas le reconnaître à Markel. « Après s'être consulté et composé près d'un demi quart d'heure dans la cour de l'auberge, il rabat son chapeau sur les yeux, baisse la tête, passe rapidement et monte dans sa voiture sans adresser la moindre parole. » Ceci exaspère le général, qui note dans son journal : « Quelles raisons peuvent avoir engagé M. de Cobenzl à se conduire de cette manière? Avait-il, à Rastadt, un secret pressentiment de ce qui se tramait et s'exécutait à Vienne? Serait-ce le calcul d'un vil et lâche courtisan? Quels que soient les motifs qui aient déterminé sa conduite, ils ne peuvent être honorables pour lui... »

Munich console un peu le voyageur qui peut y constater la « haine profonde » des Bavarois pour l'Autriche. Cette haine se traduit par une réception chaleureuse; l'auberge où l'ambassadeur ne passe que quelques heures est entourée par la foule et le duc des Deux-Ponts fait annoncer sa visite! A Augsbourg, la réception est aussi cordiale. Bernadotte exulte et écrit que les Souabes détestent les Autrichiens presque autant que les Bavarois...

Enfin, après huit jours de route, on arrive à Rastadt le 4 floréal (23 avril). L'ambassadeur s'installe chez Treilhard, au château. Or, dans ce même

château, logent aussi les plénipotentiaires autrichiens, le comte de Metternich et son fils (le futur prince chancelier d'État), ainsi que le baron de Lehrbach. Ces diplomates occupent l'aile autrefois habitée par le prince Eugène au moment des conférences de 1713, tandis que les représentants du Directoire ont hérité de l'appartement du maréchal de Villars (1)! L'escalier d'accès est commun et les rencontres sont fréquentes. Bernadotte croit de sa dignité de ne pas rendre visite à ses voisins, qui s'en étonnent fort naïvement. L'un de ceux-ci, le jeune Metternich, déjà très hostile aux Francais, donne ainsi son impression sur l'affaire (2) : « Je trouve que la conduite que la Cour a tenue est parfaite et des enragés seuls pourraient lui en vouloir. La conduite de Bernadotte est horrible... Je regarde cet événement plutôt comme heureux, car il démontrera la faiblesse du gouvernement français et la force du nôtre, qui lui en impose, surtout dans un moment où il n'est pas à son aise à cause de la détestable réussite des élections dans la plus grande partie des départements... » L'ambassadeur d'Autriche à Berlin, le prince de Reuss, Henri XIV, écrit assez ridiculement à son ami le comte de Colloredo : « Est-ce que chaque goutte de sang ne se révolte pas dans chaque poitrine devant la détestable conduite de l'impie monstre jacobin. Oh! que la vengeance

(1) *Mémoires du prince de Metternich*, publiés par le prince Richard de Metternich, I, 367. — En 1798, le jeune Metternich avait vingt-cinq ans. Son titre officiel était : Représentant au Congrès des comtes de Westphalie.

(2) Lettres du 24 avril et du 30 avril. Metternich à la comtesse de Metternich, née princesse de Kaunitz.

de Dieu s'élève pour anéantir cette engeance de l'enfer! Que le Ciel me laisse vivre pour voir cela! Alors j'irai volontiers m'étendre pour dormir à côté de mes pères (1)! »

Tel est le point de vue des diplomates autrichiens. De son côté « l'impie monstre jacobin » soutient la légitimité de son attitude et continue à renseigner son ministre par de nouveaux rapports sur l'émeute du 13 avril. Il renchérit sur les détails déjà donnés dans les dépêches précédentes, cherche à prouver la préméditation du baron de *la Guerre* et des ambassadeurs étrangers, Eden et Rasumowski (2), et insiste sur les réels dangers courus au palais Lichtenstein (3). Maintenant fixé sur les causes du voyage de Cobenzl, il connaît la demi-disgrâce de Thugut et veut s'en s'attribuer tout le mérite. « A ma troisième audience avec l'Impératrice, — écrit-il avec une fatuité fort déplacée, — Thugut a senti qu'il était perdu ou relégué dans l'inaction... »

A peine installé dans l'appartement du maréchal de Villars, Bernadotte avait instamment demandé l'autorisation de se rendre à Paris. « Je vous prie,

(1) Lettre citée par Vivenot, *Rastater Congress* XXII et par F. Masson, 208.

(2) Cette version trouva crédit à Ratisbonne. Dans une lettre datée du 19 floréal (8 mai), Bacher disait « que l'émeute n'était qu'une diversion créée par Pitt pour empêcher l'expédition d'Orient... »

(3) Reinhard, — le futur ministres des Relations extérieures — était à Rastadt au moment de l'arrivée de Bernadotte. Ancien ministre à Hambourg, il se rendait à Florence. Mme Reinhard raconta l'affaire de Vienne dans une de ses lettres à sa mère : « Si pareil fait s'était produit à Paris, comme on nous eût traités de barbares... » concluait-elle très justement. (*Lettres de Madame Reinhard*, 3.)

— avait-il dit à Talleyrand, — d'obtenir du gouvernement mon rappel. Je désire abandonner promptement le rôle que je joue ici et qui est pour moi aussi désagréable qu'humiliant. » Les premiers ordres du Directoire, reçus le 25 avril, prescrivaient au contraire à l'ambassadeur d'attendre en compagnie de Treilhard l'arrivée de Bonaparte. Ces ordres, à ce moment, étaient naturels. Ils furent encore confirmés, le 1er mai, par une nouvelle lettre de Talleyrand, alors que Bonaparte, — volontairement ou forcé, — venait de partir pour Toulon. Le Directoire ne voulait toujours pas recevoir au Luxembourg son ex-envoyé!

Impatienté, Bernadotte avait d'ailleurs quitté Rastadt sans autorisation le 5 mai (16 floréal) et s'était rendu à Strasbourg avec Gaudin (1), après avoir encore insisté pour être rappelé : « Les justes motifs d'aversion et de mépris que j'ai pour le gouvernement autrichien ne doivent pas laisser au Directoire le moindre doute sur ma volonté constante de me tenir écarté des affaires qui pourraient me mettre en contact avec les envoyés d'un gouvernement aussi barbare... » C'est à Strasbourg que l'ambas-

(1) Gaudin apporta à ce moment, à Strasbourg, les archives de l'ambassade qu'il traînait depuis Vienne. Le 6 prairial (25 mai), il écrivit à Paris pour demander un secours, car il était absolument sans ressources! Il profita de l'occasion pour protester contre le rôle odieux que Cobenzl, dans ses premières conférences, avait cherché à attribuer à l'entourage de Bernadotte et fit l'éloge de la correction des aides de camp qu'il avait toujours trouvés « doux, honnêtes et doués de cette urbanité qui caractérise les Français. »

Le malheureux Gaudin resta à Strasbourg jusqu'au milieu de juin. Ce ne fut que le 26 prairial (14 juin) que Talleyrand lui envoya de quoi rentrer à Paris.

sadeur reçut la lettre de Talleyrand du 1er mai. Obligé de retourner à Rastadt, le général s'y morfondit plusieurs jours encore. Ce ne fut que le 16 mai qu'il apprit qu'une demi-satisfaction lui était accordée. Par arrêté du 24 floréal (13 mai), le Directoire le mettait à la tête de la division de Strasbourg!

*
* *

Pendant que l'impatient Bernadotte rongeait son frein à Rastadt, d'importants événements politiques s'étaient produits à Paris. Désigné par le sort, François de Neufchâteau avait dû quitter le Directoire le 20 floréal (9 mai). Sur la liste décuple présentée par les Cinq-Cents, Treilhard avait été proposé en tête de liste (1) et les Anciens l'avaient nommé Directeur par 166 voix. Or, Treilhard représentait la République à Rastadt, comme plénipotentiaire principal. On avait donc dû procéder immédiatement à son remplacement au Congrès, et le choix des directeurs était tombé sur François de Neufchâteau, leur ancien collègue.

Mais, nous l'avons dit, François avait énergiquement soutenu le général ambassadeur et c'était lui qui avait été chargé de rédiger l'ultimatum d'où pouvait sortir la guerre. Sa désignation pour Rastadt, — où il devait porter les réclamations de la République au sujet de l'attentat du 13 avril, —

(1) La liste décuple des Cinq-Cents proposait : Treilhard (234 voix), Monge (201), Garat (191), le général Brune (176), Gohier (165), le général Moulin (159), Colombel, ex-conventionnel (166), le général Ernouf (165), Duval (165), Génissieu (161).

impliquait donc un nouveau revirement dans la manière dont le Directoire jugeait l'attitude de son envoyé à Vienne! Puisque François allait à Rastadt pour demander des explications et causer de l'affaire avec le comte de Cobenzl (qui, bien que ministre, venait d'annoncer son intention de se rendre au siège du Congrès), il était nécessaire de donner à l'ex-ambassadeur à Vienne une sorte de *satisfecit*. C'était pour cela que la division de Strasbourg lui était offerte.

Informé par Talleyrand, Bernadotte trouva insuffisant le commandement proposé. Il répondit dès le 16 mai (28 floréal) qu'il ne pouvait accepter : « Le refus que je fais de cette place pour goûter les douceurs d'une vie douce et tranquille me mettra à même de pouvoir incessamment vous présenter moi-même mes comptes. » Bien décidé, non seulement à présenter ses comptes, mais aussi à se défendre contre les attaques de certains journaux comme le *Conservateur* (1), qui l'avaient très nettement blâmé, le général partit directement pour Paris le 20 mai.

Bien qu'aucun document n'en fasse mention, il faut croire que Bernadotte fut suffisamment éloquent pour convaincre le Directoire (2)! Toujours est-il que, trois jours après son arrivée à Paris, il recevait un témoignage non équivoque de la bienveillance du gouvernement. Un nouvel arrêté, daté

(1) *Le Conservateur*, n° 266. Ce journal était dirigé par Chénier depuis le départ de Daunou et de Garat, tous deux employés en Italie : Daunou, commissaire à Rome, Garat ambassadeur à Naples.

(2) Barras accuse Treilhard, nouvellement entré au Directoire, d'en « avoir voulu » à Bernadotte.

du 8 prairial (27 mai), le nommait ambassadeur près la République batave, en remplacement de Delacroix.

Cette désignation était flatteuse et concluante, mais le général était peu désireux de tenter une nouvelle aventure diplomatique! Même avant l'émeute du 13 avril, il avait déclaré « son goût prononcé pour les tracas et le tumulte des camps » et son ambition le poussait décidément à briguer un commandement en chef. Il crut donc devoir refuser, cette fois encore, le poste offert. Mais il eut soin, en le refusant, de faire ressortir que pleine satisfaction lui avait été donnée! Voici sa lettre qui montre l'état d'âme de l'orgueilleux Bernadotte à la date du 10 prairial (29 mai 1798.)

Citoyens Directeurs,

Le ministre des Relations extérieures vient de me donner avis que vous m'aviez nommé ministre plénipotentiaire près la République batave.

L'agrément qu'offre un emploi aussi honorable est, sans doute, sensible et l'avantage inappréciable de vivre, quoique éloigné de sa patrie, parmi les hommes qui savent apprécier les charmes de la garantie sociale, seraient des motifs pour me déterminer à accepter; mais, depuis longtemps, mes vœux et mon peu de penchant pour la carrière diplomatique vous sont connus; j'ai eu l'honneur de m'en expliquer avec vous dans une dépêche antérieure à l'événement arrivé à Vienne; vous savez même que l'ambassade près la cour de Vienne ne m'avait nullement flatté et qu'en obéissant, j'avais prétendu donner au Directoire une nouvelle marque de mon dévouement à la République.

Si j'allais habiter avec les descendants de Jean de

Wit et de Tromp, la République batave trouverait en moi un amant sincère de sa gloire et un chaud partisan de son bonheur. Votre connaissance des hommes ne manquera pas de réunir dans mon successeur le même zèle, la même pureté d'intentions, et enfin le même empressement à remplir vos vues bienfaisantes.

L'approbation que vous donnez à ma conduite militaire et à ma conduite diplomatique est reçue avec respect; tout ce qui est relatif à ma seconde carrière a quelques attraits pour moi, en raison des erreurs où sont tombés plusieurs journaux dans les comptes (*sic*) qu'ils ont donnés au public: il m'est doux de croire que le temps n'est pas éloigné où la politique du gouvernement permettra d'en instruire le peuple français d'après l'exacte vérité.

Je vous prie, citoyens, d'agréer le tribut de ma gratitude; vous avez justement senti que la réputation d'un homme qui avait contribué à placer sur son piédestal la statue de la Liberté, était une propriété nationale...

*
* *

Pour terminer le récit de l'ambassade de Bernadotte, quelques mots sur les conférences de Selz sont ici nécessaires, puisque ces conférences avaient pour prétexte avoué de régler les suites de l'affaire du 13 avril (1).

La nomination de François de Neufchâteau comme négociateur fut annoncée à Cobenzl le 28 floréal

(1) Sciout, III, 556, donne le détail de ces conférences. Mais il est bien grand admirateur de Cobenzl! Voir aussi *les Diplomates*, de M. Masson, p, 235, et le *Congrès de Rastadt*, de Hüffer.

(17 mai) par le ministre des Relations extérieures. Après avoir fait un grand éloge de François, qui « par sa profonde connaissance des vues et des intérêts de la République autant que par son caractère particulier et par l'estime universelle dont il n'avait cessé de jouir, était, plus que personne, en état de s'entendre avec le plénipotentiaire de l'Empereur. » Talleyrand demandait que les conférences eussent lieu à Selz, sur la rive gauche du Rhin. En sa qualité d'ex-directeur, François ne pouvait en effet, d'après la Constitution de l'an III, quitter avant un an le territoire français.

Au reçu de la première lettre de Bonaparte, datée du 25 avril, Cobenzl avait annoncé qu'après avoir pris possession des services du ministère, à Vienne, il était tout disposé à retourner à Rastadt. Connaissant Bonaparte depuis les entrevues de Passariano, il avait pensé, avec raison, que quelques conversations permettraient de s'entendre, et c'était à cause de la personnalité même du négociateur français qu'il avait, tout de suite, accepté le rendez-vous. En gage de son désir de conciliation, l'Empereur avait même chargé son ministre de remettre au signataire de Campo-Formio un sabre enrichi de pierres précieuses!

Le remplacement de Bonaparte était profondément désagréable pour Cobenzl qui n'apprit d'ailleurs la nouvelle qu'après être revenu à Rastadt. En outre, la nécessité constitutionnelle invoquée pour transporter les conférences à Selz, compliquait les choses. François arriva à Selz le 6 prairial (25 mai), quinze

jours après sa sortie du Directoire. La première entrevue fut fixée au 11 prairial.

Cette première entrevue fut du reste parfaitement courtoise. On échangea d'abord des cadeaux. François promit de faire parvenir au général en chef de l'armée d'Égypte le sabre que Cobenzl avait apporté et offrit, en échange, un buste de Bonaparte au plénipotentiaire autrichien. On se mit ensuite à causer de choses sérieuses. François avait l'ordre de parler *surtout* de l'affaire du 13 avril (1). Cobenzl, au contraire, voulait faire constater les empiétements de la France à Rome et en Suisse. Pour mieux s'entendre, on convint donc d'échanger des notes écrites sur ces divers sujets.

Plusieurs semaines passèrent cependant, sans que la question de la réparation demandée pût faire un pas décisif. Ce n'était pas la faute du conciliant François, qui montrait une modération de forme,

(1) L'arrêté du 26 floréal an VI était ainsi conçu : « Le Directoire exécutif... instruit qu'à la suite des événements qui ont eu lieu à Vienne le 24 germinal dernier, S. M. l'Empereur et Roi s'est décidé à envoyer à Paris M. le baron de Degelmann, et qu'en même temps elle a donné ordre à M. le comte de Cobenzl, son ministre des affaires étrangères, de se rendre à Rastadt ;

Voulant témoigner dans cette circonstance son empressement à répondre aux démarches de la cour de Vienne ;

Voulant prouver à l'Europe que si la guerre se rallumait, ce ne serait point sans qu'il se fût prêté à tous les moyens honorables de conciliation ; a nommé le citoyen François (de Neufchâteau), ministre plénipotentiaire de la République française, à effet de se rendre à Selz et de s'y entendre avec le plénipotentiaire de Sa Majesté Impériale, tant sur le fait des satisfactions qui sont dues à la République, en raison de ce qui s'est passé à Vienne, que relativement à Rome, la Toscane, la Suisse, et tous objets autres que ceux formant l'objet des négociations du Congrès de Rastadt qui seraient à régler entre les deux puissances pour assurer les bienfaits de la paix... »

une patience extraordinaires! Il réclamait, il est vrai, une petite satisfaction pour l'injure faite au drapeau. Mais ses exigences n'étaient pas bien grandes! Après les premiers échanges de notes, l'envoyé du Directoire n'insistait plus pour que le drapeau fût replacé au balcon du palais Lichtenstein. Il se contentait de voir reconnaître le droit de mettre les armes de la République sur la maison de France à Vienne et offrait naturellement la réciprocité à Paris. En somme, une simple démarche, la plus insignifiante du monde, à faire par Degelmann à son arrivée ultérieure à Paris ou faite par Cobenzl lui-même à Selz, — un mot de regret — eût terminé l'incident!

Mais François n'était qu'un homme politique et un très brave homme (1), tentant loyalement de réussir et se contentant d'un minimum de satisfacfaction! Cobenzl, au contraire, était un des plus fins diplomates du temps et, pour ne pas répondre, ne songeait qu'à embrouiller les questions. « Avouez, disait François, qu'après l'insulte subie par Bernadotte une réparation est nécessaire. » — « Si nous parlions de Rome, ou de la Cisalpine, ou des Grisons...» répondait Cobenzl! — « Cependant, continuait François, il vous est impossible de nier l'outrage puisque l'Empereur lui-même l'a reconnu. » — Cobenzl concluait alors que le sort du Souverain Pontife était lamentable!

En résumé, avant d'accorder quoique ce fût, Co-

(1) Après avoir dîné à Selz, le comte de Metternich écrivait : « François de Neufchâteau est très poli, doux et aimable, homme de lettres et en porte l'empreinte. »

benzl avait la prétention de recevoir des compensations pour les changements survenus depuis Campo-Formio! Lorsque l'occupation de Rome s'était produite, en février, puis lorsque Brune avait opéré en Suisse, l'Autriche n'avait osé faire entendre aucune plainte, nous l'avons constaté. Mais, maintenant, Cobenzl remettait ces questions sur le tapis, s'intéressait vivement au sort du pape — dont l'Autriche s'était peu préoccupée au moment de son départ de la ville éternelle — et plaignait infiniment les cantons suisses! Il faut rappeler, en outre, que pendant son court séjour à Vienne, à la fin d'avril et au commencement de mai, le ministre avait préparé le traité secret signé le 19 mai (1) entre l'Empereur et son beau-père le roi de Naples, traité qui constitue la première convention diplomatique de la deuxième coalition.

Puisque l'Autriche était décidée à la guerre dans un avenir prochain, il suffisait pour Cobenzl, — comme naguère pour Thugut, — de tâcher d'éviter une rupture à un moment où les armées n'étaient pas prêtes, où les finances se trouvaient dans un état déplorable. Cobenzl se cantonna donc très habilement dans sa thèse : toutes les affaires entre la France et l'Autriche devraient être réglées en même temps; celle de Bernadotte comme les autres, mais pas avant les autres.

Dans ces conditions, l'extrême modération dont François faisait preuve et son désir de conciliation très réel ne pouvaient suffire pour arriver à une

(1) Voir au sujet de ce traité l'étude sur Garat et Lacombe Saint-Michel.

solution quelconque. Le Directoire, lui non plus, ne voulait du reste pas la guerre immédiate. Il lui était nécessaire, d'abord, de s'assurer des bonnes dispositions de la Prusse. Siéyès venait d'être envoyé pour ce motif à Berlin, en remplacement du terne Caillard.

N'obtenant rien pour l'affaire du 13 avril et ne voulant pas poser un véritable ultimatum qui eût pu amener une rupture peu désirable, François de Neufchâteau pensa qu'après plusieurs semaines de négociations, il était bien inutile de prolonger indéfiniment son séjour à Selz. Il informa le Directoire de son insuccès, dès la fin de juin. Le 8 juillet (20 messidor) il prenait congé du comte de Cobenzl et revenait à Paris.

Talleyrand écrivit alors à Siéyès (1) : « L'intention du Directoire est de continuer les conférences de Rastadt pour la paix de l'Empire, d'entretenir les relations qui y subsistent avec l'Empereur comme chef de l'Empire, mais de cesser toute relation directe avec le monarque autrichien jusqu'à ce que satisfaction nous ait été donnée. Ce n'est point la guerre. Ce n'est point la paix. »

L'expression de Talleyrand était juste. Aussitôt après la fin des conférences de Selz, la rupture parut inévitable et assez prochaine. Deux mois plus tard, la Turquie et la Russie entraient en scène. Avant la fin de l'année 1798, la folie de la reine de Naples, belle-mère de l'Empereur, devait précipiter les événements et la deuxième coalition contre la

(1) Dépêche du 19 messidor (7 juillet).

France était définitivement formée. Enfin, un an presque jour pour jour après l'affaire de Bernadotte, — le 28 avril 1799, — l'Autriche laissait lâchement assassiner à Rastadt les plénipotentiaires de la République.

VII

APRÈS L'AMBASSADE (1)

Nouvelles ambitions. — Liaison avec Joseph Bonaparte. — Désirée Clary. — Rentrée dans l'armée. — Le ministère de la Guerre. — Popularité du ministre. — Démission forcée. — Le 18 brumaire. — Au Conseil d'État. — Missions diverses. — L'ambassade aux États-Unis. — Opposition au Consulat. — Le maréchal d'Empire Bernadotte.

Si Bernadotte avait refusé de représenter le Directoire auprès de la République batave, c'était, nous l'avons vu, parce qu'il désirait alors, avant tout, exercer un commandement en chef, but de ses ambitions depuis la campagne d'Autriche.

Mais, à peine installé à Paris, ses visées devenaient plus hautes encore. Il trouvait le Directoire affaibli et discrédité. Un changement d'orientation politique paraissait probable à brève échéance ; l'idée d'un pouvoir fort hantait déjà les esprits. Siéyès pouvait écrire fort justement qu'il fallait à la République « une tête et une épée. »

Comme beaucoup de ses émules de gloire, Bernadotte regarda donc « moins vers la frontière que vers le siège des pouvoirs publics (2) ». Siéyès

(1) Bien que ce chapitre ne tienne pas à proprement parler à l'ambassade de Vienne, il a paru nécessaire pour compléter la physionomie de Bernadotte pendant le Directoire.

(2) L. Pingaud, *Bernadotte, Napoléon et les Bourbons*, p. 27.

n'était pas d'ailleurs le seul à vouloir devenir la *tête* d'un nouveau gouvernement. Plusieurs autres personnages, que les fautes accumulées depuis deux ans n'avaient pas compromis, rêvaient déjà, en 1798, de devenir un jour les maîtres d'une république régénérée.

Joseph Bonaparte était du nombre de ces rêveurs ambitieux. Son grand frère venait de partir pour l'Orient lointain. Ambassadeur à Rome au moment du meurtre de Duphot, Joseph passait pour avoir montré du sang-froid et du caractère ; Talleyrand lui avait écrit à ce moment : « Le Directoire me charge de vous exprimer de la manière la plus forte et la plus sensible sa vive satisfaction sur toute votre conduite ». Il venait d'entrer au Conseil des Cinq-Cents et, grâce au nom glorieux qu'il portait, avait pu y prendre une place importante. En l'absence de Napoléon, peut-être l'aîné des Bonaparte songea-t-il au « patriciat »? Pour réussir, il lui était nécessaire de lier son avenir à celui d'un général populaire aux idées ardentes. Joseph était, comme Siéyès, tout disposé à être la *tête*. Quelle serait l'*épée*?

La plupart des généraux en vue étaient en Égypte. Brune, général en chef à Milan, se discréditait depuis quelques semaines par ses démêlés retentissants avec Trouvé, le protégé de La Révellière ; Moreau était toujours suspect à cause de son ancienne liaison avec Pichegru ; Moulin et Ernouf, que les Cinq-Cents avaient mis avec Brune sur la liste décuple au commencement de mai, avaient peu de services de guerre ; Jourdan passait pour

trop jacobin; Championnet et même Joubert, — qui devait devenir, l'année suivante, l'homme de Siéyès — étaient encore peu connus. Bernadotte dépassait tous ses camarades restés en Europe, — sauf Moreau, Jourdan et Brune, — par l'éclat de ses campagnes et la notoriété qu'il s'était glorieusement acquise. Il pouvait parfaitement, un jour ou l'autre, devenir l'*épée* de Joseph.

Leurs ambitions parallèles rapprochèrent sans doute les deux hommes qui s'étaient déjà rencontrés à Marseille quatre ans plus tôt (1). Tous deux avaient eu des carrières diplomatiques accidentées et presque semblables. Ils se revirent avec plaisir et se lièrent promptement.

Joseph demeurait alors rue du Rocher, dans le superbe hôtel autrefois construit par Gabriel pour une chanteuse de l'Opéra, Mlle Grandi. Il avait épousé, le 1er août 1794, Julie Clary, fille d'un négociant de Marseille, et Napoléon avait été, pendant quelques mois, le fiancé agréé d'une sœur cadette, Désirée. Ces projets d'union avaient été rompus en 1795. Devenu un personnage important après le 13 vendémiaire, Napoléon avait renoncé à Désirée et s'était marié au commencement de 1796 avec la veuve du général de Beauharnais.

Délaissée par son fiancé, Désirée avait alors suivi sa sœur et son beau-frère en Italie. Courtisée par un banquier suédois, puis par Junot, elle avait été promise au général Duphot qui s'était montré fort épris. Après les tragiques événements de Rome,

(1) Bernadotte avait assisté au mariage de Joseph. Il y avait vu Napoléon Bonaparte.

elle était revenue à Paris et demeurait aussi rue du Rocher.

C'est là que Bernadotte rencontra la jeune fille à son retour de Rastadt. Tout de suite, Désirée trouva fort à son goût l'ancien ambassadeur qui, malgré une certaine rudesse de formes et certains jurons, (*Diou vivant!* par exemple), qu'il employait constamment, était un séduisant cavalier, et semblait destiné à un grand avenir. De son côté, Bernadotte pensa qu'une alliance avec les Bonaparte pouvait servir, un jour où l'autre, ses ambitieux projets. Le mariage fut décidé en juillet, et célébré le 17 août suivant à Sceaux-l'Unité où Bernadotte s'était installé, rue de la Lune, n° 3, dans une modeste maison de campagne. Joseph et Lucien Bonaparte, ainsi que leurs femmes, Julie et Christine, signèrent l'acte officiel (1). Le marié avait trente-cinq ans et Désirée moins de dix-neuf.

Après avoir obtenu un congé, pour raisons de santé (2), Bernadotte s'installa d'abord à Paris chez

(1) Les autres signataires de ce mariage, — purement civil, — étaient *Morin*, capitaine au 20e chasseurs à cheval (sans doute *Maurin*, l'ancien aide de camp à Vienne), un certain Sonis, le notaire Desgranges et l'officier municipal Benoit.

(2) Il avait écrit le 29 messidor (17 juillet), aussitôt après ses fiançailles au ministre de la guerre : « Citoyen ministre, le service actif dont j'ai été chargé pendant une guerre de six années a altéré ma santé au point qu'un repos de deux ou trois mois m'est absolument nécessaire. A cette considération puissante se joint celle de ma fortune, elle peut m'être enlevée si je m'éloigne dans ce moment.

Je vous prie, citoyen ministre, de mettre ma position sous les yeux du Directoire. La connaissance que j'ai de ses bonnes intentions à mon égard me fait espérer qu'il m'accordera un congé de trois mois. Si, néanmoins, avant son expiration, l'astu-

son beau-frère Joseph (1). Peu de temps après, le jeune ménage prenait un appartement particulier rue Cisalpine, près de la barrière Monceau. Mais les relations demeurèrent excellentes entre les Bernadotte et les Bonaparte. Joseph fut le parrain du premier enfant de Désirée en 1799 (2).

Il paraît assez probable — quoi qu'en disent certains auteurs, — que la rancune de Bernadotte contre Napoléon Bonaparte était toujours assez petite au moment du mariage avec Mlle Clary. On a cependant prétendu que Désirée avait épousé son mari uniquement par ambition et pour se venger de son oublieux fiancé. Une récente publication (3) a même reproduit un soi-disant extrait des *Mémoires de la reine de Suède*, où elle aurait écrit ce passage : « En 1798, le général Bernadotte, déjà très lié avec Joseph, me demanda en mariage. Il était dans une grande position et jouissait de l'estime de tous les partis. Comme *ministre de la guerre*, il avait refusé son concours au coup d'État que méditaient quelques-uns de ses compagnons d'armes pour renverser le Directoire. Je le connaissais à peine. Mais c'était autre chose que ceux que j'avais refusés, et j'ai consenti à l'épouser lorsqu'on m'a dit qu'il était homme à tenir tête à Napoléon. »

cieux cabinet autrichien poussait l'aveuglement jusqu'à provoquer les ressentiments de la nation, quelques faibles que fussent mes facultés physiques, je m'élancerai dans les rangs des défenseurs de la patrie et je continuerai de prouver au gouvernement mon respect pour lui, mon zèle et mon dévouement à la République. » (A. G., dossier Bernadotte.)

(1) Madame Bonaparte mère demeurait également rue du Rocher.

(2) Lorsque, plus tard, le baptême religieux de cet enfant fut célébré, Joseph céda son rôle de parrain à Napoléon.

(3) *Désirée, reine de Suède et de Norvège*, par la comtesse D'ARMAILLÉ.

Les faits et les dates montrent amplement que les *Mémoires de la reine de Suède*, ainsi présentés, sont absolument apocryphes! En août 1798, Bernadotte n'était qu'un général ambitieux, mais sans emploi. Et ce ne fut que onze mois plus tard qu'il entra au *ministère de la guerre!*

*
* *

Bien que fort sincèrement épris de sa femme, Bernadotte se lassa assez vite de son inaction. Son goût prononcé pour « les douceurs d'une vie douce et tranquille », goût qu'il avait exprimé au mois de mai en refusant la division de Strasbourg, puis au mois de juillet avant de se marier, n'avait pas tenu bien longtemps. Dès le milieu de septembre il demandait à reprendre du service actif à l'armée.

Le Directoire l'affecte alors, par arrêté du 3 vendémiaire (24 septembre), à l'armée d'Italie, « pour être employé dans son grade de divisionnaire ». Ce n'est pas suffisant pour l'allié d'un Bonaparte! Après avoir refusé ce poste, il se laisse cependant envoyer, également comme simple divisionnaire, à l'armée de Mayence, et n'y reste que quelques jours (octobre 1798). Le ministre Schérer lui propose ensuite peu après le commandement en chef de l'Italie qu'il a tant désiré l'année précédente.

Mais les circonstances ne sont plus les mêmes qu'en décembre 1797. Naples vient de déclarer la guerre, les forces françaises en Italie sont peu nombreuses, disséminées, inférieures à celles que pourra mettre en ligne la coalition. Bernadotte est

effrayé des responsabilités qu'il va trouver au delà des Alpes. Il pose ses conditions que le Directoire n'accepte pas et se contente de diriger une armée d'observation sur le Rhin, puis une des ailes de l'armée dite du Danube que commande Jourdan (28 mars). Mécontent des mesures prises et du petit rôle qui semble lui être réservé, il ne reste d'ailleurs que quelques semaines à Mannheim, revient à Paris, en prétextant de nouveau sa santé (1) et refuse la 17e division militaire, — celle d'Augereau en Fructidor!

S'il se dérobe encore, c'est qu'il sent que de grands changements politiques se préparent, qu'il espère voir se réaliser bientôt ses rêves les plus ambitieux. Il tente, sans succès, aux élections de l'an VII (mai 1799), d'entrer au Conseil des Cinq-Cents pour les Basses-Pyrénées. Mais les événements se précipitent. Quatre directeurs quittent successivement le Luxembourg. En floréal (27 mai), Siéyès remplace Rewbell, puis, après les journées de Prairial (juin) Treilhard, La Révellière et Merlin disparaissent à leur tour et les Anciens choisissent Gohier, Roger Ducos et le général Moulin. Le gouvernement ainsi formé, — où Barras seul a surnagé, — accentue sa politique et appelle de nouveaux personnages pour le défendre. Marbot, — père de l'historien, — connu par ses opinions avancées,

(1) Un certificat du médecin François Franzenberg, — son ami de Vienne, — lui fut alors délivré. « Le général a des crachements de sang, l'usage des eaux est nécessaire, le repos et la tranquillité lui sont indispensables. » A. A. G., dossier Bernadotte.

reçoit la division militaire de Paris, refusée trois mois plus tôt par Bernadotte ; Talleyrand, absolument discrédité, se prépare à disparaître (1); Milet-Mureau qui, depuis le 21 février, a succédé à Schérer, au ministère de la guerre, est jugé insuffisant. Pour le remplacer, le général Moulin propose son ancien chef d'état-major, Leclerc, devenu beau-frère des Bonaparte par son mariage avec la jolie Paulette. Puis, Leclerc s'étant récusé, Gohier, soutenu par Moulin et par Barras, fait désigner Bernadotte, le 2 juillet (2).

*
* *

Au ministère, le général se montre digne de sa nouvelle fortune. Très patriote à la mode de l'an II, il annonce ainsi à l'armée son arrivée au pouvoir : « Soldats de la Patrie, le Directoire exécutif vient de me confier le département de la guerre. L'espérance, la ferme volonté de remédier à vos maux ont seules pu déterminer mon acceptation. J'ai vu vos privations cruelles. Vous savez si je les ai partagées. Peut-être dois-je au suffrage de votre propre estime celui que je reçois en ce moment. Cette pensée me soutiendra dans mes travaux. Je jure de ne point avoir de repos que je ne sois parvenu à vous procurer du pain, des habits, des armes. Vous, camarades, vous jurez que nous ter-

(1) Talleyrand ne se décida à partir que le 13 juillet et fut remplacé par Reinhard.

(2) Sieyès se montra fort hostile à cette désignation. Voir Barras, III, XII.

rasserons ensemble la monstrueuse coalition. Nous tiendrons nos serments ! »

Très courageusement, Bernadotte se met à l'œuvre. L'administration de Milet-Mureau a été déplorable et toute direction militaire a manqué depuis plusieurs mois. Le nouveau ministre veut être à la fois l'intendant et le généralissime des armées. Un de ses premiers actes est de proposer la réintégration de Championnet auquel on confie l'armée des Alpes. Tentant de donner aux bonnes volontés de tous un élan véritable, faisant preuve d'une force prodigieuse de travail et d'un entrain merveilleux, Bernadotte s'affirme au pouvoir comme un homme de valeur et d'énergie. Les circonstances sont d'ailleurs particulièrement tragiques et les succès de la deuxième coalition nécessitent de grands efforts. Le 15 août, Joubert est tué à Novi ! Dans une vibrante adresse envoyée à l'armée d'Italie, le ministre cherche à relever les courages : « Ralliez-vous autour du principe éternel des victoires : la discipline. Elle vous rendra tous les avantages qui ne sont que différés. Des renforts nombreux de toutes armes vont vous seconder. Que les vieux soldats donnent aux jeunes conscrits l'exemple de l'ordre et du devoir... Braves amis, avancez : la Patrie vous appelle. Non, quoique fasse la coalition, la source des généraux n'est point tarie. On a pu dire, sous les rois, que la nature se repose quand elle a produit un grand homme. Je vois parmi vous plus d'un Bonaparte ou d'un Joubert. La liberté a changé la nature. »

Bientôt, l'action du ministre s'affirme. Il décide

le Directoire à la défense de la Hollande, fait vraiment figure de généralissime en face de la coalition et grandit très vite dans l'opinion. Mais sa popularité naissante effraye rapidement Barras et Siéyès. Bernadotte a gardé des relations avec ses amis jacobins et avec les membres du Club du manège ! A côté de son rôle militaire, il est tout disposé à jouer un rôle politique. Un parti, déjà assez nombreux, ne demande qu'à le suivre. Le ministre ne va-t-il pas devenir un Catilina ? N'a-t-il pas l'ambition d'être à la fois la « tête et l'épée » de la République ?

Quoique gascon, l'ancien ambassadeur se fait rouler par le Provençal Barras ! A la suite d'une entrevue au Luxembourg, le ministre populaire se laisse attendrir. Il promet au Directeur d'accepter un commandement aux armées « si son départ de Paris doit contribuer au salut de la France, à l'union des Patriotes devant l'étranger. » Barras apporte triomphalement cette promesse au Directoire. Profitant de l'absence de Gohier et de Moulin, tous deux grands amis de Bernadotte, il fait rédiger séance tenante — dans la soirée du 14 septembre — un arrêté acceptant une démission qui n'a pas été donnée et appelant Dubois-Crancé au pouvoir. Lefebvre, qui vient de succéder à Marbot à la tête de la 17e division militaire, se charge de transmettre l'arrêté à l'ex-ministre (1) !

Siéyès peut dès lors poursuivre ses ambitieux projets ! Considérée par les jacobins comme un

(1) Pour les détails, voir Barras, IV, et le livre de Vandal, I, III.

malheur public, comme « un commencement de coup d'État (1) », la disgrâce imprévue du 14 septembre a peut-être joué un grand rôle dans les destinées de la France. Resté ministre, et ministre populaire, Bernadotte eût pu faire payer cher son appui pendant les journées d'incertitude et d'angoisse qui précédèrent le 18 brumaire. Sa présence au pouvoir eût, en tout cas, étrangement compliqué la tâche du général en chef revenu d'Égypte. Au contraire, n'étant plus aux affaires, n'ayant plus de clientèle définie, le général remercié par Barras ne pouvait que faire désirer son concours, et l'on sait avec quelle prudence, — en brumaire an VIII comme en fructidor an V — il sut éviter de prendre parti! Le matin même du 18 brumaire, incertain encore de la conduite à tenir, il se rendait à l'hôtel de la rue de la Victoire, mais, ne croyant pas au succès, refusait de lier son sort à celui de Bonaparte, sans oser pourtant se déclarer ouvertement contre lui. Il disparaissait ensuite pendant deux jours, puis, une fois la partie gagnée, se présentait au premier Consul et recevait, grâce à l'intervention de Joseph et de Lucien, un cordial accueil.

*
* *

C'est à partir du 18 brumaire que la jalousie de Bernadotte contre Bonaparte va décidément se développer. Jusque-là, malgré des dissentiments passagers, Bernadotte n'a vu dans son ancien chef qu'un rival heureux. Il a jalousé la gloire de ce

(1) Discours de Jourdan aux Cinq-Cents, le 14 septembre.

rival, mais n'a pas eu à renoncer au premier rôle. Ses ambitions ont été *parallèles* à celles de son grand collègue.

Maintenant, la place est prise. Ce que Bernadotte va détester en Bonaparte, ce n'est pas l'homme, c'est le maître, celui qui vient de prendre le pouvoir et par conséquent cette première place dans la République que lui, Bernadotte, ambitionne depuis si longtemps.

Or, tandis que, dès le mois de janvier 1800, Masséna reçoit la direction de cinquante mille hommes en Italie, et que Moreau est mis à la tête de cent mille hommes sur le Rhin, qu'obtient le ministre de l'an VII ? Une simple place au Conseil d'État, le 24 janvier, en même temps que Brune et Marmont ! Puis, lorsqu'une armée considérable, quelques mois plus tard, va se préparer à passer les Alpes, Bernadotte n'y reçoit aucun commandement ! Ce que lui offrent les Consuls, le 18 avril, c'est une mission de police et de pacification dans l'ouest, mission ingrate et besogne sans gloire pour celui qui continue à se croire le successeur tout indiqué du premier Consul en cas d'accident (1) !

Faute de mieux, et pour ne pas rester inactif à

(1) Il est certain que la notoriété de Bernadotte était encore très grande en 1800. Au moment où Bonaparte annonça son intention de quitter Paris pour prendre le commandement de l'armée, deux noms furent mis en avant par les vieux républicains, pour le remplacer éventuellement : les noms de Carnot (alors ministre de la guerre) et de Bernadotte. On raconte même qu'en quittant les Tuileries, Bonaparte dit à son ancien lieutenant : « Si je succombe, vous tenez entre vos mains le sort de la République... »

Paris, il n'ose refuser la mission offerte qu'il affecte de considérer malgré tout comme un commandement en chef. Il se rend à Brest, puis à Rennes avec sa jeune femme, joue au proconsul et poursuit d'ailleurs avec énergie et savoir-faire l'œuvre de pacification qui lui a été confiée (1).

Pendant ce temps, Bonaparte a gagné la bataille de Marengo et est revenu sain et sauf à Paris ! Il est le maître absolu de la France, mais ses tendances autoritaires se sont affirmées et sa main de fer paraît déjà lourde. Dès la fin de 1800, certains mécontents envisagent les moyens de secouer le joug. Très populaire parmi ses troupes, entouré d'anciens officiers de l'armée du Rhin, qui lui sont tout dévoués, le proconsul de Rennes s'illusionne sur sa propre force et se croit destiné à jouer le rôle de sauveur de la République. Il encourage ou laisse du moins se préparer en Bretagne une conspiration militaire sur laquelle Marbot, Fouché et Savary ont donné de curieux détails dans leurs *Mémoires* (2). Rien ne prouve cependant la participation effective de Bernadotte (3). Assez adroit, en tout cas, pour ne pas s'engager trop ouvertement, le proconsul peut jeter la responsabilité du complot sur un de ses sous-ordres, le général Simon. En novembre 1801 il rentre définitivement à Paris, tout en restant titulaire de son commandement et, comme sa situation est devenue assez fausse, il insiste pour

(1) Chassin, *les Pacifications dans l'Ouest*, III.

(2) *Marbot*, I, 162. — *Fouché*, I, 240. — *Le duc de Rovigo*, I, 434.

(3) Voir à ce sujet : *les Complots militaires sous le Consulat et l'Empire*, par Guillon.

partir au loin. Depuis le commencement de 1801 il a du reste brigué successivement la direction de toutes les expéditions dont il a été question : en Portugal, en Louisiane, à Saint-Domingue !

A Saint-Domingue surtout ! car c'est une grosse expédition qui se prépare, car le chef qui en reviendra victorieux peut se trouver un jour dans la situation de Bonaparte débarquant d'Égypte ! Mais ce beau commandement lui échappe encore. Leclerc, beau-frère du premier Consul, vient de l'obtenir et part en décembre 1801 !

Bonaparte ne tient du reste pas à garder le remuant Bernadotte à Paris ! En janvier 1802, il lui offre le poste de capitaine général à la Guadeloupe (1), puis quelques mois plus tard, l'ambassade de Constantinople (2). Ce ne sont toujours que des places insuffisantes et sans gloire ! Plutôt que de se faire oublier au loin, Bernadotte préfère légiférer au Conseil d'État ! Las de son inactivité, il se décide pourtant, en janvier 1803, à accepter la représentation de la République consulaire aux États-Unis.

Mais, à la réflexion, l'ex-ambassadeur craint de se lancer dans une nouvelle aventure diplomatique. N'osant pas retirer son acceptation, il trouve le moyen de retarder l'embarquement sous différents prétextes, met en avant la santé de Désirée, — l'ancienne fiancée de Bonaparte, — et réussit ainsi à gagner du temps. A deux reprises, en mars et avril

(1) Bonaparte à Joseph. Lettre du 17 nivôse an XI, citée par Masson : *Napoléon et sa famille*, II.

(2) Après le refus de Bernadotte, l'ambassade fut donnée à Brune. Voir Aubert-Dubayet, IX.

1803, le ministre des Relations extérieures (c'est Talleyrand, comme en 1798) lui intime l'ordre de s'embarquer sans délai. Il faut donc, au mois de mai, se décider à partir ! Cependant, la frégate qui doit transporter l'ambassadeur en Amérique s'est lassée de l'attendre à Rochefort. Saisissant ce nouveau prétexte avec joie, le voyageur revient alors précipitamment. Grâce à son inlassable beau-frère, il obtient de rester en France et est trop heureux de reprendre sa place au Conseil d'État !

Pendant ses différents séjours à Paris, depuis son retour de Rennes, l'incorrigible ambitieux n'avait pas cessé de fronder le gouvernement consulaire. Ceux qu'il fréquentait surtout, c'étaient ses anciens amis du Directoire, c'est-à-dire les vieux républicains du Club du manège qui l'avaient ouvertement soutenu pendant son ministère de l'an VII. Mais il avait cherché aussi à se procurer des alliances intéressées dans d'autres camps. Assidu chez Mme de Staël, tendre admirateur de la belle Mme Récamier (1), il se montrait publiquement partisan des idées de La-Fayette, recevait chez lui des royalistes impénitents, poussait avec insistance Moreau à prendre l'offensive contre les consuls (2). En somme, louvoyant et indécis, inquiet et envieux, se reprenant après s'être promis aux uns et aux autres, rêvant toujours d'une impossible accession

(1) Voir *Madame Récamier et ses amis*, par Edouard Herriot, 95.

(2) *Bonaparte et Moreau*, par le commandant Picard, 392, — Fabre de l'Aude, *Souvenirs*, III, 46. — *Souvenirs et Correspondances de Madame Récamier*, 80.

au premier rang qu'il croyait mériter, se ménageant des appuis dans tous les partis d'opposition, à droite presque autant qu'à gauche, il n'avait réussi qu'à lasser la patience du premier Consul. « Si cette mauvaise tête méridionale continue à fronder les actes de mon gouvernement, — disait Bonaparte au général Rapp à la fin de 1803, — je le ferai fusiller sur la place du Carrousel ! »

Quelle que soit l'authenticité de cette boutade, il est certain, cependant, que le vainqueur de Marengo n'avait pas encore renoncé à rattacher définitivement à sa fortune son ancien lieutenant d'Italie. Une occasion de pardon s'offrit au commencement de 1804. Moreau avait renoué des relations avec Pichegru. Le grand soldat de Hohenlinden était sur le point de se compromettre avec les royalistes et, à son tour, se montrait désireux d'entraîner Bernadotte à sa suite. Mais les menées de Pichegru et de Moreau ne visaient plus seulement la personne du premier Consul, elles visaient plus encore la France nouvelle et leur réussite pouvait compromettre à tout jamais les résultats obtenus depuis dix ans. Ce n'était pas ce que voulait Bernadotte resté très attaché à la République. Effrayé des projets de Moreau et de ses sollicitations, il envoya Désirée aux Tuileries pour prévenir Bonaparte, qui se montra très touché de cette démarche inattendue (1).

Quelques jours plus tard, Bernadotte lui-même se présentait aux Tuileries, et une réconciliation assez complète se faisait au mois de février 1804.

(1) *Journal* du général Gourgaud, I, 394.

Le premier Consul crut généreusement que les anciennes jalousies étaient oubliées et qu'il pourrait désormais compter sur le dévouement de son brillant compagnon de gloire. Comme la plupart des anciens généraux révolutionnaires, Bernadotte accepta du reste très franchement l'idée d'un empire héréditaire. L'établissement du nouveau pouvoir semblait éloigner pour toujours le spectre d'une réaction royaliste et consacrait définitivement les conquêtes de la Révolution. « Ce grand événement, — dit Bernadotte au général Sarrazin, — doit rallier tous les bons Français (1). »

La récompense de cette attitude ne devait pas se faire attendre. Le 19 mai 1804 (29 floréal an XII), dix-huit généraux, parmi les plus célèbres, recevaient l'éclatante consécration de leurs services militaires (2), et une part importante était réservée aux « vieux républicains » qui paraissaient s'être loyalement ralliés au jeune Empereur. Masséna, Brune, Augereau, Jourdan, Bernadotte, — anciens

(1) *Mémoires* de Sarrazin, I.

(2) Décret du 29 floréal an XII :

« Napoléon, Empereur des Français, décrète ce qui suit :

« Sont nommés maréchaux de l'Empire, les généraux Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davout, Bessières.

« Le titre de maréchal d'Empire est donné aux sénateurs Kellermann, Lefebvre, Pérignon et Serrurier qui ont commandé en chef. »

Donné à Saint-Cloud, le 29 floréal an XII.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le Secrétaire d'État,

MARET.

chefs jacobins, — recevaient le beau titre de maréchal d'Empire.

***

Ici doit s'arrêter l'étude entreprise sur le général Bernadotte (1). Ce qu'est devenu, dans la suite, le maréchal d'Empire, prince de Ponte Corvo, prince royal de Suède, des Goths et des Vandales, l'histoire l'a jugé sévèrement. Mais il est nécessaire, pour être impartial, de faire deux parts dans la vie de ce général fameux.

Le Bernadotte du Directoire, — celui dont nous nous sommes occupés ici, — reste une figure inté-

(1) Voici, d'après les Arch. Adm. de la Guerre, le résumé des services de Bernadotte, depuis 1798 jusqu'au départ de France en 1810 :

Commandant la 5e division militaire à Strasbourg le 13 mai 1798. (Refuse);

Ambassadeur en Batavie, le 2 juin 1798. (Refuse) ;

Employé à l'armée de Mayence (20 octobre 1798) ;

Général en chef de l'armée d'observation (5 février 1799);

Commandant l'aile gauche de l'armée du Danube (général en chef Jourdan), 28 mars-14 avril 1799 ;

Ministre de la guerre, 2 juillet-14 septembre 1799 ;

Conseiller d'Etat, 24 janvier 1800 ;

Général en chef de l'armée de l'Ouest, 18 avril 1800-23 septembre 1802 ;

Ministre plénipotentiaire aux États-Unis, 1803 ;

Général en chef de l'armée de Hanovre, 14 mai 1804 ;

Maréchal d'Empire, 19 mai 1804 ;

Commandant le 1er corps de la Grande Armée, 29 août 1805 ;

Réunit à son corps l'armée bavaroise, octobre 1805 ;

Prince et duc de Ponte Corvo, avec le titre d'Altesse Sérénissime, 5 juin 1806 ;

Gouverneur des villes hanséatiques, 14 juillet 1807 ;

Commandant en chef le corps de troupes de ces villes, 12 octobre 1808 ;

Commandant l'armée saxonne (9e corps de l'armée d'Allemagne), 7 mars 1809 ;

Commandant en chef l'armée du Nord, 12 août-24 septembre 1809 ;

Élu prince royal de Suède, des Goths et des Vandales, 21 août 1810.

ressante et parfois attachante, d'un singulier relief. Admirable soldat jusqu'en 1797, il a, parmi tant d'autres chefs glorieux, grandi par son courage et sa valeur indiscutables. Ambassadeur dans des circonstances difficiles, il a su réparer en partie, par la netteté de son attitude, les fautes et les maladresses protocolaires qu'il avait commises. Ministre patriote en l'an VII, alors que les succès de la deuxième coalition pouvaient faire craindre une nouvelle invasion, il a tenu très dignement sa place et contribué aux victoires qui devaient sauver la République. S'il avait eu la chance de disparaître aux derniers jours du Directoire, la France citerait peut-être aujourd'hui son nom avec orgueil et piété.

Il s'est ensuite, à partir de 1800, laissé griser par sa fortune même. Exagérément conscient de son réel mérite, d'un caractère à la fois audacieux et irrésolu, jaloux et irritable, inconsolable de ne pouvoir parvenir au premier rang qu'il voyait occupé par Bonaparte premier Consul puis Empereur, il a subordonné tous les actes de sa vie à ses ambitions sans limites. Révolutionnaire impénitent introduit en 1810 dans la famille des rois par un heureux coup de la destinée, il a oublié sa qualité de Français dès son arrivée à Stockholm et, pour garder son trône, a renié ses idées, ses croyances et sa patrie. La conduite de *Charles-Jean* en 1813 et 1814 ne sera jamais trop flétrie !

En 1814 comme en 1800 c'était d'ailleurs au premier rang — en France — qu'il voulait toujours atteindre ! Le gouvernement de la France, — après

Napoléon, — était resté le but suprême de ses espoirs insensés. Sa haine contre la France impériale n'était qu'une forme nouvelle de cette jalousie maladive qui, dès le début du Consulat, l'avait rapproché des ennemis de Bonaparte.

Plus tard, bien que considéré dans son pays d'adoption comme un bienfaiteur et comme un grand souverain. Charles XIV, — devenu le légitime successeur de Gustave-Adolphe et de Charles XII, — reportait volontiers ses pensées vers cette patrie qu'il avait reniée. Aux Français venus à Stockholm, il rappelait avec plaisir ses étapes glorieuses aux armées du Rhin, de Sambre-et-Meuse et d'Italie. Sa passion envieuse contre l'Empereur s'était éteinte avec le temps. En 1840, apprenant que le cercueil du conquérant allait, avant de gagner les Invalides entouré des derniers vétérans de l'épopée, passer sous l'arche géante élevée à la gloire des armées de la République et de l'Empire, le roi de Suède se souvint qu'il était, lui aussi, un vétéran de l'épopée. « Saisi par la pensée qu'il manquerait au cortège, il pleura... (1). » Peu d'années avant, le vieillard avait dit tristement à l'académicien Marmier, de passage dans ses États : « Ne parlons pas de 1813. Mes entrailles en sont encore émues... J'aurais mille royaumes à donner à la France que je ne m'acquitterais pas envers elle de la reconnaissance que je lui dois (2). »

(1) L. Pingaud, XXV.

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1844. Article cité par M. Pingaud et M. G. Bapst ; *le Maréchal Canrobert. Souvenir d'un siècle*, III, I.

Généreuse et indulgente, la France a voulu oublier en partie Charles-Jean et Charles XIV pour ne se souvenir que du vaillant soldat que fut le général Bernadotte. Les héritiers de Charles XIV et de l'Empereur se sont d'ailleurs solennellement réconciliés. En 1855, le général Canrobert fut chargé, à son retour de Crimée, de porter au roi Oscar Ier les insignes de grand croix de la Légion d'honneur et un traité défensif fut alors conclu (1). L'année suivante, la reine Joséphine, belle-fille de Bernadotte et fille du prince Eugène de Beauharnais, acceptait d'être la marraine du prince impérial, son cousin. Depuis cette époque, les descendants de Charles XIV n'ont pas caché leurs sympathies pour la France. Malgré ses rapports affectueux avec l'empereur allemand, Oscar II, lors de sa visite à l'exposition de 1900, a demandé à être traité en « petit-fils de France. » Pau a donné le nom de son célèbre compatriote à l'un de ses boulevards et il existe en Béarn une caserne Bernadotte ! Le nom du maréchal d'empire figure du reste depuis 1836 sur la voûte nord de l'arc de triomphe de l'Étoile (2). Parmi trois cent quatre-

(1) Pour cette ambassade, voir le curieux récit fait par le maréchal Canrobert dans le livre cité de M. Bapst. La reine Désirée fit grand accueil à l'envoyé français. L'ex-fiancée de Napoléon n'est morte qu'en 1860, à quatre-vingt-trois ans.

(2) C'est la voûte consacrée aux « armées du Nord, des Ardennes, de la Moselle, du Rhin, de Sambre-et-Meuse, de Rhin et Moselle, de Hollande, de Hanovre. »

vingt-quatre autres noms, — entre Hoche et Championnet, — le passant peut l'y découvrir facilement non loin du *Départ en 1792*, chef-d'œuvre de Rude, — dominé là encore et pour toujours par l'impérieuse et colossale image de Napoléon.

FIN DU TOME DEUXIÈME

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE PERSONNAGES CITÉS [1]

A

Abdula mula, ministre turc, I, 436.
Aboville (Comte d'), II, 222.
Abrantès (Duchesse d'), historien, II, 26, 53, 105, 388.
Acton, II, 85, 130, 136, 138, 162, 166, 167, 170 à 172, 178 à 181, 185, 187, 191, 196, 197, 203, 231, 241, 293, 298.
Adélaïde (Mme), II, 167.
Adet, diplomate, I, 52.
Aguire (Marquis d'), diplomate espagnol, I, 106, 119.
Aiguillon (d'), ministre, II, 55.
Aillaud, vice-consul, II, 135.
Aislie (Sir Robert), I, 432.
Albert (Archiduc), II, 390.
Albitte, conventionnel, II, 253, 255, 256.
Alexander (Miss), II, 5, 114, 121.
Alexandra (Grande-Duchesse), I, 414, 415.
Alexandre, conventionnel, II, 256.
Ali, pacha de Janina, I, 484, 523.
Aliano (Prince d') 188.
Alleurs (Comte des), I, 440, 490, 493.
Allier, imprimeur, I, 429, 434.
Alquier, conventionnel et diplomate, I, 56, 64, 123, 325.
Alvinzi (Général), II, 3, 10, 38, 39, 40, 49.
Amélie (Archiduchesse), II, 390, 399.
Amirola, ministre espagnol, I, 125.
Andréa (Duc d'), II, 179.
Andréossy (Général), I, 56, 425.
Andrezel (Vicomte d'), I, 493.
Angoulême (Duc d'), II, 390.
Angri (Prince d') II, 188.
Anjubault, consul, I, 182.
Antraigues (Comte d'), I, 151; II, 80, 136, 198, 202, 239.
Aramon (d'), comtesse de Canclaux, II, 156.
Aranda (Marquis d'), diplomate espagnol, I, 148.
Aremberg (Prince d') II, 395.
Argot, adjudant général, II, 32.
Ariola, général à Naples, II, 278, 294, 298.
Armaillé (Comtesse d'), II, 451.

[1] Les noms des auteurs cités sont écrits en italique.

Arnault, historien, II, 78, 79, 165, 182, 190, 198, 203.
Arnstein (Comtesse d'), II, 370.
Artois (Comte d'), voir *Charles X*.
Atif Ahmed, ministre turc, I, 521.
Aublier d'Aubeterre, député, II, 253.
Aubry, conventionnel, I, 9, 377; II, 15, 255, 256.
Augeard, historien, II, 48, 176.
Augereau (Maréchal), I, 11, 15, 18, 40, 63, 69, 88, 89, 101, 228, 238, 288, 334, 505; II, 27, 95 à 98, 101 à 109, 338 à 342, 346, 353, 453, 463.
Aulard, historien, I, 14, 33, 401; II, 130, 150, 153.
Avaray (Comte d'), I, 151, 193.
Azara (Marquis d'), I, 271, 272, 524 à 527; II, 138, 139, 214.
Azevedo (Chevalier d'), I, 204.

B

Babié et *Beaumont*, historiens, I, 102, 226, 251, 348, 354; II, 131.
Bacher, diplomate, I, 27; II, 278, 368, 370, 373, 416.
Baco, Nantais, II, 151.
Bailleu, historien, II, 422.
Balbe (Comte Prosper), II, 63.
Balland (Général), II, 28.
Bancalis (Famille de), II, 250.
Bapst (M.), diplomate, I, 492.
Bapst (Germain), historien, II, 466, 467.
Baptiste, diplomate napolitain, II, 84, 298, 304, 371, 397.
Baraguey d'Hilliers (Général), II, 30, 74, 106, 269, 336, 422.
Barante (*de*), historien, II, 154.
Barras, I, 3, 6 à 8, 15 à 19, 31, 38, 39, 43, 44, 62 à 70, 186, 187, 205, 206, 213, 222, 246 à 249, 265, 267, 303, 319 à 322, 326 à 329, 348, 349, 362, 369, 395, 405; II, 12 à 15, 20, 50, 52, 68, 86, 90, 97 à 99, 105, 106, 145, 209, 210, 228, 256, 338, 342, 343, 352 à 358, 424, 430, 438, 453 à 457.
Barthélemy (abbé), I, 46, 396; II, 52.
Barthélemy, Directeur, I, 5, 15, 26, 27, 39 à 46, 53, 63, 64, 93, 99, 117, 166, 205, 233, 263, 401; II, 45, 96, 140, 346, 391.
Basseville (Hugon de), II, 128, 129, 131, 133.
Bavoux, historien, II, 48, 175.
Bauffremont (Duc de), I, 149.
Baumgarten, historien, I, 88.
Beaufort (Vicomte de), II, 388.
Beauharnais (Prince Eugène de), II, 467.
Beaumont (Général), II, 30.
Beaupoil (Général), I, 375; II, 12.
Beaupuis, député, II, 253.
Beauregard (Général), II, 154.
Beaurevoir (Général), II, 29.
Beauvoir (de), maréchal de camp, II, 253.
Beauvoisin, historien, I, 435.
Beethoven, II, 392, 393.
Bellegarde (Comte de), général autrichien, II, 65, 225.
Bellegarde (Comte de), maréchal de camp, II, 251, 253.
Bellegarde (Dubois de), conventionnel, II, 253, 256.
Belleville, diplomate, II, 130, 144, 145, 317.
Belliard (Général), II, 31, 350.
Belmonte-Pignatelli (Prince de), I, 178; II, 139 à 141, 143 à 147, 161 182, 191 à 193, 299, 306.
Belval (Comte de), I, 35.
Benavente (Marquis de), II, 188.
Benezech, ministre, I, 246.
Bentabole, conventionnel, II, 254.
Bernadotte, I, 15, 19, 20 à 23, 64, 65, 69, 70, 228, 337, 425, 511, 520, 530; II, 80, 226 à 228, 301,

318, 323 et Bernadotte, *passim*.
Berchény (Comte de), II, 388.
Bergen (Comte de), II, 411.
Berlier, conventionnel, I, 361.
Bernier, conventionnel, II, 156.
Bernis (Cardinal de), II, 128, 177, 388.
Berri (Duc de), II, 220, 291, 388.
Berthier (Maréchal), I, 10, 20, 228, 234, 238, 508; II, 19, 20, 25, 33, 37, 69, 70, 79, 82, 94, 118, 215, 219, 226 à 239, 336, 354 à 357, 359, 360, 385, 463.
Bertholio, commandant à Rome, II, 296.
Berthollet, I, 508.
Bertin (Général), II, 29.
Bertrand (abbé), I, 153.
Bertrand (Général), I, 375, 475.
Bessières (Maréchal), I, 56, 82, 228; II, 463.
Béthizy (Comte de), II, 370.
Beurnonville (Général), I, 15, 56, 70, 194, 403; II, 150.
Bevenini, docteur, I, 486.
Bezançon, député, II, 253.
Bézard, consul, II, 147.
Bigarré (Général), historien, II, 290.
Bigot de Sainte-Croix, ministre, I, 48.
Bisceglia, napolitain, II, 241.
Bittard des Portes, historien, II, 151.
Blad, conventionnel, I, 9.
Blanquet, amiral, I, 266.
Bled (du), historien, II, 190, 396.
Bodin, conventionnel, I, 362.
Boisgontier, consul, I, 182.
Boissy d'Anglas, conventionnel, I, 51, 95, 100, 360; II, 7, 156.
Bombelles (Marquis de), II, 128, 129, 131, 133.
Bon (Général), II, 31.
Bon Saint-André, conventionnel, I, 518, 523.
Bonaparte (Napoléon), *passim*.
Bonaparte (Joseph), I, 22, 262, 263, 337, 342, 377; II, 43, 176, 204, 205, 214, 225, 339, 356, 411, 448 à 451, 457, 460, 461.
Bonaparte (Lucien), II, 450, 457.
Bonaparte (Louis), I, 337, 429; II, 18, 217.
Bonaparte (Pauline), I, 21; II, 454.
Bonaparte (Prince Charles), I, 342.
Bonnier, conventionnel, I, 64; II, 99, 211, 374.
Borda (Amiral), I, 15.
Borghèse (Chevalier), II, 63.
Borrel (Général), I, 114, 115, 170, 185, 186.
Bottelot, agent émigré, I, 282.
Bottot, secrétaire de Barras, II, 106, 107.
Bottu, secrétaire de Truguet, I, 267, 326.
Bouchard, capitaine, II, 159, 163, 207, 208.
Bouchotte, ministre, II, 150.
Bougainville (Amiral), I, 15.
Boulay de la Meurthe, II, 239.
Bouligni (M. de), diplomate, I, 429, 430, 527.
Bouligni (M. de), le père, I, 429.
Boulouvard, diplomate, I, 32, 509, 510, 524, 525.
Bourbon (Infant Luis de), I, 124, 202.
Bourcier (Général), II, 217.
Bourgoing (Baron F. de), I, 46, 94, 97, 99, 120, 125, 148, 149.
Bourguignon-Dumolard, I, 328.
Bournet (Général), II, 30.
Bourotte, employé au bureau militaire, II, 8.
Bourrienne, historien, II, 9, 20, 21, 25.
Boussion, conventionnel, II, 256.
Boyer (Général), I, 83; II, 32.
Bragelongue (Mlle de), II, 148.
Brandau (Baron de), II, 369, 430.
Braschi, diplomate romain, II, 52.

Bréard, conventionnel, II, 153.
Breteuil (Comte de), I, 42; II, 213.
Brésil (Prince du), I, 203, 288.
Brionne (Comtesse de), II, 388.
Broglie (Duc de), historien, I, 512.
Brocard (Adjudant général), II, 33.
Bruère, consul, I, 391.
Brueys (Amiral), II, 97, 206, 273, 428.
Bruix (Amiral), I, 306, 308; II, 320.
Brune (Maréchal), I, 7, 10, 56, 64, 68, 69, 228, 425, 493, 530; II, 31, 217, 227, 228, 232, 237, 307, 350, 357, 364, 374, 386, 399, 416, 422, 428, 437, 444, 448, 449, 458, 460, 463.
Brunet (Général), I, 3.
Buchot, commissaire des Relations extérieures, I, 35, 48.
Bugnet (Le), capitaine, II, 327.
Buhler (Baron de), diplomate, I, 373.
Bulgacow, diplomate, I, 520.
Bulkeley (Comte de), II, 4.
Bulow (Général), I, 338.
Bute (Lord), I, 142, 163, 173.
Butet (Chevalier de), I, 452.

C

Cabarrus (Comte de), I, 87, 268 à 271.
Cacault, diplomate, I, 52; II, 52, 133, 137, 144, 145, 162, 163.
Caffarelli (Général), II, 428, 429.
Caffin (Général), II, 154.
Caillard, diplomate, I, 46, 53; II, 374, 445.
Calon, conventionnel, II, 256.
Cambacérès, I, 51; II, 7, 156.
Campi, II, 16.
Campo (Marquis del), I, 53, 107, 116, 174, 175, 268 à 272, 300, 381; II, 372, 396, 415, 418.
Campo-Alenze (Comte de), I, 125.
Campo-Chiaro (Duc de), II, 242.
Camus, capitaine, I, 378.
Canclaux (Général), I, 54, 61, 64, 104, 107, 214, 357; II, 99 et Canclaux, *passim*.
Canclaux (Comtesse de), II, 186, 198.
Canclaux (Mlle de), II, 199, 218, 220.
Canrobert (Maréchal), II, 467.
Canuel (Général), II, 154.
Canzano, napolitain, II, 241.
Capriol de Sainte-Hilaire, capitaine, II, 267.
Caraffa (Prince), II, 188.
Caraman-Chimay (de), I, 269.
Caramanico (Prince de), II, 170, 171.
Carayon-Latour (Baron de), I, 79.
Carency (Comte de), I, 292, 293.
Carletti (Comte), I, 27 à 29, 50.
Carnot (Lazare), I, 3, 4, 9, 15, 39, 40, 61, 68, 158, 246, 256, 348, 362, 363, 367; II, 2, 4 à 8, 10, 12 à 15, 20 à 22, 41 à 46, 50 à 56, 61, 68, 90, 94, 96, 98, 99, 105 à 109, 113, 145, 146, 153, 210, 255, 256, 338, 346, 458.
Carnot (Hippolyte), I, 39, 246; II, 43.
Carnot-Feulins, I, 246, 253; II, 44, 253.
Carra, conventionnel, I, 350; II, 256.
Carra Saint-Cyr (Général), I, 373, 374, 386, 411, 419, 420, 425, 438, 439, 468, 483, 487, 492, 493 à 504, 514; II, 374.
Carraciolo (Marquis de), II, 144, 189, 403.
Casabianca (Général), II, 27, 260.
Carrier, II, 256.
Cassano (Duc de), II, 179, 188.
Castel-Afer, diplomate, I, 460; II, 373, 415.
Castelcicala (Prince de), II, 134,

135, 167, 191, 212, 224, 229, 241, 298, 301, 312.
Castera (Capitaine), I. 373, 375. 386, 440, 462, 468, 489 à 493, 497, 524.
Castries (Duc de), II, 257.
Cathelineau (Général), II, 151.
Catherine II, I, 395, 414, 415. 456; II, 13.
Caulaincourt (Général), duc de Vicence, I, 56, 373, 374, 386, 419, 420, 448, 468; II, 218.
Caumont (Duc de), I, 149.
Cavaignac, conventionnel, I, 79; II, 152.
Cavaignac (Mme), historien, I, 230, 231.
Cavalier, consul, II, 178.
Cazalès, I, 153.
Cazetta (Général), II, 29.
Cerda (Comte de la), I, 125.
Cervoni (Général), II, 29.
César, diplomate, II, 373.
Chabot (Général), II, 28.
Chalbran (Général), II, 31.
Chalgrin, diplomate, I, 397 à 399, 400, 450 à 452.
Chambonas (Général marquis de), I, 48, 55.
Champigny-Aubin, I, 110, 112. 135, 143, 154, 170, 172, 173, 176, 182, 186, 192, 196, 215.
Championnet (Général), I, 10, 66; II, 188, 285, 299, 306, 317, 449, 455, 467.
Chaptal (Comte), II, 15.
Charette (Général de), II, 151, 155.
Charles-Quint, II, 293.
Charles VIII, II, 235.
Charles XII de Suède, II, 466.
Charles III d'Espagne, I, 128, 178; II, 136, 168.
Charles IV d'Espagne, I, Pérignon et Truguet, *passim*; II, 168, 372
Charles (Archiduc), I, 66, 460; II, 54, 64 à 67, 69, 341, 376, 390, 393 à 396, 399.
Charles-Emmanuel IV, II, 53, 56.
Charles X, I, 234, 237, 397; II, 169, 172, 256, 388.
Charlotte (Infante), I, 203.
Charpentier (Général), I, 502, 503.
Chartres, voir *Orléans*.
Chassin, historien, II, 459.
Chastellux (Comte de), II, 167, 291.
Chastellux (Comtesse de), II, 167.
Chateauneuf-Randon, conventionnel, II, 255.
Chaumouroux (Chevalier de), I, 77.
Chazal, conventionnel, II, 7.
Chénier, conventionnel, I, 360; II, 156, 438.
Chénier, diplomate, I, 402, 408, 420 à 422, 439.
Chevalier, historien, I, 163
Choiseul (Duc de), I, 42; II, 376.
Choiseul (Comte de), II, 388.
Choiseul-Gouffier (Comte de), I, 248, 396 à 401, 430 à 433. 450, 477; II, 130.
Choisy (Mlle de), II, 390,
Chompré, consul, I, 167.
Choudieu, conventionnel, I, 351. II, 253, 256.
Christine (Archiduchesse), II, 390, 394.
Chuquet, historien, I, 83, 115, 353, 355.
Ciaja, napolitain, II, 241.
Cicé (Mgr de), I, 35.
Cirillo, docteur, II, 180, 188, 240.
Clarke (Thomas), II, 4.
Clarke (Maréchal), I, 56, 61, 205, 460, 462; II, Clarke, *passim*, 196, 208, 210, 219, 326, 383, 424.
Clarke (les fils du Maréchal), II, 121, 122.
Clary (Prince), II, 396.
Clary (Julie), reine d'Espagne, I, 337; II, 225, 337, 449, 450.

Clary (Désirée), reine de Suède, II, 225, 449 à 451, 460, 462, 467.
Clauzel (Maréchal), I, 103, 114, 115, 170, 225.
Cobenzl (Comte Louis de), II, 102, 104, 242, 362, 363, 368, 412, 420 à 436, 438, 440 à 446.
Cobenzl (Comte Philippe de), II, 102.
Cochon de l'Apparent, I, 246; II, 153.
Codet (Mme), II, 266.
Cœurô, capitaine, II, 267.
Coïa, I, 527.
Coigny (Duc de), I, 301.
Colbert (Général Aug.). II, 146, 218, 219, 220.
Colbert (Général marquis de), II, 222.
Colbert-Chabannais (Marquis de), historien, II, 146, 213, 219.
Colchen, diplomate, I, 35, 40, 44, 49, 50, 105, 106; II, 99.
Colletta (Général), historien, II, 169, 186, 241, 245, 276, 306.
Colli (Général), II, 63.
Colloredo-Waldsée (Comte de), II, 376, 377, 417, 424, 426, 434.
Colloredo (Comtesse de), II, 376.
Colloredo (Général de), II, 376.
Collot d'Herbois, conventionnel, I, 50.
Colomb (Général), II, 29.
Colombel, conventionnel, II, 437.
Colonna (Prince), II, 188, 241.
Columbo, II, 387.
Conti (Prince de), I, 282.
Cordova (Amiral), I, 180, 181, 203.
Costa (Marquis Henry), II, 59, 61.
Costa de Beauregard (Marquis), historien, I, 398; II, 59.
Coustard, conventionnel, II, 253, 256.
Couthaud (Général), II, 32, 267.
Couturier (Consul), II, 198, 292, 301, 311, 313.
Crillon (Duc de). I, 94, 96, 149.
Crillon (Fils du duc de) I, 94, 96
Crussol (Bailli de), II, 388.
Cuny (Capitaine), I. 475
Custine (Général de), I, 3, 352, 353.
Cuto (Prince de), II, 135.
Cuviller (Capitaine), II, 13, 18, 37.

D

Dallemagne (Général), II, 28,
Dalons (Général), II, 32.
Damas (Comte de), II, 291.
Dantan, drogman, I, 425, 489, 520, 521.
Danton, I, 36, 355; II, 232, 253, 258, 262.
Daru (Comte), historien, II, 74.
Dast, I, 207.
Daudet (E.), historien, I, 190, 191, 194; II, 390.
Daunou, conventionnel, I, 361; II, 156, 235. 236, 244, 279, 438.
Davin (Général), II, 29.
David (Général), II, 29.
David (Louis), conventionnel, I, 31, 228.
Davout (Maréchal), I, 228, 238, 239; II, 463.
Debosque, I, 207 à 209.
Debry (Jean), conventionnel, I, 51, 64, 360, 377; II, 156, 256.
Decrès (Amiral), I, 332.
Deforgues, ministre, I, 48, 49.
Degelmann (Baron de), II, 92, 93, 105, 412, 413, 416, 417, 420, 426, 442, 443.
Delaborde (Général), I, 238.
Delacroix (Charles), I, 24, 33 à 41, 50, 55, 64, 108, 111, 116, 119, 131 à 138, 143, 154, 158, 165, 174, 175, 178, 182, 184, 192, 196 à 198, 205, 215, 245 à 248, 260, 261, 272, 322, 362, 385, 389, 413, 415, 437, 451, 470; II, 10, 11, 48, 50, 55, 71,

75, 84, 88, 113, 141, 143, 147, 161, 162, 181, 183, 372.
DELACROIX (Eugène), I, 41.
DELAHAYE, conventionnel, II, 256.
DELBREL, conventionnel, I, 83, 88, 92.
DELCHER, conventionel, II, 255.
DELENDA (Père), I, 454.
DELILLE, I, 396.
DELMAS, conventionnel, I, 9; II, 153, 253, 255, 256.
DELMAS (Général), II, 336.
DEMEUNIERS, sénateur, I, 227.
DENAINIEL (Mme), II, 266.
DENON, diplomate, II, 171.
DESAIX (Général), II, 78, 83, 106, 136, 269, 347, 422
Desbrières (Commandant), historien, I, 334.
DESCORCHES (Marie), I, 52, 376, 401 à 409, 411, 430, 491, 509, 510, 524, 525, 526; II, 366.
Descostes, historien, I, 254.
DESMOULINS (Camille), I, 36.
DESSOLE (Général), II, 33.
DEVAL, drogman, I, 450.
DEVERINE, II, 101, 106, 108.
DEVOIZE, consul, II, 313, 314, 318.
DHERMAND, consul, I, 105, 110, 119, 120, 134, 135, 149, 152, 154, 157, 168, 182, 186, 206, 269, 269, 285.
DIETRICHSTEIN (Comte DE), II, 290.
DILLON, maréchal de camp, II, 6.
DOMMARTIN (Général), II, 30.
DONNET (Antoine), II, 267.
Doppet (Général), I, 350, 351.
DOR DE LASTOURS, II, 253.
DOULCET DE PONTÉCOULANT, conventionnel, II, 15, 256.
DRENER, consul, II, 369.
Driault, historien, I, 485.
DUBAYET (AUBERT-), général, I, 8, 18, 19, 23, 55, 59, 60, 102, 108, 109, 261 et DUBAYET, *passim.*, II, 15, 151, 153, 156, 161, 218, 263, 336, 374, 391.
DUBAYET (Mme), I, 358, 359, 390, 420, 466 à 471, 486 à 490, 495 à 503.
DUBAYET (Constance), I, 470, 496, 502, 503.
DUBAYET (Famille du général), I, 471.
DUBOIS-CRANCÉ (Général), I, 9, 20, 22, 70; II, 78, 217, 254, 255, 259, 319, 380, 381.
DUBOIS-DEBAIS, convent., II, 256.
DUBOIS THAINVILLE, I, 450.
DUCOS (Roger), I, 17, 18, 19, 66, 327; II, 321, 453.
DUFOUR (Général), I, 17.
Dufourcq, historien, II, 206, 225, 244, 297.
DUFRESNE (Général), II, 32.
DUGOMMIER (Général en chef), I, 83, 85, 89.
DUGOMMIER (Adjudant général), II, 33.
DUGOULEAU (Général), II, 30.
DUMAS (Général), II, 28, 153.
DUMAS, député, II, 253.
DUMONT, conventionnel, II, 7, 255, 256.
DUMONT (Lieutenant), I, 378.
DUMOURIEZ (Général), I, 3, 15, 48, 55, 397, 403; II, 128, 390.
DUPETITBOIS, député, II, 253.
DUPHOT (Général), I, 288, 508; II, 215, 225, 229, 306, 350, 355, 356, 364, 374, 448, 449.
DUPIN, officier, II, 260.
DUPONT (Général), II, 7, 8.
DUPONT-CHAUMONT (Général), I, 56; II, 58.
DUPORT, commissaire à Rome, II, 296.
DUPUIS, conventionnel, I, 18.
DUQUESNOY, conventionnel, II, 256.
DURANT (Baron DE), diplomate, I, 230, 232.
DUROC (Général), I, 55.

Durny (George), historien, I, 63, 294.
Duval, conventionnel, I, 322, 437.

E

Eboli (Marquis d'), II, 188.
Eden (Lord), II, 372, 407, 409, 417.
Elbée (Marquis d'), II, 151.
Elgin (Lord), I, 432, 529.
Elisabeth (Mme), II, 129.
Elliott, officier, II, 17 à 19.
Ernouf (Général), I, 15, 16; II, 8, 346, 360, 401, 437, 448.
Escale (Adjudant général), II, 31.
Escars (Comte F. d'), II, 388.
Eschasseriaux aîné, conventionnel, I, 361, 515; II, 153, 156.
Espinassy (d'), conventionnel, II, 255, 257.
Espinchal (*d'*), historien, II, 178, 199.
Esseid-Ali, effendi, ambassadeur turc, I, 32, 394, 412, 446 à 448, 507, 509, 514 à 517, 524, 526 à 529; II, 242.
Estaing (Amiral comte d'), I, 250.
Esterhazy (Prince), II, 395.
Esterhazy, (Princesse), II, 370.

F

Fabre de l'Aude, écrivain, II, 461.
Fabre d'Eglantine, conventionnel, II, 255, 256.
Fain (Baron), historien, I, 43, 91, 94, 96, 405; II, 137.
Farnèse (le Cardinal), II, 231.
Fauche Borel, écrivain, II, 80.
Faypoult, ministre, I, 132, 379, 388; II, 208.
Fazi (Comte de), I, 358, 384, 466.
Ferdinand, grand-duc de Toscane, II, 54, 55, 172, 280, 393.
Ferdinand IV, roi de Naples, I, 398; II, Canclaux et Lacombe, *passim*, 364, 399.
Fernan Nunez (Duc de), I, 148.
Ferragu, secrétaire de Bernadotte, II, 365, 367, 411.
Ferraris (Maréchal), II, 388.
Ferry, conventionnel, II, 7, 256.
Ferté (Comte de la), II, 389.
Fervel, historien, I, 81, 84, 86.
Fézensac (Duc de), II, 17.
Filangieri, écrivain, II, 180.
Fiorella (Général), II, 30, 162.
Fitte, diplomate, II, 135.
Fitz-James (Duc de), II, 5.
Flachslanden (Baron de), II, 388.
Flassan, écrivain, II, 379.
Flavigny (Adjudant général), II, 32.
Flavigny (Comtesse de), II, 121.
Fleurat, drogman, I, 425, 489, 496, 497.
Fleury (Comte), historien, II, 128, 129.
Florida Blanca, ministre espagnol, I, 147, 289.
Flury, consul, I, 487, 524.
Fockedey, conventionnel, II, 256.
Foissac de Latour (Général), 56 à 60; II, 158.
Fonseca (Général), II, 291.
Fontbrune (de), émigré, I, 149, 155.
Fontanieux (Général), II, 63.
Fontenay (Devint de), I, 268.
Fonton, drogman, I, 399, 450, 516.
Forbin (de), émigré, I, 155.
Forneron, historien, I, 189; II, 48, 389.
Fornet, drogman, I, 450.
Foscari, diplomate, I, 433.
Fouché, duc d'Otrante, I, 64, 240.
Fourcroy, conventionnel, II, 153, 263.
Foy (Général), historien, I, 4, 124.
Franceski (Adjudant-général), II, 32.

FRANCHINI, dragman, I, 523.
FRANÇOIS Ier (le roi), I, 446.
FRANÇOIS Ier, d'Allemagne, II, 169.
FRANÇOIS II, d'Allemagne, II, 89, 172 et Bernadotte, *passim*.
FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU, Directeur, I, 16, 63, 246, 321 ; II, 98, 209, 346, 422 à 424, 430, 437 à 439, 440 à 446.
FRANÇOIS-JOSEPH, prince de Naples, II, 187.
FRANZEMBERG (Dr), II, 409, 411, 453.
FRÉDÉRIC II, II, 148.
FRÉDÉRIC-GUILLAUME (le roi), I, 26.
FRÉVILLE (Villot DE), diplomate, I, 314, 315 ; II, 190, 366 à 368, 395, 417, 421 à 424.
FREY (Major), II, 290.
FRIANT (Général), II, 350.
FRIMONT (Baron DE), II, 387.
FROTTÉ (Comte DE), I, 68.
FUCKS (Mme DE), II, 370.

G

GABRIEL, architecte, II, 449.
Gaffarel, historien, II, 225, 334.
Gagnère (A.), historien, II, 132, 175, 272, 273, 276, 310.
GALEOTTA, colonel napolitain, II, 170.
GALEPPI, diplomate, II, 52.
GALIAZINI, adjudant général, II, 32.
GALLIANI (abbé), écrivain, II, 180.
Gallo (Marquis DE), II, 66, 67, 75 à 78, 80 à 85, 92, 93, 104, 105, 137, 140, 182, 195 à 197, 206, 227, 230 à 233, 237, 240, 241, 244, 282 à 284, 295 à 299, 303, 304, 308 à 311, 371, 397, 412.
GALINGUY, colonel napolitain, II, 170.
GAMPS (DE), général napolitain, II, 291.
GAND (Comte DE), I, 149.
GANTEAUME (Amiral), I, 332.
GARAT, conventionnel, I, 64 ; II, 198, 232 à 246, 264, 271, 286, 288, 398, 399, 437, 438.
GARAT, chanteur, II, 232.
GARDANNE (Général), I, 56 ; II, 30, 350.
GARDIEN, conventionnel, II, 255.
GARDOQUI, ministre espagnol, I, 125, 134.
GARNIER (Général), II, 27.
GARRAU, commissaire, II, 26.
GARREAU (Général), I, 225.
GASPARIN, conventionnel, II, 253 à 255.
GAUDIN, conventionnel, II, 255.
GAUDIN (Émile), diplomate, I, 399, 402, 421, 423, 425, 524 ; II, 366, 368, 373, 395, 417, 436.
GAUTHIER (Général), II, 26.
GELDER (Baron DE), diplomate, I, 428, 429.
Gelder (Général DE), historien, I, 429, 431.
GÉNISSIEU, conventionnel, II, 437.
GENNARO, écrivain napolitain, II, 180, 241.
GENTILLI (Général), I, 462 ; II, 27, 260, 262.
GEOFFROY, conventionnel, II, 256.
GERACE (Prince DE), II, 188.
GÉRARD (Maréchal), II, 351, 353, 365, 367, 415, 424.
GÉRARDIN, député, I, 351.
GÉRENTE, conventionnel, II, 256.
GHÉRARDINI (Marquis DE), diplomate, II, 40, 57, 58, 59, 64.
GIANSANTI (abbé), diplomate, II, 299, 304, 397.
GILLET, conventionnel, II, 151, 152.
GILLEVIEUX (Adjudant général), II, 32.
GIOJA, napolitain, II, 177.
GIRARDIN (Comte DE), député, I, 81.
GIRAUDET, diplomate, I, 32.

Godoï (Luis de), I, 122.
Godoï, prince de la Paix, I, Pérignon et Truguet, *passim*, II, 184, 382, 384.
Goethe, I, 26.
Gohier, directeur, I, 17 à 19, 21, 22, 66, 327, 328; II, 321, 323, 437, 453, 454, 456.
Goltz (Comte de), diplomate, I, 26, 87.
Golovkine, diplomate russe, II, 189, 202.
Gorelli (Mme Trouvé née), II, 164.
Gontaut (Duc de), I, 168.
Goupilleau de Fontenay, conventionnel, I, 92, 94, 96, 98 à 100; II, 256.
Gourdan, conventionnel, I, 361; II, 156.
Gourgaud (Général baron), I, 513; II, 462.
Gouvion, député, II, 253.
Gouvion-Saint-Cyr (Maréchal), I, 56, 225; II, 119, 229.
Goya, peintre, I, 324.
Goyon (Comtesse de), II, 121.
Goyon (de), duc de Feltre, II, 121.
Graham, docteur anglais, II, 175.
Grandi (Mlle), II, 449.
Granjean (Général), I, 225.
Grandmaison (G. de), historien, I, 150, 172.
Grégoire (abbé), conventionnel, I, 227.
Grégoire, patriarche, I, 454.
Grenier (François de), I, 78,
Greville (Lord), II, 175.
Grézieux (Général), I, 114, 115, 170, 191.
Grosjean, historien, I, 398.
Grouchy (Maréchal), I, 225, 226; II, 154.
Grouvelle, diplomate, I, 52, 87.
Guermeur, conventionnel, II, 150.
Guillaume (Général), II, 29.
Guillemardet, conventionnel, I, 64, 307, 309, 312 à 315, 322 à 325.
Guieux (Général), II, 28.
Guillon, historien, II, 459.
Guillot (Général), II, 28.
Guinan, consul, I, 182, 282.
Gustave Adolphe (le roi), II, 466.
Gustave IV de Suède, I, 414, 415.
Guyon, Voir *Pampelonne*.
Guyot (Florentin), conventionnel, I, 18; II, 296.
Guys, agent maritime, I, 379.

H

Hacki, pacha, I, 393.
Haften, diplomate, II, 373, 415.
Hamilton (Sir), diplomate, II, 173 à 176, 202, 274, 276, 298, 304.
Hamilton (Lady), II, 132, 173 à 176, 177, 202, 271 à 277, 288, 294, 308, 310.
Harcourt (Duc d'), I, 193.
Hardenberg, diplomate, I, 5.
Harnier, diplomate, I, 26.
Hasselaer (Mlle), voir *Lacombe* (Mme).
Haussmann, conventionnel, II, 7.
Hauterive (E. d'), historien, I, 5.
Hautpoul (Général d'), II, 217.
Havré (Duc d'), I, 149, 151, 152, 166, 190 à 193, 214, 235, 280; II, 121.
Hazard (Général), II, 30.
Hecquet, conventionnel, II, 255.
Hédouville (Général d'), I, 56.
Hefflinger, diplomate, I, 52.
Helfert, historien, II, 305.
Hénin (d'), diplomate, I, 401, 402, 408, 422.
Hénin (Capitaine), I, 375.
Henriot (Général), I, 2.
Hérault de Séchelles, conventionnel, I, 400.
Herbert (Baron d'), diplomate, I, 432, 433, 451, 501.

Herbette (M.), historien, I, 446. 507, 516.
Herculaïs, savant, II, 313.
Heurney (Capitaine), II, 4.
Hoche (Général), I, 3, 10 à 12, 17, 246, 253, 360; II, 8, 13, 66, 67, 90, 109, 154, 347, 467.
Hohenlohe (Prince de), évêque, II, 383.
Hompesch (Comte de), Grand Maître, I, 200.
Hood (Amiral), II, 262.
Houchard (Général), I, 3, 354.
Houssaye (H.), historien, I, 237, 238.
Hubert (Commandant), I, 441.
Hubsch (Baron de), diplomate, I, 433.
Hüffer, historien, II, 440.
Hulin (Général), I, 56.
Humbert, conventionnel, II, 256.
Hummel, musicien, II, 392.

I

Iahya-Bey, I, 448.
Isabelle la Catholique, I, 128.
Ishac-Bey, I, 497.
Isnard, poète, II, 315, 316.
Izarn (d'), de Valady, conventionnel, II, 257.

J

Jacob, diplomate, II, 57, 58.
Jarvis (Amiral), lord Saint-Vincent, I, 180, 204.
Jeournan, député, II, 253.
Joanny (Dimitri), I, 379.
Jomard (Adjudant général), II, 32.
Jomini (Général), I, 78.
Jonquière (Commandant de la), historien, I, 523.
Joseph II, empereur, II, 171, 177, 239.
Joseph (le roi), voir *Bonaparte*.
Joséphine (l'impératrice), I, 502; II, 17, 18, 78, 80, 219, 268, 349.
Joséphine, reine de Suède, II, 467.
Joubert (Général), I, 10, 68 à 71, 224, 225; II, 28, 307, 336, 350, 449, 455.
Jourdan (Maréchal), I, 3, 10, 15, 18, 55, 66, 69, 228, 229; II, 448, 449, 453, 457, 463.
Jovellanos, ministre espagnol, I, 125.
Junot (Maréchal), I, 7, 56; II, 43, 449.

K

Kadir-Bey (Amiral), I, 523.
Kaunitz (Prince de), chancelier, II, 379, 388, 389, 405.
Kaunitz (Prince de), II, 396.
Keller, diplomate, II, 373, 383.
Kellermann (Maréchal), duc de Valmy, I, 228, 229, 233 à 235, 238, 400; II, 463.
Kellermann (Général), II, 32, 217.
Kieffer, drogman, I, 425, 426, 476, 489, 494, 497, 521.
Kiffer, consul batave, II, 315.
Kilmaine (Général), II, 27, 463.
Kinski (Général), II, 396, 409.
Kinski (Général), II, 411.
Kios Kehaia, ministre turc, I, 436.
Kiriko, diplomate, I, 433.
Kleber (Général), I, 14, 353, 354, 357, 359, 360, 484; II, 152, 343, 428.
Klein (Général), II, 217.
Knobelsdorf (Baron de), diplomate, I, 429, 500.
Koch (*de*), historien, I, 102, 205, 528; II, 61, 243, 304.
Kosciusko, II, 392.
Kotchoubey (Prince), diplomate, I, 409.

KREUTZER, musicien, II, 203.
KUTUSOV (Général), I, 432.

L

LABÈNE, diplomate, I, 176, 177, 185, 186, 191, 192, 196, 215, 219, 220, 261, 269.
LABRIFFE (Comte DE), maréchal de camp, II, 220.
LABRIFFE (Marquis DE), II, 220.
LACARRIÈRE, consul, I, 282.
LACHEVARDIÈRE, consul, II, 311, 313.
LACOMBE SAINT-MICHEL (Général), I, 9, 65, 90, 375, 376; II, 244 à 246, et Lacombe, *passim*.
LACOMBE SAINT-MICHEL (Romain), II, 256.
LACOMBE (Eugène), II, 250, 252.
LACOMBE (Mme), née Hasselaër, II, 265, 266, 326.
LACOMBE (Mme), née Micoud, II, 266, 267, 318, 328.
LACHÈZE, diplomate, II, 233, 240, 244, 245, 271 à 273, 277, 281.
Lacretelle, député, I, 43; II, 238.
LACROIX, conventionnel, II, 253, 255, 256.
LACROSSE (Amiral), I, 16, 17.
LACUÉE (Général), I, 362; II, 145, 253.
LAFAGE (Angélique DE), I, 78.
LA FARE, évêque, II, 388.
LAFAYETTE (Général DE), I, 3, 70, 349; II, 461.
LAFOND-LADÉBAT, député, I, 351.
LAGARDE, secrétaire général du Directoire, I, 387, 440; II, 159, 164.
Lagarde Chambonas (Comte DE), II, 373.
LAGRANGE Joseph (Général), I, 241.
LALLEMANT, diplomate, I, 52, 389; II, 74, 136 à 138.
LALOI, conventionnel, II, 153.
LAMARQUE, conventionnel, I, 64.
LAMARQUE (Général M.), I, 228, 230.
LAMBALLE (Princesse DE), I, 396.
LAMBESC (Prince DE), II, 376, 388.
LAMBRECHTS, ministre, I, 298.
LANGARA (DE), amiral, I, 162, 178, 180.
LANGERON (Comte DE), II, 388.
LANNES (Maréchal), I, 55, 82, 228; II, 31, 336, 350, 463.
LANUSSE (Général baron), I, 79, 134, 239.
LANUSSE François (Général), II, 30.
LASCY (Maréchal DE), II, 396.
LA RÉVELLIÈRE, voir *Révellière*.
LASALCETTE (Général), II, 30.
LATOUCHE-TRÉVILLE (Amiral), I, 252, 402; II, 129 à 131, 133, 144.
LAUMOND, consul, I, 478, 480.
LAUNAY (Général), II, 31.
LAUNAY (Mlle de), II, 115.
LAURENZANA (Duc DE), II, 177.
LAURENT, conventionnel, II, 255.
Lavallette (Général), I, 55, 187, 484; II, 81, 83, 96, 98, 105, 108, 111, 117, 338, 343, 347, 349.
LAVAUGUYON (Duc DE), I, 147, 149, 151 à 153, 168, 292.
LAYDET, consul, I, 477, 478.
LAZOWSKI, ingénieur, I, 475.
LEBLEY (Général), II, 31.
LEBRUN, duc de Plaisance, I, 338.
LEBRUN, ingénieur, I, 489, 497.
LEBRUN TONDU, ministre, I, 47, 48; II, 129.
LÉCHELLE (Général), I, 357, 358.
LECLERC (Général), I, 21; II, 31, 454, 460.
LECOINTRE (Laurent), conventionnel, II, 255, 256.
LEFEBVRE (Maréchal), I, 16 à 18, 69, 70, 228, 233 à 235; II, 336, 456.
LEHOC, diplomate, I, 52.
LEMALIAUD, conventionnel, II, 149

Lemarrois (Général), II, 75, 76.
Lemoine (Général), I, 225.
Lemoyne d'Aubermesnil, conventionnel, II, 266.
Lenoir-Laroche, ministre, I, 246.
Léopold, grand-duc de Toscane, empereur, II, 170, 172, 203, 378.
Lehrbach (Baron de), diplomate, II, 428, 434.
Lesage, conventionnel, I, 360; II, 156.
Lescure (*de*), historien, II, 234.
Lespinasse (Genéral de), II, 28, 222.
Lessart (de), ministre, I, 43, 396.
Lesseps (de), consul, I, 423, 497.
Letourneur, Directeur, I, 9, 14, 44, 50, 205, 256, 348, 360 à 362, 382; II, 50, 68, 99, 145, 156, 255, 256.
Levasseur de la Sarthe, conventionnel, I, 4.
Lévy, historien, II, 164.
Lidon, conventionnel, II, 256.
Liébault (Général), II, 33.
Liechtenstein (Prince de), II, 369, 396.
Liechtenstein (Princesse), II, 370.
Ligne (Prince de), II, 382, 396, 421.
Lima, diplomate, II, 373.
Lindet (Robert), conventionnel, II, 153.
Linois (de), amiral, I, 332.
Liston (Sir), diplomate, I, 432.
Llaguno, ministre espagnol, I, 125.
Lobkovitz (Comte), II, 409.
Lochey (Commandant), II, 292.
Lorcet (Adjudant général), II, 31.
Lorenzana, évêque, I, 152.
Louis XV, II, 256, 388.
Louis XVI, I, 136, 395, 396, 398, 406; II, 44, 129, 132, 182, 232, 375.
Louis XVIII, I, 153, 238 à 240; II, 389 à 391.
Louvel, conventionnel, I, 360. II, 156.
Louvet, conventionnel, I, 51; II, 156, 253.
Louvet, consul, II, 147.
Lubomirski (Prince), II, 396.
Lucchesini (Marquis de), diplomate, II, 53.
Luckner (Maréchal de), I, 3, 350.
Ludolf (de), diplomate napolitain, I, 430, 431.
Ludolf (Guillaume de), diplomate, I, 398, 402, 430, 431; II, 130, 131.
Ludolf (J.-C. de), diplomate, I, 431.
Luperanda (Comtesse de), I, 218.
Luperano (Prince de), I, 229.
Lukembourg (Duc de), I, 149.

M

Mac Donald (Maréchal), I, 55, 66, 69, 70, 225; II, 290, 294, 308, 326.
Mack (Général), II, 9, 277, 278, 289 à 296, 298, 305 à 309, 319.
Mackau (Baron de), diplomate, I, 48; II, 128 à 136, 142, 291.
Mackau (Baronne de), II, 128.
Macquart (Général), II, 26.
Magallon, consul, II, 429.
Mahomet II, I, 519, 520.
Maison (Maréchal), II, 351, 353.
Maistre (Joseph de), écrivain, I, 397.
Maleschuski, officier polonais, II, 365, 392, 417, 421, 422.
Mallet du Pan, écrivain, I, 36, 98, 254, 369.
Mallo, Espagnol, I, 123, 296.
Malmesbury (Lord), diplomate, I, 205; II, 3, 4, 9, 13.
Manfredini (Marquis de), ministre toscan, II, 54, 55.
Mangourit, diplomate, I, 35, 105, 106, 110 à 113, Pérignon,

chap. IV, V et VI, 260: II, 147, 245, 280, 283 à 285.
MANGOURIT fils, II, 285.
MANOUHA (Don Diego), diplomate portugais, I, 301.
MARBOT (Général), I, 69, 70, 326; II, 453, 456.
Marbot (Général), historien, II, 459.
MARCHAND (Capitaine), I, 375.
MARCILLAC (Marquis DE), I, 149, 153.
MARCOLINI (Prince), diplomate napolitain, II, 242.
MAREC, conventionnel, I, 9; II, 7.
MARESCOT (Général DE), I, 17.
MARET, duc de Bassano, I, 48, 402, 403; II, 99, 134, 244, 389.
MARIE-AMÉLIE (la Reine), II, 191, 218.
MARIE-ANTOINETTE (la Reine), I, 61, 64; II, 169, 182, 232, 382.
MARIE-CHRISTINE, princesse de Naples, II, 166, 172, 187.
MARIE-CAROLINE, reine de Naples, I, 61, 431; II, 85, Canclaux et Lacombe, *passim*, 379, 398.
MARIE-JOSÈFE (Archiduchesse), II, 169.
MARIE-THÉRÈZE (Impératrice), II, 169, 387, 393.
MARIE-THÉRÈZE (Impératrice), femme de François II, II, 379, 390, 395, 397 à 399.
MARIE-THÉRÈSE (Princesse), Madame Royale, II, 172, 382, 389, 390, 393.
MARIE-LOUISE, reine d'Espagne, I, Pérignon et Truguet, *passim*; II, 170.
MARIO (Capitaine), I, 375, 475.
Marmier, écrivain, II, 466.
MARMONT (Maréchal), I, 236, 238; II, 21, 105, 458.
Martens, historien, II, 55.
MARTIN (Amiral), I, 16, 17.
Martineng (DE), historien, I, 250, 340, 342.
MARX (Colonel), II, 217.
MASSÉNA (Maréchal), I, 15, 17, 18, 68 à 71, 228: II, 27, 229, 324, 336, 340, 346, 350, 458, 463.
MASSIMI, diplomate romain, II, 52.
Masson (F.), historien, I, 40, 46, 49, 426; II, 128, 129, 133, 177, 323, 358, 369, 403, 422, 435, 440, 460.
MASTAGNA (Marquise DE), II, 177.
MATHIEU (Général Maurice), I, 239.
MATTEI (Cardinal), II, 52.
MAURI, secrétaire de Pérignon, I, 134, 145.
MAURICE (Colonel), II, 217.
MAURIN (Général), II, 354, 365, 375, 450.
MAZARIN (Cardinal), II, 421.
MEDICI, Napolitain, II, 241.
MEDINA-CÉLI (Duchesse DE), I, 149.
MELLINI, officier, II, 281.
MENANT (Général), I, 373 à 376, 386, 419, 441, 443, 468, 472, 473, 488 à 493, 496, 524, 528: II, 263.
MENARD (Général), II, 350.
MENDOUZE, diplomate, II, 135.
MENEYTON (Commandant), I, 470.
MÉNIÈRE, joaillier, I, 406.
MENOU (Général), I, 6, 7.
MERLE D'AUBIGNÉ, genevois, I, 468.
MERLIN DE THIONVILLE, conventionnel, I, 4, 6, 353, 355, 359, 360.
MERLIN DE DOUAI, Directeur, I, 15, 17, 40, 51, 63, 95, 96, 99, 249, 255, 276, 277, 294, 303, 305, 309, 319 à 322, 328, 360; II, 7, 98, 137, 151 à 153, 156, 157, 199, 201, 209, 210, 216, 255, 263, 321, 346, 453.
MERVELDT (Comte DE), diplomate, II, 65, 66, 76, 81 à 85, 92, 93, 105, 290, 412.

MESNARD (Général), II, 28.
Metternich (Prince DE), chancelier, II, 37, 369, 405, 434, 443.
METTERNICH (Prince DE), diplomate, II, 428, 434.
METTERNICH-WINNEBURG (Comte DE), II, 369, 396.
METZINGER (Lieutenant), I, 378.
MEUSNIER (Général) I, 353.
MEYER (Général), II, 31.
MEYNIER (Général), II, 27.
MICHAL (Capitaine), I, 375.
Michel, écrivain, I, 369.
MICHEROUX, diplomate napolitain, II, 136, 137.
MICHEROUX (Maréchal), Napolitain, II, 291, 295, 305, 307.
MICOUD Adélaïde, voir *Lacombe*.
MICOUD François, II, 267.
MILET MUREAU, (général), I, 19, 20, 21; II, 8, 216, 454, 455.
MILHAUD (Général), conventionnel, I, 4; II, 255, 256.
MIOLIS (Général), II, 28.
Miot de Mélito, diplomate, I, 35, 46, 49, 50, 53, 334, 410; II, 57, 78, 79, 208, 366.
MIRABEAU (Comte DE), I, 397; II, 102, 130.
MIREUR (Général), II, 350, 364.
MODÈNE (Comte DE), diplomate, I, 42.
MOLITERNO, Napolitain, II, 317.
MOLLA-AGA, pacha de Widin, I, 485.
MONCEY (Maréchal), I, 99, 101, 228; II, 463.
MONGE, Conventionnel, I, 252, 508; II, 94, 203, 235, 437.
MONGIN (Docteur), I, 486, 487, 489.
MONNIER (Général), II, 31, 350.
MONITEAU (Général), II. 31.
MONTAL, citoyen, I, 423.
MONTCALM (Général marquis DE), I, 15.
MONTESQUIOU (Général en chef), II, 254, 255.
MONTESQUIOU (Baron DE), officier d'ordonnance de Napoléon, II, 121.
MONTESQUIOU (Comtesse DE), II, 121.
Montet (Baronne DU), II, 373, 379, 388, 390.
Montholon (Général), I, 56, 398.
MONTHOLON (Famille DE), I, 398.
MONTICELLI, écrivain napolitain, II, 241.
MONTMORIN (Comte DE), ministre, I, 33, 46, 48, 397.
MORCONE (Marquis DE), II, 188.
MOREAU (Général), I, 3, 10, 14, 36, 66, 68 à 70, 205, 224, 225; II, 66, 347, 448, 449, 458, 461, 462.
MORTIER (Maréchal), I, 228; II 324, 463.
MOULIN (Général), Directeur, I, 16 à 19, 21, 22, 66, 327; II, 321, 323, 437, 448, 453, 454, 456.
MOUROUZI, ministre turc, I, 436, 437.
MOUSTIER (Comte DE), diplomate, I, 397.
MUHL, diplomate hanovrien, II, 373.
MURAT (le Roi), I, 7, 56, 228, 230 à 232; II, 17, 18, 30, 463.
MURAT (Caroline), I, 230 à 232.
MUSQUIZ, diplomate espagnol, I, 87.
MUSQUIZ, prêtre espagnol, I, 298.
MUY (Comte DU), II, 222.

N

NAILLAC (DE), émigré, II, 136.
NAJAC, ordonnateur, II, 428.
NANSOUTY (Général), II, 217.
NAPOLÉON, voir *Bonaparte*.
NAPOLÉON III, I, 342.
NARBONNE (Général comte DE), I, 56.
NARBONNE (Comtesse DE), I, 167.

NARBONNE (Duchesse DE), I, 167.
NASSAU (Princesse DE), II, 396, 397.
NECKER, I, 29.
NEIPPERG (Général comte DE), I, 231, 232.
NELSON (Amiral), II, 177, 262, 269 à 276, 279, 288, 289, 292, 293, 298, 299, 303, 305.
NELSON (Lady), II, 276
NEY (Maréchal), I, 45, 228, 240; II, 120, 219, 222, 336, 463.
NOAILLES (Comte DE), diplomate, II, 376.
Noailles (Vicomte DE), historien, I, 250.
NOEL, diplomate, I, 53.
NOISEVILLE (Mme DE), II, 388.
Norvins (*de*), historien, I, 232.

O

OBERT (Commandant), I, 475.
OBRESCOV, diplomate russe, I, 520.
OCARITZ (Comte D'), I, 95, 97.
OGUISKI, agent polonais, I, 455.
OLIVIER (Docteur), I, 487.
ORBAY (D'), maréchal de camp, II, 259.
ORDENER (Général), II, 217.
ORLÉANS (Duc D'), Philippe Égalité, I, 253, 254; II, 4, 5, 20, 114, 256.
ORLÉANS (Duchesse D'), I, 282.
ORLÉANS (Duc D'), le roi Louis-Philippe, II, 5, 6, 145, 181.
ORMAN-EFFENDI, ministre turc, I, 446.
OSCAR II, roi de Suède, II, 467.
OSSUNA (Duc et duchesse D'), I, 184.
OTTO, diplomate, I, 46 à 49.
OYRÉ (Général D'), I, 353, 354.

P

PAENZER, lieutenant autrichien, II, 290.
PAGANEL, diplomate, II, 147.
PAGANO, Napolitain, II, 241.
Pallain, historien, II, 89.
PAMPELONNE (Baron DE), constituant, I, 378 à 381, 473 à 475.
PAOLI, I, 252; II, 260, 262.
PARENT, consul, I, 437.
PARISI (Général napolitain), II, 291.
PARME (le Duc DE), I, 126.
PARME (l'Infant prince DE), I, 146, 162.
PARME (Princesse DE), I, 120, 141.
PARRA (Général), II, 28.
PARTOUNEAUX (Général), I, 225; II, 32.
Pascal, historien, II, 34.
PASCALIS (Général), II, 32.
PASSWAN-OGLOU, pacha, I, 482 à 485.
PASTORET (Comte DE), député, I, 81.
PAUL (le Tzar), I, 456, 522.
Pélissier, diplomate écrivain, I, 407, 408.
PELLETIER (Général), II, 28.
PERÉE (Commandant), I, 441, 443, 470.
PÉRIGNON (Maréchal), I, 34, 55, 60, 64, Pérignon, *passim*, 262, 285, 454; II, 99, 121, 156, 184, 210, 253, 283, 284, 391, 396, 463.
PÉRIGNON (Messire DE), I, 76.
PÉRIGNON (Mme), née Grenier, I, 78, 143, 145, 207, 208, 217, 220.
PÉRIGNON (Mme), née Dirat, I, 76.
PÉRIGNON (Don Antoine DE), I, 78.
PÉRIGNON (enfants du Maréchal) I, 79, 134, 144, 145, 210 à 213.
PÉRIGNON (Vicomte DE), I, 79, 207.
PERKINS, consul anglais, II, 314.
PERREGEAU, employé à Péra, I, 497.
PERRET, diplomate, II, 10, 37, 51 à 53, 82, 85, 111, 114.
PERRIN, employé à Péra, I, 489.

PERROCHEL, diplomate, I, 255, 260, 261, 283, 285 à 291, 294, 300, 304 à 314, 321, 420 à 422, 439.
PÉTIET, ministre, I, 17, 19, 61, 246, 376.
PEYRANTE, citoyen, II, 198.
PÉZÉRO, vénitien, I, 390.
PHILIPPE V d'Espagne, I, 121.
PHILIPPSTADT (Prince DE), II, 291.
Picard (Commandant), historien, II, 461.
PICHEGRU (Général), I, 3, 5, 7, 8, 11, 14, 15, 23, 59, 60, 263, 368, 411; II, 45, 448, 462.
PIDOUX, employé à Péra, I, 420, 523.
PIE VI (le Pape), II, 205, 227.
PIENNES (Comte DE), I, 149, 280.
PIERRE III (le Tzar), I, 456.
Pierre, historien, II, 339.
PIGEON (Général), II, 28, 350.
PILLE (Général), I, 17; II, 155.
Pineau (Lieutenant), historien, I, 83.
Pingaud (L), historien, I, 398; II, 80, 198, 447, 466.
PITT, ministre anglais, II, 383.
PLÉVILLE LE PELEY (Amiral), I, 246, 248, 306; II, 320.
POINT (Général), II, 350.
Poisson (Baron), historien, I, 78.
POLIGNAC (Duc DE), II, 388.
POLIGNAC (Duchesse DE), I, 396.
PONIATOWSKI (le Roi), II, 47.
PORTAL, archiviste, II, 250, 266.
POTOCKI (Comte), II, 392.
POTTIER, conventionnel, I, 18.
POUILLY (Baron DE), II, 387.
POULPRY (Mme DE), II, 388.
POULTIER, conventionnel écrivain, I, 515; II, 255.
POUPINET, poète, I, 180.
POUPINET, secrétaire de Dubayet, I, 386.
POYANE (Cadette), I, 189, 191.
PREISSAC (Comte DE), maréchal de camp, I, 77.
PRÉPONIER (Mme), II, 4.
PRIEUR DE LA COTE-D'OR, conventionnel, I, 9; II, 153, 256.
PRIMOLI (Comte Joseph), II, 268.
PRIOCCA (Comte DE), ministre sarde, I, 460; II, 15, 60, 306.
PROVÉRA (Général autrichien), II, 49, 205, 206.
PUISAYE (Comte DE), II, 154.
PUSCHICH, drogman, I, 394, 425.
PUYRAVEAU, conventionnel, II, 256.
PUYSÉGUR (Comte DE), II, 271.

Q

QUATREMÈRE DE QUINCY, député, I, 81.
QUEVEDO, évêque, I, 152.
QUILLET, consul, I, 182.

R

RACHID, effendi, ministre turc, I, 436, 489.
RAMBAUD (Adjudant général), II, 31.
RAMELS (DE), ministre, I, 372.
RAMPON (Général), II, 30, 350.
RAPP (Général), I, 56; II, 462.
RATIB, effendi, ministre turc, I, 436.
Récamier (Mme), I, 232; II, 461.
REICHENBACH, capitaine autrichien, II, 290.
REINHARD, diplomate et ministre, I, 46 à 49, 53, 68 à 72, 331; II, 133, 135, 188, 190, 280, 288, 322, 323, 435, 454.
Reinhard (Mme), I, 67; II, 190, 289, 322, 435.
RENARD (le Père), moine, I, 454.
REVERCHON, lyonnais, II, 14.
REUSS (Prince DE), II, 434.
Révellière (La), Directeur, I, 17, 36, 39, 43, 63, 80, 113, 205, 245,

246, 255, 256, 261, 321, 328, 360, 362, 363; II, 4, 22, 52, 79, 90, 147, 156, 200, 209, 213, 224, 230, 234, 236, 244, 321, 337, 338, 453.
Rewbell, Directeur, I, 4, 16, 17, 39, 51, 54, 55, 61, 63, 107, 108, 184, 187, 188, 205, 246, 248, 255, 300, 319, 321, 348, 353, 355, 360 à 363, 377, 378, 425, 494, 495, 513; II, 4, 14, 90, 145, 156 à 159, 183, 209, 255, 279, 422, 424, 430, 453.
Rey (Général), II, 27, 285.
Reynier (Général), II, 428.
Ricard (Général), I, 78, 79, 236, 240.
Richelieu (Cardinal de), II, 421.
Richelieu (Duc de), II, 388.
Richepanse (Général), I, 225.
Richery (Amiral), I, 157, 158, 161, 162.
Riflon (Jeanne), I, 188 à 194.
Rigny (Amiral de), I, 341.
Ritter, conventionnel, II, 7, 253.
Rivarol, écrivain, II, 234.
Rivaud (Général), II, 32, 255.
Rivière (Duc de), II, 388.
Robert (Général), II, 29.
Robespierre, I, 2, 43, 252, 357; II, 16, 153, 262, 263.
Rochambeau (Général de), I, 3.
Rochechouart (Général comte de), II, 370.
Rogniat (Général vicomte), I, 79.
Roguet (Général comte), I, 224; II, 340.
Rohan, Grand Maître à Malte, I, 197 à 200.
Rombeck (Comtesse de), II, 370.
Rommey, peintre anglais, II, 174.
Roquesantes (Adjudant général), consul, I, 94, 98, 168, 282.
Rose (Adjudant général), II, 32.
Roses (Marquis de), I, 149.
Rossignol (Général), II, 152, 153.
Rostand (Edmond), I, 432.
Rosumowski (Prince), diplomate russe, II, 373 à 375, 398, 417, 435.
Rougé (Comte de), I, 68.
Roussel d'Hurbal (Général), II, 387, 388.
Rousselot (Franck), I, 123, 180, 219, 250 et Truguet, *passim*.
Roussin (Amiral), I, 343.
Roux (Mme Micoud, née), II, 267.
Rovère de Fontvielle, conventionnel, II, 256.
Roy (du), conventionnel, II, 7.
Ruchena (Marquis de), I, 297.
Ruffin, diplomate, I, 65, 422 à 426, 441, 442, 487 à 493, 495 a 499, 514 à 527; II, 281, 308, 374, 448.
Ruffo (Chevalier), diplomate napolitain, II, 143, 144, 160, 245, 283, 303, 309.
Rulhière, diplomate, II, 85, 114.
Rusca (Général), II, 30.
Rutchuk Hussein, ministre turc, I, 480, 483, 484, 496.

S

Saavedra (de), ministre espagnol, I, 268, 297 à 303, 309 à 311, 313 à 315, 324.
Sabatier (abbé), II, 388.
Sabran (Comtesse de), II, 388.
Sabran (Comte de), I, 149.
Sage (le), commissaire des Guerres, I, 375.
Sahuguet (Général), II, 27, 41.
Said-Ghalib effendi, diplomate, I, 530.
Saint-Clar (Vicomte de), ministre napolitain, II, 291.
Saint-Hilaire (Général), II, 29.
Saint-Joseph (Général de), I, 56.
Saint-Just, conventionnel, II, 256.
Saint-Priest (Comte de), diplomate, I, 396; II, 47, 55, 389, 396.

Saint-Simon (Duc de), I, 149, 151, 214, 280.
Saint-Vincent (Lord), voir *Jarvis*.
Sainte-Chapelle, historien, I, 363.
Saliceti, conventionnel, II, 26, 269.
Salis (Général de), autrichien, II, 415.
Salle (Chevalier de la), I, 237.
Sallengros, conventionnel, II, 256.
Sambucca (Marquis de), ministre napolitain, II, 170.
Sandoz (Général), II, 30.
Sandoz-Rollin, diplomate prussien, I, 47; II, 88, 99, 422, 429.
San Filippo (Général napolitain), II, 291, 305, 308.
San Marzan (Comte de), diplomate piémontais, II, 53, 54, 56, 57.
San Nicandro, Napolitain, II, 168.
Sansevero (Prince de), II, 180.
Sarrazin (Général), II, 364, 463.
Sauran (Comte de), ministre autrichien, II, 381, 411, 413, 417.
Sauret (Général), I, 101.
Savary (Général), duc de Rovigo, I, 56; II, 21, 116, 121, 459.
Savary, historien, II, 152.
Saxe (Chevalier de), II. 291.
Scaletta (Prince de), II, 180.
Schefer, historien, II, 370.
Schouvalov (Comtesse), II, 290.
Schwartzemberg (Princesse), II, 370, 409.
Sciout, historien, I, 88; II, 52, 106, 244, 393, 440.
Sébastiani (Maréchal), I, 56, 425, 528, 529.
Secq (de) hongrois, II, 410, 411.
Ségui, agent secret, I, 289 à 293, 300.
Ségur (Marquis de), ministre, I, 77.
Seidlitz (Général), Prussien, II, 149.
Selim III, sultan, I, 65, 381, 398; 407, 435, 441 à 444, 461, 530, II, 314.
Selim (Famille du sultan), I, 435.
Sémonin, employé aux Relations extérieures, I, 399.
Sémonville (Marquis de), diplomate, I, 263, 397 à 403; II, 130, 134, 144, 145, 222, 389.
Sérat (Comte de), I, 149.
Serra Capriola (Duc de), diplomate, II, 304.
Serrurier (Maréchal), I, 10, 228, 233 à 235; II, 27, 49, 463.
Servan (Général), ministre, I, 81, 352; II, 149.
Serviez (Général), II, 28.
Sformazas (Marquis de), I, 127.
Shœborn (Comtesse de), II, 370, 409.
Shonfeld, diplomate saxon, II, 373.
Shé (Louise), mère de Clarke, II, 4.
Shée, secrétaire du duc d'Orléans, II, 4.
Shérer (Général), I, 19 à 21, 60, 61, 88, 102, 222, 246; II, 15, 115, 216, 264, 265, 343, 345, 452.
Siéyès, Directeur, I, 12, 17, 19, 47, 51, 64, 66, 68 à 72, 117, 326 à 328, 360; II, 100, 147, 156, 445, 449, 453 à 456.
Siéyès, consul, II, 147, 275, 301, 302, 311, 312, 313, 320.
Sillery (de Genlis), conventionnel, II, 255, 256.
Simon (Philibert), conventionnel, II, 255.
Simon (Général), II, 459.
Simonin, agent à Madrid, I, 87.
Socorra (Amiral), Espagnol, I, 157.
Solano (Amiral), Espagnol, I, 163,
Solières, député, II, 253.
Solignac (Général), II. 33.
Sommé, chirurgien, I, 375.
Sorel (A.), historien, I, 7, 10, 13, 36, 91, 507; II, 8, 105.

Soubrany, conventionnel, I, 4; II, 253, 255, 257.
Soult (Maréchal), I, 5, 228; II, 219, 220, 463.
Stackelberg (Comte), diplomate russe, I, 431; II, 47.
Stael (Baron de), diplomate, I, 29.
Staël (Mme *de*), I, 29, 38 à 40, 86, 461.
Stamaty, consul, I, 270, 410, 424, 437.
Suleïman, sultan, I, 418, 446.
Sulkowski, officier polonais I, 406.
Suvarov (Maréchal), I, 414, 457.
Suzanna (Major), II, 277, 278.
Sybel (*de*), historien, I, 25, 121, 130, 160, 162, 405; II, 3, 39, 65, 303, 384 à 386, 403.

T

Taine, historien. I, 3, 49.
Talleyrand (Baron de), diplomate, II, 237.
Talleyrand-Périgord (Charles-Maurice de), ministre, I, 38 à 40, 48, 62, 65, 67, 127, 185, 187, 193, 199, 200, 205, 207, 213 à 219, 246 à 249, 259, 261, 272, 283 à 295, 300 à 311, 318 à 328, 331, 462, 463, 471, 492, 499, 510 à 515, 524 à 528; II, 86 à 100, 112, 137, 195 à 201, 209, 210, 228, 234, 243, 272, 277 à 283, 297 à 301, 318 à 323, 360 à 366, 373, 399 à 403, 423 à 429, 436 à 438, 445, 448, 454.
Tallien, conventionnel, I, 87, 268.
Tallien (Mme), I, 87, 268.
Tamara (de), diplomate russe, I, 432, 451.
Tanucci, ministre napolitain, II, 168, 170.
Talot, conventionnel, II, 257.
Tcheleby-Effendi, ministre turc, I, 437.
Teil (Joseph *du*), historien, II, 139.
Tezzy (Général autrichien), II, 411.
Teuton, consul, I. 182.
Thauvenay (Comte de), I, 193.
Thibaudeau, conventionnel historien, I, 13 à 15. 28, 361, 505, 506; II, 101, 156, 343 à 345.
Thiébault (Général), historien, I, 226, 323; II, 177 à 179, 299, 306, 340.
Thouin, savant, I, 80, II, 164.
Thugut (Baron de), I, 414, 433; II, 3, 11, 37 à 40, 46 à 48, 55, 59, 65, 75, 80 à 84, 242, 304, 363, 368, 375, 379 à 387, 389 à 393. 400, 408 à 420, 423 à 426, 430, 435, 444.
Thuriot, conventionnel, I, 355; II, 153.
Timbrune (Comte de), I, 168.
Titeux (Lieutenant-colonel), historien, II, 8.
Tolosa (Marquis et marquise de), I, 269.
Tonnerre (Duc de), II, 267.
Torrès (Général Andreas de), I, 84.
Touchard-Lafosse, historien, II, 349.
Tour du Pin (Comte de la), I, 168.
Tourette (Marquis de la), II, 198.
Tourret (Général), II, 32.
Toussaint (Général), II, 365, 367.
Tovar (Général de), I, 84.
Tratcheski, historien, I, 126.
Treilhard, Directeur, I, 16, 17, 51, 64; II, 99, 100, 147, 153, 209 à 211, 232, 255, 256, 320, 321, 356, 374, 399, 405, 421, 425, 426, 429, 433, 436 à 438.
Trémoille (Duc de la), II, 291.
Tromp (Amiral), Hollandais, II, 440.

Trouvé, diplomate, II, 78, 79, 147, 164, 166, 181, 188 à 192, 194, 200, 209 à 212, 224 à 237, 391, 448.
Trouvé (Mme), II, 188.
Truguet (Amiral), I, 23, 64, 65, 157, 205, 217 à 219, Truguet, *passim*, 421, 470, 471; II, 129, 131, 320, 340, 390.
Truguet (Comtesse), I, 340.
Truguet (Gustave), I, 340.
Tudo (Pepita), I, 123, 202, 203.
Turgot, I, 35, 40.
Turreau, historien, II, 152.

U

Urquijo (d') (ministre espagnol, I, 324.
Urrutia (Général), Espagnol, I, 91 à 94, 98.
Urtubize (d'), diplomate espagnol, I, 147 à 149.
Uschakov (Amiral), Russe, I, 522.

V

Valdès, ministre espagnol), I, 88. 125.
Valknaer, diplomate hollandais, I, 188.
Vallabriga (Princesse Marie-Thérèse de), I, 124, 202.
Vallée, secrétaire du Directoire, II, 200.
Vallier, officier, I, 378.
Valther (Général), II, 31.
Vandal (A.), historien, I, 9, 72, II, 456.
Vannelet, émigré, II, 198.
Vanni, Napolitain, II, 241.
Vanson (Général), historien, II, 20.
Varela, ministre espagnol, I, 125.
Vargas (Marquis), napolitain, II, 180.
Varin (Général), II, 30.
Varlet de la Vallée, conventionnel, II, 257.
Vasto (Marquis del), diplomate espagnol, II, 161, 206.
Vaublanc (Comte de), député, I, 81.
Vaubois (Général de), II, 27, 269, 292, 299.
Vaudémont (Prince de), II, 388.
Vaudreuil (Comte de), I, 397, II, 169, 172.
Veaux (Général), II, 32, 350.
Venture, drogman, I, 32, 420 à 425, 447.
Verdier (Général), II, 30, 350.
Vergennes (Marquis de), diplomate, I, 33, 42; II, 171, 177.
Verhuel (Amiral), Hollandais, I, 338.
Verninac de Saint-Maur, diplomate, I, 34, 53, 368, 409 à 418, 422, 426 à 430, 437, 446, 450; II, 161, 162, 366.
Vial (Général), II, 31.
Vicar, peintre, II, 257.
Vicose (Général), II, 32.
Victoire (Mme), II, 167.
Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, II, 53, 61, 62.
Victor (Maréchal), I, 101, 238; II, 28, 336, 350.
Vidal, conventionnel, I, 92.
Vigée-Lebrun (Mme), II, 169, 174, 388, 396.
Vignolle (Général), II, 31.
Villars (Maréchal de), II, 434, 435.
Villars, diplomate, I, 52; II, 136.
Villatte (Général), II, 365, 367.
Villeneuve (Marquis de), diplomate, I, 446.
Villot-Fréville, voir *Fréville*.
Vimeux (Général), II, 154.
Vincent (Baron de), général autrichien, II, 40, 41, 48, 56, 66.

VINTIMILLE (Comte DE), II, 291.
VITROLLES (Baron DE), I, 237, 238, 240.
Vivenot, historien, II, 379, 435.

W

WALDECK (Prince DE), I, 194.
Waliszewski, historien, I, 456.
WALLIS (Comte), Autrichien, II, 409.
Wallon, historien, II, 263.
WEIROTHER (Mlle), I, 431.
Welvert, historien, II, 315.
WITT (Jean DE), Hollandais, II, 440.
WORONSOV (Comte), ministre russe, I, 409.
WURMSER (Général), II, 2, 49.
WURTEMBERG (Prince F. DE), I, 522.

Y

YPSILANTI (Prince), ministre turc, I, 437, 442, 444, 458 à 461, 490.
YRANDA (Marquis D'), I, 91.
YRIARTE (Chevalier D'), diplomate espagnol, I, 53, 91, 95, 98 à 101, 106, 116, 120.
Yung (Général), historien, II, 259.
YUSUF-AGA, ministre turc, I, 436.
YZQUIERDO (Général), Espagnol, I, 86.

Z

ZENATI, consul, I, 390.
ZICHY (Comtesse), II, 370.
ZIETHEN (Général), Prussien, II, 149.
ZINOVIEV, diplomate russe, I, 126.
ZŒPFEL (Mlle), duchesse de Feltre, II, 114, 115.
ZOUBOV (Platon), I, 456.
ZOUBOV (Valérien), I, 456.

TABLE DES MATIÈRES

CLARKE

I. — LA MISSION DE CLARKE

Situation militaire en Italie en novembre 1796. — Désignation d'un envoyé extraordinaire près la Cour de Vienne. — La carrière du général Clarke. — Portraits divers. — Instructions données par Carnot et Delacroix. — Départ pour l'Italie. — Relations antérieures avec Bonaparte. — Elliott. — Accueil reçu au quartier général. — La mission d'espionnage..... 1

II. — LES NOTES SUR LES GÉNÉRAUX D'ITALIE

Les appréciations de Clarke. — Leur inspiration par Bonaparte et Berthier. — Les commissaires. — Les généraux de l'armée d'Italie. — Portrait du général en chef.. 24

III. — L'APPRENTISSAGE DU GÉNÉRAL DIPLOMATE

Clarke cherche à se rendre à Vienne. — Réponse autrichienne. — Entrevue à Vicence avec le baron de Vincent. — Querelles d'étiquette. — Carnot et Bonaparte. — Le million de Thugut. — Rivoli. — Nouvelles instructions du Directoire. — Clarke suit le quartier général. — Tolentino, Bologne. — Entrevue avec le grand-duc de Toscane à Florence. — Départ pour Turin. 37

IV. — LE TRAITÉ DE TURIN ET LÉOBEN

Le marquis de Gherardini. — Négociations avec M. de Priocca. — Le traité de Turin (5 avril 1797). — Marche

de Bonaparte sur Vienne. — Armistice de Léoben. — Clarke est appelé au quartier général. — Il arrive après la signature des préliminaires. — Le nœud gordien. 57

V. — CLARKE A UDINE

Projets de Bonaparte après Léoben. — Affaires de Venise. — Clarke accompagne le général en chef. — Entrevues avec Gallo à Milan. — La Cour de Mombello. — Départ de Clarke pour Udine. — Talleyrand entre au ministère. — Sa correspondance avec les généraux diplomates. — Nouvelles instructions. — Bonaparte à Passariano. — Les plénipotentiaires autrichiens. — Les sept premières conférences d'Udine. 72

VI. — LA DISGRACE

Le 18 fructidor. — Révocation de Clarke. — Mission de Deverine en Italie. — Irritation de Bonaparte. — Le comte Louis de Cobenzl à Udine. — Traité de Campo-Formio. — Circulaire d'Augereau. — Réponse de Clarke. — Bonaparte prend sa défense. — Séjour de Clarke au quartier général. — Rentrée à Paris. — Règlement d'affaires d'intérêt. — Clarke se remarie et se retire en Alsace. . . 96

VII. — LE DUC DE FELTRE

Principales étapes pendant le Consulat et l'Empire. — Le ministère de la guerre (1807-1814). — Titres et dotations. — 1815. — Deuxième et troisième ministère. — Mort de Clarke. — Jugement de Napoléon. 117

CANCLAUX

I. — NAPLES ET LA PREMIÈRE COALITION

L'ambassade du baron de Mackau (1792). — L'escadre de La Touche-Tréville à Naples. — Sommation de Belleville. — La mort de Louis XVI. — Naples entre dans la coalition. — Mission de Maret. — Départ de Mackau. — Premières négociations. — Le prince de Belmonte Pignatelli

rejoint Bonaparte. — Convention de Brescia. — Traité de Paris (10 octobre 1796). — Le chevalier Ruffo est nommé ministre de Naples à Paris 127

II. — LE DÉPART DE CANCLAUX

Désignation du général Canclaux. — Ses origines et sa carrière. — Son rôle en Bretagne en 1793 et 1795. — Son deuxième mariage. — Lois sur les *ci-devant*. — Préparatifs de départ. — Verninac de Saint-Maur en Italie. — Départ de Canclaux et de son secrétaire d'ambassade. — Trouvé. — Mariage du prince héréditaire. — Retour du Roi à Naples 144

III. — LA COUR DE NAPLES

La jeunesse du roi Ferdinand. — Marie-Caroline. — Premiers ministres. — Acton. — La haine contre la France. — L'ambassadrice d'Angleterre, lady Hamilton. — Son intimité avec la Reine. — Le peuple et les courtisans. — Mouvement des esprits. — Instructions données au général Canclaux 168

IV. — CANCLAUX ET BONAPARTE

Audience royale. — Discours de Canclaux. — Premières satisfactions. — Impressions de Trouvé. — Sujets d'irritation de Bonaparte contre la Cour. — Prétentions napolitaines. — Situation politique et personnelle de l'ambassadeur. — Reproches de Talleyrand. — Optimisme du général Canclaux 185

V. — LE RAPPEL DE CANCLAUX

Affaires de Rome. — Bouchard part pour Udine. — Bonaparte demande le rappel de Canclaux. — Nomination de Treilhard. — Lettre de Merlin de Douai. — Trouvé, chargé d'affaires. — Dernière audience royale. — Départ pour Rome 205

VI. — DERNIÈRES ANNÉES (1798-1817)

Missions confiées à Canclaux. — Mariage de sa fille avec le

colonel Auguste Colbert. — 1813. — Pair de France. — Mort du général en 1817 216

VII. — TROUVÉ, BRUNE ET GARAT

Débuts de Trouvé comme chargé d'affaires. — Meurtre du général Duphot à Rome. — Désignation du général Brune comme ambassadeur. — Instructions envoyées à Berthier. — Nomination de Garat. — Son voyage en Italie. — Discours aux souverains de Naples. — Intervention en faveur des prisonniers politiques. — Traité secret de Naples avec l'Autriche. — Démission de Garat..... 224

LACOMBE SAINT-MICHEL

I. — LE « LÉGISLATEUR » LACOMBE SAINT-MICHEL

La carrière de Jean-Pierre Lacombe. — 1789. — Dans le Tarn. — Chevalier de Saint-Louis. — L'Assemblée législative. — La Convention. — Comités militaires. — Missions en Corse et à l'armée du Nord. — Au Comité de salut public. — Les deux mariages. — La famille du général..... 249

II. — ABOUKIR

A la recherche de la flotte d'Égypte. — Ravitaillement anglais en Sicile. — Lachèze, chargé d'affaires. — Aboukir. — Fêtes à Naples. — Nelson et Mack. — Le général Lacombe Saint-Michel en Italie. — Son arrivée à Naples. — Le secrétaire d'ambassade Mangourit..... 269

III. — VERS LA GUERRE

L'audience royale. — Discours de l'ambassadeur. — La Reine est malade. — Mack généralissime. — Le camp de San Germano. — Blocus de Malte. — Lacombe et le marquis de Gallo. — Situation intolérable. — Mise en marche des troupes royales. — Occupation de Rome. — Revers napolitains. — Les Français de Naples sont chassés..... 286

IV. — L'ODYSSÉE D'UN AMBASSADEUR

La Madona del Porto Salvo. — Débarquement à la Goulette. Tunis. — La guerre avec Sélim III. — Les Français à Carthage. — Départ d'Afrique et arrivée à Gênes. — Nouvelles de la guerre. — Le consul Siéyès retourne à Naples..... 310

V. — FIN DE CARRIÈRE

La succession de Talleyrand aux Relations extérieures. — État des services jusqu'en 1810. — Retraite et mort à Saint-Michel de Vax, le 27 janvier 1812..... 321

BERNADOTTE

I. — LES AMBITIONS DE BERNADOTTE EN 1797

Bernadotte porte à Paris les drapeaux de Rivoli. — Réception par le Directoire. — Adresses des généraux. — La jalousie d'Augereau. — Bonaparte et Bernadotte. — Le 18 fructidor. — Impressions sur la Journée. — Le commandement du Midi. — Retour en Italie. — Passariano. — Organisation de l'armée d'Angleterre. — Dépit de Bernadotte. — Projets de retraite. — Entrevue avec Barras. — Nomination aux îles Ioniennes. — Meurtre de Duphot à Rome. — Bernadotte est proposé par Bonaparte pour l'ambassade de Vienne..... 333

II. — L'ARRIVÉE A VIENNE

Bernadotte accepte. — Lettre à Talleyrand. — Correspondance de Bonaparte avec le comte de Cobenzl. — Personnel emmené par l'ambassadeur. — De Milan à Vienne. — Installation à l'hôtel Lichtenstein. — Le corps diplomatique. — Instructions envoyées de Paris. — Audience impériale du 2 mars..... 359

III. — LA POLITIQUE DE BERNADOTTE

L'empereur François. — La finesse de Thugut. — Courtoisie des premiers rapports. — Changement de l'attitude de Bernadotte. — Ses efforts et ses maladresses. — Les émigrés et la Cour. — Madame Royale. — Menées en faveur de la Pologne. — L'archiduc Charles. — Audience accordée par l'Impératrice le 10 avril. — Reproches venus de Paris. — Bernadotte demande son rappel. — L'anniversaire patriotique du 13 avril. — Le drapeau de l'ambassade. 378

IV. — L'ÉMEUTE DU 24 GERMINAL (13 AVRIL)

Attroupements dans la Wallner-Strasse. — Abstention de la police. — Première lettre à Thugut. — Pillage de l'ambassade. — Courageuse attitude des Français. — Lettres adressées au premier ministre. — Arrivée des troupes. — Mission de Degelmann. — Bernadotte écrit directement à l'Empereur. — Satisfactions insuffisantes. — Le départ de Vienne..... 406

V. — LES EMBARRAS DU DIRECTOIRE

Version de Thugut sur l'affaire du 13 avril. — Cobenzl est nommé au ministère. — Fréville à Paris. — Réunion au Luxembourg. — Ultimatum rédigé par François de Neufchâteau. — Les esprits se calment. — Bonaparte est désigné pour aller à Rastadt. — Lettres de Thugut et Cobenzl. — Changement de projets. — Départ de Bonaparte pour Toulon..... 419

VI. — LE RETOUR DE BERNADOTTE EN FRANCE

De Vienne à Rastadt. — Journal de l'ambassadeur. — Rencontre de Cobenzl à Markel. — Bernadotte reçoit l'ordre de rester à Rastadt. — Il refuse un commandement et part pour Paris. — François de Neufchâteau plénipotentiaire. — Bernadotte est nommé ambassadeur près la République batave. — Nouveau refus. — Conférences de Selz. — Échec de François de Neufchâteau..... 431

VII. — APRÈS L'AMBASSADE

Nouvelles ambitions. — Liaison avec Joseph Bonaparte. — Désirée Clary. — Rentrée dans l'armée. — Le ministère de la guerre. — Popularité du ministre. — Démission forcée. — Le 18 brumaire. — Au Conseil d'État. — Missions diverses. — L'ambassade aux États-Unis. — Opposition au Consulat. — Le maréchal d'empire Bernadotte. 447

TABLE DES NOMS PROPRES. 469

TABLE DES MATIÈRES 491

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

8, rue Garancière

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 642 718 1